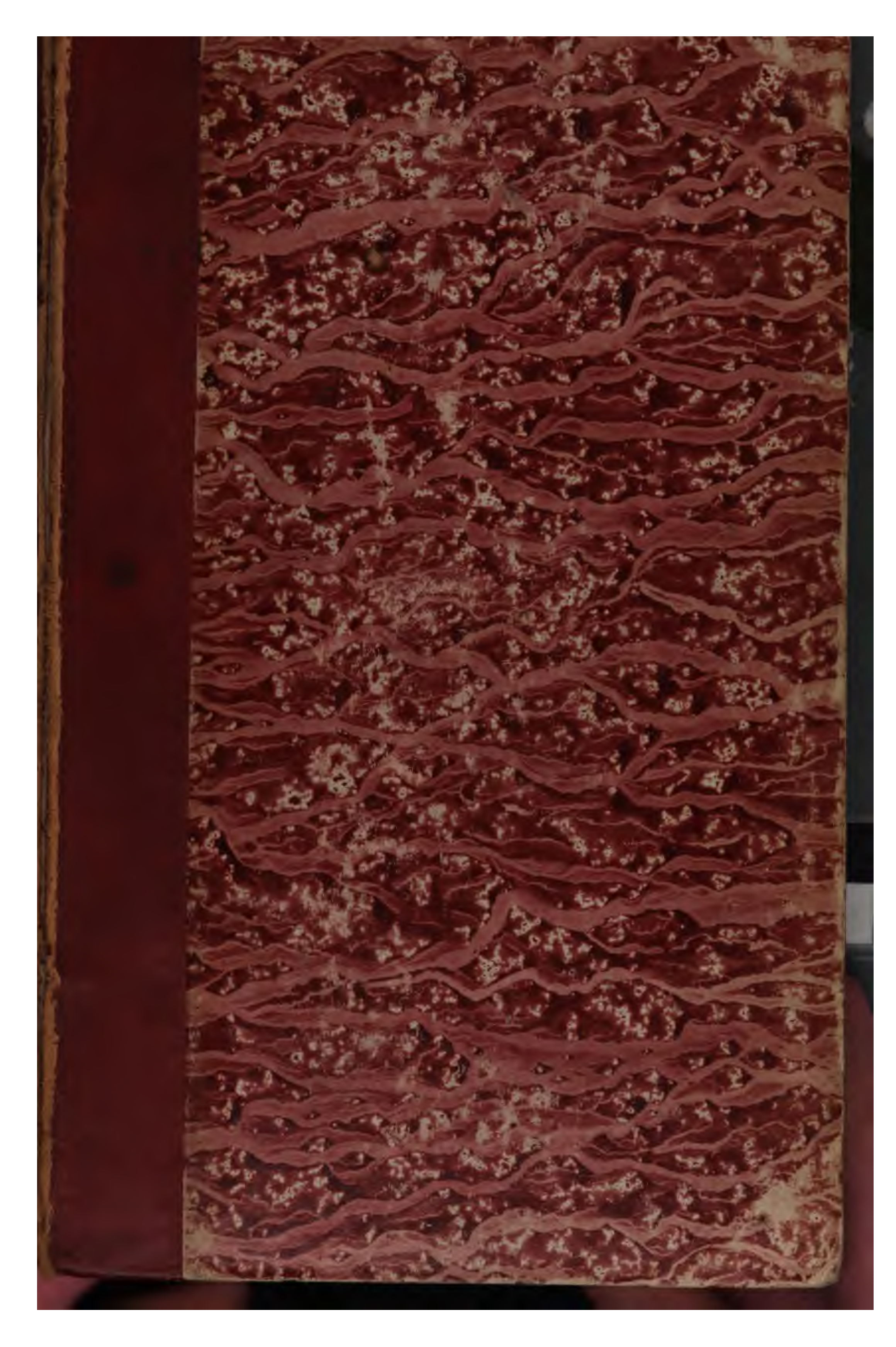
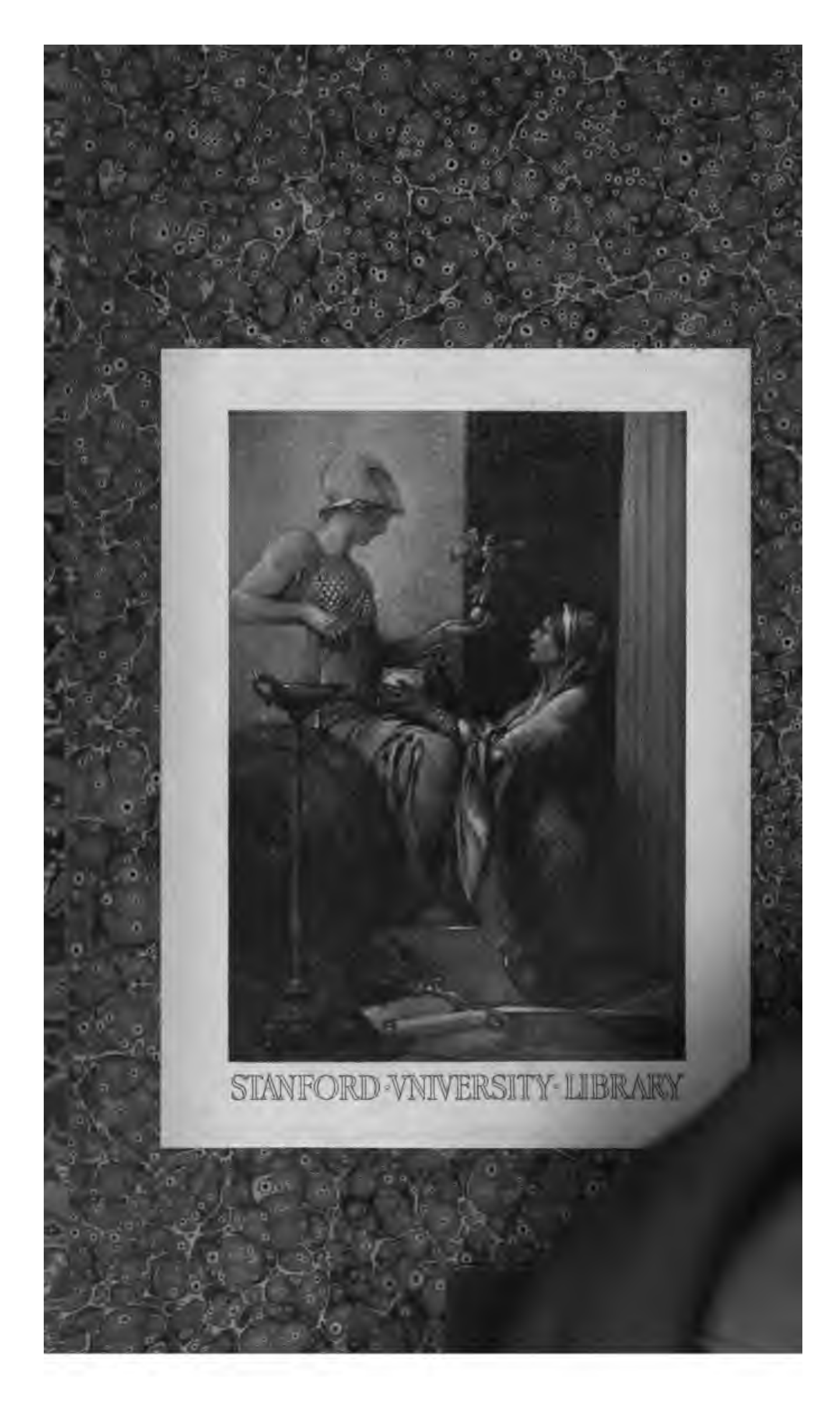
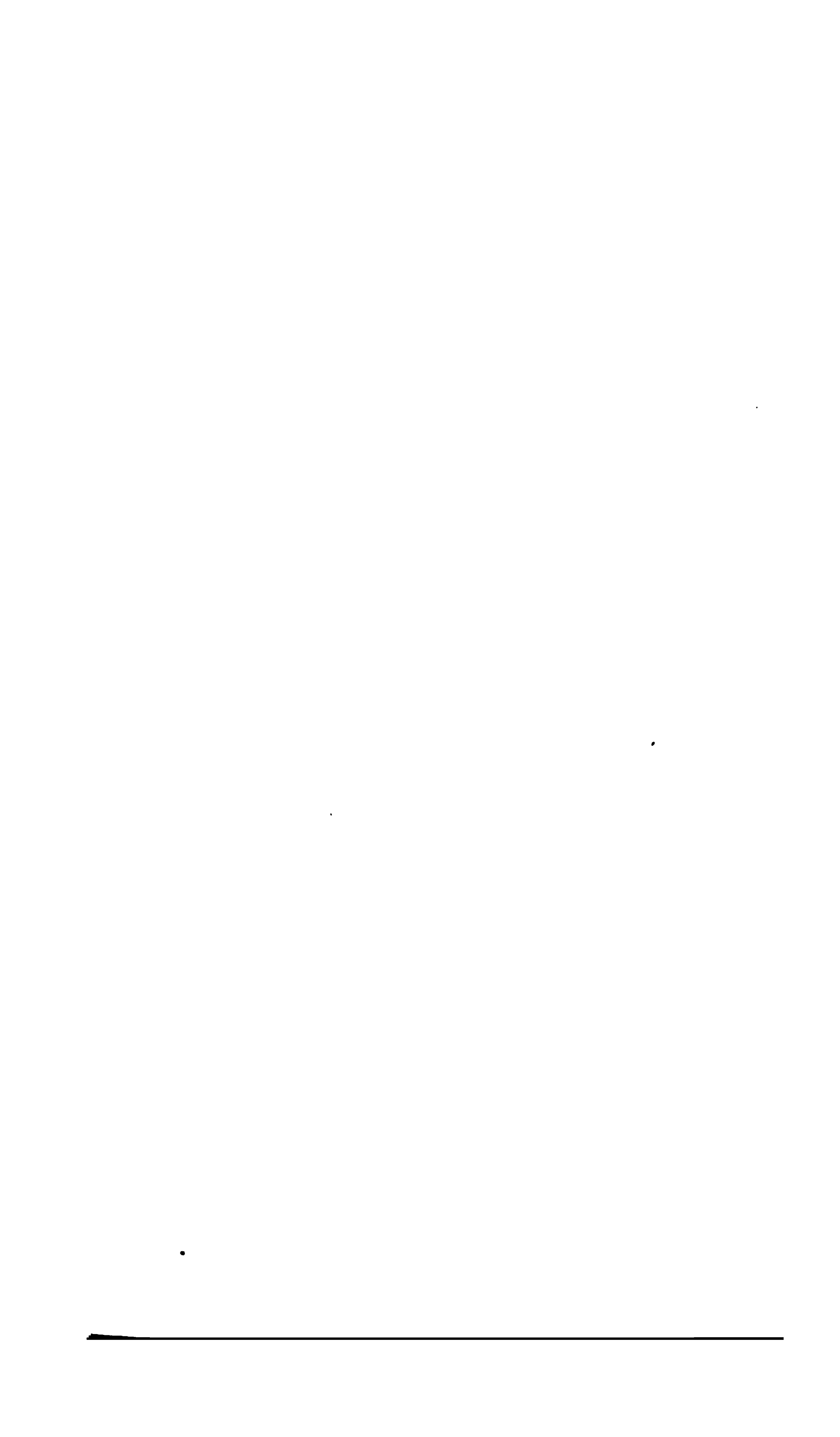



STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY





HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE

L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS.

I.

. . . . The folc of Normandie,
Among us woneth yet, and schulleth ever mo. . . . .
Of the Normannes beth thys hey men, that beth of thys lond,
And the lowe men of Saxons. . . . .

ROBERT OF GLOUCESTER'S CHRONICLE, vol. I, p. 3 et 363.

« Les gens de Normandie habitent encore parmi nous, et y demeureront « à jamais..... Des Normands descendent les hommes de haut rang qui sont « en ce pays, et les hommes de basse condition sont fils des Saxons. »

CHRONIQUE DE ROBERT DE GLOCESTER.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE

L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS,

DE SES CAUSES ET DE SES SUITES JUSQU'A NOS JOURS,

EN ANGLETERRE, EN ÉCOSSE, EN IRLANDE ET SUR LE CONTINENT;

PAR AUGUSTIN THIERRY,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Sixième Édition.

TOME PREMIER.



PARIS,

JUST TESSIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, 37.

1843.

AVERTISSEMENT

POUR LA TROISIÈME ÉDITION.

Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1825, a paru de nouveau en 1826, augmenté de pièces justificatives, mais sans que le texte eût reçu aucune amélioration importante. A cette époque, trop voisine de l'instant où j'avais mis la dernière main à mon travail, il ne m'était pas encore possible de le considérer d'un regard impartial, de me détacher des impressions et des idées sous l'influence desquelles j'avais poursuivi et achevé une si longue tâche. Mais, après un intervalle de quatre années, je me suis cru en état de juger avec liberté d'esprit ces pages écrites dans un temps déjà éloigné, et d'exercer envers moi-même toutes les sévérités de la critique. J'ai soumis à une révision lente et consciencieuse l'ensemble et les détails, la composition et le style. J'ai souvent ajouté, souvent retranché, et fait de nombreuses variantes, soit pour donner plus de relief aux cir-

constances du récit, soit pour rendre le langage plus net et plus coulant. Je me flatte d'avoir fait complétement disparaître ce qui tenait à des préoccupations de jeunesse, ce qu'il y avait, dans certains passages, d'un peu hasardé, quant aux vues, ou d'un peu acerbe, quant à l'expression.

Grâce à l'obligeance d'un Anglais, aussi distingué par ses lumières que zélé pour l'histoire de son pays, M. Wickham, membre du conseil privé de S. M. Britannique, j'ai pu consulter par moi-même le texte de différents manuscrits relatifs à la conquête normande, et donner ainsi plusieurs faits entièrement neufs. Tels sont les détails sur la mort du grand chef de partisans Hereward, extraits d'une histoire des Anglo-Saxons, en rimes françaises, du XIIe siècle, et le récit de la capitulation de Londres, tiré d'un poëme latin récemment découvert dans la bibliothèque royale de Bruxelles[1]. Ce curieux document se compose de huit cent vingt vers élégiaques, ouvrage d'un contemporain, qui décrit, d'une manière quelquefois simple et quelquefois emphatique, la descente des Normands en Angleterre, la bataille de Hastings, et le couronnement de Guillaume-le-Conquérant. Dans sa narration de la bataille, l'auteur, tout dévoué qu'il se montre à la cause du duc de Normandie, rend témoignage de l'indomptable fierté du roi Harold et de la bravoure des Saxons; mais, sauf quelques circonstances de peu d'intérêt, les choses qu'il raconte se trouvent ailleurs. Il n'en est pas de même de la partie du poëme consacrée aux événements postérieurs : là se rencontre, pour la première fois, une peinture détaillée de l'état de Londres durant le blocus d'un mois que cette capitale eut à souffrir. Dans ce tableau, assez animé, figure un personnage inconnu jusqu'ici, le principal

1. Mss. des ducs de Bourgogne, nº 8758. — Ce poëme a été publié en 1840 par M. Francisque Michel dans le III[e] volume de ses *Chroniques anglo-normandes*. (Note de la 6[e] édition.)

magistrat de la bourgeoisie, dont j'ai cru découvrir l'ancien titre anglo-saxon, sous un nom altéré par l'orthographe étrangère. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, à laquelle je tiens peu, les faits subsistent et comblent un vide laissé par tous les historiens[1].

Le point le plus faiblement traité, dans les deux éditions précédentes, était la formation du comté ou duché de Normandie. J'ai retouché ce récit, en y ajoutant de nouveaux détails, empruntés, pour la plupart, à l'ouvrage de M. Depping sur les expéditions maritimes des Normands. Cet excellent livre est l'un des trois que je recommande aux personnes studieuses dont la curiosité voudrait épuiser les faits entre lesquels j'ai dû choisir : les autres sont l'Histoire des Anglo-Saxons, par le savant et respectable Turner, et l'Histoire d'Angleterre du docteur Lingard, qui se distingue de toutes les précédentes par des recherches approfondies et une rare intelligence du moyen-âge. Mon but ne pouvait être de tout dire sur l'état politique, civil et intellectuel des Anglo-Saxons et des Gallo-Normands. Au contraire, il m'a fallu négliger beaucoup de questions intéressantes, afin de ne pas encombrer la scène où devaient agir ces deux peuples dans le grand drame de la conquête. C'est une règle dont je ne me suis point départi, en revoyant mon ouvrage avec l'attention la plus scrupuleuse; car, à mon avis, toute composition historique est un travail d'art autant que d'érudition : le soin de la forme et du style n'y est pas moins nécessaire que la recherche et la critique des faits.

Le long et laborieux examen auquel je viens de me livrer était pour moi une dette de reconnaissance envers le public; j'y ai consacré, pendant quinze mois, toutes les heures que je pouvais dérober aux tristes soins qu'exige l'état de souf-

1. *Voyez* tome II, pièces justificatives, liv. IV, n° 2.

france et d'infirmité où je languis depuis bien longtemps. Ma tâche est terminée : me sera-t-il donné d'en accomplir une nouvelle, de faire un troisième pas dans cette série de travaux que j'aimais à rêver si longue? Je n'ose l'espérer ; mais tant qu'il me restera quelque souffle de vie, jamais je ne me séparerai de ces études : elles furent ma passion la plus vive, dans des années de force et de jeunesse ; elles me consolent maintenant, au milieu des ennuis d'une vieillesse anticipée.

Carqueiranne, près Hyères, le 3 février 1830.

INTRODUCTION

Les principaux états de l'Europe moderne sont parvenus aujourd'hui à un très-haut degré d'unité territoriale; et l'habitude de vivre sous le même gouvernement et au sein de la même civilisation semble avoir introduit parmi les habitants de chaque état une entière communauté de mœurs, de langage et de patriotisme. Cependant il n'en est presque pas un seul qui ne présente encore des traces vivantes de la diversité des races d'hommes qui, à la longue, se sont agrégées sur son territoire. Cette variété de races se montre sous différents aspects. Tantôt une complète séparation d'idiomes, de traditions locales, de sentiments politiques, et une sorte d'hostilité instinctive, distinguent de la grande masse

nationale la population de certains cantons peu étendus; tantôt une simple différence de dialecte, ou même d'accentuation, marque, quoique d'une manière plus faible, la limite des établissements fondés par des peuples d'origine diverse, et longtemps séparés par de profondes inimitiés. Plus on se reporte en arrière du temps où nous vivons, plus on trouve que ces variétés se prononcent; on aperçoit clairement l'existence de plusieurs peuples dans l'enceinte géographique qui porte le nom d'un seul : à la place des patois provinciaux, on rencontre des langues complètes et régulières; et ce qui semblait uniquement défaut de civilisation et résistance au progrès des lumières prend, dans le passé, l'aspect de mœurs originales et d'un attachement patriotique à d'anciennes institutions. Ainsi, des faits qui ne sont plus d'aucune importance sociale conservent encore une grande importance historique. C'est fausser l'histoire que d'y introduire le mépris philosophique pour tout ce qui s'éloigne de l'uniformité de la civilisation actuelle, et de regarder comme seuls dignes d'une mention honorable les peuples au nom desquels le hasard des événements a attaché l'idée et le sort de cette civilisation.

Les populations du continent européen et des îles qui l'avoisinent sont venues, en différents temps, se juxtaposer, et envahir, les unes sur les autres, des territoires déjà occupés, ne s'arrêtant qu'au point où des obstacles naturels ou bien une résistance plus forte, occasionnée par une plus grande concentration de la population vaincue, les obligeaient de faire halte. Ainsi les vaincus de diverses époques se sont trouvés, pour ainsi dire, rangés par couches de populations dans les différents sens où s'étaient dirigées les grandes migrations des peuples Dans ce mouvement d'invasions successives, les races les plus anciennes, réduites à un petit nombre de familles, ont déserté les plaines et fui vers les montagnes, où elles se sont maintenues pauvres, mais indépendantes; tandis que les envahisseurs, envahis à leur tour, devenaient serfs de la glèbe dans les campagnes qu'ils occupaient, faute de rencontrer un asile vacant dans des lieux inexpugnables [1].

La conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, en l'année 1066, est la der-

1. Les principaux mouvements de population, arrivés avant notre ère sur le continent occidental, sont exposés avec détail, et, à mon avis, avec une rare sagacité, dans l'*Histoire des Gaulois*, par mon frère Amédée Thierry.

nière conquête territoriale qui se soit opérée dans la partie occidentale de l'Europe. Depuis lors, il n'y a plus eu que des conquêtes politiques, différentes de celles des barbares qui se transportaient en familles sur le territoire envahi, se le partageaient par tête, et ne laissaient aux vaincus que la vie, sous la condition de travailler et de rester paisibles. Cette invasion ayant eu lieu dans un temps plus rapproché de nous que celles des populations qui, au cinquième siècle, démembrèrent l'empire romain, nous possédons, sur tous les faits qui s'y rapportent, des documents bien plus nombreux. Ils sont même assez complets pour donner une juste idée de ce qu'était la conquête au moyen âge; pour montrer comment elle s'exécutait et se maintenait, quel genre de spoliations et de souffrances elle faisait subir aux vaincus, et quels moyens employaient ceux-ci pour réagir contre leurs envahisseurs. Ce tableau, retracé dans tous ses détails et avec les couleurs qui lui sont propres, doit offrir un intérêt historique plus général que ne semblent le comporter les bornes de temps et de lieu où il est circonscrit; car presque tous les peuples de l'Europe ont, dans leur existence actuelle, quelque chose qui dérive des conquêtes

du moyen âge. C'est à ces conquêtes que la plupart doivent leurs limites géographiques, le nom qu'ils portent, et, en grande partie, leur constitution intérieure, c'est-à-dire leur distribution en ordres et en classes.

Les classes supérieures et inférieures, qui aujourd'hui s'observent avec défiance ou luttent ensemble pour des systèmes d'idées et de gouvernement, ne sont autres, dans plusieurs pays, que les peuples conquérants et les peuples asservis d'une époque antérieure. Ainsi, l'épée de la conquête, en renouvelant la face de l'Europe et la distribution de ses habitants, a laissé sa vieille empreinte sur chaque nation, créée par le mélange de plusieurs races. La race des envahisseurs est restée une classe privilégiée, dès qu'elle a cessé d'être une nation à part. Elle a formé une noblesse guerrière qui, se recrutant, pour ne pas s'éteindre, de tout ce qu'il y avait d'ambitieux, d'aventuriers, de turbulents dans les rangs inférieurs, a dominé sur la masse laborieuse et paisible, tant qu'a duré le gouvernement militaire dérivant de la conquête. La race envahie, dépouillée de la propriété du sol, du commandement et de la liberté, ne vivant pas des armes, mais du travail, n'habitant point des châteaux

donne à l'histoire de nouveaux points de vue et une forme particulière.

Aujourd'hui il n'est plus permis de faire l'histoire au profit d'une seule idée. Notre siècle ne le veut point. Il demande qu'on lui apprenne tout, qu'on lui retrace et qu'on lui explique l'existence des nations aux diverses époques, et qu'on donne à chaque siècle passé sa véritable place, sa couleur et sa signification. C'est ce que j'ai tâché de faire pour le grand événement dont j'ai entrepris l'histoire. Je n'ai consulté que des documents et des textes originaux, soit pour détailler les diverses circonstances du récit, soit pour caractériser les personnages et les populations qui y figurent. J'ai puisé si largement dans ces textes, que je me flatte d'y avoir laissé peu de chose à prendre. Les traditions nationales des populations les moins connues, et les anciennes poésies populaires, m'ont fourni beaucoup d'indications sur le mode d'existence, les sentiments et les idées des hommes, dans les temps et les lieux divers où je transporte le lecteur.

Quant au récit, je me suis tenu aussi près qu'il m'a été possible du langage des anciens historiens, soit contemporains des faits, soit voisins de l'époque où ils ont eu lieu. Lorsque j'ai été

obligé de suppléer à leur insuffisance par des considérations générales, j'ai cherché à les autoriser en reproduisant les traits originaux qui m'y avaient conduit par induction. Enfin, j'ai toujours conservé la forme narrative, pour que le lecteur ne passât pas brusquement d'un récit antique à un commentaire moderne, et que l'ouvrage ne présentât point les dissonances qu'offriraient des fragments de chroniques entremêlés de dissertations. J'ai cru d'ailleurs que, si je m'attachais plutôt à raconter qu'à disserter, même dans l'exposition des faits et des résultats généraux, je pourrais donner une sorte de vie historique aux masses d'hommes comme aux personnages individuels, et que, de cette manière, la destinée politique des nations offrirait quelque chose de cet intérêt humain qu'inspire involontairement le détail naïf des changements de fortune et des aventures d'un seul homme.

Je me propose donc de présenter dans le plus grand détail la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angleterre par les Normands établis en Gaule; de montrer, dans tout ce qu'en retrace l'histoire, les relations hostiles de deux peuples violemment réunis sur le même sol; de les suivre dans leurs longues guerres et leur

séparation obstinée, jusqu'à ce que du mélange et des rapports de leurs races, de leurs mœurs, de leurs besoins, de leurs langues, il se soit formé une seule nation, une langue commune, une législation uniforme. Le théâtre de ce grand drame est l'île de Bretagne, l'Irlande, et aussi la France, à cause des relations nombreuses que les rois issus du conquérant de l'Angleterre ont eues, depuis l'invasion, avec cette partie du continent. En deçà comme au delà du détroit, leurs entreprises ont modifié l'existence politique et sociale d'un grand nombre de populations dont l'histoire est presque complétement ignorée. L'obscurité dans laquelle sont tombées ces populations ne vient point de ce qu'elles ne méritaient pas de trouver, comme les autres, des historiens; la plupart même sont remarquables par une originalité de caractère qui les distingue profondément des grandes nations où elles se sont fondues. Pour résister à cette fusion opérée malgré elles, elles ont déployé une activité politique à laquelle se rattachent de grands événements, faussement attribués jusqu'ici, soit à l'ambition de certains hommes, soit à d'autres causes accidentelles. Ces nouvelles recherches peuvent contribuer à éclaircir le problème, encore indé-

cis, des diverses variétés de l'espèce humaine en Europe, et des grandes races primitives auxquelles ces variétés se rattachent.

Sous ce point de vue philosophique, et à part l'intérêt pittoresque que je me suis efforcé d'obtenir, j'ai cru faire une chose véritablement utile au progrès de la science, en construisant, s'il m'est permis de parler ainsi, l'histoire des Gallois, des Irlandais de race pure, des Écossais, soit d'ancienne race, soit de race mélangée, des Bretons et des Normands du continent, et surtout de la nombreuse population qui habitait et habite encore la Gaule méridionale entre la Loire, le Rhône et les deux mers. Sans donner aux grands faits de l'histoire moins d'importance qu'ils n'en méritent, je me suis intéressé, je l'avoue, d'une affection toute particulière aux événements locaux relatifs à ces populations négligées. Quoique forcé de raconter sommairement les révolutions qui leur sont propres, je l'ai fait avec une sorte de sympathie, avec ce sentiment de plaisir qu'on éprouve en réparant une injustice. En effet, l'établissement des grands états modernes a été surtout l'œuvre de la force; les sociétés nouvelles se sont formées des débris des anciennes sociétés violemment détruites; et

dans ce travail de recomposition, de grandes masses d'hommes ont perdu, non sans souffrances, leur liberté et jusqu'à leur nom de peuple, remplacé par un nom étranger. Un pareil mouvement de destruction était inévitable, je le sais. Quelque violent et illégitime qu'il ait été dans son principe, il a pour résultat présent la civilisation européenne. Mais, en rendant à cette civilisation les hommages qui lui sont dus, en admirant les nobles destinées qu'elle prépare au genre humain, il est permis de ne pas voir sans quelques regrets la ruine d'autres civilisations qui auraient pu grandir aussi et fructifier un jour pour le monde, si la fortune avait été pour elles.

J'avais besoin de donner ces courtes explications pour qu'on ne fût pas surpris, en lisant ce livre, d'y trouver l'histoire d'une conquête, et même de plusieurs conquêtes, faite au rebours de la méthode employée jusqu'ici par les historiens modernes. Tous, suivant une route qui leur a semblé naturelle, vont des vainqueurs aux vaincus; ils se transportent plus volontiers dans le camp où l'on triomphe que dans celui où l'on succombe, et présentent la conquête comme achevée aussitôt que le conquérant s'est pro-

clamé maître, faisant abstraction, comme lui, de toutes les résistances ultérieures dont s'est jouée sa politique. Voilà comment, pour tous ceux qui, avant ces derniers temps, ont traité l'histoire d'Angleterre, il n'y a plus de Saxons après la bataille de Hastings et le couronnement de Guillaume-le-Bâtard; il a fallu qu'un romancier, homme de génie, vînt révéler au peuple anglais que ses aïeux du XIe siècle n'avaient pas tous été vaincus dans un seul jour.

Un grand peuple ne se subjugue pas aussi promptement que sembleraient le faire croire les actes officiels de ceux qui le gouvernent par le droit de la force. La résurrection de la nation grecque prouve que l'on s'abuse étrangement en prenant l'histoire des rois ou même des peuples conquérants pour celle de tout le pays sur lequel ils dominent. Le regret patriotique vit encore au fond des cœurs longtemps après qu'il n'y a plus d'espérance de relever l'ancienne patrie. Ce sentiment, quand il a perdu la puissance de créer des armées, crée encore des bandes de partisans, des brigands politiques dans les forêts ou sur les montagnes, et fait vénérer comme des martyrs ceux qui meurent sur le gibet. Voilà ce que des travaux récents nous ont appris pour la

nation grecque [1], et ce que j'ai trouvé pour la race anglo-saxonne, en recueillant son histoire où personne ne l'avait cherchée, dans les légendes, les traditions et les poésies populaires. La ressemblance entre l'état des Grecs sous les Turks et celui des Anglais de race sous les Normands, non-seulement pour ce qu'il y a de matériel dans l'asservissement, mais pour la forme particulière que revêt l'esprit national au milieu des souffrances de l'oppression, pour les instincts moraux et les croyances superstitieuses qui en naissent, pour la manière de haïr ceux qu'on voudrait et qu'on ne peut vaincre, et d'aimer ceux qui luttent encore lorsque la masse courbe la tête, est un fait bien digne de remarque. De ce rapprochement peut sortir quelque lumière pour l'étude morale de l'homme.

Le point de vue de la distinction des races en Angleterre, après la conquête, ne donne pas seulement de l'importance à des faits inaperçus ou négligés; il donne une physionomie et une signification toute nouvelle à des événements célèbres, mais inexactement expliqués. La longue querelle du roi Henri II et de l'archevêque Tho-

1. Voyez les excellentes Dissertations historiques, insérées par M. Fauriel dans son recueil des *Chants populaires de la Grèce moderne*.

mas Becket est un de ces événements; l'on en trouvera dans cet ouvrage une version entièrement différente de celle qui est le plus en crédit. Si, dans le récit de la lutte de ces deux personnages célèbres, les historiens philosophes ont pris parti contre le plus faible et le plus malheureux, c'est faute d'avoir envisagé cette lutte sous son véritable aspect, faute d'avoir connu tous les éléments dont se composait la haine mutuelle des deux adversaires. Ils ont complétement oublié, envers un homme assassiné avec des circonstances odieuses, les principes de justice et de philanthropie dont ils faisaient profession. Après six siècles, ils ont poursuivi sa mémoire avec acharnement; et pourtant il n'y a rien de commun entre la cause des ennemis de Thomas Becket, au XII[e] siècle, et celle de la philosophie, au XVIII[e]. Henri II n'était point un roi citoyen, un partisan de l'indépendance religieuse, un antagoniste systématique de la domination papale; et, comme on le verra, il s'agissait de toute autre chose dans son aversion obstinée pour un homme contre lequel il fut le premier à solliciter l'appui du pape.

Si les graves circonstances qui signalèrent la dispute du cinquième roi de race normande avec

le premier archevêque de race anglaise depuis la conquête, doivent être attribuées, plus qu'à toute autre cause, à l'hostilité encore vivante des conquérants et des vaincus, un autre fait non moins important, la grande guerre civile qui s'éleva sous les règnes de Jean et de Henri III, fut aussi une querelle de races plutôt que de gouvernement. Elle eut pour motif réel la crainte, bien ou mal fondée, qu'éprouvèrent les barons d'origine normande de subir une conquête de la part d'étrangers appelés en Angleterre par les rois, et d'être dépouillés de la grande propriété territoriale et du gouvernement par des Poitevins, des Aquitains et des Provençaux, comme, un siècle et demi auparavant, eux-mêmes en avaient dépossédé les Saxons. C'est cet intérêt matériel, et non le pur désir de fonder des institutions politiques, qui mit en insurrection contre les rois le *baronage* et la *chevalerie* d'Angleterre. Si ce grand mouvement aristocratique fut soutenu par la faveur populaire, c'est que l'alarme d'une seconde conquête et l'indignation contre ce qui semblait devoir l'amener, fut commune au pauvre et au riche, au Saxon et au Normand.

L'examen approfondi de tous les phénomènes

politiques qui accompagnèrent les conquêtes au moyen âge, et l'observation du rôle qu'y joua la religion, m'ont conduit à une nouvelle manière de considérer les progrès du pouvoir papal et de l'unité catholique. Jusqu'ici les historiens ont présenté ce pouvoir comme s'étendant uniquement par une influence métaphysique, comme conquérant par la persuasion; mais il est certain que ses conquêtes, ainsi que toutes les autres, se sont effectuées par les moyens ordinaires, par des moyens matériels. Si les papes n'ont pas fait, en personne, d'expéditions militaires, ils se sont associés à presque toutes les grandes invasions et à la fortune des conquérants, même de conquérants encore païens. C'est la destruction des églises indépendantes, opérée, dans l'Europe chrétienne, concurremment avec celle des nations libres, qui a donné de la réalité au titre d'universelle, pris par l'église romaine longtemps avant que ce titre lui convînt. Depuis le ve siècle jusqu'au xiiie, il n'y a pas eu une seule conquête qui n'ait profité à la cour de Rome autant qu'à ceux qui l'avaient opérée par la lance et par l'épée. Ce point de vue encore inaperçu de l'histoire du moyen âge m'a conduit, à l'égard des différentes églises nationales que l'église ro-

maine appelait hérétiques ou schismatiques, au même genre d'intérêt et de sympathie dont j'ai parlé plus haut relativement aux nations elles-mêmes. Comme celles-ci, elles ont succombé, sans qu'il existât aucun droit contre elles; et l'indépendance qu'elles revendiquaient pour leurs doctrines et leur gouvernement était une partie de cette liberté morale consacrée par le christianisme.

Je dois dire, en finissant, quelques mots sur le plan et la composition de cet ouvrage. On y trouvera, ainsi que l'annonce le titre, un récit complet de tous les détails relatifs à la conquête normande, placé entre deux narrations plus sommaires, l'une des faits qui ont précédé et préparé cette conquête, l'autre de ceux qui en ont découlé comme conséquences. Avant de présenter et de mettre en action les personnages qui figurent dans le grand drame de la conquête, j'ai cherché à faire connaître le terrain sur lequel devaient avoir lieu ses différentes scènes. Pour cela, j'ai transporté le lecteur, tantôt dans la Grande-Bretagne, tantôt sur le continent. J'ai exposé l'origine, la situation intérieure et extérieure, les premières relations mutuelles de la population de l'Angleterre et de celle du duché

de Normandie, et par quelle sorte de hasards ces rapports se sont compliqués au point de devenir nécessairement hostiles, et d'amener un projet d'invasion de la part de la seconde de ces puissances. Le succès de l'invasion normande, couronnée par le gain de la bataille de Hastings, donne lieu à une conquête dont les progrès, l'établissement et les suites immédiates forment plusieurs époques bien marquées.

La première époque est celle de l'envahissement territorial : elle commence à la victoire de Hastings, le 14 octobre de l'année 1066, et embrasse les progrès successifs des conquérants, de l'est à l'ouest et du sud au nord; elle se termine en 1070, lorsque tous les centres de résistance ont été détruits, lorsque tous les hommes puissants se sont soumis ou ont abandonné le pays. La seconde époque, celle de l'envahissement politique, commence où finit la première; elle comprend la série d'efforts tentés par le conquérant pour désorganiser et dénationaliser, si l'on peut s'exprimer ainsi, la population vaincue. Elle se termine en 1076 par l'exécution à mort du dernier chef de race saxonne, et l'arrêt de dégradation du dernier évêque de cette même race. Dans la troisième époque, le conquérant soumet

à un ordre régulier les résultats violents de la conquête, et transforme en propriété légale, sinon légitime, les prises de possession de ses soldats : cette époque se termine en 1086, par une grande revue de tous les conquérants possesseurs de terres qui, renouvelant ensemble au roi le serment d'hommage-lige, figurent pour la première fois comme nation établie et non plus comme armée en campagne. La quatrième est remplie des querelles intestines de la nation conquérante et de ses guerres civiles, soit pour la possession du territoire conquis, soit pour le droit d'y commander. Cette période, plus longue que toutes les précédentes, ne se termine qu'en 1152, par l'extinction de tous les prétendants au trône d'Angleterre, à l'exception d'un seul, Henri, fils de Geoffroy, comte d'Anjou, et de l'impératrice Mathilde, nièce de Guillaume-le-Conquérant. Enfin, dans la cinquième époque, les Normands d'Angleterre et du continent, n'ayant plus à consumer en dissensions intestines leur activité et leurs forces, partent de leurs deux centres d'action pour conquérir et coloniser au dehors, ou étendre leur suprématie sans se déplacer. Henri II et son successeur, Richard Ier, sont les représentants de cette époque, remplie par des

guerres sur le continent et par de nouvelles conquêtes territoriales ou politiques. Elle se termine, dans les premières années du XIIIe siècle, par une réaction contre la puissance anglo-normande, réaction tellement violente que la Normandie elle-même, patrie des rois, des seigneurs et de la chevalerie d'Angleterre, est séparée pour jamais de ce pays, auquel elle avait donné des conquérants.

A ces différentes époques correspondent des changements successifs dans la destinée de la nation anglo-saxonne; elle perd d'abord la propriété du sol, ensuite son ancienne organisation politique et religieuse; puis, à la faveur des divisions de ses maîtres, et en s'attachant au parti des rois contre les vassaux en révolte, elle obtient des concessions qui lui donnent, pour quelques moments, l'espérance de redevenir un peuple; ou bien elle essaie encore, quoique inutilement, de s'affranchir par la force. Enfin, accablée par l'extinction des partis dans la population normande, elle cesse de jouer un rôle politique, perd son caractère national dans les actes publics et dans l'histoire, et descend à l'état de classe inférieure. Ses révoltes, devenues extrêmement rares, sont qualifiées simplement par les écrivains contem-

à l'époque germanique de l'histoire de France. J'ai évité, par le même motif, d'appliquer à aucun temps le langage d'un autre, d'employer pour les faits et les distinctions politiques du moyen âge les formules du style moderne et des titres d'une date récente. Ainsi, faits politiques, détails de mœurs, formes, langage, noms propres, je me suis proposé de tout rétablir; et, en restituant à chacune des périodes de temps embrassées par mon récit ses dehors particuliers, ses traits originaux, et, si je puis le dire, son entière réalité, j'ai essayé de porter, dans cette partie de l'histoire, la certitude et la fixité qui sont le caractère des sciences positives.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'établissement des Bretons jusqu'au IXe siècle.

Si l'on en croit d'anciennes traditions, la grande île qui porte aujourd'hui le nom de pays-uni d'Angleterre et d'Écosse fut nommée primitivement la contrée *aux Vertes collines*, ensuite l'île du *Miel*, et, en troisième lieu, l'île de *Bryt* ou de *Prydain*[1]; de ce dernier mot latinisé paraît s'être formé le nom de Bretagne. Dès la plus haute antiquité, l'île de Prydain, ou la Bretagne, a paru, à ceux qui la visitaient, divisée de

1. Trioedd ynys Prydain, n. 1; Myvyrian archaiology of Wales, vol. II, p. 57.

l'est à l'ouest en deux grandes portions inégales, dont les fleuves de Forth et de Clyde formaient la limite commune. La partie du nord se nommait Alben [1], c'est-à-dire région des montagnes; l'autre, à l'occident, portait le nom de Kymru, et celui de Lloëgr à l'orient et au sud. Ces deux dénominations ne dérivaient point, comme la première, de la nature du sol, mais du nom de deux peuples distincts l'un de l'autre, qui habitaient conjointement presque toute l'étendue de la Bretagne méridionale. C'étaient le peuple des Kymrys et celui des Lloëgrys [2], ou, pour suivre l'orthographe latine, des Cambriens et des Logriens.

La nation des Cambriens se vantait d'être la plus ancienne; elle était venue en masse des extrémités orientales de l'Europe, à travers l'Océan germanique. Une partie des émigrants avait abordé sur la côte des Gaules; l'autre était descendue sur la rive opposée du détroit [3], et avait ainsi colonisé la Bretagne, encore sans habitants humains, peuplée seulement d'ours et de bœufs sauvages, disent les traditions cambriennes [4], et où, par conséquent, les nouveaux colons s'établirent comme premiers occupants du sol, sans opposi-

1. Alias Alban, Albyn; en latin *Albania*, Albanie.
2. Plus correctement, Lloëgrwys.
3. Fretum gallicum, fretum Morinorum.
4. Trioedd ynys Prydain, n. 1; Archaiology of Wales, vol. II, p. 57.

tion, sans guerre et sans violence[1]. Cette honorable prétention ne peut guère se soutenir historiquement; selon toute probabilité, les émigrés cambriens trouvèrent, dans l'île de Bretagne, des hommes d'une autre origine qu'eux, et d'un langage différent, sur lesquels ils envahirent le pays. Beaucoup de noms de lieux étrangers à la langue cambrienne l'attestent, ainsi que des ruines d'une époque inconnue, attribuées par la tradition vulgaire à une race éteinte de chasseurs qui dressaient, au lieu de chiens, les renards et les chats sauvages[2]. Cette population primitive de la Bretagne fut repoussée vers l'ouest et vers le nord par l'invasion graduelle des étrangers qui avaient abordé à l'orient.

Une partie des fugitifs passa la mer et gagna la grande île, que ses habitants appelaient Erin[3], et les autres îles de l'ouest, peuplées, selon toute apparence, d'hommes de même race et de même langage que les aborigènes bretons. Ceux qui firent retraite au nord de la Bretagne trouvèrent un asile inexpugnable dans les hautes montagnes qui se prolongent depuis les bords de la Clyde jusqu'aux extrémités de l'île, et s'y maintinrent

1. Trioedd ynys Prydain, n. 5; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58.

2. Horæ Britannicæ, t. II, p. 31 et p. 327. — Ces ruines sont appelées ordinairement *Cyttiau y Gwyddelad*, maisons des Gaëls. Voyez Edward Lhuyd, Archæologia britannica.

3. En latin *Ierne*, *Inverna*, *Iernia*, *Hibernia*.

sous le nom de Gaëls ou Galls[1], qu'ils portent encore. Les débris de cette race dépossédée, auxquels vinrent se joindre, dans différents temps, plusieurs bandes d'émigrés de l'île d'Érin, formèrent la population de l'Albanie ou du haut du pays de l'île de Bretagne, population étrangère à celle des plaines du sud, et son ennemie naturelle, à cause des ressentiments héréditaires nés du souvenir de la conquête. L'époque où s'opérèrent ces mouvements de population est incertaine; et ce fut dans un temps postérieur, mais aussi difficile à fixer, que les hommes appelés Logriens vinrent, selon les annales bretonnes, débarquer au sud de l'île[2].

Ils émigrèrent, selon les mêmes annales, de la côte sud-ouest des Gaules, et ils tiraient leur origine de la race primitive des Cambriens, avec lesquels il leur était facile de communiquer par le langage[3]. Pour faire place à ces nouveaux venus, les premiers colons, soit volontairement, comme porte la vieille tradition, soit par force (ce qui semblerait plus croyable), se rangèrent le long des bords de la mer occidentale, qui prirent dès lors exclusivement le nom de Cambrie, pendant que les Logriens donnaient leur propre nom aux

1. Plus correctement, Gadhels, Gwyddils.

2. Horæ Britannicæ, t. II, p. 292-300. — Trioedd ynys Prydain, n. 5; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58.

3. Ibid.

rivages du sud et de l'est, sur lesquels ils se répandirent. Après la fondation de cette seconde colonie, vint encore un troisième ban d'émigrés, issus de la même race primitive et parlant aussi le même langage ou un dialecte peu différent. Le lieu qu'ils habitaient antérieurement était la portion de la Gaule occidentale comprise entre la Seine et la Loire; et, de même que les Logriens, ils obtinrent des terres en Bretagne sans beaucoup de contestations. C'est à eux que les anciennes annales et les poëmes nationaux attribuent spécialement le nom de Brython ou Bretons, qui, dans les langues étrangères, servait à désigner d'une manière générale tous les habitants de l'île. On ignore le lieu précis de leur établissement; l'opinion la plus probable est qu'ils se fixèrent au nord des Cambriens et des Logriens, sur la frontière de la population gallique, entre le golfe du Forth et celui de Solway.

Ces nations de commune origine furent visitées en divers temps, soit pacifiquement, soit d'une manière hostile, par diverses peuplades étrangères. Des hommes partis du territoire gaulois, qu'on nomme aujourd'hui la Flandre, obligés d'abandonner sans retour leur pays natal, à cause d'une grande inondation, vinrent, sur des vaisseaux sans voiles, aborder dans la petite île de Wight et sur la côte voisine, premièrement

comme hôtes de bonne grâce, et ensuite comme envahisseurs [1]. Les Coraniens [2], hommes de race teutonique, venus d'un pays que les annales bretonnes désignent par le nom de terre des marais [3], entrèrent dans le golfe formé par l'embouchure de l'Humber, et s'établirent le long des rives de ce fleuve et sur la côte orientale, séparant ainsi en deux portions le territoire des Logriens.
55 avant l'ère vulg. Enfin, des légions romaines, conduites par Jules César, descendirent à la pointe orientale du territoire qui, aujourd'hui, porte le nom de Kent. Elles furent accueillies, au débarquement, avec une résistance opiniâtre par les Bretons logriens, retranchés derrière leurs chariots de guerre; mais bientôt, grâce à la trahison des peuplades de race étrangère, et surtout des Coraniens, les Romains, pénétrant dans l'intérieur de l'île, achevèrent peu à peu la conquête des
1 à 410. deux pays de Logrie et de Cambrie. Les annales bretonnes les appellent Césariens [4] et les comptent parmi les peuples envahisseurs qui ne firent en Bretagne qu'un séjour temporaire. « Après avoir « opprimé l'île pendant quatre cents ans, disent

1. Trioedd ynys Prydain, n. 6; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58. — *Belgæ.* (Jul. Cæsar, de Bello gallico.)

2. *Corraniaid.* (Trioedd ynys Prydain, n. 6; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58.) — En latin, *Coritani.*

3. Trioedd ynys Prydain, n. 7; ibid.

4. *Caisariaid.* (Trioedd ynys Prydain, n. 8; ibid.)

« ces annales, et en avoir exigé par année le tri- 1
« but de trois mille livres d'argent, ils reparti- à 410.
« rent pour la terre de Rome, afin de repousser
« l'invasion de la horde noire. Ils ne laissèrent à
« leur départ que des femmes et des enfants en
« bas âge, qui tous devinrent Cambriens[1]. »

Durant ce séjour de quatre siècles, les Romains étendirent leur conquête et leur domination sur tout le sud de l'île, jusqu'au pied des montagnes septentrionales qui avaient servi de rempart à la population aborigène contre l'invasion des Cambriens. L'invasion romaine s'arrêta aux mêmes limites que l'invasion bretonne; et le peuple des Galls resta libre pendant que la domination étrangère pesait sur ses anciens conquérants. Il fit reculer plus d'une fois les aigles impériales; et son antique aversion pour les habitants du sud de la Bretagne s'accrut au milieu des guerres qu'il eut à soutenir contre les gouverneurs romains. Le pillage des colonies et des villes municipales, ornées de palais et de temples somptueux, redoubla, par un attrait nouveau, cette hostilité nationale. Chaque printemps, les hommes d'Alben ou de la Calédonie[2] passaient la Clyde dans des bateaux d'osier recouverts de cuir : devenus redoutables aux Romains, ils les forcèrent de bâtir, aux extré-

1. Trioedd ynys Prydain, n. 8; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58.
2. Caledonia; en breton *Calyddon*, le pays des forêts.

1 à 410. mités de leur conquête, deux immenses murailles garnies de tours et prolongées d'une mer à l'autre [1]. Ces irruptions, de plus en plus fréquentes, acquirent aux habitants de l'Albanie une célébrité terrible, sous les noms de *Scots* et de *Pictes*, seuls employés par les écrivains latins, qui paraissent ignorer le nom de Galls [2].

Le premier de ces deux noms appartenait encore aux habitants de l'île d'Érin, qu'en langue romaine on appelait également *Hibernie* ou *Scotie*. La fraternité des montagnards bretons avec les hommes de l'Hibernie, et les fréquentes émigrations d'un peuple vers l'autre, amenèrent cette communauté de nom. On appelait Scots, en Bretagne, les habitants des côtes et du grand archipel du nord-ouest, et Pictes ceux qui habitaient à l'orient, sur les bords de la mer germanique. Les territoires respectifs de ces deux peuples, ou de ces deux branches distinctes d'une même population, étaient séparés par la chaîne des monts Grampiens, au pied desquels Gallawg [3], le grand chef des forêts du nord [4], avait vaillamment com-

1. Vallum Antonini, vallum Hadriani, postea Severi.

2. Venit et extremis legio prætenta Britannis,
Quæ Scoto dat frena truci, ferroque notatas
Perlegit exangues, Picto moriente, figuras.
(Claudianus, de Bello getico, v. 416 et seq.)

3. En latin *Galgacus*.

4. Calyddon.

battu contre les légions de l'empire. Les Scots et les Pictes différaient par leur manière de vivre : les premiers, habitants des montagnes, étaient chasseurs ou bergers nomades ; les autres, sur un sol plus uni, avaient un établissement plus fixe, cultivaient la terre et bâtissaient des demeures solides, dont les ruines portent encore leur nom. Lorsqu'ils ne s'étaient point ligués pour une irruption vers le sud, la bonne intelligence cessait quelquefois de régner entre eux ; mais, à chaque occasion qui se présentait d'assaillir l'ennemi commun, leurs deux chefs, dont l'un résidait à l'embouchure du fleuve de Tay, et l'autre entre les lacs d'Argyle, devenaient frères et joignaient leurs drapeaux. Les Bretons du midi et les colons romains, dans leurs terreurs ou dans leur haine, ne séparèrent jamais les Scots des Pictes[1]. 1 à 410.

Après la retraite des légions rappelées pour défendre Rome contre l'invasion des Goths, les Bretons cessèrent de reconnaître le pouvoir des gouverneurs étrangers qui régissaient leurs provinces et leurs villes. La forme et le nom même de ces administrations périrent ; à leur place se releva l'autorité des anciens chefs de tribu, abolie autrefois par les Romains[2]. D'antiques généalogies, conservées soigneusement par les poëtes[3], 410 à 418.

1. Gildas, de Excidio Britanniæ, passim.
2. Zosimus, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 586.
3. En langue bretonne, *Beirdd*, Bardes.

410 à 449. servirent à désigner ceux qui pouvaient prétendre à la dignité de chefs de canton ou de famille; car ces mots étaient synonymes dans la langue des anciens Bretons[1], et les liens de parenté formaient la base de leur état social. Les gens du plus bas étage, parmi ce peuple, notaient et retenaient de mémoire toute la ligne de leur descendance, avec un soin qui, chez les autres nations, fut le propre des riches et des grands[2]. Tout Breton, pauvre comme riche, avait besoin d'établir sa généalogie, pour jouir pleinement de ses droits civils et faire valoir ses titres de propriété dans le canton où il avait pris naissance; car chaque canton appartenait à une seule famille primitive; et nul ne possédait légitimement aucune portion du sol, s'il n'était membre de cette famille qui, en s'agrandissant, avait formé une tribu.

Au-dessus de cet ordre social bizarre, d'où résultait une fédération de petites souverainetés, tantôt électives, tantôt héréditaires, les Bretons, affranchis de l'autorité romaine, élevèrent, pour la première fois, une haute souveraineté natio-

1. *Penteulu*, is literally the head of the family. (Laws of Hywel Dda; Cambro-briton, vol. II, p. 298.)

2. Genealogiam quoque generis sui etiam de populo quilibet observat, et non solum avos, atavos, sed usque ad sextam vel septimam, et ultra procul generationem, memoriter et prompte genus enarrat. (Giraldi Cambrensis Cambriæ descriptio, cap. XVII; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 890.)

nale : ils créèrent un chef des chefs[1], un roi du 440
pays, comme s'énoncent leurs annales, et ils le à 448.
firent électif. Cette institution nouvelle, destinée en apparence à donner au peuple plus d'union et plus de force contre les agressions du dehors, devint pour lui, au contraire, une cause de divisions, de faiblesse et bientôt d'asservissement. Les deux grandes populations qui se partageaient le sud de l'île prétendirent chacune au droit exclusif de fournir des candidats pour la royauté du pays. Le siége de cette royauté centrale était sur le territoire logrien, dans l'ancienne ville municipale que les Bretons nommaient Lon-din[2], ou la ville des vaisseaux : il en résultait que les hommes de race logrienne parvenaient plus facilement que les autres à la dignité de chef des chefs. Les Cambriens, jaloux de cet avantage, soutenaient que l'autorité royale appartenait légitimement à leur race, comme la plus antique, comme celle qui avait accueilli les autres sur le sol de la Bretagne. Pour justifier cette prétention, ils faisaient remonter l'origine du pouvoir qu'ils ambitionnaient bien au delà des conquêtes romaines, et ils en attribuaient l'institution à un certain Prydain, fils d'Aodd, cambrien, qui autrefois, disaient-ils, avait réuni l'île entière sous un même gouvernement monarchique, et décrété

1. Penteyrn.
2. Al. Llundain; en latin, *Londinium*.

418 à 449. Plusieurs fois il assembla autour de lui tous les chefs des tribus bretonnes, afin de prendre, de concert avec eux, des mesures pour la défense du pays contre les invasions septentrionales. Il régnait peu d'union dans ces conseils, et, soit à raison, soit à tort, Guorteyrn avait beaucoup d'ennemis, surtout parmi les habitants de l'ouest, qui rarement consentaient à approuver ce que proposait le logrien. Celui-ci, en vertu de sa prééminence royale, d'après l'avis de plusieurs tribus, mais sans l'aveu des Cambriens [1], prit tout à coup la résolution d'introduire en Bretagne une population de soldats étrangers, qui, moyennant des subsides d'argent et des concessions de terres, feraient, au service des Bretons, le guerre contre les Pictes et les Scots. Vers l'époque où fut prise cette décision que les opposants traitaient de lâche, le hasard amena sur la côte de Bretagne trois vaisseaux de corsaires ger-
449. mains, commandés par deux frères appelés Henghist et Horsa [2]; ils abordèrent à l'orient du pays de Kent, sur la même pointe de terre où jadis avaient débarqué les légions romaines.

Il paraît que les hommes des trois navires ve-

1. Trioedd ynys Prydain, n. 9; Archaiology of Wales, vol. II, p. 59.

2. Chronicon saxonicum, ed. Gibson, p. 12.—L'orthographe saxonne est : *Hengist*. *Hengist* signifie un étalon, et *hors*, alias *hros*, un cheval. En général, le *g* saxon est toujours dur. Désormais le *gh* sera, comme ici, substitué au *g* dans tous les noms propres d'origine germanique.

naient cette fois en Bretagne comme marchands, 449.
et non comme pirates. Ils étaient de la nation des Jutes, ou plus correctement Iutes, nation affiliée à une grande ligue de peuples répandus sur la côte marécageuse de l'Océan, au nord de l'Elbe, et s'intitulant tous du nom de Saxons, ou d'*hommes aux longs couteaux*[1]. D'autres confédérations du même genre s'étaient déjà formées parmi les peuplades teutoniques, soit pour mieux résister aux Romains, soit pour prendre contre eux l'offensive avec plus d'avantage. L'on avait vu ainsi paraître successivement la ligue des Alamans ou *hommes par excellence*, et celle des Franks ou *rudes aux combats*[2]. A leur arrivée sur la côte de Bretagne, les chefs saxons Henghist et Horsa reçurent du roi breton Guorteyrn un message et la proposition d'un enrôlement militaire pour eux et pour une armée de leur pays. Cette proposition n'avait rien d'étrange à leurs yeux, car la guerre était leur industrie. Ils promirent un corps de troupes considérable, en échange de la petite île de Tanet[3], formée sur le rivage de Kent, d'un côté par la mer et de l'autre par une rivière qui se sépare en deux bras. Dix-

1. *Sax*, *saex*, *seax*, *sæx*, *scx*, *sahs*; couteau, épée courte. *Handsax*, un poignard. (Gloss. Wachter.)

2. *All*, *eall*, tout, entièrement; *man*, *mann*, *mand*, homme. — *Frak*, *frek*, *frech*, *vrek*, *vrang*, rude, âpre, féroce. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

3. En breton, *Danet*, aujourd'hui *Thanet*.

449. sept navires amenèrent du nord la nouvelle colonie militaire; elle fit le partage de son île, et s'y organisa selon ses usages, sous le commandement des deux frères auteurs de l'entreprise. Elle recevait des Bretons, ses hôtes, toutes les choses nécessaires à la vie; plusieurs fois elle combattit vaillamment et fidèlement pour eux, et leva contre les Pictes et les Scots son étendard où était peint un cheval blanc, espèce d'emblème conforme au nom de ses deux chefs; plusieurs fois des bandes de montagnards, fortes en nombre, mais mal armées de piques longues et fragiles, prirent la fuite devant les grandes haches qui étaient l'arme nationale de la confédération saxonne[1]. Ces exploits excitèrent en Bretagne beaucoup de joie et
449 à 455. d'amitié pour les Saxons. « Après avoir terrassé « nos ennemis, dit un ancien poëte, ils célé« braient avec nous les réjouissances de la vic« toire; nous fêtions tous à l'envi leur bienve« nue: mais malheur au jour où nous les avons « aimés! malheur à Guorteyrn et à ses lâches « conseillers[2]! »

En effet, la bonne intelligence ne fut pas de longue durée entre ceux qui faisaient la guerre et

1. Cum... illi pilis et lanceis pugnarent, isti vero securibus gladiisque longis... (Henrici Huntindoniensis Hist., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 309, ed. Savile.)

2. Chant national des Bretons. (*Arymes Prydein vawr;* Cambrian register, for 1796, p. 554 et suiv.)

ceux pour qui la guerre se faisait; les premiers 449 à 455.
demandèrent bientôt plus de terres, de vivres et d'argent qu'il n'en avait été stipulé, et menacèrent de se payer eux-mêmes par le pillage et l'usurpation, si l'on refusait de les satisfaire[1]. Pour rendre ces menaces plus effectives, ils appelèrent à eux spontanément de nouvelles bandes d'aventuriers, soit de leur propre nation, soit des autres peuples de la confédération saxonne. L'émigration continuant toujours, les terres assignées par les Bretons cessèrent d'être suffisantes, les limites convenues furent dépassées, et bientôt s'aggloméra sur la côte du pays de Kent une nombreuse population germanique. Les indigènes, qui avaient besoin de son secours et qui la craignaient, traitaient avec elle de nation à nation. Il y eut, de part et d'autre, de fréquents messages, et de nouvelles conventions conclues et aussitôt violées[2]. Enfin les derniers liens se rompirent : les Saxons firent alliance avec les Pictes; ils les invitèrent par des messages à descendre en armes vers le sud, et eux-mêmes, à la faveur de cette diversion, s'avancèrent de l'est à l'ouest dans l'intérieur de la Bretagne, chassant devant eux la population bretonne, ou l'obligeant à se

1. Et nisi profusior eis munificentia cumularetur, testantur se cuncta insulæ, rupto fœdere, depopulaturos. (Gildæ Hist., cap. XXIII, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 8, ed. Gale.)

2. *Arymes Prydein vawr;* Cambrian register, for 1796, p. 554 et suiv.

449 à 455. soumettre. Celle-ci ne leur ouvrit point facilement passage; une fois même elle les repoussa jusqu'à la mer et les contraignit de se rembarquer; mais ils revinrent plus acharnés et plus nombreux, conquirent l'étendue de plusieurs milles de pays sur la rive droite de la Tamise, et ne quittèrent plus leurs conquêtes. L'un des deux
455. frères qui les commandaient fut tué en combattant[1]; l'autre, de simple chef de guerre, devint
455 à 477. chef de province[2]; et sa province, ou son royaume, pour parler le langage usuel, fut appelé royaume des hommes de Kent, en langue saxonne, Kent-wara-rike[3].

477 à 495. Vingt-deux ans après le premier débarquement des Germains, un autre chef saxon, nommé Ælla, amena trois vaisseaux au midi du territoire de Kent, et, refoulant les Bretons vers le nord et vers l'ouest, établit une seconde colonie qui reçut le nom de royaume des Saxons du sud[4]. Dix-huit années après, un certain Kerdic[5], suivi

1. Et ibi cecidit Horsa cum filio Guorthigirn, cujus nomen erat Catigirnus. (Nennii Hist. Briton, cap. XLVI, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 110, ed. Gale.)

2. Guth-cyning, wig-cyning, folces-cyning, theod-cyning, land-cyning. — Voyez le glossaire saxon d'Edward Lye.

3. La Chronique saxonne orthographie *Cant-wara-rice;* le *c* saxon est un *k*. — Henrici Huntind. Hist., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 310 et 311, ed. Savile. — Bedæ presbyteri Historia ecclesiastica, lib. II, cap. XV.

4. *Suth-seaxna-rice.*

5. Pour maintenir la prononciation originale, le *k* sera invariablement substitué au *c* dans tous les noms propres germaniques.

de la plus puissante armée qui eût encore passé 495
l'Océan pour chercher des terres en Bretagne, à 530.
débarqua sur la côte méridionale, à l'ouest des Saxons du sud, et fonda un troisième royaume, sous le nom de Saxe occidentale[1]. Les chefs qui 530
succédèrent à Kerdic étendirent par degrés leur à 542.
conquête jusqu'au voisinage de la Saverne : c'est là qu'était l'ancienne frontière de la population cambrienne; les envahisseurs ne trouvèrent pas cette population disposée à leur céder la place; elle soutint contre eux une lutte opiniâtre, pendant laquelle d'autres émigrés, débarquant sur la côte de l'est, s'emparèrent de la rive gauche de la Tamise et de la grande cité de Londin ou de Londres. Ils intitulèrent Saxe orientale[2] le territoire où ils s'établirent. Toutes ces conquêtes se firent aux dépens du seul pays de Logrie et de la race des Bretons logriens, qui avait invité les Saxons à venir habiter auprès d'elle.

Du moment que la ville de Londres fut prise, et que les côtes de la Logrie devinrent saxonnes, les rois et les chefs choisis pour tenir tête aux conquérants furent tous de race cambrienne. Tel était le fameux Arthur. Il vainquit les Saxons dans plusieurs batailles; mais, malgré les services qu'il

1. *West-seaxna-rice*; plus brièvement, *West-seax*. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 18 à 30.)

2. *East-seaxna-rice*, *East-seax*. (Ibid., p. 12 à 30.)

530 rendait aux siens, il eût des ennemis parmi eux, à 542. comme en avait eu Guorteyrn. Le titre de roi lui fit tirer l'épée contre les Bretons presque aussi souvent que contre l'étranger, et il fut blessé à mort dans un combat livré à son propre neveu. On le transporta dans une île formée par des ri- 542 vières près d'Afallach[1], aujourd'hui Glastonbury, à 547. au sud du golfe où se jette la Saverne. Il y mourut de ses blessures; mais, comme c'était le temps où les Saxons occidentaux envahirent ce territoire, dans le tumulte de l'invasion, personne ne sut exactement les circonstances de la mort d'Arthur, ni le lieu où il fut enseveli. Cette ignorance attira sur son nom une célébrité mystérieuse : il y avait déjà longtemps qu'il n'était plus, et on l'attendait encore; le besoin qu'on avait du grand chef de guerre qui savait vaincre les Germains nourrissait la vaine espérance de le voir reparaître un jour. Cette espérance n'eut pas de fin; et, durant plusieurs siècles, la nation qui avait aimé Arthur ne se découragea point d'attendre sa guérison et son retour[2].

1. Insula avallonia.

2. Quem adhuc vere bruti Britones expectant venturum. (Guillielmi Neubrigensis Hist. proem., p. 13, ed. Hearne.) — Hic est Arthurus de quo Brittonum nugæ hodieque delirant. (Willelmi Malmesburiensis de Gest. reg. angl., lib. 1, cap. 1, apud rer. anglic. Script., p. 9, ed. Savile.) — Credunt quidam de genere Britonum eum futurum vivere, et de servitute ad libertatem eos... reducere. (Joannis de Fordun Scotichronicon, lib. III, cap. XXV, p. 219, ed. Hearne.) — Nennii Hist.

L'émigration des habitants des marais de l'Elbe et des îles qui les avoisinent inspira le désir d'émigrer de même et apprit le chemin de la Bretagne à des peuples situés plus loin vers l'est, près des bords de la mer Baltique, et qu'on nommait alors Anghels ou Angles [1]. Après avoir essayé de petites invasions partielles sur la côte nord-est de la Bretagne, la population des Angles se mit tout entière en marche, sous la conduite d'un chef de guerre, nommé Ida, et de ses douze fils. Leurs nombreux vaisseaux abordèrent entre les embouchures du Forth et de la Tweed. Pour mieux réussir contre les Bretons de ces contrées, ils firent alliance avec les Pictes; et ces deux ennemis confédérés s'avancèrent de l'est à l'ouest, frappant les indigènes d'un tel effroi, que le roi des Angles reçut d'eux le surnom d'*homme de feu* [2]. Malgré sa férocité et sa bravoure, Ida rencontra, au pied des montagnes d'où descend la Clyde, une population qui lui résista. « L'homme de feu est venu contre « nous, dit un poëte breton contemporain; il nous « a demandé d'une voix forte : Voulez-vous me « livrer des otages, êtes-vous prêts? Owen lui a « répondu, en agitant sa lance : Non, nous ne te 547.

Briton., cap. LXII et LXIII, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 114, ed. Gale. — Sketch of the early history of the Cymry, by Roberts, p. 141 et suiv.

1. Engla, Anglen.

2. Flamddwyn.

560. vahisseurs anglo-saxons, comme elle s'était jointe autrefois aux Romains [1]. Dans son alliance avec les conquérants, son nom de peuple disparut de la contrée qu'elle habitait; mais le nom de ses alliés ne l'y remplaça point : tous les deux se perdirent, et le pays situé entre l'Humber et la Tamise fut dès lors appelé pays de Merk [2], ou Mercie, peut-être à cause de la nature du sol, en grande partie marécageux, peut-être à cause du voisinage des Bretons libres, dont ce royaume formait la frontière ou la *marche*, comme disaient les Germains [3]. Ce furent des Angles descendus
565. des territoires de Deïre et de Bernicie, ou venus de la côte orientale, qui fondèrent, sous ce nom, la huitième et dernière colonie germanique en Bretagne [4]. Les limites du peuple de Mercie [5], mélangé de Coraniens et d'Angles, ne furent point fixées dès le premier jour ; ce peuple s'agrandit progressivement vers l'ouest aux dépens des Cambriens, et vers le sud aux dépens des Saxons eux-mêmes, auxquels il ne se sentait point

1. Voyez plus haut, p. 34.

2. Myrcan, Myrcna-rice. (Chron. saxon., ed. Gibson, passim.)

3. Mærc, merc, myrc, mark, *frontière*, ou, d'après une autre étymologie, *pays marécageux*.—Voyez les glossaires de Wachter, d'Ihre et d'Edward Lye.

4. On n'en compte ordinairement que sept; mais il y en eut d'abord huit, puis sept, puis six, puis encore une fois huit, par l'effet de différentes révolutions.

5. Myrcna-menn. *Mercii*.

lié par la communauté d'origine, d'une manière aussi étroite que les Saxons l'étaient entre eux [1]. 565.

De ces huit colonies, principautés, états ou royaumes, comme on voudra les appeler, fondés en Bretagne, dans l'espace d'un siècle, par la conquête des Saxons et des Angles, aucun n'avait de territoire sur le bord de la mer de l'ouest, excepté celui des Saxons occidentaux, qui pourtant ne s'étendait point au nord du golfe où se jette la Saverne. Les côtes de l'occident, presque dans toute leur longueur, depuis l'embouchure de la Clyde jusqu'à la pointe de Cornouailles, demeuraient au pouvoir de la race indigène et surtout des Bretons Cambriens. La forme irrégulière de ces côtes isolait de la grande masse de cette population encore libre, les tribus qui habitaient vers le midi, au delà du golfe de la Saverne, et vers le nord, au delà du golfe de Solway; mais entre ces deux points opposés se trouvait un long espace de terre compacte, quoique plus ou moins resserré, selon le degré de projection des côtes dans l'Océan. Ce territoire montagneux et peu fertile était l'habitation des Cambriens [2]; ils y offraient un asile sûr, mais pauvre, aux émigrés de tous les coins de la Bretagne, aux hommes qui aimaient mieux, disent d'anciens historiens, souffrir et

1. Horæ Britannicæ, t. II, p. 222.
2. Gwylt Wallia. (Taliesin; Archaiology of Wales, vol. I, p. 95.)

500. vivre indépendants, qu'habiter une belle contrée sous la servitude étrangère[1]. D'autres traversèrent l'Océan pour aller retrouver en Gaule un pays que leurs aïeux avaient peuplé en même temps que la Bretagne, et où vivaient encore des hommes issus de leur race et parlant leur langage[2].

450 à 500. De nombreux vaisseaux de fugitifs bretons abordèrent successivement à la pointe occidentale de l'Armorique, dans les cantons qui, sous les Romains et même avant eux, avaient été appelés territoires des Osismiens, des Curiosolites et des Vénètes. D'accord avec les anciens habitants, qui reconnaissaient en eux des frères d'origine, les nouveaux venus se répandirent sur toute la côte septentrionale, jusqu'à la rivière de Rance, et vers le sud-est jusqu'au cours inférieur de la Vilaine. Ils fondèrent sur cette péninsule un état séparé dont les limites varièrent souvent et en dehors duquel restèrent, jusqu'au milieu du IXe siècle, les cités de Rennes et de Nantes. L'accroissement de population de ce coin de terre occidental, le grand nombre d'hommes de race et de langue celtique[3], qui s'y trouvèrent ainsi agglomérés,

1. Miserum cum libertate pocius ibidem eligunt vitam transigere, quam hostium subici dominio servitute. (Johan. de Fordun Scotichronicon, lib. II, cap. XLII, p. 252; ed. Hearne.)

2. Alii transmarinas petebant regiones. (Gildæ Hist., cap. XXV, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 8, ed. Gale.)

3. Celtæ, Κελτοι, Galatæ, noms que les Romains et les Grecs donnaient aux populations gauloises. On est souvent obligé, faute de termes,

le préservèrent de l'irruption du langage romain, 450
qui, sous des formes plus ou moins corrompues, à
gagnait peu à peu toute la Gaule. Le nom de Bre- 500.
tagne fut attaché à ces côtes, et en fit disparaître les noms divers des populations indigènes, pendant que l'île qui depuis tant de siècles avait porté ce nom le perdait elle-même, et, prenant le nom de ses conquérants, commençait à être appelée terre des Saxons et des Angles, ou, en un seul mot, Angleterre[1].

Dans le temps où les hommes de Bretagne, fuyant devant les Anglo-Saxons, s'établissaient sur la pointe de terre qu'on appelait la corne de Gaule[2], des Saxons expatriés de la Germanie venaient fixer leur demeure sur une autre pointe plus septentrionale de la côte des Gaules, aux environs de la ville dont l'ancien nom s'est changé en celui de Bayeux[3]. Dans le même temps aussi, la ligue germanique, dont les membres prenaient, depuis deux siècles, le nom de Franks, c'est-à-dire *intrépides*, descendait, en plusieurs bans, des bouches du Rhin et de la Meuse, sur les terres

d'appliquer ce nom indifféremment aux populations d'origine cambrienne et gallique. Voyez l'*Histoire des Gaulois*, par Amédée Thierry.

1. *Engel-seaxna land*, *Engla-land*; prononcez Engleland; par corruption, England.

2. *Cornu Galliæ*: c'est le même nom que celui de la pointe méridionale de l'île de Bretagne.

3. Vid. Ducange, Glossar. ad script. mediæ et infimæ latinitatis, verbo *Otlingua Saxonia*.

450 à 500. centrales de la Gaule. Deux autres nations, de race teutonique, avaient déjà envahi complétement et habitaient à demeure fixe toutes les provinces du sud, entre la Loire et les deux mers. Les Goths occidentaux ou Visigoths[1] occupaient le pays situé à l'ouest du Rhône; les Burgondes[2] tenaient la contrée de l'est. L'établissement de ces deux peuples barbares n'avait pas eu lieu sans violences et sans ravages; ils avaient usurpé une portion des biens de chaque famille indigène: mais l'amour du repos et un certain esprit de justice, qui les distinguaient entre tous les Germains, avaient promptement adouci leurs mœurs; ils se rapprochaient des vaincus, que leurs lois traitaient avec impartialité, et devenaient par degrés pour eux de simples voisins et des amis. Les Goths principalement se laissaient gagner aux mœurs romaines, qui alors étaient celles des habitants civilisés de la Gaule; leurs lois étaient, en grande partie, de purs extraits du code impérial; ils se faisaient gloire des arts, et affectaient la politesse de Rome[3].

Les Franks, au contraire, remplissaient le nord des Gaules de terreur et de ravages; étrangers

1. West-Gothen; en latin, *Wisigothi*.

2. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

3. Burgundiones... blande, mansuete, innocenterque vivunt, non quasi cum subjectis Gallis, sed vere cum fratribus christianis. (Paulus Orosius, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 597.)

aux mœurs et aux arts des cités et des colonies romaines, ils les dévastaient avec indifférence et même avec une sorte de plaisir[1]. Comme ils étaient encore païens, aucune sympathie religieuse ne tempérait leur humeur sauvage. N'épargnant ni le sexe ni l'âge, disent les anciens historiens, détruisant les églises et les maisons des villes et des campagnes, ils s'avançaient graduellement vers le midi pour envahir toute l'étendue de la Gaule; tandis que les Goths et les Burgondes, poussés par une ambition pareille, mais avec des formes moins barbares, quelquefois d'accord, souvent en guerre, cherchaient à faire des progrès dans la direction opposée. Dans l'état de faiblesse où se trouvaient les provinces centrales, encore unies, mais seulement de nom, à l'empire romain, et profondément dégoûtées de cet empire, qui, selon les paroles d'un ancien poëte gaulois, leur faisait sentir le poids de son ombre[2], il y avait lieu de croire que les habitants de ces provinces, incapables de résister aux peuples conquérants qui les pressaient de trois côtés, capituleraient avec le moins féroce; qu'en un mot la Gaule en-

450 à 500.

1. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

2. . . . . Portavimus umbram
Imperii
(Sidon. Appollinar. Carmina, apud Script. rer. gallic et francic., t. I, p. 810)

480 tière se soumettrait, soit aux Goths, soit aux Bur-
à
500. gondes, chrétiens comme elle, pour échapper aux mains des Franks. Telle était sa vraie politique; mais ceux qui disposaient de son sort en décidèrent autrement.

Ces hommes étaient les évêques des villes gauloises, auxquels les décrets des empereurs romains attribuaient une grande autorité administrative [1], et qui, à la faveur des désordres causés par l'invasion des barbares, avaient trouvé le moyen d'accroître illégalement cette autorité déjà exorbitante. Les évêques, qui prenaient tous alors le titre de *papes* ou pères, étaient les plénipotentiaires des cités gauloises, soit avec l'empire qui s'éloignait d'elles, soit avec les Germains qui approchaient. Ils conduisaient à leur gré les négociations diplomatiques [2], et, soit habitude, soit crainte, nul ne s'avisait de les contredire; car leur pouvoir avait pour sanction pénale les sanglantes lois de police de l'empire à son déclin.

Enfants de Rome, et strictement tenus, en vertu des ordonnances impériales, de reconnaître comme leur patron et leur chef commun l'évêque de la *ville éternelle* [3], de ne rien faire sans son

1. Leges Arcadii et Theodosii junioris.

2. Per vos (episcopos) mala fœderum currunt, per vos regni utriusque pacta conditionesque portantur. (Sidon. Appollinar. Epist., apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 798.)

3. Decernimus ne quid tam episcopis gallicanis, quam aliarum pro-

aveu, de prendre ses décrets pour lois et sa po- 480
litique pour règle, de modeler leur propre foi à 500.
sur la sienne, et de contribuer ainsi par l'unité de religion à l'unité d'empire, les évêques des provinces gauloises, au moment où la puissance impériale cessa d'agir sur eux, tout libres qu'ils devinrent alors, ne se firent point de nouveaux errements. Par instinct ou par calcul, ils travaillèrent encore, selon les paroles mêmes de l'un d'entre eux, à retenir sous l'autorité de Rome, par le lien de la foi religieuse, les pays où s'était brisé le lien de la sujétion politique [1]. Leur aversion ou leur bienveillance pour les peuples émigrés de la Germanie n'avait point pour mesure le degré de barbarie et de férocité de ces peuples, mais s'exerçait en raison de leur aptitude présumée à recevoir la foi catholique, la seule que Rome eût jamais professée. Or, cette aptitude était jugée bien plus grande dans un peuple encore païen que dans des chrétiens schismatiques, sciemment et volontairement séparés de la communion romaine, tels que les Goths et les Bur-

vinciarum... liceat sine viri venerabilis papæ *urbis æternæ* auctoritate tentare, sed illis... pro lege sit quidquid sanxit vel sanxerit. (Lex Theodosii et Valentiniani, apud Script. rer. gallic. et francic., sub anno 445, t. I, p. 768.) — Voyez ci-après, Pièces justificatives, liv. 1, n° 2.

1. Populos Galliarum, quos limes gothicæ sortis incluserit, tene amus ex fide, etsi non tene mus ex fœdere. (Sidon. Appollinar. Epist., apud Script. rer. gallic. et francic., sub anno 474, t. I, p. 798.)

450 à 500. gondes, qui professaient la foi du Christ selon la doctrine d'Arius. Mais les Franks étaient étrangers à toute croyance chrétienne; et cette considération suffit pour que le cœur des évêques gaulois se tournât vers eux, et que tous, suivant l'expression d'un auteur presque contemporain, souhaitassent la domination des Franks avec un désir d'amour[1].

La portion du territoire des Gaules occupée par les tribus frankes s'étendait alors du Rhin à la Somme, et la tribu la plus avancée vers l'ouest et vers le sud était celle des Merowings ou enfants de Merowig[2], ainsi appelés du nom d'un de leurs anciens chefs, renommé par sa bravoure et respecté de toute la peuplade comme un aïeul commun[3]. A la tête des enfants de Merowig se

481. trouvait un jeune homme appelé Chlodowig[4],

1. Cum omnes eos amore desiderabili cuperent regnare. (Gregorii Turonensis Hist. Franc., lib, II, cap. XXIII, apud Script. rer. gallic et francic., t. II, p. 173.)

2. Voyez, pour la signification de ce nom, les *Lettres sur l'histoire de France*, Appendice.

3. Merovicus... a quo Franci et prius *Merovinci* vocati sunt, propter utilitatem videlicet et prudentiam illius, in tantam venerationem apud Francos est habitus, ut quasi communis pater ab omnibus coleretur. (Roriconis Gest. Franc., apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 4.) — Primum regem traduntur habuisse Meroveum, ob cujus potentia facta et mirificos triumphos, intermisso Sicambrorum vocabulo, *Merovingi* dicti sunt. (Hariulfi Chronicon centulense, ibid., p. 349.) En langue franke, *Merowings;* la terminaison *ing* indique filiation ou descendance.

4. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, Appendice.

qui joignait à l'ardeur belliqueuse de ses devanciers plus de réflexion et d'habileté. Les évêques de la partie des Gaules encore soumise à l'empire, par précaution pour l'avenir, et par suite de leur haine contre les puissances ariennes, entrèrent de leur propre chef en relation avec ce voisin redoutable; ils lui adressèrent de fréquents messages remplis d'expressions flatteuses. Plusieurs d'entre eux le visitèrent à son bivouac, que, selon la politesse romaine, ils qualifiaient du nom de *royale cour*[1]. Le roi des Franks se montra d'abord peu sensible à leurs adulations; il n'en pilla pas moins les églises et les trésors du clergé: mais un vase précieux, enlevé par les Franks dans la basilique de Reims, mit ce chef barbare en relation d'intérêts, et bientôt d'amitié, avec un prélat plus habile ou plus heureux que les autres. Sous les auspices de Remigius ou Remi, évêque de Reims, les événements parurent concourir d'eux-mêmes au grand plan du haut clergé gaulois. D'abord, par un hasard trop heureux pour qu'il n'ait pas été préparé, le roi, qu'on désirait convertir à la foi romaine, épousa la seule femme orthodoxe qu'il y eût alors parmi les princes teutoniques; et l'amour de cette femme fidèle, comme s'expriment les histoires du temps,

481 à 493. — 493.

1. Aula regia. (Vita S. Vedasti, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 372.)

adoucit par degrés le cœur du mari infidèle[1].
496. Dans une bataille livrée à des peuples germains qui voulaient suivre les Franks sur la terre des Gaules et en conquérir aussi leur part, Chlodowig, dont les soldats pliaient, invoqua le Dieu de Chlothilde (c'était le nom de son épouse), et promit de croire en lui, s'il était vainqueur : il le fut et tint sa parole[2].

L'exemple du chef, les présents de Chlothilde et des évêques, peut-être l'attrait de la nouveauté, amenèrent la conversion d'un nombre de guerriers franks, que les historiens portent à trois mille[3]. La cérémonie eut lieu à Reims; et tout ce que les arts des Romains, qui bientôt devaient périr en Gaule après avoir été usés par les barbares, fournissaient encore de brillant, fut déployé avec profusion pour orner ce triomphe de la foi catholique. Le parvis de l'église était décoré de tapisseries et de guirlandes; des voiles de diverses couleurs affaiblissaient l'éclat du jour; les parfums les plus exquis brûlaient en abondance dans des vases d'or et d'argent[4]. L'évêque de Reims marcha au baptistère en

1. Fidelis infideli conjuncta viro. (Aimonii Chronicon, lib. XIV, apud Script. rer. gallic et francic., t. III, p. 38.)

2. Greg. Turon. Hist. Franc. epitom., apud Script rer. gallic. et francic., t. II, p. 400. — Vita S. Remigii, ibid, t. III, p. 375.

3. De exercitu vero ejus baptizati sunt amplius tria millia. (Greg. Turon. Hist. Franc., ibid. t. II, p. 178.)

4. Velis depictis adumbrantur plateæ ecclesiæ, cortinis albentibus

habits pontificaux, tenant par la main le roi 496.
frank qui allait être son fils spirituel : « Patron, » lui disait celui-ci, émerveillé de tant de pompe, « n'est-ce pas là ce royaume du ciel où tu as « promis de me conduire[1] ? »

Des courriers portèrent rapidement au pape de Rome la nouvelle du baptême du roi des Franks; des lettres de félicitations et d'amitié furent adressées de la ville éternelle à ce roi qui courbait la tête sous son joug; et lui-même envoya de riches présents, comme tributs de soumission filiale, au bienheureux apôtre Pierre, protecteur de la nouvelle Rome. Du moment que le roi Chlodowig se fut déclaré fils de l'église romaine, sa conquête s'agrandit en Gaule, sans aucune effusion de sang. Toutes les villes du nord-ouest, jusqu'à la Loire et jusqu'au territoire des émigrés bretons, ouvrirent leurs portes
à ses soldats. Les corps de troupe qui station- 497.
naient dans ces villes passèrent au service du roi germain, et gardèrent, au milieu de ses guerriers vêtus de peaux[2], les armes et les enseignes

adornantur, baptisterium componitur, balsama diffunduntur, micant flagrantes odore cerei. (Greg. Turon. Hist. Franc, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 177.)

1. Patrone, est hoc regnum Dei quod mihi promittis ? (Vita S. Remigii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 377.)

2. Pellitæ turmæ. (Sidon. Appollinar. Carmina, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 807.) — Procopius de Francis, ibid. t. II, p. 31.

497 à 500. romaines. Bientôt les limites du territoire ou du royaume des Franks furent reculées vers le sud-est; et, à l'instigation de ceux qui l'avaient converti, le néophyte entra à main armée sur les terres conquises par les Burgondes [1].

Les Burgondes étaient ariens, c'est-à-dire qu'ils ne croyaient pas que la seconde personne de la Trinité fût de même substance que la première; mais, malgré cette différence de doctrine, ils ne persécutaient nullement les prêtres et les évêques qui, dans leurs villes, professaient le symbole adopté par l'église de Rome. Les évêques, peu reconnaissants de cette tolérance, correspondaient avec les Franks pour les exciter à l'invasion, ou bien se prévalaient de la terreur
500. de cette invasion pour persuader au roi des Burgondes d'embrasser la foi romaine, qu'ils qualifiaient de seule véritable, évangélique et orthodoxe. Ce roi, nommé Gondebald [2], quoique barbare et maître, leur résistait avec une grande douceur; tandis qu'eux lui parlaient avec un ton de menace et d'arrogance, l'appelant insensé, apostat et rebelle à la loi de Dieu [3]. « Cela n'est

1. Vita S. Remigii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 378.

2. En latin *Gundobaldus*. — *Gond*, *gund*, *guth*, guerre, guerrier; *bald*, *bold*, hardi.

3. Collatio episcoporum coram Gundebaldo rege, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 99, 100 et 101. — Voyez Pièces justificatives, liv. 1, n. 3.

« pas, répondait-il patiemment; j'obéis à la loi de 500.
« Dieu; mais je ne veux pas, comme vous, croire
« à trois dieux. D'ailleurs, si votre foi est la meilleure, pourquoi vos frères de religion ne le prouvent-ils pas en empêchant le roi des Franks de marcher contre nous pour nous détruire [1]?... »

L'entrée des Franks fut la seule réponse à 501.
cette question embarrassante : ils signalèrent leur passage par le meurtre et l'incendie; ils arrachèrent les vignes et les arbres à fruits, pillèrent les couvents, enlevèrent les vases sacrés et les
brisèrent sans aucun scrupule. Le roi des Bur- 501 à 507.
gondes, réduit à l'extrémité, se soumit aux vainqueurs, qui lui imposèrent le tribut, à lui et à toutes ses villes, lui firent jurer d'être à l'avenir leur allié et leur soldat, et retournèrent au nord de la Loire avec un immense butin. Le clergé orthodoxe qualifiait cette expédition sanglante du nom de pieuse, d'illustre, de sainte entreprise pour la vraie foi [2]. « — Mais, disait le vieux « roi vaincu, la foi peut-elle résider où se trouvent la convoitise du bien d'autrui et la soif du « sang des hommes [3] ? »

1. Si vestra fides est vera, quare episcopi vestri non impediunt regem Francorum, etc.... (Collatio episcoporum coram Gundebaldo rege, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 100.)

2. Pia atque inclyta et christianæ religionis cultrix Francorum ditio. (Vita S. Dalmatii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 420.)

3. Non est fides ubi est appetentia alieni et sitis sanguinis populorum. (Collat. episc. coram Gundebaldo rege, loc. supr. cit.)

501 à 507. La victoire des Franks sur les Burgondes remit toutes les cités des bords du Rhône et de la Saône sous le pouvoir de l'église romaine et du palais de Saint-Jean-de-Latran, où se recueillait ainsi pièce à pièce l'héritage du vieux Capitole.

507. Six ans après, sous les mêmes auspices, commença la guerre contre les Visigoths. Chlodowig assembla ses guerriers en cercle dans un vaste champ, et leur dit : « Il me déplaît que ces « Goths, qui sont ariens, occupent la meilleure « partie des Gaules; allons sur eux avec l'aide de « Dieu, et chassons-les; soumettons leur terre à « notre pouvoir : nous ferons bien, car elle est « très-bonne [1]. » La proposition plut aux Franks, qui l'approuvèrent par de grands cris et se mirent joyeusement en marche vers la bonne terre du midi. La terreur de leur approche, disent les vieux historiens, retentissait au loin devant eux [2]; l'esprit des habitants de la Gaule méridionale fut tellement troublé, qu'en plusieurs lieux l'on crut voir des présages et des signes effrayants, annonçant les maux de l'invasion. A Toulouse, disait-on, une fontaine de sang avait jailli du milieu

1. Eam nostris ditionibus subjiciamus, quia valde bona est. (Gesta reg. Franc., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 553.)

2. Cum terror Francorum resonaret. (Greg. Turon., Hist. Franc., lib. II, cap. XXIII, ibid., t. II, p. 173.)

de la ville, et coulé durant un jour entier [1]. 507.
Mais, au milieu de la consternation publique, une classe d'hommes calculait impatiemment les journées de marche de la troupe des barbares. Quintianus, évêque orthodoxe de Rodez, fut surpris intriguant pour l'ennemi, et il n'était pas le seul membre du haut clergé qui se livrât à de pareilles manœuvres [2].

Les Franks passèrent la Loire; et, à la distance de dix milles de la cité de Poitiers, se livra une bataille sanglante où les anciens habitants de la Gaule méridionale, la population gallo-romaine de l'Aquitaine et de l'Arvernie [3], combattirent avec les Goths pour la défense du pays. Mais leur cause ne prévalut point contre l'ardeur conquérante des Franks, que servait si puissamment le fanatisme des Gaulois orthodoxes : Alarik [4], roi des Goths, fut tué en combattant; et les Arverniens perdirent dans cette défaite les principaux personnages de leur nation, qu'ils appelaient sénateurs, à la manière romaine. Peu de villes

1. In medio Tolosæ civitatis sanguis erupit de terra..... Francorum adveniente regno. (Idatii Chron., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 463.)

2. Vita S. Quintiani, ibid., t. III, p. 408. — Vid. Greg. Turon. de Aprunculo, Theodoro, Proculo, Dyonisio, Volusiano et Vero, episcopis.

3. *Arvernia, Alvernia, Alvernh*, Auvergne.

4. *All, eall*, tout, entièrement; *rik, ric, rich, reich*, fort, brave; et par extension, puissant, riche.

507. furent prises d'assaut; la plupart étaient livrées par trahison : tous ceux dont la domination arienne avait alarmé la conscience se vengeaient en faisant tout le mal possible à leurs anciens dominateurs. Les Goths, ne pouvant tenir la campagne, abandonnèrent l'Aquitaine et passèrent en Espagne, ou se réfugièrent dans les places fortes voisines de la Méditerranée; les bandes victorieuses, où se trouvaient réunis, sous les ordres du roi converti, des païens obstinés et des fanatiques d'orthodoxie, marchèrent jusqu'au pied des Pyrénées, pillant les villes, dévastant les campagnes, et emmenant les habitants en esclavage à la suite de leurs chariots [1]. Partout où campait le chef victorieux, les prélats orthodoxes assiégeaient sa tente. Germerius, évêque de Toulouse, qui resta vingt jours auprès de lui, mangeant à sa table, reçut en présent des croix d'or, des calices et des patènes d'argent, des couronnes dorées et des voiles de pourpre, enlevés dans les églises ariennes [2]. Un autre évêque, qui ne put venir lui-même, écrivit ces mots au roi des Franks : « Tu brilles par la puis-

1. Captivorum innumerabilis multitudo... (Vita S. Eptadii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 381.) — More canum binos et binos insimul copulatos. (Vita S. Eusicii, ibid., t. III, p. 429.)

2. Quingentos siclos, et cruces aureas, et calices argenteos cum patenis... et tres coronas inauratas, et totidem pallia per aras ex bysso. (Vita S. Germerii, episcopi tolosani, ibid., t. III, p. 386.)

« sance et par la majesté ; et quand tu combats,
« c'est à nous qu'est la victoire[1]. »

Telle était la domination qui, s'étendant du Rhin aux Pyrénées, parvint à cerner de toutes parts le coin de terre occidental où s'étaient réfugiés les Bretons. Des gouverneurs franks s'établirent dans les villes de Nantes et de Rennes. Ces villes payèrent le tribut au roi des Franks; mais les Bretons refusèrent de le payer, et seuls ils osèrent tenter de soustraire leur petite contrée au destin de la Gaule entière. Dans cette entreprise hardie il y avait pour eux d'autant plus de danger, que leur christianisme, fruit de la prédication de missionnaires venus des églises d'Orient, différait en quelques points des doctrines et des pratiques de l'église romaine. Chrétiens depuis plusieurs siècles, et peut-être les plus fervents chrétiens du monde, ils étaient descendus en Gaule, accompagnés de prêtres et de moines plus instruits que ceux du canton isolé où ils fixèrent leur demeure[2]. Ils épurèrent la foi, encore fort imparfaite, des anciens habitants de ce pays; ils portèrent même leurs prédications gratuites sur les territoires environnants : et, comme leurs missionnaires se présentaient

508 à 511.

1. Quotiescumque illic pugnatis, vincimus. (Epistola Aviti, viennensis episcopi, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 50.)

2. Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, t. I, liv. 1, p. 7-13.

508 sans intérêt, n'acceptant rien de personne, pas
à même le boire et le manger[1], ils furent partout
511. bien accueillis. Les citoyens de Rennes choisirent pour évêque un émigré breton, et les Bretons instituèrent des évêques dans plusieurs villes de leur nouvelle patrie où il n'y en avait jamais eu. Ils firent cet établissement religieux, comme ils avaient fait leur établissement civil, sans demander permission ni conseil à aucun pouvoir étranger[2].

Les chefs de l'église bretonne ne lièrent point société avec les prélats de la Gaule franke, et ne se rendirent point aux conciles des Gaules, convoqués par les rescrits des rois franks. Cette conduite attira bientôt sur eux des regards de haine. Le métropolitain de Tours, qui se prétendait chef spirituel de toute l'étendue de pays que les em-
511 pereurs romains avaient appelée troisième pro-
à vince lyonnaise[3], fit sommer le clergé de la Pe-
566. tite-Bretagne, comme habitant son ancien diocèse, de le reconnaître pour archevêque et de recevoir ses commandements. Les Bretons ne crurent point que la circonscription impériale des territoires gaulois créât pour eux la moindre obliga-

1. Cambrian biography, p. 86, au mot *Dewi*. — Sketch of the early history of the Cymry by Roberts, p. 129.

2 Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, t. I, liv. 1, p. 7 et 8.

3. Lugdunensis tertia.

tion de soumettre à l'autorité d'un étranger leur 511
église nationale, par eux transplantée d'outre- à
mer; d'ailleurs, ils n'avaient point pour habitude 566.
d'attacher la suprématie archiépiscopale à la possession d'un siége déterminé, mais de la décerner au plus digne entre tous leurs évêques. Leur hiérarchie religieuse, vague et mobile au gré de la volonté populaire, n'était point enracinée au sol, ni échelonnée par divisions territoriales, comme celles qu'instituèrent les empereurs quand ils firent du christianisme un moyen de gouvernement. Ainsi, la prétention ambitieuse du prélat de Tours étant sans nulle valeur pour les Bretons, ils n'en tinrent pas le moindre compte; le Gaulois les excommunia, et ils ne s'émurent point davantage, n'ayant aucun regret d'être privés de la communion des étrangers dont eux-mêmes se séparaient[1].

En punition de son indépendance politique et 566
religieuse, ce petit peuple essuya de fréquentes à
attaques et des invasions formidables de la part 824.
des puissants chefs des conquérants de la Gaule. Quand les rois franks assemblaient autour d'eux, en grand conseil, les gouverneurs de leurs provinces, ceux que dans leur langage ils appelaient

1. Tous les évêques des Bretons refusèrent d'assister au concile convoqué à Tours en 566. Voyez Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, t. I, liv. 1, p. 8-13.

grafs[1], et que les Gaulois nommaient comtes[2], le comte des frontières bretonnes était souvent in-
824. terrogé sur la foi religieuse des Bretons : « Ils ne « croient point aux vrais dogmes, répondait le « capitaine frank ; ils ne suivent point la ligne « droite[3]. » Alors la guerre était votée contre eux par acclamation unanime ; une armée rassemblée dans la Germanie et dans le nord de la Gaule descendait vers l'embouchure de la Loire ; des prêtres et des moines quittaient leurs livres et dépouillaient la longue robe, pour suivre, l'épée au poing et le baudrier sur l'épaule, les soldats dont ils excitaient le rire[4]. Après la première bataille gagnée, le vainqueur publiait de son camp, sur les rivières d'Ellé ou de Blavet, des manifestes sur la tonsure des clercs et la vie des moines de la Bretagne[5], leur enjoignant, sous des peines corporelles, de suivre à l'avenir les règles décrétées par l'église romaine[6].

1. *Graf*, *grav*, *græf*, *geref*, *gerefa*, préposé, préfet.
2. Comites.
3. Præcipue cum vana colas, nec dogmata serves,
Avia curva petas, tu populusque tuus.
(Ermoldi Nigelli Carmen de Hludovico imp., lib. III, apud Script. rer. gallic. et francic., t. VI, p. 40.)
4. Cede armis, frater... (Ibid., p. 53)
5. Cum de conversatione monachorum illarum partium, sive de tonsione interrogassemus... (Diploma Hludovici Pii imp., ibid., t. VI, p. 514.)
6. Diploma Hludovici Pii imp. ; Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, pièces justificatives, t. II, p. 26.

Toutes les dissidences d'opinions et de pratiques entre l'église orthodoxe et les Bretons de la Gaule leur étaient communes avec les hommes de même race qui continuaient d'habiter l'île de Bretagne. Le point le plus important de ce schisme était le refus de croire à la dégradation originelle de notre nature et à la damnation des enfants morts sans baptême. Les Bretons pensaient que, pour devenir meilleur, l'homme n'a pas besoin qu'une grâce surnaturelle vienne l'illuminer gratuitement, mais que, de lui-même, par sa volonté et sa raison, il peut s'élever au bien moral. Cette doctrine avait été professée, de temps immémorial, dans les poëmes des bardes celtiques; un prêtre chrétien, né en Bretagne, et connu sous le nom de Pélage, la porta dans les églises d'Orient, et fit grand bruit par son opposition au dogme de la culpabilité de tous les hommes depuis la faute d'un premier père. Dénoncé à l'autorité impériale comme ennemi des croyances catholiques, il fut banni du monde romain[1], et des sentences de proscription furent lancées contre ses disciples. Les habitants de l'île

300 à 500

394 à 416.

1. Manichæos, omnesque hæreticos vel schismaticos, sive mathematicos, omnemque sectam catholicis inimicam ab ipso aspectu urbium diversarum exterminari debere præcipimus. (Theodosii et Valentiniani rescript., sub anno 425, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 768.) — Romano procul orbe fugati. (Chronicon Prosperi Tyronis, de hæreticis arianis; ibid., p. 637.)

394 de Bretagne, déjà séparés de l'empire, échappè-
à
416. rent à ces persécutions, et purent croire en paix qu'aucun homme ne naît coupable; seulement ils furent quelquefois visités par des missionnaires orthodoxes, qui essayèrent de les amener, par la simple persuasion, aux doctrines de l'église romaine.

Dans les premiers temps de l'invasion saxonne,
416 vinrent en Bretagne deux prédicateurs gaulois,
à
500. Lupus, évêque de Troyes, et Germain, évêque d'Auxerre : ces hommes combattaient les pélagiens, non par des arguments logiques, mais par des citations et des textes. « Comment prétendre, « disaient-ils, que l'homme naît sans tache origi« nelle, quand il est écrit : J'ai été conçu dans les « iniquités, et ma mère m'a enfanté dans le péché? » Cette espèce de preuve ne fut pas sans pouvoir sur les esprits simples [1], et Germain d'Auxerre parvint à relever en Bretagne ce que les orthodoxes nommaient l'honneur de la grâce divine [2]. Il faut dire, à la louange de cet homme, qu'une ardente conviction et un zèle charitable furent l'unique motif de sa prédication, et qu'il portait un amour de frère à ceux qu'il essayait de convertir. Il en donna la preuve en marchant

1. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib I, cap. XVII. — Henrici Huntind. Hist., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 329, ed. Savile.

2. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast. loc., supr. cit.

lui-même à la tête de ses prosélytes contre les conquérants saxons, qu'il fit reculer au cri d'*alleluia* répété trois fois par toute sa troupe [1] : malheureusement ce ne fut pas ainsi que les missionnaires députés par l'église romaine en usèrent avec la population bretonne, établie dans le pays de Galles. 416 à 500.

Au temps où les Anglo-Saxons venaient d'achever la conquête de la plus belle partie de l'île de Bretagne, la dignité d'évêque ou de pape de Rome était possédée par un personnage habilement zélé pour la propagation de la foi catholique et l'agrandissement du nouvel empire romain, qui commençait à se fonder sur la primauté du siége de saint Pierre. Cet homme, appelé Grégoire, travaillait avec succès à resserrer de plus en plus autour de la métropole de l'Occident les liens de la hiérarchie épiscopale créée par la politique des empereurs. Les rois Franks, chefs orthodoxes d'armées encore à demi païennes [2], étaient les fidèles alliés du pape Grégoire ; et leur puissance redoutée au loin servait d'appui et de sanction à ses décrets pontificaux. Quand il jugeait à propos d'im- 560 à 595.

1. Alleluia tertio repetitum. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XX). — Henrici Huntind. Hist., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 311, ed. Savile.

2. Ita christiani sunt isti barbari, ut multos priscæ superstitionis ritus observent, humanas hostias aliaque impia sacrificia divinationibus adhibentes. (Procopius, sub anno 539, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 38.)—Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, Lettre VI.

560 à 595. poser aux évêques de la Gaule quelque nouvelle loi de subordination envers lui-même ou les vicaires de son choix, il adressait son ordonnance aux *glorieux personnages* Hildebert, Theoderik ou Theodebert [1], les chargeant de la faire exécuter par leur puissance royale et de punir les ré-
595. calcitrants [2]. Des flatteries outrées, les épithètes de très-illustre, très-pieux, très-chrétien, et l'envoi de certaines reliques à porter au cou dans les batailles, étaient, de la part du pontife romain, la solde peu coûteuse des bons offices du roi barbare [3].

Une pareille alliance avec les conquérants de la Grande-Bretagne, pour le bien de la foi orthodoxe et au profit de la suprématie pontificale, fut de bonne heure l'objet du zèle et de l'ambition du pape Grégoire; de bonne heure il forma le dessein de convertir les Anglo-Saxons aux doctrines du catholicisme, et de faire servir leur domination, comme celle des Franks, à l'accroissement de son pouvoir spirituel, méconnu des chrétiens bretons. Les pauvres chrétiens bretons, vaincus et dépossédés, ne troublèrent

1. Voyez pour la signification de ces noms, les *Lettres sur l'histoire de France*, Appendice.

2. Epistolæ Gregorii papæ ad episcopos Galliæ et Childebertum regem, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 14 et 15.

3. Quæ collo suspensæ a malis vos omnibus tueantur. (Epistola Gregor. papæ ad Childedert., ibid., p. 17.)

point le pontife romain dans ses projets; ils ne 595.
manquaient ni de foi ni de zèle, mais, entre eux et leurs ennemis païens, aucun pacte n'était possible. Le ressentiment de l'usurpation étrangère, le soin de la défense nationale absorbaient toutes leurs pensées; ils n'avaient ni le loisir ni la volonté d'essayer avec leurs vainqueurs des relations pacifiques, des relations capables de créer dans l'avenir un titre de légitimité à la conquête anglo-saxonne[1].

Le pape Grégoire trouva donc le champ libre; et, pour préparer son entreprise, il fit chercher en plusieurs lieux, dans les marchés d'esclaves, des jeunes gens de race anglo-saxonne, de dix-sept ou dix-huit ans[2]. Ses agents les achetaient et en faisaient des moines, leur imposant la tâche de s'instruire dans les doctrines de la foi catholique, assez à fond pour être capables de les enseigner dans la langue de leur pays natal. Il paraît que ces missionnaires par force répondirent mal aux soins et aux vues de leurs instituteurs; car le pape Grégoire, renonçant bientôt à son bizarre expédient, résolut d'envoyer à la conversion des Anglo-Saxons des Romains d'une foi éprouvée

1. Epistolæ Gregorii papæ, passim.

2. Volumus ut dilectio tua... pueros anglos, qui sunt ab annis decem et septem, vel decem et octo, ut in monasteriis dati Deo proficiant, comparet (Gregorii papæ epistola ad Candidum presbyterum, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 17.)

596. et d'une instruction solide. Le chef de cette mission s'appelait Augustin : il fut consacré et intitulé d'avance évêque de l'Angleterre. Ses compagnons le suivirent, pleins de zèle, jusqu'à la ville d'Aix en Provence; mais, arrivés à ce point, ils s'effrayèrent de l'entreprise et voulurent retourner sur leurs pas. Augustin repartit seul, pour aller demander, au nom de tous, à Grégoire, la grâce d'être exemptés de ce voyage périlleux, dont l'issue, disait-il, n'était rien moins que certaine, chez un peuple d'une langue inconnue [1]. Mais le pape n'y consentit pas : « Il est trop tard pour reculer, « répondit-il ; vous devez accomplir votre en« treprise sans écouter les propos des malveil« lants; moi-même je voudrais de tout mon « cœur travailler avec vous à cette bonne œu« vre [2]. » Les missionnaires appartenaient à un couvent fondé par le pape Grégoire sur son propre domaine, et dans la maison même où il était né; tous lui avaient juré obéissance comme à leur père spirituel : ils obéirent donc, et allèrent d'abord à Châlons, où habitait Theoderik, fils de Hildebert, roi d'une moitié de la portion orientale du pays conquis par les Franks [3]. En-

1. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXIII.

2. Ibid.

3. Oster-Frankono-Rike, Oster-Rike, Oster-Liudi, Osterland. En latin, *Austrifrancia*, *Austria*, *Austrasia*, *Regnum orientale*. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, Lettre X.

suite ils se rendirent à Metz, où régnait, sur 596.
l'autre moitié, Theodebert, aussi fils de Hildebert[1].

Les Romains présentèrent à ces deux rois des lettres remplies d'expressions louangeuses, et capables d'exciter leur bienveillance en flattant au plus haut degré leur vanité. Le pape Grégoire savait que les Franks étaient en guerre avec les Saxons de la Germanie, leurs voisins du côté du nord, et, partant de ce fait, il n'hésitait pas à qualifier du nom de sujets des Franks les Anglo-Saxons d'outre-mer que ces moines allaient convertir. « J'ai pensé, écrivait-il aux deux fils de « Hildebert, j'ai pensé que vous deviez souhaiter « avec ardeur l'heureuse conversion de vos sujets « à la foi que vous-mêmes professez, vous, leurs « seigneurs et leurs rois; c'est ce qui m'a déter- « miné à faire partir Augustin, le porteur des « présentes, avec d'autres serviteurs de Dieu, « pour y travailler sous vos auspices[2]. »

La mission remit aussi des lettres à l'aïeule des deux jeunes rois, veuve de Sighebert, père de Hildebert, femme d'une grande ambition et d'une rare habileté en intrigues, qui, sous le

1. Epistolæ Gregorii papæ, passim, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV.

2. Subjectos vestros... reges et domini. (Opera Gregorii papæ, t. IV, p. 189.)

596. nom de ses deux petits-fils, gouvernait la moitié de la Gaule. Elle était de la nation des Goths, alors refoulée par l'invasion franke au-delà des Pyrénées. Avant son mariage, elle avait porté le nom de *Brune*, qui dans la langue germanique signifiait brillante, mais le roi frank, qui la prit pour épouse, voulut orner et augmenter son nom, disent les historiens du temps, et il l'appela *Brune-hilde*, c'est-à-dire fille brillante [1]. D'arienne qu'elle était, elle devint catholique, reçut l'onction du saint-chrême, et témoigna dès-lors un grand zèle pour sa nouvelle croyance; les évêques louaient à l'envi la pureté de sa foi, et, en faveur de ses œuvres pieuses, négligeaient de jeter un regard sur ses mœurs déréglées, ses fourberies et ses crimes politiques. « Vous dont « le zèle est ardent, les œuvres précieuses, et « l'âme affermie dans la crainte du Dieu tout- « puissant, écrivait le pape Grégoire à cette reine, « nous vous prions de nous aider dans un grand « ouvrage. La nation des Anglais nous a manifesté « l'envie de recevoir la foi du Christ, et nous « voudrions contenter son désir [2]. » Les rois

1. Par corruption *Brunehaut;* en latin, *Brunechildis.* — Ad nomen ejus ornandum et augendum est determinatum ut vocaretur Brunechildis. (Greg. Turon. Hist. Franc. epitom., apud Script. rer. gallic. et Francic., t. II, p. 405.)

2. Anglorum gentem... velle fieri christianam. (Opera Gregorii papæ, t. IV, p. 189.) — Excellentia ergo vestra quæ proba in bonis consue-

franks et leur aïeule s'inquiétèrent peu de vérifier 596.
cet ardent désir du peuple anglo-saxon, ou de le concilier avec la répugnance et les terreurs des missionnaires : ils accueillirent la mission, et la défrayèrent dans sa route vers la mer. Le chef des Franks occidentaux [1], quoique en guerre avec ses parents de l'est, reçut les Romains non moins gracieusement qu'eux; on leur permit d'emmener des hommes de nation franke comme interprètes auprès des Saxons, qui parlaient presque la même langue [2].

Par un hasard favorable, il se trouva que le plus puissant des chefs anglo-saxons, Ethelbert [3], roi du pays de Kent, venait d'épouser une femme d'origine franke et professant la religion catholique. Cette nouvelle releva le courage des compagnons d'Augustin, et ils abordèrent avec confiance à cette même pointe de Thanet, déjà fameuse par le débarquement des anciens Romains, et des deux frères qui avaient ouvert aux

vit esse operibus. (Epist. Gregor. pap., apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 21.) — In omnipotentis Dei timore, excellentiæ vestræ mens soliditate firmata. (Ibid.)

1. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, Lettre x.

2. Naturalis ergo lingua Francorum communicat cum Anglis, eo quod de Germania gentes ambæ germinaverint. (Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 25, ed. Savile.) — Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XXIII, XXIV et XXV.

3. Al. *Æthel-byrht*, *Æthel-briht*. *Æthel*, *ethhel*, *edel*, noble, d'ancienne race; *berht*, *byrht*, *bright*, brillant.

596. Saxons le chemin de la Bretagne. Les interprètes franks se rendirent auprès d'Ethelbert : ils lui annoncèrent des hommes qui venaient de bien loin lui apporter une joyeuse nouvelle et l'offre d'un règne sans fin, s'il voulait croire à leurs paroles[1]. Le roi saxon ne fit d'abord aucune réponse positive, et ordonna que les étrangers s'arrêtassent dans l'île de Thanet, jusqu'au moment où il aurait délibéré sur le parti à prendre à leur égard. Il est permis de croire que l'épouse chrétienne du roi païen[2] ne resta pas inactive dans cette grande circonstance, et que toutes les effusions de la tendresse domestique furent employées à rendre Ethelbert favorable aux missionnaires. Il consentit à entrer en conférence avec eux ; mais, par un reste de défiance, il ne put se résoudre à les recevoir dans sa maison ni dans sa cité royale, et vint les trouver dans leur île, où il voulut encore que l'entrevue eût lieu en plein air, pour prévenir l'effet de tout maléfice, dans le cas où ces étrangers en useraient contre lui[3]. Les Romains marchèrent au rendez-

1. Nuncium ferre optimum... æterna in cœlis gaudia, et regnum sine fine cum Deo vivo et vero. (Henrici Huntind. Hist. lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 321, ed. Savile.)

2. Voyez plus haut, p. 81.

3. Ne... si quid maleficæ artis habuissent, eum superando deciperent. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 321, ed. Savile.)

vous avec un appareil étudié, rangés en file, pré- 596.
cédés d'une grande croix d'argent et d'un tableau du Christ; ils exposèrent l'objet de leur voyage et firent leurs propositions [1].

« Voilà de belles paroles et de belles promesses, « leur répondit le roi païen; mais comme cela est « pour moi tout nouveau, je ne puis sur-le-champ « y ajouter foi, et abandonner la croyanee que je « professe avec toute ma nation. Cependant, puis- « que vous êtes venus de loin pour nous commu- « niquer ce que vous-mêmes, à ce qu'il me semble, « jugez utile et vrai, je ne vous maltraiterai point; « je vous fournirai des provisions et des logements, « et vous laisserai libres de publier votre doctrine « et de persuader qui vous pourrez [2]. »

Les moines se rendirent à la ville capitale, qu'on appelait la cité des hommes de Kent, en saxon Kentwara-Byrig [3]; ils y entrèrent en procession, portant leur croix et leur tableau, et chantant des litanies. Ils eurent bientôt quelques prosélytes; une église bâtie autrefois par les Bretons, et abandonnée depuis la conquête saxonne, leur servit pour célébrer la messe; ils frappèrent les imaginations par de grandes austérités; ils firent même

1. Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 321, ed. Savile.

2. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXV. — Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script, p. 321, ed. Savile.

3. Al. *Cant-ware-byrig;* par corruption *Canterbury*.

596. des miracles, et la vue de leurs prodiges gagna le cœur du roi Ethelbert, qui d'abord avait paru
596 à 601. craindre de leur part quelque sortilége. Quand le chef du pays de Kent eut reçu le baptême, la nouvelle religion y devint la route de la faveur, et beaucoup d'hommes se précipitèrent dans cette route, quoique le roi Ethelbert, à ce que disent les historiens[1], ne voulût contraindre personne. Il donna, pour gage de sa foi, à ses pères spirituels, des maisons et des fonds de terre : c'était dans tout pays le premier salaire que réclamaient les convertisseurs des barbares. « Je supplie ta « grandeur et ta munificence, disait le prêtre « au roi néophyte, de me donner une terre avec « tous ses revenus, non pas pour moi, mais pour « le Christ, et de m'en faire acte de cession so- « lennelle, afin qu'en retour il t'advienne un « grand nombre de possessions dans ce monde « et encore un plus grand dans l'autre. » Le roi répondait : « Je te confirme la propriété, sans ré- « serve, de tout ce domaine qui dépend de mon « fisc, afin que cette terre te soit une patrie, et « qu'à l'avenir tu cesses d'être étranger parmi « nous[2]. »

1. Bedæ præsbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXVI. — Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 321, ed. Savile.

2. Vita S. Marculfi abbatis, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 425. — Diploma in append. ad Greg. Turon., col. 1328, ed. Ruinart.

Augustin prit le titre d'évêque du pays de Kent[1]. La mission étendit ses travaux hors de ce territoire, et par l'influence de l'exemple elle obtint quelque succès chez les Saxons orientaux, dont le chef, appelé Sighebert[2], était parent d'Ethelbert. Le pape Grégoire apprit avec une joie extrême l'issue de la prédication, qui venait de rendre chrétiens et catholiques une partie des conquérants de la Grande-Bretagne: à vrai dire, le dernier point était tout pour lui; car son attachement au symbole de Nicée et aux doctrines de saint Augustin le rendait ennemi mortel de tout ce qui sentait le schisme ou l'hérésie; dans son purisme d'orthodoxie, il allait jusqu'à refuser la grâce du salut aux hérétiques morts pour la foi de Jésus-Christ. « La moisson « est grande, lui mandait Augustin, et les tra- « vailleurs n'y suffisent plus[3]. » A cette nouvelle, une seconde députation de missionnaires partit de Rome avec des lettres adressées aux évêques de la Gaule, et une espèce de note diplomatique pour Augustin, le grand plénipotentiaire de l'église romaine en Bretagne. La note adressée à Mellitus et à Laurent, chefs de la nouvelle mission, était conçue en ces termes:

596 à 601. — 601.

1. *Kent-ware*, al. *Cant-wara*, en latin, *Cantuarii*.

2. Voyez plus haut, p. 76 et 79 le nom d'un roi frank.

3. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. 1, cap. XXIX.

601 « Vous lui direz (à Augustin) qu'après de mûres « et graves réflexions sur l'affaire du peuple an- « glais, j'ai arrêté dans mon esprit plusieurs « points importants : en premier lieu, il faut se « garder de détruire les temples des idoles; il « ne faut détruire que les idoles, puis faire de « l'eau bénite, en arroser les temples, y construire « des autels et y placer des reliques. Si ces tem- « ples sont bien bâtis, c'est une chose bonne et « utile qu'ils passent du culte des démons au ser- « vice du vrai Dieu, car tant que la nation verra « subsister ses anciens lieux de dévotion, elle « sera plus disposée à s'y rendre, par un pen- « chant d'habitude, pour adorer le vrai Dieu[1].

« Secondement, on dit que les hommes de « cette nation ont coutume d'immoler des bœufs « en sacrifice; il faut que cet usage soit tourné « pour eux en solennité chrétienne, et que, le « jour de la dédicace des temples changés en « églises, ainsi qu'aux fêtes des saints dont les « reliques y seront placées, on leur laisse con- « struire, comme par le passé, des cabanes de « feuillage autour de ces mêmes églises, qu'ils « s'y rassemblent, qu'ils y amènent leurs ani- « maux, qui alors seront tués par eux, non plus « comme offrandes au diable, mais pour des

1. Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 322, ed. Savile.

« banquets chrétiens, au nom et en l'honneur 601.
« de Dieu, à qui ils rendront grâce après s'être
« rassassiés. C'est en réservant aux hommes quel-
« que chose pour la joie extérieure, que vous les
« conduirez plus aisément à goûter les joies in-
« térieures[1]. »

Mellitus et Laurent remirent à Augustin, avec ces instructions, l'ornement du *pallium*, qui, selon le cérémonial que l'église romaine avait emprunté de l'empire romain, était le signe visible et officiel du droit de commander à des évêques. Ils apportaient en même temps un plan de constitution ecclésiastique dressé d'avance à Rome, pour être appliqué au pays des Anglais, à mesure que s'y agrandirait le domaine de la conquête spirituelle. Selon ce projet, Augustin devait ordonner douze évêques, et fixer dans la ville de Londres, quand cette ville deviendrait chrétienne, le siége métropolitain duquel relèveraient les douze autres siéges. Pareillement, dès que la grande cité septentrionale appelée en latin Eboracum et en saxon Everwic[2], aurait reçu le christianisme, Augustin devait y instituer un évêque qui, recevant à son tour le pallium, deviendrait le métropolitain de douze autres. Le

1. Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 322, ed. Savile.

2. Al. *Eofor-wic*, par contraction *York*.

601. métropolitain futur, quoique dépendant d'Augustin durant la vie de ce dernier, sous les successeurs d'Augustin ne devait relever que de Rome seule[1].

601 à 604. A ne considérer ces arrangements que sous leur aspect matériel, on croit voir se renouveler, avec d'autres formes, les partages de provinces conquises ou à conquérir, qui, dans les siècles antérieurs, avaient si souvent occupé le sénat romain. Le siége du premier archevêque des Saxons ne fut point établi à Londres, comme l'ordonnaient les instructions papales; et, soit pour plaire davantage au roi nouveau chrétien du pays de Kent, soit pour l'observer de plus près et se trouver mieux à portée de combattre en lui les retours de l'habitude, Augustin fixa sa demeure dans la cité de Canterbury et dans le palais même
604. d'Ethelbert. Un autre missionnaire romain s'établit comme simple évêque à Londres, capitale des Saxons orientaux; et Rofes-kester, aujourd'hui Rochester, entre Londres et Canterbury, fut le siége d'un second évêché. Le métropolitain et ses deux suffragants avaient la réputation de faire des miracles, et bientôt le bruit de leurs œuvres merveilleuses se répandit jusque dans la

1. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXIX. — Henrici Huntind. Hist., apud rer. anglic. Script., p. 322, ed. Savile. — Opera Gregorii papæ, t. IV, p. 387. — Horæ britannicæ, t. II, p. 259.

Gaule. Le pape Grégoire se servait habilement 601.
de ces nouvelles pour ranimer dans le cœur des rois franks l'amour et la crainte de Rome[1]; mais, tout en se prévalant lui-même de la renommée d'Augustin, il ne voyait pas sans ombrage cette renommée s'agrandir, et son agent subalterne érigé en émule des apôtres[2]. Il existe une lettre ambiguë où le pape, n'osant exprimer toute sa pensée à cet égard, semble avertir l'apôtre des Saxons de ne point oublier son rang et son devoir, et de ralentir modestement l'exercice de ses pouvoirs surnaturels[3].

« En apprenant, dit Grégoire, les grandes mer- 604
« veilles que notre Dieu a voulu opérer par vos à 605.
« mains, aux yeux de la nation qu'il a élue, je « m'en suis réjoui parce que les prodiges extérieurs servent efficacement à donner aux âmes « du penchant vers la grâce intérieure : mais, « vous-même, prenez bien garde qu'au milieu de « ces prodiges votre esprit ne s'enfle et ne devienne présomptueux; prenez garde que ce qui « vous élève au dehors en considération et en « honneur, ne vous soit au dedans une cause de

1. Epistolæ Gregor. papæ ad Brunichildem, ad Theudericum, ad Chlotarium, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 30-33.

2. Ut apostolorum virtutes, in signis quæ exhibet, imitari videatur. (Epist. Gregor. papæ.)

3. Opera Gregor. papæ, t. IV, p. 379.

604 à 605. « chute par l'amorce de la vaine gloire[1]. » Ces conseils n'étaient pas sans motif, et le caractère ambitieux d'Augustin s'était déjà révélé d'une manière assez évidente: peu satisfait de sa dignité de métropolitain chez les Anglais, il avait convoité une suprématie plus flatteuse et mieux assurée sur des peuples anciennement chrétiens. Dans l'une de ses dépêches à Rome, se trouvait entre autres choses cette question brève et péremptoire : « Comment dois-je traiter les évêques « de la Gaule et les évêques des Bretons[2]?—Pour « les évêques de la Gaule, répondit Grégoire un « peu alarmé de la demande, je ne t'ai donné et « ne te donne aucune autorité sur eux : le prélat « d'Arles a reçu de moi le pallium, je ne puis lui « ôter son pouvoir; c'est lui qui est le chef et le « juge des Gaulois, et il t'est interdit, à toi, de « mettre la faux du jugement dans le champ « d'autrui[3]. Quant aux évêques de race bretonne, « je te les confie tous; enseigne les ignorants, « raffermis les faibles, et châtie à ton gré les « mauvais[4]. »

1. Ne animus in sua præsumptione se elevet, et unde foris per honorem tollitur, inde per inanem gloriam intus cadat. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. 1, cap. XXXI.)

2. Qualiter debemus cum Galliarum atque Britannorum episcopis agere? (Opera Gregor. papæ, t. IV, p. 466.)

3 Falcem judicii mittere non potes in alienam segetem. (Ibid.)

4. Britanniarum autem omnes episcopos tuæ fraternitati committimus,

L'énorme différence que le pontife romain 604 à 605.
jugeait à propos d'établir entre les Gaulois qu'il défendait contre les prétentions d'Augustin, et les Cambriens qu'il lui abandonnait, sera comprise, si l'on se rappelle que les Cambriens étaient schismatiques. Ces malheureux restes d'une grande nation, resserrés dans un coin de leur ancienne patrie, avaient tout perdu, dit un de leurs vieux poëtes, hormis leur nom, leur langage et leur Dieu[1]. Ils croyaient en un seul Dieu en trois personnes, rémunérateur et vengeur, mais ne punissant point, comme le soutenait l'église romaine, les fautes du père sur sa postérité, accordant le don de la grâce à quiconque pratiquait la justice, et ne damnant point les enfants morts avant d'avoir pu commettre un seul péché. A ces dissentiments sur le dogme, résultant d'opinions pélagiennes ou semi-pélagiennes conservées par les Bretons, se joignaient d'autres dissidences relatives à des points de discipline et provenant, soit d'usages locaux, soit des traditions orientales que l'église bretonne suivait de préférence, comme fille des églises d'Orient. La forme de la tonsure cléricale et celle de l'habit monastique n'étaient point les mêmes en Bretagne qu'en Italie

ut indocti doceantur, infirmi persuasione roborentur, perversi auctoritate corrigantur. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXVII.)

1. Taliesin, Archaiology of Wales, vol. I, p. 95.

604 et dans la Gaule ; on n'y célébrait point la fête
à
605. de Pâques précisément à l'époque fixée par les décrets des papes. Quoique très-rigides, les règles des monastères bretons avaient cela de particulier qu'un très-petit nombre de religieux prenaient l'ordre de prêtrise ou de cléricature et que tous les autres, simples laïques, travaillaient de leurs mains tout le jour, exerçant un art ou un métier pour leur propre subsistance et pour le profit commun[1]. Les Cambriens avaient des évêques ; mais ces évêques étaient, la plupart du temps, sans siége fixe : ils habitaient tantôt une ville, tantôt l'autre, comme de véritables surveillants ; et leur archevêque siégeait de même indifféremment soit à Kerléon[2] sur l'Usc, soit à Menew[3], aujourd'hui Saint-David ; cet archevêque, indépendant de toute autorité étrangère, ne recevait point le pallium et ne le sollicitait point. C'étaient là des crimes aux yeux du clergé romain, qui voulait tout faire plier sous la suprématie de son église[4].

1. In illo magno religiosorum numero, vix fortassis quadraginta aut circiter in sacerdotes aut clericos ordinari cerneres ; reliqua vero multitudo, heremitarum et laïcorum more, diversis artificiis et aliis manuum laboribus operam dantes pro his quæ in necessariis defuerunt... diligenter prospiciebant. (Monast. anglic., t. I, p. 190.) — Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, t. II, Preuves, p. 25. — Horæ britannicæ, t. II, p. 225.

2. Al. *Caër-Lleon.*

3. Al. *Mynyw.* En latin, *Menevia.*

4. Inter alia inenarrabilium scelerum facta... (Bedæ presbyt. Hist. ec-

C'en était assez pour que le pape Grégoire ne 604
reconnût comme autorité religieuse aucun des à
évêques de la Cambrie, et se crût en droit de les 605.
livrer tous en tutelle et en correction à l'un de ses missionnaires.

Augustin, par un message exprès, signifia au clergé des vaincus de la Grande-Bretagne l'ordre de le reconnaître comme archevêque de l'île entière, sous peine d'encourir la colère de l'église romaine et celle des rois anglo-saxons. Pour démontrer aux prêtres et aux religieux cambriens la légitimité de ses prétentions, il leur assigna une conférence sur les bords de la Saverne, limite de leur territoire et de celui des conquérants.
L'assemblée se tint en plein air sous un grand 605
chêne[1]. Augustin y somma les Bretons de réfor- à
mer leurs pratiques religieuses selon la discipline 607.
de Rome, de se rallier à l'unité catholique, de lui prêter à lui-même obéissance, et de s'employer sous sa conduite à la conversion des Anglo-Saxons. A l'appui de sa harangue, il fit paraître un prétendu aveugle, Saxon de naissance, et lui rendit la vue[2]; mais ni l'éloquence du Romain ni son

clesiast., lib. I, cap. XXII.) — Trioedd ynys Prydain; Cambro-Briton., vol. I, p. 170. — Horæ britannicæ, t. II, p. 223 à 232.

1. Cet arbre fut longtemps appelé le chêne d'Augustin; en saxon, *Augustines-ac*. Vid. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. II.

2. Allatus est quidam de genere Anglorum oculorum luce privatus. (Ibid.)

miracle n'eurent le pouvoir d'effrayer les Cambriens, et de leur faire abjurer leur vieil esprit
605 à 607. d'indépendance. Augustin ne se rebuta point, il indiqua une seconde entrevue où se rendirent, avec une complaisance qui prouvait leur bonne foi, sept évêques de race bretonne et beaucoup de religieux, la plupart sortis d'un grand monastère appelé Bangor[1], et situé au nord du pays de Galles, sur les bords de la rivière de Dée.

A leur approche, le Romain ne daigna pas se lever de son siége, et cette marque d'orgueil les blessa d'abord : « Nous n'avouerons jamais, dit « celui d'entre eux qui portait la parole, nous « n'avouerons jamais les prétendus droits de « l'ambition romaine, non plus que ceux de la « tyrannie saxonne. Nous devons, il est vrai, « au pape de Rome la soumission de charité fra- « ternelle, de même qu'à tous les chrétiens; mais « pour la soumission d'obéissance, nous ne la « devons qu'à Dieu, et, après Dieu, à notre véné- « rable surveillant l'évêque de Kerléon sur l'Usc. « D'ailleurs nous demandons pourquoi ceux qui « se glorifient d'avoir converti les Saxons ne les « ont jamais réprimandés de leurs violences con- « tre nous et de leurs usurpations sur nous[2]? »

1. Al. *ban-chor;* le grand chœur, la grande église.

2. Manuscrits bretons, cités dans le t. II des *Horæ britannicæ*, pag. 267-268.

Pour toute réponse, Augustin fit aux prêtres gallois la sommation définitive de le reconnaître comme archevêque, et de l'aider à convertir les Germains de l'île de Bretagne. Les Gallois répliquèrent unanimement qu'ils ne lieraient point amitié avec les envahisseurs de leur pays, tant que ceux-ci ne restitueraient pas ce qu'ils avaient injustement ravi : « Et quant à l'homme, ajou- 605 à 607.
« tèrent-ils, qui ne se lève pas devant nous, quand
« il n'est que notre égal, jamais nous ne le pren-
« drons pour supérieur [1]. — Eh bien donc! s'écria
« le missionnaire avec un ton de menace, puisque
« vous ne voulez point la paix avec des frères,
« vous aurez la guerre avec des ennemis; puisque
« vous refusez d'enseigner avec moi le chemin
« de la vie aux Saxons, avant peu de temps, par
« un juste jugement de Dieu, ils seront pour
« vous des ministres de mort [2]. »

En effet, peu de temps s'écoula, et le roi d'une peuplade anglo-saxonne, encore païenne, descendit de la contrée du nord vers le lieu même où s'était tenue la conférence. Les religieux de Bangor sur la Dée, se souvenant de la menace d'Augustin, quittèrent leur couvent en grande terreur, et 607.

1. Si modo nobis assurgere noluit, quanto magis, si ei subdi cœperimus, nos pro nihilo contemnet. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. II.)

2. Si nationi Anglorum noluissent viam vitæ prædicare... (Ibid.)

607. s'enfuirent vers l'armée que rassemblait le chef de la province galloise de Powis. Cette armée fut vaincue, et, dans la déroute, le roi vainqueur aperçut une troupe d'hommes singulièrement vêtus, sans armes, et tous agenouillés. On lui dit que c'étaient les gens du grand monastère et qu'ils priaient pour le salut des leurs. « S'ils crient à « leur Dieu pour mes ennemis, répliqua le Saxon, « ils combattent contre moi quoique sans armes[1]; » et il les fit tous massacrer, au nombre de deux cents. Le monastère de Bangor, dont le chef avait porté la parole dans la fatale entrevue avec Augustin, fut détruit de fond en comble; « et c'est « ainsi, disent les auteurs ecclésiastiques, que « s'accomplit la prédiction du saint pontife, et « que furent punis par la mort dans ce monde « les perfides qui avaient méprisé ses avis pour « leur salut éternel[2]. » Ce fut chez les Gallois une tradition nationale que le chef de la nouvelle église anglo-saxonne avait provoqué cette invasion, et désigné le monastère de Bangor aux païens du Northumberland. Il est impossible de rien affirmer de positif à cet égard; toutefois, la concordance des temps rendait l'imputation

1. Si adversum nos ad deum suum clamant, profecto et ipsi, quamvis arma non ferant, contra nos pugnant. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. II.)

2. Ut temporalis interitus ultionem sentirent perfidi quod oblata sibi perpetuæ salutis concilia spreverant. (Ibid.)

assez grave pour donner aux amis de l'église romaine l'envie d'en détruire la trace. Dans presque tous les manuscrits du seul historien de ces événements, ils ajoutèrent par interpolation qu'Augustin était mort quand eut lieu le combat contre les Bretons et le massacre des moines de Bangor[1]. Augustin était vieux à cette époque; mais il vécut encore au moins un an après l'exécution militaire qu'il avait si exactement prédite[2]. 607.

A sa mort, Laurent, comme lui Romain de nation, prit le titre d'archevêque; Mellitus et Justus étaient encore évêques, l'un à Londres et l'autre à Rochester. Le premier avait su gagner au christianisme Sighebert, parent d'Ethelbert, qui, malgré la nouveauté de sa conversion, montrait un grand zèle et entourait son clergé naissant d'honneurs et d'autorité. Mais cela ne fut pas de longue durée : à ce roi fervent succédèrent des princes tièdes et malveillants pour le nouveau culte; et quand les deux fils de Sighebert, qu'on nommait familièrement Sibert ou Sib[3], eurent mis leur père dans la tombe, il retournèrent au 608 à 616.

1. Quamvis ipso, jam multo ante tempore, ad cœlestia regna sublato. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. II.) — Ces mots sont interpolés, selon l'opinion des célèbres théologiens Goodwin et Hammond. Voyez Horæ britannicæ, t. II, p. 271.

2. Completum Augustini presagium. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. II.)

3. L'usage de ces sortes de diminutifs pour les noms propres subsiste encore en Angleterre.

616. spectacle, et trembla d'encourir lui-même la vengeance du saint apôtre qui châtiait si durement ses amis. Il invita Laurent à demeurer, rappela Justus, et promit d'employer sa puissance à convertir de nouveau ceux qui, suivant son exemple, étaient tombés dans l'apostasie. Grâce au secours du bras temporel, la foi se ranima pour ne plus s'éteindre, sur les deux rives de la Tamise. Mellitus fut le successeur de Laurent
616 à 620. dans le siége archiépiscopal; Justus succéda à Mellitus; et le roi de Kent, Edbald, qui avait voulu les chasser tous, fut complimenté par le souverain pontife sur la pureté de sa croyance et la perfection de ses œuvres chrétiennes [1].

Peu d'années après ces événements, une sœur d'Edbald, nommée Ethelberge [2], fut mariée au chef païen de la contrée au nord de l'Humber. La nouvelle épouse partit du pays de Kent, accompagnée d'un prêtre, Romain de naissance, appelé Paulin, qui fut d'avance consacré archevêque d'York, selon le plan du pape Grégoire, et dans l'espérance que la femme fidèle convertirait le mari infidèle. Le roi du Northumberland[3], appelé

1. Bedæ presbyst. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. VI.—Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 326, ed. Savile.

2. Al. *Æthel-byrg*. *Ethel*, noble; *burg*, *burgh*, *burh*, *byrh*, *berg*, sécurité, protecteur, protectrice.

3. *Northumbria;* en saxon, *Northan-hymbra-land;* al. *Nort-humber-land*, le pays au nord de l'Humber.

Edwin [1], laissa son épouse Ethelberge professer 616
la religion chrétienne, sous les auspices de à
l'homme qu'elle avait amené, et dont les cheveux 620.
noirs et le visage brun et maigre étaient un objet de surprise pour la race à chevelure blonde des habitants du pays [2]. Quand la femme d'Edwin 620.
devint mère, Paulin annonça gravement au roi anglo-saxon qu'il avait obtenu pour elle la grâce d'enfanter sans douleur, à condition que l'enfant serait baptisé au nom du Christ [3]. Dans l'effusion de sa joie paternelle, le païen permit tout ce que souhaitait sa femme ; mais, pour sa part, il ne voulut écouter aucune proposition de baptême : seulement il laissait parler librement ceux qui désiraient le convertir, raisonnait avec eux, et quelquefois les embarrassait [4].

Afin de l'attirer, s'il était possible, vers les choses célestes par l'appât des biens de la terre,
il vint de Rome une lettre du pape Boniface, 625
adressée au *glorieux* Edwin. « Je vous transmets, à 628.
« écrivait le pontife, la bénédiction de votre pro-
« tecteur, le bienheureux Pierre, prince des apô-

1. Al. *Ead win*. *Ed*, heureux; *win*, chéri, et aussi vainqueur.

2. Vir longæ staturæ, paululum incurvus, nigro capillo, facie macilenta, naso adunco pertenui, venerabilis simul et terribilis aspectu. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XVI.)

3. Quod precibus suis obtinuerit apud Deum, ut regina pariret absque dolore. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 327, ed. Savile.)

4. Quid ageret discutiebat, vir natura sagacissimus. (Ibid.)

« tres, c'est-à-dire une chemise de lin ornée de « broderies d'or, et un manteau de laine fine « d'Ancône[1]. » Ethelberghe reçut de même, pour gage de la bénédiction de l'apôtre Pierre, un peigne d'ivoire doré[2] et un miroir d'argent. Ces dons furent agréés; mais ils ne décidèrent point le roi Edwin, dont l'esprit réfléchi ne pouvait être vaincu que par une forte impression morale[3].

Il y avait dans la vie du Saxon une aventure extraordinaire dont il croyait avoir gardé le secret à tous les hommes; mais ce secret lui avait probablement échappé parmi les confidences du lit nuptial. Dans sa jeunesse, et avant qu'il fût roi, il avait couru un grand péril: surpris par des ennemis qui voulaient sa mort, il était tombé entre leurs mains. Dans la prison où il languissait, sans espoir de salut, son imagination échauffée lui fit voir en songe un personnage inconnu, qui, s'approchant d'un air grave, lui dit: « Que promettrais-tu à qui voudrait et « pourrait te sauver? — Tout ce qui sera jamais « en mon pouvoir, répondit le Saxon. — Eh bien, « reprit l'inconnu, si celui qui peut te sauver

1. Id est, camisiam... unam... (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Scripᵗ., p. 327, ed. Savile.)

2. Id est, pectinem eburneum auratum. (Ibid.)

3. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. IX.

« n'exigeait de toi que de vivre selon ses conseils, « les suivrais-tu ? » Edwin le jura ; et l'apparition, étendant une main et la lui posant sur la tête, dit : « Quand un pareil signe se représentera à toi, rappelle-toi ce moment et ce discours[1]. » Edwin se tira de danger par des hasards heureux ; mais le souvenir de son rêve lui resta gravé dans la pensée. 625 à 628

628. Un jour qu'il était seul dans son appartement, la porte s'ouvrit tout à coup, et il vit venir à lui un personnage marchant gravement comme celui du songe, qui s'approcha, et, sans prononcer un seul mot, lui posa la main sur la tête. C'était Paulin, à qui le Saint-Esprit, selon les historiens ecclésiastiques[2], avait révélé le moyen infaillible de vaincre son obstination. La victoire fut complète ; le Saxon, frappé de stupeur, tomba la face contre terre, et le Romain, devenu son maître, le releva avec bonté. Edwin promit d'être chrétien ; mais, imperturbable dans son bon sens, il promit pour lui seul, disant que les hommes du pays verraient eux-mêmes ce qu'ils devaient faire[3]. Paulin lui demanda de

1. Cum ergo hoc tibi signum advenerit, memento hujus temporis ac loquelæ nostræ. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XII.) — Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 327, ed. Savile.

2. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XII.

3. Quid eis videretur... ut si et illi eadem cum eo sentire vellent. (Ibid., cap. XIII.)

628. convoquer le grand conseil national qu'on appelait en langue saxonne Wittena-Ghemote, l'assemblée des sages, qui se réunissait autour des rois germains, dans toutes les occasions importantes, et auquel assistaient les magistrats, les riches possesseurs de terres, les guerriers de haut grade et les prêtres des dieux[1]. Le roi Edwin exposa devant cette assemblée les motifs de son changement de croyance, et s'adressant à chacun des assistants, l'un après l'autre, il demanda ce qu'il leur semblait à tous de cette doctrine nouvelle pour eux.

Le chef des prêtres parla le premier: « Mon « avis, dit-il, est que nos dieux sont sans pouvoir; « et voici sur quoi je me fonde: pas un homme, « dans tout le peuple, ne les a servis avec plus de « zèle que moi; et pourtant je suis loin d'être le « plus riche et le plus honoré parmi le peuple; « mon avis est donc que nos dieux sont sans pou- « voir[2]. » Un chef des guerriers se leva ensuite et parla en ces termes:

« Tu te souviens peut-être, ô roi, d'une chose « qui arrive parfois dans les jours d'hiver, lorsque

1. Elder-menn, al. Ealdor-menn, *seniores*.

2. Multi autem sunt qui majora beneficia a te receperunt unde nil valere deos probavi. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud. rer. anglic. Script., p. 328, ed. Savile.) — Quia nihil omnino virtutis habet religio illa quam huc usque tenuimus. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XIII.)

« tu es assis à table avec tes capitaines et tes 628.
« hommes d'armes[1], qu'un bon feu est allumé, « que ta salle est bien chaude, mais qu'il pleut, « neige et vente au dehors. Vient un petit oiseau « qui traverse la salle à tire d'aile, entrant par « une porte, sortant par l'autre : l'instant de ce « trajet est pour lui plein de douceur, il ne sent « plus ni la pluie ni l'orage; mais cet instant est « rapide; l'oiseau a fui en un clin d'œil, et de « l'hiver il repasse dans l'hiver[2]. Telle me semble « la vie des hommes sur cette terre, et son cours « d'un moment, comparé à la longueur du temps « qui la précède et qui la suit. Ce temps est té- « nébreux et incommode pour nous; il nous tour- « mente par l'impossibilité de le connaître; si « donc la nouvelle doctrine peut nous en ap- « prendre quelque chose d'un peu certain, elle « mérite que nous la suivions[3]. »

Après que les autres chefs eurent parlé, et que le Romain eut exposé ses dogmes, l'assemblée, votant comme pour la sanction des lois nationales, renonça solennellement au culte des anciens dieux. Mais quand le missionnaire proposa

1. Mid thinum Ealdormannum and Thegnum. (Traduction saxonne de l'histoire de Bède.) — Voyez pièces justificatives, liv. I, n. 4.

2. Of wintra in winter eft cymeth (Ibid.) — Voyez pièces justificatives, liv. I, n. 4.

3. Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 328, ed. Savile.

628. de détruire les images de ces dieux, nul, parmi les nouveaux chrétiens, ne se sentit assez fermement convaincu pour braver les dangers de cette profanation; nul, excepté le grand prêtre. Il demanda au roi des armes et un cheval étalon pour violer la loi de son ordre, qui interdisait aux prêtres l'habit de guerre et toute autre monture qu'une jument [1]. Ceint d'une épée et brandissant une pique, il galopa vers le temple, et à la vue de tout le peuple, qui le croyait hors de sens, il frappa de sa lance les murs et les images. On éleva une maison de bois où le roi Edwin et un grand nombre d'hommes se firent baptiser [2]. Paulin ayant ainsi conquis en réalité l'épiscopat dont il portait le titre, parcourut les contrées de Deire [3] et de Bernicie, et baptisa dans les eaux de la Swale et de la Glen ceux qui s'empressaient d'obéir au décret de l'assemblée des sages [4].

628 à 655. L'influence politique du grand royaume de Northumberland entraîna vers le christianisme la

1. Accepto equo emissario... cum pontificem idolorum non liceret nisi super equam equitare. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 328, ed. Savile.)

2. Baptisatus est in domo lignea. (Act. pontific. cantuar., auctore Gervasio Dorobernensi, apud hist. anglic. Script., t. II, col. 1634, ed. Selden.)

3. Par corruption, au lieu du cambrien Deywr ou Deïfr. Voyez plus haut, p. 50.

4. Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 328, ed. Savile.

population des Est-Angles ou Anglais orientaux [illegible]
habitant au midi de l'Humber et au nord des à [illegible]
Saxons de l'est. Ce peuple avait déjà reçu quelques prédications des évêques romains du sud; mais les deux religions s'y balançaient encore avec une telle égalité, que le chef du pays, nommé 655.
Redwald [1], avait dressé deux autels dans le même temple, l'un pour le Christ et l'autre pour les dieux des Teutons, qu'il priait alternativement [2]. Trente ans après la conversion des habitants des rives de l'Humber, une femme de ce pays convertit le chef du royaume de Mercie, qui s'étendait alors de l'Humber à la Tamise. Les derniers 638.
Anglo-Saxons qui gardèrent leur ancien culte furent ceux des côtes du sud; ils n'y renoncèrent qu'à la fin du VII[e] siècle [3].

Huit moines romains furent successivement archevêques de Canterbury, avant que cette dignité, instituée pour les Saxons, parvînt à un 608
homme de race saxonne [4]. Les successeurs d'Au- à 610.

1. Al. *Ræd-wal. Ræd*, *red*, parole, conseil, conseiller; *wald*, *weald*, *walt*, puissant, gouvernant.

2. Redvaldus... rediens domum ab uxore sua et a quibusdam perversis seductus habebat altare Christi et demonis in eodem fano. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 329, ed. Savile.) — Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XV.

3 Henrici Huntind Hist., lib III, apud rer. anglic. Script., p. 328, et seq., ed. Savile —Act. Pontific. cantuar., auctore Gervas. Dorobern., apud. hist. anglic. Script., t. II, col. 1635 et seq., ed. Selden.

4. *Berht-wald* ou *Brith-weald*.

606 à 610. gustin ne renoncèrent point à l'espoir de contraindre le clergé de la Cambrie à plier sous leur autorité. Ils accablèrent les prêtres gallois de sommations et de messages ; ils étendirent même leurs prétentions ambitieuses sur les prêtres de l'île d'Érin, aussi indépendants que les Bretons de toute suprématie étrangère, et tellement zélés pour la foi chrétienne que leur patrie était surnommée l'Ile des Saints. Mais ce mérite de sainteté, sans une complète soumission au pouvoir de l'église romaine, était nul pour les membres de cette église qui venaient d'établir leur domination spirituelle sur la partie de la Grande-Bretagne conquise par les Anglo-Saxons. Ils envoyèrent aux habitants de l'île d'Érin des messages pleins d'orgueil et d'aigreur : « Nous, dé-
« putés du siége apostolique dans les régions oc-
« cidentales, nous avons naguère follement cru
« à la réputation de sainteté de votre île ; mais,
« nous le savons aujourd'hui à n'en plus douter,
« vous ne valez pas mieux que les Bretons [1]. Le
« voyage de Columban dans la Gaule et celui
« d'un certain Dagamman en Bretagne nous en
« ont pleinement convaincus, car, entre autres
« choses, ce Dagamman a passé par les lieux où
« nous habitons, et il a refusé non-seulement de

1. Nihil discrepare à Britonibus. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. IV.)

« venir manger à notre table, mais encore de 608
« prendre son repas dans la même maison que à
« nous[1]. » 610.

Ce voyage dans la Gaule, allégué en preuve des mauvaises doctrines et de la perversion des chrétiens de l'Hibernie, avait offert des circonstances qui méritent d'être mentionnées. Columban, ou plus exactement Colum, Irlandais de naissance et missionnaire d'inspiration, tourmenté du désir d'aller chercher pour la foi chrétienne des aventures et des périls, s'était mis en mer avec douze compagnons de son choix. Il passa en Bretagne, et de là en Gaule; puis, gagnant la frontière orientale de ce pays, par laquelle débordait ou menaçait de déborder alors le paganisme germanique, il résolut d'y établir un lieu de prières et de prédication[2]. Après avoir parcouru les vastes forêts des Vosges, il choisit pour résidence les ruines d'une forteresse romaine dont le nom était Luxovium, aujourd'hui Luxeuil, et au milieu de laquelle se trouvaient une source d'eaux thermales et des bains magni-

1. Non solum cibum nobiscum, sed nec in eodem hospitio quo vescebamur sumere voluit. (Bedæ presbyt. Hist ecclesiast., lib. II, cap. IV.)

2. A britannicis ergo finibus (Columbanus et ejus socii) progressi, ad Gallias, ubi tunc vel ob frequentiam hostium externorum, vel ob negligentiam præsulum religionis virtus pene abolita habebatur, tendunt. (Vita S. Columbani, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 476.)

608 à 610. fiquement ornés de bassins de marbre et de statues. Ces débris servirent à Columban et à ses compagnons de matériaux pour bâtir une maison et un oratoire, et le monastère fondé par eux s'établit sous la règle des couvents d'Irlande[1]. La réputation de sainteté des cénobites d'outre-mer leur attira bientôt de nombreux disciples et la visite de personnages puissants. Theoderik, celui des rois franks sur les terres duquel ils habitaient, vint se recommander à leurs prières.

Columban, avec une liberté qu'aucun membre du clergé gallo-frank n'avait osé se permettre, fit au visiteur des remontrances sévères sur la mauvaise vie qu'il menait sans épouse légitime, avec des concubines et des maîtresses[2]. Ces reproches déplurent moins au roi qu'à l'aïeule du roi, à cette même Brunehilde dont le pape Grégoire avait loué si complaisamment la piété, et qui, pour gouverner plus absolument son petit-fils, l'éloignait et le dégoûtait du mariage[3]. A

1. Invenitque castrum firmissimo munimine olim fuisse cultum... quem prisca tempora Luxovium nuncupabant; ibique aquæ calidæ cultu eximio constructæ habebantur... Ibi residens vir egregius monasterium construere cœpit. (Vita S. Columbani, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 477.)

2. Ad quem cum sæpissime veniret, cœpit vir Dei eum increpare cur concubinarum adulteriis misceretur, et non potius legitimæ conjugis solamine frueretur. (Ibid., p. 478.)

3. Verebàtur enim ne si abjectis concubinis reginam aulæ præfecisset, dignitatis atque honoris sui modum amputasset. (Ibid.) — Epistola Gregorii papæ ad Brunichildem. (Ibid., t. IV, p. 20-34.)

l'instigation de cette femme aussi adroite qu'ambitieuse, les seigneurs franks et les évêques eux-mêmes travaillèrent, par des propos malveillants, à indisposer Theoderik contre le chef des moines étrangers. On l'accusait de n'avoir qu'une orthodoxie douteuse, de faire schisme dans l'église des Gaules, d'observer une règle insolite suivant laquelle nul visiteur laïque n'était admis dans l'intérieur du monastère[1]. Après une scène violente où le roi, venu à Luxeuil, pénétra jusque dans le réfectoire des moines, et où Columban maintint sa règle avec un courage inébranlable, il fut ordonné à l'Irlandais de reprendre le chemin par où il était venu[2]. Une escorte de soldats le conduisit à Besançon, de Besançon à Autun, d'Autun à Nevers, et de là sur la Loire jusqu'à Nantes, où il fut embarqué pour l'Irlande[3]. Mais sa destinée aventureuse et son zèle ardent le ramenèrent en Gaule, d'où il passa dans les Alpes helvétiques, puis en Italie, où il mourut. Tel

608. à 610.

610.

1. Hortaturque proceres aulicos et optimates omnes, ut regis animum contra virum Dei perturbarent, episcoposque sollicitare agressa est, ut ejus religionem detrahendo, et statum regulæ quem suis custodiendum monachis indiderat, macularent. (Vita S. Columbani, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 479.)

2. Ut tam regiis quam etiam nostris obedias præceptis, egressusque pergas eo itinere, quo primum his adventasti in locis. (Ibid., p. 480.)

3. Post hæc Suffronius namnetensis urbis episcopus, una cum Theudoaldo comite, juxta regis imperium, beatum Columbanum nave susceptum ad Hiberniam destinare præparabat. (Ibid., p. 479.)

610. était l'homme sur la conduite duquel les évêques de la Bretagne saxonne jugèrent que le christianisme des habitants de l'Hibernie était d'une nature suspecte, et qu'il avait besoin d'être épuré et réformé par eux[1].

610 à 557. La même église qui expulsait de la Gaule les censeurs des rois franks, donnait aux rois anglo-saxons des croix bénites pour étendards, quand ils allaient exterminer les vieux chrétiens de la Bretagne[2]. Ceux-ci, dans leurs poésies nationales, accusent en partie de leurs désastres une conspiration étrangère et des moines qu'ils nomment injustes[3]. Dans la conviction où ils étaient de cette malveillance de l'église romaine envers eux, ils s'affermissaient de plus en plus dans la volonté de repousser ses dogmes et son empire; ils aimaient mieux s'adresser et s'adressèrent en effet plusieurs fois à l'église de Constantinople, pour prendre conseil sur des difficultés théologiques. Le plus renommé de leurs anciens sages, à la fois barde et prêtre chrétien, maudit dans ses sentences poétiques le pasteur négligent qui ne garde pas le troupeau de Dieu contre les loups de Rome[4].

Mais les ministres et les envoyés de la cour

1. Fredegarii chron., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 425 à 427. — Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, t. I, liv. I, p. 22.

2. Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. III, cap. I et II.

3. Horæ britannicæ, t. II, p. 290.

4. Cattawg, ibid., p. 277.

pontificale, grâce à la dépendance religieuse sous 610
laquelle ils tenaient les puissants rois anglo- à
saxons, firent peu à peu fléchir par la terreur 753.
l'esprit de liberté des églises bretonnes. Au VIII[e] 755.
siècle, un évêque de la Cambrie septentrionale se mit à célébrer la fête de Pâques au jour prescrit par les conciles catholiques; les autres évêques s'élevèrent contre ce changement; et, au bruit de cette dispute, les Anglo-Saxons firent une irruption dans les cantons du sud où l'opposition se manifestait[1]. Pour conjurer la guerre étrangère et le ravage de son pays, un chef gallois essaya de sanctionner par son autorité civile l'altération des anciennes coutumes religieuses, et l'esprit public s'en irrita au point que le chef fut
tué dans une révolte. Cependant cette fierté 777.
nationale déclina bientôt, et la fatigue d'une lutte toujours renaissante rallia au centre du catholicisme une grande partie du clergé gallois. La soumission religieuse du pays s'acheva ainsi par degrés; et pourtant elle ne fut jamais aussi complète que celle de l'Angleterre[2].

Les rois des Saxons et des Angles avaient pour la ville de Rome et pour le siége de Saint-Pierre une vénération qu'ils témoignèrent souvent par

1. Extrait de Caradoc de Llancarvan, historien gallois; Horæ britannicæ, t. II, p. 367.

2. Horæ britannicæ, t. II, p. 317-320.

777. de riches offrandes, et même par des tributs annuels sous les noms de *cens de Rome*, ou *cens de*
600 *l'Église*. Les successeurs des anciens chefs d'aven-
à
656. turiers Henghist, Horsa, Kerdic, Ælla et Ida, instruits par le clergé romain à revêtir les insignes pacifiques de la dignité royale et à porter, au lieu de la hache de leurs ancêtres, des bâtons à fleurons dorés, cessèrent de mettre au premier rang les exercices de la guerre [1]. Leur ambition fut de voir autour d'eux, non de grandes troupes de braves, comme leurs pères, mais de nombreux couvents selon la règle de saint Benoît, la plus en faveur auprès des papes. Souvent eux-mêmes coupaient leur longue chevelure pour se vouer à la réclusion, et, si le besoin d'une vie active les retenait au milieu des affaires, ils comptaient comme un des grands jours de leur règne la consécration d'un monastère. Cet événement était célébré avec tout l'appareil des solennités nationales [2]; les chefs, les évêques, les guerriers, les sages du peuple se rassemblaient, et le roi s'asseyait au milieu d'eux, entouré de sa famille.

1. Exercitium armorum in secundis ponentes... (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 101, ed. Savile.)

2. Jussit indici per totam nationem, omnibus thanis, archiepiscopo, episcopis, comitibus, omnibusque qui Deum diligerent ut ad se venirent, et constituit diem quo monasterium consecraretur. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 35.)

Quand les murs nouvellement bâtis avaient été 600
arrosés d'eau bénite et consacrés sous les noms à 656.
des bienheureux apôtres Pierre ou Paul, le roi saxon se levait et disait à haute voix[1] :

« Grâces soient rendues au Dieu très-haut, 656.
« de ce que j'ai pu faire quelque chose en l'honneur du Christ et des saints apôtres. Tous tant « que vous êtes ici, soyez témoins et garants de « la donation faite par moi aux moines de ce « lieu, des terres, marais, étangs, cours d'eau « ci-après désignés. Je veux qu'ils les tiennent « et possèdent entièrement et d'une manière « royale[2], de sorte qu'aucun impôt n'y soit levé, « et que le monastère ne soit sujet d'aucune « puissance sur terre, excepté le saint siége de « Rome; car c'est là qu'iront chercher et visiter « saint Pierre ceux d'entre nous qui ne peuvent « aller à Rome. Que ceux qui me succéderont, « soit mon fils, soit mes frères, soit tout autre, « maintiennent cette donation inviolablement, « en tant qu'ils veulent participer à la vie éternelle, en tant qu'ils veulent être sauvés du « feu éternel; quiconque en retranchera quelque « chose, que le portier du ciel retranche de sa « part dans le ciel; quiconque y ajoutera quelque

1. Chron. saxon. ed. Gibson, p. 35.
2. Adeo regaliter, adeoque libere... (Ibid., p. 36.)

654. « chose, que le portier du ciel ajoute à sa part « dans le ciel[1]. » Le roi prenait ensuite la feuille de parchemin qui contenait l'acte de donation, et il y traçait une croix; après lui sa femme, ses fils, ses frères, ses sœurs, les évêques, les officiers publics, et tous les personnages de haut rang, inscrivaient sucessivement le même signe, en répétant cette formule : « Je confirme par ma « bouche et par la croix du Christ[2]. »

656 à 684. Cette bonne intelligence des Anglo-Saxons avec la cour de Rome, ou plutôt leur soumission absolue aux volontés de cette cour, qui transformait par degrés sa primauté religieuse en suzeraineté politique, ne fut pas de très-longue durée. Le prestige d'imagination s'affaiblit, et la dépendance se fit sentir. Pendant que certains rois courbaient le front devant le représentant de l'apôtre qui ouvrait et fermait le ciel[3], il y en eut qui répudièrent ouvertement la loi de l'étranger dé-
684 à 950. guisée sous le nom de foi catholique[4]. Dans cette lutte, les membres du clergé saxon, fils spiri-

1. Quicumque nostrum munus aut alterius cujuspiam boni viri munus diminuerit, diminuat ejus partem cœlestis janitor in regno cœlorum; quisquis autem id adauxerit, adaugeat ejus partem cœlestis janitor in regno cœlorum. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 37.)

2. Ibid., p. 35-38.

3. Sanctus Petrus cum clave cœlorum aperiat ei regnum cœlorum. (Ibid., p. 38.)

4. Eddii vita S. Wilfridi, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 61, ed. Gale.

tuels de l'église romaine, se rangèrent d'abord de son côté, et défendirent sa puissance[1]; mais ensuite, entraînés eux-mêmes dans le torrent de l'opinion nationale, ils tendirent à n'être plus soumis envers la papauté qu'à ces devoirs de respect que les chrétiens bretons avaient offert de lui rendre, et qu'elle avait si durement dédaignés[2]. Alors le peuple anglais devint, pour la cour de Rome, ce qu'avaient été les Cambriens au temps de leur schisme; par une conduite moins religieuse que politique, elle s'unit à leurs ennemis nationaux; elle encouragea contre eux l'ambition étrangère, comme elle avait encouragé leur propre ambition contre les indigènes de la Bretagne. Elle promit, au nom de saint Pierre, leur pays, leurs biens, et l'absolution de tout péché, à qui marcherait contre eux; et pour reconquérir quelques tributs, d'abord payés volontairement, ensuite refusés par tiédeur de zèle, ou par économie patriotique, elle s'engagea dans une entreprise dont le but était l'asservissement de la nation.

681 à 950. 950 à 1066.

Le détail de ces événements postérieurs et de leurs conséquences occupera la plus grande partie de cette histoire, consacrée, comme l'indique son titre, au récit de la ruine du peuple anglo-

600 à 800.

1. Horæ britannicæ, t. II, p. 329-347.
2. Voyez plus haut, p. 94.

[illegible] saxon. Mais il n'est pas temps d'y arriver; il faut
à que le regard du lecteur s'arrête encore sur la
[illegible]. race germanique victorieuse et sur la race celtique vaincue; qu'il voie l'étendard blanc des Saxons et des Angles repoussant de plus en plus vers l'ouest l'étendard rouge des Kymrys[1]. Les frontières anglo-saxonnes continuellement agrandies à l'occident, après s'être étendues au nord jusqu'au Forth et à la Clyde, furent pourtant resserrées de ce côté, à la fin du VIIe siècle. Les Pictes et les Scots, attaqués par Egfrith[2], roi du Northumberland, l'attirèrent habilement dans les gorges de leurs montagnes, le défirent, et après leur victoire s'avancèrent au sud du Forth jusqu'à la rivière de Tweed, aux bords de laquelle
684 ils fixèrent alors la limite de leur territoire. Cette
à limite, que les habitants du sud ne déplacèrent
750. plus dans la suite, marqua depuis ce jour le nouveau point de séparation des deux parties de la Grande-Bretagne[3]. Les peuplades de la race des Angles qui habitaient la plaine entre le Forth et

1. Les poésies nationales des Cambriens désignent fantastiquement ces deux drapeaux ennemis par les noms de *Dragon rouge* et de *Dragon blanc*.

2. *Eg*, *ecg*, aigu, aiguisé : par extension, subtil; *frith*, *frid*, *fred*, *fried*, paix, pacifique.

3. Voyez à la page 29. — Picti terram suam, cujus partem tenebant Angli, recuperaverunt. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 336, ed. Savile.)

la Tweed furent agrégées par ce changement à la 685 à
population des Pictes et des Scots ou des *Écossais*, 750.
nom que cette population mêlée prit bientôt seul, et dont s'est formé le nom moderne du pays.

A l'autre extrémité de l'île, les hommes de la pointe de Cornouailles, tout isolés qu'ils étaient, luttèrent longtemps pour leur indépendance, grâce aux secours qu'ils reçurent quelquefois des Bretons de l'Armorique[1]. A la fin, ils devinrent 750.
tributaires des Saxons occidentaux; mais les habitants du pays de Galles ne le devinrent pas : « Jamais, disent leurs vieux poëtes, non, jamais « les Kymrys ne paieront le tribut; ils soutien- « dront le combat jusqu'à la mort pour la pos- « session des terres que baigne la Wye[2] » C'est en effet aux rives de ce fleuve que s'arrêta la domination saxonne; le dernier chef qui l'agrandit fut un roi de Mercie appelé Offa[3]. Il franchit 750 à
la Saverne et la chaîne de montagnes qui, for- 800.
mant comme les Apennins de la Bretagne méridionale, avaient jusque-là protégé le dernier asile des vaincus. A près de cinquante milles de distance au delà des monts vers l'ouest, Offa construisit, pour remplacer ces limites naturelles,

1. Extrait de Caradoc de Llancarvan; Horæ britannicæ, t. II, p. 161.
2. Arymes Prydain vawr; Cambrian register for 1796, p. 554 et suiv.
3. *Offa*, *offo*, *obbo*, doux, clément.

750 à 800. un long rempart et une tranchée qui s'étendit, du sud au nord, depuis le cours de la Wye jusqu'aux vallons où coule la Dée[1]. Là fut établie pour toujours la frontière des deux races d'hommes qui, avec des partages inégaux, habitaient conjointement tout le sud de la vieille île de Prydain, depuis la Tweed jusqu'au cap de Cornouailles.

800 à 900. Au nord du golfe où se jette la Dée, le pays renfermé entre les montagnes et la mer était déjà, depuis un demi-siècle, subjugué par les Anglais et dépeuplé d'anciens Bretons. Les fugitifs de ces contrées avaient gagné le grand asile du pays de Galles, ou bien l'angle de terre hérissé de montagnes que baigne la mer au golfe de Solway. Dans cette dernière contrée, ils conservèrent encore longtemps une sorte de liberté sauvage, distingués de la race anglaise, dans la langue même de cette race, par le nom de Cambriens; et ce nom est resté attaché au pays qui fut leur asile[2]. Au delà des plaines du Galloway, dans les vallées profondes où coule la Clyde[3], de petites peuplades bretonnes qui, à la faveur des lieux, s'étaient conservées libres au milieu du peuple

1. En langue cambrienne, *Claud Offa*; en anglais, *Offa's dyke*.

2. On l'appelle aujourd'hui Cumberland; en vieux saxon, *Cumbraland*.

3. Ystrad-Clwyd.


800 à 900.

des Angles, se maintinrent de même parmi les Scots et les Pictes, quand ces derniers eurent conquis toutes les basses terres d'Écosse jusqu'au Val d'Annan et à la Tweed. Ce dernier reste de Bretons de race pure avait pour capitale et pour forteresse la ville, bâtie sur un rocher, qu'on appelle aujourd'hui Dumbarton[1]. On trouve jusque dans le x[e] siècle des traces de leur existence indépendante ; mais, depuis ce temps, ils cessent d'être désignés par leur ancien nom national, soit qu'ils aient été anéantis tout d'un coup par la guerre, soit qu'ils se soient fondus insensiblement dans la masse de population qui les environnait de toutes parts.

Ainsi disparut de l'île de Bretagne, à l'exception de la petite et stérile contrée de Galles, la race celtique des Cambriens, Logriens et Bretons proprement dits; en partie émigrés directement de l'extrémité orientale de l'Europe, et en partie venus en Bretagne après un séjour plus ou moins long sur la côte occidentale des Gaules[2]. Ces faibles débris d'un grand peuple eurent la gloire de défendre la possession de leur dernier coin de terre contre les efforts d'un ennemi immensément supérieur en nombre et en richesses, souvent vaincus, jamais subjugués, et portant en

1. Al. *Dun-briton*, la ville des Bretons.
2. Voyez plus haut, p. 30-34.

[illegible] à [illegible]. eux-mêmes, à travers les siècles, la conviction imperturbable d'une éternité mystérieuse réservée à leur nom et à leur langue. Cette éternité fut prédite par les bardes gallois, dès le premier jour des défaites nationales[1]; et toutes les fois que, dans la suite des temps, un nouvel envahisseur étranger traversa les montagnes de la Cambrie, après les victoires les plus complètes, il entendait les vaincus lui dire: « Tu as beau faire, « tu ne détruiras pas notre nom ni notre lan« gue[2]. » Le hasard, la bravoure, et surtout la nature du pays, formé de rochers, de lacs et de sables, ont justifié ces prédictions téméraires; mais toujours sont-elles un signe remarquable d'énergie et d'imagination dans le petit peuple qui osa en faire son acte de foi patriotique.

Les anciens Bretons vivaient de poésie: l'expression n'est pas trop forte; car, dans leurs axiomes politiques, conservés jusqu'à nos jours, ils placent le poëte-musicien à côté de l'agriculteur et de l'artisan, comme l'un des trois *piliers* de l'existence sociale[3]. Leurs poëtes n'avaient guère qu'un thème; c'était la destinée du pays, ses malheurs et ses espérances. La nation, poëte

1. Taliesin; Archaiology of Wales, vol. I, p. 95.
2. Voyez la suite de cette histoire, liv. XI.
3 Trioedd beirdd ynys Prydain, sec. XXI, n. I; Archaiology of Wales, vol. III, p. 283.



à son tour, enchérissait sur leurs fictions, en prêtant des sens fantastiques à leurs paroles les plus simples : les souhaits des bardes passaient pour des promesses; leur attente était prophétie; leur silence même affirmait. S'ils ne chantaient pas la mort d'Arthur, c'était preuve qu'Arthur vivait encore; et quand le joueur de harpe, sans intention précise, faisait entendre un air mélancolique, l'auditoire attachait spontanément à cette mélodie vague le nom d'un des lieux devenus funestes par quelque bataille perdue contre les conquérants étrangers [1]. Cette vie de souvenirs et d'espérances embellit, pour les derniers Cambriens, leur pays de rocs et de marécages. Ils étaient gais et sociables, quoique pauvres [2]; ils supportaient légèrement la détresse comme une souffrance passagère, attendant, sans se lasser jamais, une grande révolution politique, qui devait leur faire recouvrer la possession de tout ce qu'ils avaient perdu, et leur rendre, selon l'expression d'un barde, la couronne de la Bretagne [3].

Bien des siècles s'écoulèrent; et, malgré les prédictions des poëtes, l'ancienne patrie des Bretons ne retourna point aux mains de leurs des-

1. Voyez la suite de cette histoire, liv. IV, an 1070.

2. Giraldi Cambrensis Itinerarium Walliæ, passim; Camden, Anglica, hibernica, etc.

3. Taliesin; Archaiology of Wales, vol. I, p. 95.—Arymes Prydain; ibid., p. 156 à 159. — Afallenan myrddin; ibid., p. 150.

800 à 900. cendants. Si l'oppresseur étranger fut vaincu, ce ne fut pas par la nation qui avait droit à cette victoire; ni ses défaites ni son asservissement ne profitèrent aux réfugiés du pays de Galles. Le récit des infortunes des Anglo-Saxons, envahis et subjugués à leur tour par des peuples venus d'outre-mer, va commencer dans les pages qui suivent. Alors cette race d'hommes, jusqu'ici victorieuse de toutes celles qui l'avaient précédée sur le sol de la Bretagne, appellera sur elle un genre d'intérêt qu'elle n'a pu encore exciter : car sa cause deviendra la bonne cause; elle sera la race souffrante et opprimée. Si la distance des temps affaiblit pour nous l'impression causée jadis par des infortunes contemporaines, c'est quand l'oubli nous cache en partie et décolore, pour ainsi dire, les souffrances de ceux qui ne sont plus. Mais, en présence des vieux documents où elles sont retracées avec détail, avec cet accent de naïveté qui fait revivre les hommes d'un autre âge, un sentiment de pitié s'éveille et se mêle à l'impartialité de l'historien, pour la rendre plus humaine sans altérer son caractère de justice et de bonne foi.

LIVRE II.

Depuis le premier débarquement des Danois en Angleterre, jusqu'à la fin de leur domination.

787 — 1048.

Il y avait plus d'un siècle et demi que la Bretagne méridionale presque entière portait le nom de terre des Anglais, et que, dans le langage de ses possesseurs de race germanique, le nom de Bretons ou celui de Gallois signifiaient serviteur et tributaire [1], lorsque des hommes inconnus vinrent, avec trois vaisseaux, aborder à l'un des ports de la côte orientale. Afin d'apprendre d'où ils venaient et ce qu'ils voulaient, le magistrat saxon du lieu [2] se rendit au rivage; les inconnus 787.

1. *Wealh*, un esclave, un domestique; *hors-wealh*, un palefrenier. (Gloss. Somneri, apud hist. angl. Script., t. II, ed. Selden.) — Si servus waliscus anglicum hominem occidat... (Leges Inæ, art. 78, e chron. Johan. Bromtom; ibid., t. I, col. 767.)

2. *Gerefa*, graf, gravo dans le dialecte des Franks. Voyez liv. I, p. 72.

787. le laissèrent approcher et l'entourèrent; puis, fondant tout à coup sur lui et sur son escorte, ils le tuèrent, pillèrent les habitations voisines et remirent promptement à la voile [1].

Telle fut la première apparition, en Angleterre, des pirates du nord appelés Danois [2] ou Normands [3], selon qu'ils venaient des îles de la mer Baltique ou de la côte de Norwége. Ils descendaient de la même race primitive que les Anglo-Saxons et les Franks; leur langue avait des racines communes avec les idiomes de ces deux peuples : mais ce signe d'une antique fraternité ne préservait de leurs incursions hostiles ni la Bretagne saxonne ni la Gaule franke, ni même le territoire d'outre-Rhin, exclusivement habité par des nations germaniques. La conversion des Teutons méridionaux à la foi chrétienne avait rompu tout lien de fraternité entre eux et les Teutons du nord. Au IXe siècle, l'homme du nord se glorifiait encore du titre de fils d'Odin, et traitait de bâtards et d'apostats les Germains enfants de l'église : il ne les distinguait point des populations vaincues dont ils avaient adopté le culte. Franks ou Gaulois, Longobards ou Latins, tous

1. Henrici Huntind Hist., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 343, ed. Savile.

2. En latin, *Dani*, Dænen, Dæna, Dæniske.

3. En latin, *Normanni*. North-menn, north-mathre, hommes du nord. C'est l'ancien nom national des Norwégiens.

étaient également odieux pour l'homme demeuré fidèle aux anciennes divinités de la Germanie. 787.
Une sorte de fanatisme religieux et patriotique 787
s'alliait ainsi dans l'âme des Scandinaves à la à 835.
fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Ils versaient avec plaisir le sang des prêtres, aimaient surtout à piller les églises, et faisaient coucher leurs chevaux dans les chapelles des palais [1]. Quand ils venaient de dévaster et d'incendier quelque canton du territoire chrétien : « Nous leur avons chanté la messe « des lances, disaient-ils par dérision ; elle a com- « mencé de grand matin, et elle a duré jusqu'à « la nuit [2]. »

En trois jours de traversée par le vent d'est, les flottes de barques à deux voiles des Danois et des Norwégiens arrivaient au sud de la Bretagne [3]. Les soldats de chaque flotte obéissaient en général à un chef unique, dont le vaisseau se distinguait des autres par quelque ornement particulier. C'était le même chef qui commandait

1. Clerici et monachi crudelius damnabantur. (Hist. S. Vincentii, apud Script. rer. normann., p. 21.)— Gesta Normannorum ante Rollonem ducem. (Ibid., passim.) — Aquisgrani in capella regis equos suos stabulant. (Chronicon Hermanni Contracti, apud Script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 246.)

2. Attum odda messu... (Olai Wormii Litteratura runica, p. 208.) — Scriptores rerum danicarum, t. I, p. 374. — Ibid., t. IV, p. 26.

3. Flantibus Euris, triduo vela panduntur. (Annales Esromenses, ibid., t. I, p. 236.)

787 encore lorsque les pirates débarqués marchaient
835. en bataillons, soit à pied, soit à cheval. On le saluait du titre germanique que les langues du midi rendent par le mot *roi*[1]; mais il n'était roi que sur mer et dans le combat; car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait en cercle, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de mer*[2] était partout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était renommé comme le plus brave entre les braves, comme celui qui n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui jamais n'avait vidé la coupe auprès d'un foyer abrité[3].

Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier manie son cheval, et à l'ascendant du courage et de l'habileté se joignait pour lui l'empire que donne la superstition; il était initié à la science des Runes, il connaissait les caractères mystérieux qui, gravés sur les épées, devaient

1. Kong, konung, kineg, koning, king; en latin, *rex*, *rector*, *dux*, *ductor*, *præfectus*, *consul*, *centurio*, chef en général : le premier d'entre les capitaines portait quelquefois le titre de *kongakong*, chef des chefs, roi des rois. (Ihre, Gloss. suio-gothic.)

2. Sæ-kong, her-kong. Sæ-konung, her-konung. Sec-king, here-king.

3. Regis maritimi titulo is merito dignus videbatur, qui tigno sub fuliginoso nunquam dormiebat, et nunquam cornu exhauriebat ad focum sedens (Inglinga saga, cap. XXXIV; Heimskringla edr Noregs konungasögor af Snorra Sturlusyni, t. I, p. 43.)

procurer la victoire, et ceux qui, inscrits à la poupe et sur les rames, devaient préserver du naufrage[1]. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger bientôt contre un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement sur la route *des cygnes*, comme disent leurs vieilles poésies nationales[2]. Tantôt ils côtoyaient la terre, et guettaient leur ennemi dans les détroits, les baies et les petits mouillages, ce qui leur fit donner le nom de *Vikings* ou *Enfants des anses;* tantôt ils se lançaient à sa poursuite, à travers l'Océan. Les violents orages des mers du nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef, au signal du ralliement; mais ceux qui survivaient à leurs compagnons naufragés n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci; ils se riaient des vents et des flots, qui n'avaient pu leur nuire : « La force de la tempête, chantaient-ils, aide le « bras de nos rameurs, l'ouragan est à notre ser- « vice, il nous jette où nous voulions aller[3]. »

787 à 835.

1. *Sig-rúnar*, les runes de la victoire; *Brim-rúnar*, les runes des flots. Voyez Edda Saemundar hinns fróda, t. II, p. 195-197.

2. Ofer Swan rade.

3. Marinæ tempestatis procella nostris servit remigiis, nec removet a proposito directæ intentionis; quibus nec ingens mugitus cœli nec crebri jactus fulminum unquam nocuerunt, favente gratia elemento-

835. La première grande armée de corsaires danois et normands qui se dirigea vers l'Angleterre aborda sur la côte de Cornouailles; et les indigènes de ce pays, réduits par les Anglais à la condition de tributaires, se joignirent aux ennemis de leurs conquérants, soit dans l'espoir de regagner quelque peu de liberté, soit pour satisfaire simplement leur passion de vengeance nationale. Les hommes du nord furent repoussés, et les Bretons de Cornouailles restèrent sous le joug des Saxons; mais, peu de temps après, d'autres flottes, abordant du côté de l'est, amenèrent les Danois en si grand nombre que nulle force ne put les empêcher de pénétrer au cœur de l'Angleterre. Ils remontaient le cours des grands fleuves, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un lieu de station commode; là ils descendaient de leurs barques, les amarraient ou les tiraient à sec, se répandaient sur le pays, enlevaient de toutes parts les bêtes de somme, et de marins se faisaient cavaliers, comme s'expriment les chroniques du temps[1]. D'abord ils se bornèrent à piller et à se retirer ensuite, laissant derrière eux, sur les côtes, quelques postes militaires et de petits camps retranchés, pour protéger leur prochain retour;

rum. (Hist. S. Eadmundi, auctore Abbone floriac. abbate, apud Surium in Vit. sanctor., novembr, 20, t. VI, p. 441.)

1. Wurdon gehorsode. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 139 et passim.)

mais bientôt, changeant de tactique, ils s'établi- [illegible]
rent à demeure fixe, comme maîtres du sol et à 865.
des habitants, et refoulèrent la race anglaise du nord-est vers le sud-ouest, comme celle-ci avait refoulé l'ancienne population bretonne de la mer de Gaule vers l'autre mer[1].

Les *rois de mer* qui attachèrent leur nom aux événements de cette grande invasion, sont : Ragnar-Lodbrog et ses trois fils Hubbo, Ingvar, et Afden. Fils d'un Norvégien et de la fille du roi de l'une des îles danoises, Ragnar avait obtenu, soit de gré, soit de force, la royauté de toutes ces îles; mais la fortune lui devint contraire; il perdit ses possessions territoriales, et alors, armant des vaisseaux et rassemblant une troupe de pirates, il se fit *roi de mer*. Ses premières courses eurent lieu dans la Baltique et sur les côtes de la Frise et de la Saxe; puis il fit de nombreuses descentes en Bretagne et en Gaule, toujours heureux dans ses entreprises, qui lui valurent de grandes richesses et un grand renom. Après trente ans de succès obtenus avec une simple flotte de barques, Ragnar, dont les vues s'étaient agrandies, voulut essayer son habileté dans une navigation plus savante, et fit construire deux vaisseaux qui surpassaient en dimension tout ce qu'on avait jamais

1. Chron. saxon., ed. Gibson, p. 72 — Chron. Johan. Wallingford, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 532 et 533, ed. Gale.

865. vu dans le nord. Vainement sa femme Aslauga, avec ce bon sens précautionneux qui, chez les femmes scandinaves, passait pour le don de prophétie, lui remontra les périls où cette innovation l'exposait; il ne l'écouta point, et s'embarqua, suivi de plusieurs centaines d'hommes. L'Angleterre était le but de cette expédition d'un nouveau genre. Les pirates coupèrent gaiement les câbles qui retenaient les deux navires, et, comme ils disaient eux-mêmes dans leur langage poétique, lâchèrent la bride à leurs grands chevaux marins[1].

Tout alla bien pour le roi de mer et ses compagnons, tant qu'ils voguèrent au large; mais ce fut aux approches des côtes que des difficultés commencèrent. Leurs gros vaisseaux, mal dirigés, échouèrent et se brisèrent sur des bas-fonds, d'où les bateaux de construction danoise auraient pu sortir aisément; les équipages furent contraints de se jeter à terre, privés de tout moyen de retraite. Le rivage où ils débarquèrent ainsi malgré eux était celui du Northumberland; ils s'y avancèrent en bon ordre, ravageant et pillant, selon leur usage, comme s'ils ne se fussent pas trouvés dans une position désespérée. A la nouvelle de leurs dévastations, Ælla, roi du pays, se mit en marche et les attaqua avec des forces supérieures;

1. History of the Anglo-Saxons by Sharon-Turner, vol. I, p. 476 et suiv. 5e éd. Londres, 1828.

le combat fut acharné, quoique très-inégal; et Ragnar, enveloppé dans un manteau que sa femme lui avait donné en partant, pénétra quatre fois dans les rangs ennemis. Mais, presque tous ses compagnons ayant succombé, lui-même fut pris vivant par les Saxons. Le roi Ælla se montra cruel envers son prisonnier; non content de le faire mourir, il voulut lui infliger des tortures inusitées. Lodbrog fut enfermé dans un cachot rempli, disent les chroniques, de vipères et de serpents venimeux. Le *chant de mort* de ce fameux roi de mer devint célèbre, comme l'un des chefs-d'œuvre de la poésie scandinave. On l'attribuait, avec peu de fondement, au héros lui-même; mais, quel qu'en soit l'auteur, ce morceau porte la vive empreinte du fanatisme de guerre et de religion qui rendait si terribles, au IXe siècle, les vikings danois et normands [1]. 865.

« Nous avons frappé de nos épées, dans le « temps où, jeune encore, j'allais vers l'orient « apprêter aux loups un repas sanglant, et dans « ce grand combat où j'envoyai en foule au palais « d'Odin le peuple de Helsinghie [2]. De là, nos « vaisseaux nous portèrent à l'embouchure de la « Vistule, où nos lances entamèrent les cuirasses, « et où nos épées rompirent les boucliers.

1. Mallet, Hist. du Danemarck, t. II, p. 293.
2. Province de Suède sur le golfe de Bothnie.

865. « Nous avons frappé de nos épées, le jour où « j'ai vu des centaines d'hommes couchés sur le « sable, près d'un promontoire d'Angleterre; une « rosée de sang dégouttait des épées; les flèches « sifflaient en allant chercher les casques : c'était « pour moi un plaisir égal à celui de tenir une « belle fille à mes côtés.

« Nous avons frappé de nos épées, le jour où « j'abattis ce jeune homme, si fier de sa cheve- « lure, qui dès le matin poursuivait les jeunes « filles et recherchait l'entretien des veuves. Quel « est le sort d'un homme brave, si ce n'est de « tomber des premiers? Celui qui n'est jamais « blessé mène une vie ennuyeuse, et il faut que « l'homme attaque l'homme ou lui résiste au jeu « des combats.

« Nous avons frappé de nos épées; maintenant « j'éprouve que les hommes sont esclaves du « destin et obéissent aux décrets des fées qui pré- « sident à leur naissance. Jamais je n'aurais cru « que la mort dût me venir de cet Ælla, quand « je poussais mes planches si loin à travers les « flots et donnais de tels festins aux bêtes carnas- « sières. Mais je ris de plaisir en songeant qu'une « place m'est réservée dans les salles d'Odin, et « que là bientôt, assis au grand banquet, nous « boirons la bière à pleins bords, dans nos coupes « de corne.

« Nous avons frappé de nos épées. Si les fils 866.
« d'Aslauga savaient les angoisses que j'éprouve,
« s'ils savaient que des serpents venimeux m'en-
« lacent et me couvrent de morsures, ils tressail-
« leraient tous et voudraient courir au combat;
« car la mère que je leur laisse leur a donné des
« cœurs vaillants. Une vipère m'ouvre la poitrine
« et pénètre jusqu'à mon cœur; je suis vaincu:
« mais bientôt, j'espère, la lance d'un de mes fils
« traversera les flancs d'Ælla.

« Nous avons frappé de nos épées dans cin-
« quante et un combats; je doute qu'il y ait parmi
« les hommes un roi plus fameux que moi. Dès
« ma jeunesse, j'ai versé le sang et désiré une
« pareille fin. Envoyées vers moi par Odin, les
« déesses m'appellent et m'invitent; je vais, assis
« aux premières places, boire la bière avec les
« dieux. Les heures de ma vie s'écoulent; c'est
« en riant que je mourrai[1]. »

Ce fier appel à la vengeance et aux passions guerrières, chanté premièrement dans une cérémonie funèbre, courut ensuite de bouche en bouche, partout où Ragnar-Lodbrog avait eu des admirateurs. Non-seulement ses fils, ses parents, ses amis, mais une foule d'aventuriers et de

1. Olai Wormii Litteratura runica, p. 198 à 226. — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 480 et suiv. — Ce morceau dans l'original n'a pas moins de vingt-neuf strophes; j'ai été forcé d'en omettre près de la moitié et d'abréger le reste.

865. jeunes gens de tous les royaumes du nord y répondirent. En moins d'un an, et sans qu'aucune
866. nouvelle hostile parvînt en Angleterre, huit rois de mer et vingt *ïarls* ou chefs du second ordre, se confédérant ensemble, réunirent leurs vaisseaux et leurs soldats. C'était la plus grande flotte qui fût jamais partie de Danemarck pour une expédition lointaine. Elle devait aborder au Northumberland; mais une méprise des pilotes la porta plus au sud, vers la côte d'Est-Anglie[1].

Incapables de repousser un si grand armement, les gens du pays firent aux Danois un accueil pa-
867. cifique; et ceux-ci en profitèrent pour amasser des vivres, réunir des chevaux et attendre des renforts d'outre-mer; puis, quand ils se crurent assurés du succès, ils marchèrent sur York, capitale de la Northumbrie, dévastant et brûlant tout sur leur passage. Les deux chefs de ce royaume, Osbert et Ælla, concentrèrent leurs forces sous les murs de la ville, pour livrer une bataille décisive. D'abord les Saxons eurent l'avantage; mais ils se lancèrent avec trop d'imprudence à la poursuite de l'ennemi, qui, s'apercevant de leur désordre, revint sur eux et les défit complétement. Osbert fut tué en combattant, et, par une singulière destinée, Ælla, tombé vivant entre les mains

1. *Est-Anglia;* traduction latine du mot saxon *East-engla-land.* — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 511.

des fils de Lodbrog, expia dans des tortures inouïes le supplice infligé à leur père [1]. 867.

La vengeance était consommée; mais alors une autre passion, celle du pouvoir, se fit sentir aux chefs confédérés. Maîtres d'une partie du pays au nord de l'Humber, et assurés par des messages de la soumission du reste, les fils de Ragnar-Lodbrog résolurent de garder cette conquête. Ils mirent garnison à York et dans les principales villes, distribuèrent des terres à leurs compagnons, et ouvrirent un asile aux gens de tout état qui viendraient des contrées scandinaves pour accroître la nouvelle colonie. Ainsi le Northumberland cessa d'être un royaume saxon; il devint le point de ralliement des Danois, pour la conquête du sud de l'Angleterre. Après trois ans de préparatifs, la grande invasion commença. L'armée, conduite par ses huit rois, descendit l'Humber jusqu'à la hauteur de Lindesey, et, ayant pris terre, marcha directement du nord au sud, pillant les villes, massacrant les habitants, et brûlant surtout, avec une rage fanatique, les églises et les monastères [2]. 867 à 870. 870.

L'avant-garde danoise approchait de Croyland, abbaye célèbre, dont le nom figurera plus d'une fois dans cette histoire, lorsqu'elle rencontra une

1. Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 513 et suiv.
2. Ibid., p. 515 et 516.

870. petite armée saxonne, qui, à force de courage et de bon ordre, l'arrêta durant un jour entier. C'était une levée en masse de tous les gens du voisinage, commandés par leurs seigneurs et par un moine appelé frère Toli, qui avant de se vouer à la retraite avait porté les armes[1]. Trois rois danois furent tués dans ce combat; mais, à l'arrivée des autres, les Saxons, écrasés par le nombre, moururent presque tous en défendant leur poste. Quelques-uns des fuyards coururent au monastère annoncer que tout était perdu, et que les païens approchaient. C'était l'heure des matines, tous les moines se trouvaient réunis dans le chœur. L'abbé, homme d'un grand âge, leur parla ainsi: « Que tous ceux d'entre vous qui sont jeunes et « robustes se retirent en lieu de sûreté, emportant avec eux les reliques des saints, nos livres, « nos chartes et ce que nous avons de précieux. « Moi je resterai ici avec les vieillards et les enfants, et peut-être qu'avec l'aide de Dieu, l'ennemi aura pitié de notre faiblesse[2]. »

Tous les hommes valides de la communauté partirent au nombre de trente, et, ayant chargé

1. Summo diluculo, auditis divinis officiis, et sumpto sacro viatico, omnes ad moriendum pro Christi fide patriæque defensione... contra barbaros processerunt... Quibus præfuit frater Tolius monachus conversus... (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 20 et 21, ed. Gale.)

2. Fleury, Hist. ecclésiast., t. XI, p. 283, éd. Bruxelles, in-12, 1714.

sur un bateau les reliques et les vases sacrés, se 870
réfugièrent dans les marais voisins. Il ne resta au chœur que l'abbé, des vieillards infirmes, dont deux étaient centenaires, et quelques enfants que leurs familles, suivant la dévotion du siècle, faisaient élever sous l'habit monastique. Ils continuèrent le chant des psaumes à toutes les heures prescrites; puis, quand vint celle de la messe, l'abbé se mit à l'autel en habits sacerdotaux. Tous les assistants reçurent la communion, et presque au moment même, les Danois entrèrent dans l'église. Le chef, qui marchait en tête, tua de sa main l'abbé au pied de l'autel, et les soldats saisirent les moines, vieux et jeunes, que la frayeur avait dispersés. Ils les torturaient un à un pour leur faire dire où était caché le trésor, et, sur leur refus de répondre, ils leur coupaient la tête. Au moment où le prieur tomba mort, l'un des enfants, âgé de dix ans, qui l'aimait beaucoup, se mit à l'embrasser, pleurant et demandant à mourir avec lui. Sa voix et sa figure frappèrent un des chefs danois; ému de pitié, il tira l'enfant hors de la foule; puis, lui ôtant son froc et le couvrant d'une casaque danoise : « Suis-moi, dit-« il, et ne me quitte plus. » Il le sauva ainsi du massacre; mais aucun autre ne fut épargné. Après avoir inutilement cherché le trésor de l'abbaye, les Danois brisèrent les tombeaux de marbre qui

870. étaient dans l'église, et, furieux de n'y point trouver de richesses, ils dispersèrent les ossements et mirent le feu à l'église. Ensuite ils se dirigèrent vers l'est sur le monastère de Peterborough[1].

Ce monastère, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du temps, avait, suivant le style saxon, des murailles massives, percées de petites fenêtres à plein cintre, ce qui le rendait facile à défendre. Les Danois trouvèrent les portes fermées, et furent reçus à coups de flèches et de pierres par les moines et les gens du pays, qui s'étaient renfermés avec eux : au premier assaut, l'un des fils de Lodbrog, dont les chroniques ne disent pas le nom, fut blessé mortellement; mais, après deux attaques, les Danois entrèrent de force, et Hubbo, pour venger son frère, tua de sa propre main tous les religieux, au nombre de quatre-vingt-quatre. Les meubles furent pillés, les sépulcres ouverts, et la bibliothèque employée à attiser le feu qui fut mis aux bâtiments : l'incendie dura quinze jours entiers[2].

Pendant une marche de nuit que l'armée fit du côté de Huntingdon, l'enfant qu'un chef danois avait sauvé à Croyland s'échappa, et regagna seul

1. Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 22, ed. Gale. — Fleury, Hist. ecclésiast., t. XI, p. 284.

2. Fleury, Hist. ecclésiast., t. XI, p. 284.

les ruines de son ancienne demeure. Il trouva les 870.
trente moines de retour, et occupés à éteindre le feu qui brûlait encore au milieu des décombres. Il leur raconta le massacre avec toutes ses circonstances; et tous, pleins de tristesse, se mirent à la recherche des cadavres de leurs frères. Après plusieurs jours de travail, ils trouvèrent celui de l'abbé, sans tête et écrasé par une poutre; tous les autres furent déterrés ensuite, et placés près de l'église dans une même fosse[1].

Ces désastres eurent lieu en partie sur le territoire de Mercie, en partie sur celui d'Est-Anglie ou des Anglais orientaux. Le roi de ce dernier pays, nommé Edmund, ne tarda pas à porter la peine de l'indifférence avec laquelle, trois ans auparavant, il avait vu l'invasion de la Northumbrie : surpris par les Danois dans sa résidence royale, il fut conduit prisonnier devant les fils de Lodbrog, qui le sommèrent avec hauteur de s'avouer leur vassal. Edmund refusa obstinément; et alors les Danois, l'ayant lié à un arbre, se mirent à exercer sur lui leur adresse à tirer de l'arc. Ils visaient aux bras et aux jambes sans toucher le corps, et terminèrent ce jeu barbare en abattant d'un coup de hache la tête du roi saxon. C'était un homme de peu de mérite et de peu de réputation; mais sa mort lui fit obtenir la plus

1. Fleury, Hist. ecclésiast., t. XI, p. 285.

870. grande renommée qu'il y eût alors, celle de la sainteté et du martyre. Elle fit éclater, pour la première fois, un des traits les plus singuliers du caractère anglo-saxon, le penchant à colorer d'une teinte religieuse l'enthousiasme patriotique, à regarder comme des martyrs ceux qui, dans les malheurs publics, avaient excité la sympathie nationale par de grandes souffrances ou de nobles dévouements [1].

L'Est-Anglie, entièrement soumise, devint, comme le Northumberland, un royaume danois, et un but d'émigration pour les aventuriers du nord. Le roi saxon fut remplacé par un roi de mer appelé Godrun, et la population indigène, réduite à une demi-servitude, perdit la propriété de son territoire et travailla dès lors pour les étrangers. Cette conquête mit dans un grand péril le royaume de Mercie, qui, entamé déjà dans sa partie orientale, avait les Danois sur deux de ses frontières. Les anciens royaumes d'Est-Sex, Kent et Suth-Sex n'avaient plus d'existence indépendante; depuis près d'un siècle, ils étaient réunis tous les trois à celui de West-Sex ou des Saxons occidentaux [2]. Ainsi la lutte se trouvait engagée entre deux royaumes danois et deux royaumes

1. Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 529 et suiv.

2. West-seaxna-and, West-seaxna-rice. — Hist Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 24 et seq., ed. Gale.

saxons. Les rois de Mercie et de West-Sex, long- 870.
temps rivaux et ennemis, se liguèrent ensemble pour défendre ce qui restait de pays libre; mais, malgré leurs efforts, tout le territoire situé au nord de la Tamise fut envahi; la Mercie devint danoise; et des huit royaumes fondés primitivement par les Saxons et par les Angles, il n'en resta plus qu'un seul, celui de West-Sex, qui s'étendait alors de l'embouchure de la Tamise au golfe où se jette la Saverne.

En l'année 871, Ethelred, fils d'Ethelwulf, roi 871.
de West-Sex, mourut à la suite d'un combat livré aux Danois, qui venaient de passer la Tamise. Il laissait plusieurs enfants; mais le choix du pays se porta sur son frère Alfred, jeune homme de vingt-deux ans, dont le courage et l'habileté militaire donnaient de grandes espérances[1]. Alfred réussit 871 à
deux fois, soit en combattant, soit en négociant, 878.
à faire sortir les Danois de son royaume; il repoussa les invasions par mer tentées contre ses provinces du sud, et défendit pendant sept ans la ligne de la Tamise. Peut-être qu'aucune armée danoise n'eût jamais franchi de nouveau cette frontière, si le roi et le peuple de West-Sex eussent été bien unis; mais il existait entre eux des germes de discorde d'une nature assez bizarre.

Le roi Alfred avait plus étudié qu'aucun de ses

1. Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 536.

871 compatriotes; il avait parcouru, jeune, les con-
à
878. trées méridionales de l'Europe, et en avait observé les mœurs; il connaissait les langues savantes et la plupart des livres de l'antiquité. La supériorité de connaissances que ce roi saxon avait acquise lui inspirait une sorte de dédain pour la nation qu'il gouvernait. Il faisait peu de cas des lumières et de la prudence du grand conseil national, qu'on appelait l'assemblée des sages. Rempli des idées de pouvoir absolu qui se présentent si souvent chez les écrivains romains, il avait un désir violent de réformes politiques, et concevait des plans meilleurs peut-être que les anciennes coutumes anglo-saxonnes, mais manquant de sanction aux yeux d'un peuple qui ne les avait pas souhaités et ne les comprenait pas. La tradition a vaguement conservé quelques traits sévères du gouvernement d'Alfred, et, longtemps après sa mort, on parlait de la rigueur excessive qu'il avait mise à punir les prévaricateurs et les mauvais juges [1]. Quoique cette rigueur eût pour objet l'intérêt de la nation anglo-saxonne, elle ne pouvait être agréable à cette nation, qui alors faisait plus de cas de la vie d'un homme libre que de la régularité dans les affaires publiques.

D'ailleurs, cette sévérité du roi Alfred envers les grands n'était point accompagnée d'affabilité

1. Horne, Miroir des justices, p. 296, London, in-18, 1642.

envers les petits; il les défendait sans paraître les 871 à 878.
aimer : leurs suppliques l'importunaient, et sa maison leur était fermée. « Si l'on avait besoin de « son aide, dit un contemporain, soit pour des « nécessités personnelles, soit contre l'oppression « des puissants, il dédaignait d'accueillir et d'é« couter la plainte; il ne prêtait aucun appui aux « faibles, et les estimait comme néant[1]. »

Aussi quand, sept années après son élection, 878.
ce roi lettré, devenu odieux sans le savoir et sans le vouloir, eut à repousser une invasion formidable des Danois, et qu'il appela son peuple à la défense du pays, il fut effrayé de trouver des hommes mal disposés à lui obéir, et même peu soucieux du péril commun. Ce fut en vain qu'il envoya par les villes et les hameaux son messager de guerre, portant une flèche et une épée nue, et qu'il publia cette vieille proclamation nationale, à laquelle nul Saxon en état de porter les armes n'avait jamais résisté : « Que quiconque « n'est pas un homme de rien, soit dans les « bourgs, soit hors des bourgs, sorte de sa mai« son et vienne[2]. » Peu d'hommes vinrent; et Alfred se trouva presque seul, entouré du petit

1. Ille vero noluit eos audire, nec aliquod auxilium impendebat, sed omnino eos nihili pendebat. (Asserius Menevensis, de Ælfredi rebus gestis; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 10.)

2. The være un-nithing... of porte and of uppe-land. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 195.)—*Nithing*, *nidingr*, *niehtig*, *nietig*, en anglais mo-

878 nombre d'amis qui admiraient son savoir, et qu'il touchait quelquefois jusqu'aux larmes par la lecture de ses écrits[1].

A la faveur de cette indifférence de la nation pour le chef qu'elle-même avait choisi, l'ennemi s'avançait rapidement. Alfred, délaissé par les siens[2], à son tour les délaissa, et prit la fuite, dit un vieil historien, abandonnant ses guerriers, ses capitaines, tout son peuple, pour sauver sa vie[3]. Il alla, se cachant par les bois et les déserts, jusqu'aux limites du territoire anglais et de la terre des Bretons de Cornouaille, au confluent des deux rivières de Tone et de Parret. Là se trouvait une presqu'île entourée de marais: le roi saxon s'y réfugia, et habita, sous un faux nom, la cabane d'un pêcheur, obligé de cuire lui-même le pain dont la pauvre famille de ses hôtes voulait bien lui donner sa part. Peu de gens, dans son royaume, savaient ce qui était arrivé de lui[4]; et

derne, *naugthy*; nequam, nihilum. — Angli.... nihil miserius estimant quam hujusmodi dedecore vocabuli notari. (Mathæus Paris. Variantes lectiones ad pag. 14, t. I, ad initium.)

1. Ut audientibus.... lachrymosus quodammodo suscitaretur motus. (Ethelwerdi Hist., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 847, ed. Savile.)

2. Despectu suorum. (Asser. Menev., de Ælfredi rebus gestis; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 9.) — Certo suorum dissidio. (Chron. Johan. Wallingford., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 537, ed. Gale.)

3. His kempen ealle forlet, and his heretogen, and eall his theode. (Mss. in the British Musæum. Vesp., D. 14.)

4. Ubi esset, vel quo devenisset. (Asser. Menev. de Ælfredi rebus gestis; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 10.)

l'armée danoise y entra sans résistance. Beaucoup d'habitants s'embarquèrent sur les côtes de l'ouest pour chercher un refuge, soit en Gaule, soit dans l'île d'Érin, que les Saxons nommaient l'Irlande[1]; le reste se soumit à payer le tribut et à labourer pour les Danois. Ils ne tardèrent pas à trouver les maux de la conquête mille fois pires que ceux du règne d'Alfred, qui, dans le moment de la souffrance, leur avaient paru insupportables; ils regrettèrent leur premier état et le despotisme d'un roi né parmi eux[2]. 878.

De son côté, le roi Alfred réfléchissait dans le malheur, et méditait sur les moyens de sauver le peuple, s'il était possible, et de rentrer en grâce avec lui. Fortifié dans son île contre une surprise de l'ennemi par des retranchements de terre et de bois, il y menait la vie dure et sauvage, réservée, dans tout pays conquis, au vaincu trop fier pour être esclave, la vie de brigand dans les bois, les marais et les gorges des montagnes. A la tête de ses amis, formés en bandes, il pillait le Danois enrichi de dépouilles, et, à défaut de Danois, le Saxon qui obéissait aux étrangers et les reconnaissait pour maîtres[3]. Ceux que le joug

1. Ira-land, Ir-land, *Irorum terra*.

2. Asser. Menev. de Ælfredi rebus gestis; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 10.

3. Nihil enim habebat quo uteretur, nisi quod a paganis aut etiam a christianis, qui se paganorum subdiderant dominio, clam aut palam

878. étranger fatiguait, ceux qui s'étaient rendus coupables de lèse-majesté envers le plus fort, en défendant contre lui leurs biens, leurs femmes ou leurs filles, vinrent se ranger sous les ordres du chef inconnu qui refusait de partager la servitude générale. Après six mois d'une guerre de stratagèmes, de surprises et de combats nocturnes, le chef de partisans résolut de se nommer, de faire un appel à tout le pays de l'ouest, et d'attaquer ouvertement, sous l'étendard anglo-saxon, le principal camp des Danois. Ce camp était situé à Ethandun, sur la frontière des provinces de Wilts et de Sommerset, près d'une forêt appelée Sel-wood ou le Grand-Bois[1]. Avant de donner le signal décisif, Alfred voulut observer lui-même la position des étrangers; il entra dans leur camp sous l'habit d'un joueur de harpe, et divertit par des chansons saxonnes l'armée danoise, dont le langage différait peu du sien[2]; il se promena au milieu des tentes, et à son retour, changeant d'emploi et de caractère, il envoya des messagers dans toute la contrée d'alentour,

subtraheret. (Asser. Menev. de Ælfredi rebus gestis ; Camden., Anglica, Hibernica, etc., p. 9.)

1. Près de la ville de Frome ; les environs s'appellent encore Woodland.

2. Rex ipse fingens se esse joculatorem, assumta cithara, tentoria Danorum adiit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 26, ed. Gale.) — Lingua Danorum anglicanæ loquelæ vicina est. (Chronologia rer. septentr., apud Script. rer. danic., t. V, p. 26.)

assignant pour rendez-vous aux Saxons qui voudraient s'armer et combattre, un lieu nommé la Pierre d'Egbert[1], sur la lisière orientale du Grand-Bois, et à quelques milles de distance du camp ennemi[2]. 878.

Durant trois jours consécutifs, des hommes armés, partis de toutes les directions, arrivèrent au lieu assigné, un à un, ou par petites bandes. Chaque nouveau venu était salué du nom de frère, et accueilli avec une joie vive et tumultueuse. Quelques bruits de cette agitation parvinrent au camp des Danois; ils démêlèrent autour d'eux l'apparence d'un grand mouvement; mais, comme il n'y avait point de traître, leurs informations furent incertaines, et, ne sachant précisément où l'insurrection devait commencer, ils ne firent aucune manœuvre, et doublèrent seulement leurs postes extérieurs. Ils ne tardèrent pas à voir flotter la bannière de West-Sex, qui portait la figure d'un cheval blanc. Alfred attaqua leurs redoutes d'Ethandun, par le côté le plus faible, les en chassa, et, comme s'exprime une chronique saxonne, resta maître du champ de carnage[3].

1. Egberthes-stane.

2. Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 43, ed. Savile.

3. Stragis locum. *Wæl-stow.* (Chron. saxon., ed. Gibson, passim.)

878. Une fois dispersés, les Danois ne se rallièrent plus, et Godrun, leur roi, fit ce que faisaient souvent dans le péril les gens de sa nation: il promit, si les vainqueurs voulaient renoncer à le poursuivre, de se faire baptiser, lui et les siens, et de se retirer sur ses terres d'Est-Anglie, pour y habiter paisiblement. Le roi saxon, qui n'était point assez fort pour faire la guerre à
879. outrance, accepta ces offres de paix. Godrun et les autres capitaines païens jurèrent, sur un bracelet consacré à leurs dieux[1], de recevoir fidèlement le baptême. Le roi Alfred servit de père spirituel au chef danois, qui endossa sur sa cotte de mailles la robe blanche des néophytes, et repartit, avec les débris de ses troupes, pour le pays d'où il était venu, et d'où il s'engageait à ne plus sortir. Les limites des deux populations
879 furent fixées par un traité définitif, juré, comme
à
883. porte son préambule, par Alfred roi, Godrun roi, tous les sages anglo-saxons et tout le peuple danois[2]. Ces limites étaient, au sud, le cours de la Tamise jusqu'à la petite rivière de l'Éa, qui s'y jette en avant de Londres; au nord et à l'est, la

1. On tham halgan beage. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 83.)

2. Ælfred cyning and Gydhrun cyning and ealles Angelcynnes witan, and eal seo theod the on east-englum beodh. (Wilkins, Leges anglo-saxon., p. 47.) — Dans quelques actes latins, Alfred traduit son titre de *kining* par le mot *dux*: Ego Elfred dux. (Charta sub anno 888, Gloss. saxon., ed. Lye.)

rivière d'Ouse et la grande voie construite par les Bretons, et reconstruite de nouveau par les Romains, que les Saxons nommaient Wetlinga-street, le chemin des fils de Wetla [1]. 883.

Les Danois cantonnés dans les villes de la Mercie et sur le pays au nord de l'Humber ne se crurent point liés par le pacte d'Alfred et de Godrun. Ainsi la guerre ne cessa point sur la frontière septentrionale du territoire de West-Sex. Les anciens royaumes de Suth-sex [2] et de Kent, délivrés de la servitude étrangère, proclamèrent également Alfred comme libérateur et comme roi. Nulle voix ne s'éleva contre lui, ni dans son propre pays, où son ancienne impopularité était effacée par ses nouveaux services, ni dans ceux que ses prédécesseurs avaient soumis par conquête à leur domination [3]. La partie de l'Angleterre que les Danois n'occupaient point forma dès lors un seul état; et ainsi disparut pour jamais l'ancienne division du peuple anglais en

1. Strata quam filii Wethle regis, ab orientali mari usque ad occidentale, per Angliam straverunt. (Rogerii de Hovedeno Annal. pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 432, ed. Savile.)—Le mot avait en apparence cette signification ; mais il est plus probable que *wetlinghe-street* n'était que la corruption saxonne du breton *Gwydelinsarn*, qui signifie le chemin des Gaëls (des Irlandais), nom fort convenable à une route qui conduisait de Douvres à la côte de Chester.

2. Al. *Suth-seaxna-land*, *Suth-seax*; par corruption, Sussex.

3 Hunc ut redemptorem suscepere cuncti. (Ethelwerdi Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 846, ed. Savile.)

883. plusieurs peuples, en autant de peuples qu'il y avait eu de bans d'émigrés partis des îles et des rivages de la Germanie[1]. Le flot des invasions danoises avait renversé pour jamais les lignes de forteresses qui s'élevaient auparavant entre chaque royaume et les royaumes voisins; à un isolement quelquefois hostile succéda l'union que produisent des malheurs communs et des espérances communes.

883 à 885. Du moment que fut abolie la grande séparation du pays anglo-saxon en royaumes, les autres divisions territoriales prirent une importance qu'elles n'avaient point eue jusque-là; et c'est en effet depuis ce temps que les historiens commencent à faire mention des *skires*, *scires*, *shires*, ou fractions de royaumes[2], des *centaines* et des *dizaines* de familles[3], circonscriptions locales aussi vieilles en Angleterre que l'établissement des Saxons et des Angles, mais qui durent être peu remarquées, tant qu'il se trouva au-dessus d'elles une plus large circonscription politique. L'usage de compter les familles comme de simples unités, et de les agréger ensemble par collection de dix ou de cent, pour former des districts et des cantons, se re-

1. *Eald-seax*, vetus Saxonia, Anglorum antiqua patria. (Chron. saxon., ed. Gibson, passim.)

2. *Skeren*, *schæren*, *scheren*; en anglais moderne, *to share*, couper, diviser.

3. Hundred, tything.

trouve chez tous les peuples d'origine teuto- 883
nique. Si cette institution joue un grand rôle à 885.
dans les lois qui portent le nom d'Alfred, ce n'est point qu'il l'ait inventée; c'est, au contraire, que, la trouvant enracinée au sol de l'Angleterre, et presque uniformément répandue sur tous les pays qu'il réunit sans violence au royaume de West-sex, il y eut pour lui nécessité d'en faire la principale base de ses dispositions d'ordre public. Il n'établit, à proprement parler, ni les dizaines et les centaines de familles, ni les chefs municipaux, appelés dizainiers et centainiers[1], ni même cette forme de procédure qui, modifiée par l'action du temps, a donné naissance au jury. Tout cela existait chez les Saxons et les Angles antérieurement à leur émigration.

Le roi de West-sex acquit, depuis son second avénement, tant de célébrité comme brave, et surtout comme sage, qu'il est difficile de retrouver dans l'histoire les traces de la défaveur nationale dont il avait d'abord été frappé. Sans cesser de veiller au maintien de l'indépendance reconquise, Alfred trouva des heures pour ses études qu'il aimait toujours, mais sans les préférer aux hommes à qui il en destinait le fruit. Il nous reste de lui plusieurs morceaux de vers et

1. *Tything-menn*, hundredarii.

883 à 885. de prose, remarquables par une certaine richesse d'imagination et ce luxe de figures qui est le caractère distinctif de l'ancienne littérature germanique [1].

Alfred passa le reste de sa vie entre ces travaux et la guerre. Le serment que lui avaient prêté les Danois de l'Est-Anglie, d'abord sur le bracelet d'Odin, et ensuite sur la croix du Christ, fut
885. violé par eux, à la première apparition d'une flotte de pirates sur leur côte. Ils saluèrent les nouveaux venus comme des frères; l'entraînement des souvenirs et de la sympathie nationale leur fit quitter les champs qu'ils labouraient, et détacher du poteau enfumé leur grande hache de bataille, ou la massue hérissée de pointes de fer, qu'ils nommaient *l'étoile du matin* [2]. Peu de temps après, sans violer aucun traité, les Danois des rives de l'Humber descendirent vers le sud pour se joindre, avec les hommes de l'Est-Anglie, à l'armée du fameux roi de mer Hasting, qui, prenant, comme disaient les poëtes du nord, l'Océan pour demeure [3], passait sa vie à naviguer du Danemarck aux îles Orcades, des Orca-

1. Voyez l'Histoire des Anglo-Saxons de Sharon Turner, vol. II, p. 149 et suiv.

2. Morghen-stiarna.

3. Incolitatque mare.
(Ermoldi Nigelli carmen, apud Script. rer. gallic. et francic., t. VI, p. 50.)

des en Gaule, de Gaule en Irlande, et d'Irlande en Angleterre.

Hasting trouva les Anglais sous la conduite du roi Alfred, bien préparés à le recevoir en ennemi et non en maître. Il fut défait dans plusieurs batailles; une partie de son armée en déroute se retira chez les Danois du Northumberland, une autre partie s'incorpora aux Danois de l'est. Ceux qui avaient fait quelque gain dans leurs courses de terre et de mer devinrent bourgeois dans les villes, et colons dans les campagnes; les plus pauvres radoubèrent leurs navires, et suivirent le chef infatigable à de nouvelles expéditions. Ils passèrent le détroit de la Gaule, et remontèrent le cours de la Seine[1]. Hasting, du haut de son vaisseau, ralliait sa troupe au son d'un cor d'ivoire qu'il portait au cou, et que les habitants de la Gaule surnommaient le tonnerre[2]. Du moment que ces sons redoutés se faisaient entendre au loin, le serf gaulois quittait la glèbe du champ où il était attaché, pour s'enfuir avec son mince bagage au fond de la forêt voisine, et le

885 à 893.

893 à 901.

1 Mare transivit... et applicuit in ostium Sequanæ fluminis. (Asser. Menev. Annal., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 172, ed. Gale.)

2. Quo dux agnito, tubam eburneam tonitruum nuncupatam dedit monacho, hæc illi addens, ut suis in prædam exeuntibus ea buccinaret. (Extrait de la chronique de Saint-Florent donné par Dom Morice; Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, t. I, p. 119.)

893 à 901. noble frank, saisi de la même terreur, levait les ponts de son château fort, courait au donjon faire la revue des armes, et ordonnait d'enfouir le tribut en argent qu'il avait levé sur la banlieue [1].

901. A la mort du bon roi Alfred, son fils Edward [2], qui s'était distingué dans la guerre contre Hasting, fut élu par les chefs et les sages anglo-saxons [3]. Un des fils du frère aîné prédécesseur d'Alfred eut la hardiesse de protester contre le choix national, au nom de ses droits héréditaires. Cette prétention fut non-seulement repoussée, mais de plus regardée comme un outrage à la loi du pays, et le grand conseil prononça le

901 à 905. bannissement d'Ethelwald [4], fils d'Ethelred. Celui-ci, au lieu d'obéir à la sentence légalement portée contre lui, se jeta, avec quelques-uns de ses partisans, dans la ville de Vimborn, sur la côte du sud-ouest, jurant de la garder ou de périr [5]. Mais il ne tint pas son serment : à l'approche de

1. Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 43, ed. Savile.

2. Al. *Ead-weard. Ed.*, heureux ; *ward*, gardien.

3. Gecoren to cynge. (Chron. saxon., ed. Gibson, passim,)—Asser. Menev. Annal., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 174, ed. Gale.

4. Al. *Æthel-weald. Ethel*, noble; *weald*, *wald*, *walt*, puissant, gouvernant.

5. Dicens se velle aut ibi vivere, aut ibi occumbere. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 100.)—Henrici Huntind. Hist., lib. v, apud rer. angl. Script., p. 352, ed. Savile.



l'armée anglaise, il s'enfuit sans combat, et cou- 901
rut chez les Danois du Northumberland se faire à 905.
païen et pirate avec eux. Ils le prirent pour chef contre ses compatriotes. Ethelwald envahit le territoire anglo-saxon; mais il fut vaincu et tué
dans les rangs des étrangers. Alors le roi Edward 905
prit l'offensive contre les Danois; il reconquit à 924.
sur eux les côtes de l'est, depuis l'embouchure de la Tamise jusqu'au golfe de Boston, et les enferma dans leurs provinces du nord, par une ligne de forteresses bâties en avant du cours
de l'Humber[1]. Son successeur Ethelstan[2] passa 924
l'Humber, prit la ville d'York, et força les colons à 927.
de race scandinave à jurer, selon la formule consacrée, de vouloir tout ce qu'il voudrait[3]. L'un des chefs des Danois vaincus fut conduit avec honneur dans le palais du roi saxon et admis à sa table; mais quatre jours de vie paisible suffirent pour le dégoûter: il s'enfuit, gagna la mer, et remonta sur un vaisseau de pirate, aussi incapable, dit l'ancien historien, de vivre hors de l'eau qu'un poisson[4].

1. Chron. saxon., ed. Gibson, p. 100-109.

2. Al. *Athelstan*. Superlatif saxon de *ethel*, noble.

3. Se omne illud facturos quod ei visum esset. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 109.)

4. In aqua sicut piscis vivere assuetus. (Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 50, ed. Savile.) — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 29, ed. Gale.

927 à 934. L'armée anglaise s'avança jusqu'aux bords de la Tweed, et le Northumberland fut ajouté aux terres de la domination d'Ethelstan, qui, le premier, régna sur toute l'Angleterre. Dans l'ardeur de cette conquête, les Anglo-Saxons franchirent leur ancienne limite du nord [1], et troublèrent par une invasion les enfants des Pictes et des Scots, et la peuplade de vieux Bretons qui habitait le val de la Clyde [2]. Il se forma une ligue offensive entre ces diverses nations et les Danois,
934. qui vinrent d'outre-mer pour délivrer leurs compatriotes de la domination des hommes du sud. Olaf, fils de Sithrik, dernier roi danois de la Northumbrie, devint le généralissime de cette confédération, où l'on voyait réunis aux hommes venus de la Baltique les Danois des Orcades, les Galls des Hébrides armés du long sabre à deux mains qu'ils appelaient *glay-more* ou le grand glaive, les Galls du pied des monts Grampiens, et les Cambriens de Dumbarton et du Galloway [3], portant des piques longues et minces. La rencontre des deux armées se fit au nord de l'Humber, dans un lieu nommé en saxon Brunanburgh, ou le bourg des fontaines. La victoire se décida pour les Anglais, qui forcèrent les confé-

1. Voyez liv. 1, p. 118.
2. Ibid., p. 120.
3. En latin, *Galwidia*.

dérés à regagner péniblement leurs vaisseaux, 934.
leurs îles et leurs montagnes. Ils nommèrent cette journée le jour du grand combat[1], et la chantèrent dans des poëmes nationaux dont quelques fragments subsistent encore.

« Le roi Ethelstan, le chef des chefs, celui qui « donne des colliers aux braves, et son frère, le « noble Edmund, ont combattu à Brunan-burgh « avec le tranchant de l'épée. Ils ont fendu le « mur des boucliers; ils ont abattu les guerriers « de renom, la race des Scots et les hommes des « navires.

« Olaf s'est enfui avec peu de gens, et il a pleuré « sur les flots. L'étranger ne racontera point cette « bataille, assis à son foyer, entouré de sa famille; « car ses parents y succombèrent, et ses amis n'en « revinrent pas. Les rois du nord, dans leurs « conseils, se lamenteront de ce que leurs guer- « riers ont voulu jouer au jeu du carnage avec « les enfants d'Edward.

« Le roi Ethelstan et son frère Edmund retour- « nent sur les terres de West-sex. Ils laissent der-

1. Unde, et vulgo usque ad præsens bellum prænominatur magnum. (Ethelwerdi Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 848, ed. Savile.) —Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 48-50, ed. Savile.—Hist. Ingulf. Croyland, apud. rer. anglic. Script., t. I, p. 29, ed. Gale.

934. « rière eux le corbeau se repaissant de cadavres, « le corbeau noir au bec pointu, et le crapaud à « la voix rauque, et l'aigle affamé de chair, et le « milan vorace, et le loup fauve des bois.

« Jamais plus grand carnage n'eut lieu dans « cette île, jamais plus d'hommes n'y périrent par « le tranchant de l'épée, depuis le jour où les « Saxons et les Angles vinrent de l'est à travers « l'Océan, où ils entrèrent en Bretagne, ces nobles « artisans de guerre, qui vainquirent les Wel- « ches[1] et prirent le pays[2]. »

934 à 935. Ethelstan fit payer cher aux Cambriens du sud le secours que leurs frères du nord avaient donné à ses ennemis; il ravagea le territoire des Gallois, et leur imposa des redevances; et le roi d'Aberfraw, comme s'expriment de vieux actes, paya au roi de Londres le tribut en argent, en bœufs, en faucons et en chiens de chasse[3]. Les Bretons de la Cornouaille furent chassés de la ville d'Exeter qu'ils habitaient alors en commun avec les Anglais[4]. Cette population fut refoulée vers le midi

1. *Weal*, *wealtise*, *welsch*, est le nom générique donné par les Teutons aux hommes de race celtique ou romaine.

2. Chron. saxon., ed. Gibson, p. 112-114.

3. Lois d'Hywell Dda, lib. III, cap. II; Leges Wallicæ, ed. Wotton, p. 199.

4. Cornwallenses ab Excestra quam ad id temporis æquo cum Anglis jure inhabitarant cedere compulit. (Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 50, ed. Savile.)

jusqu'au delà du cours de la rivière de Tamer, 934 à
qui devint alors, et qui est encore aujourd'hui 937.
la limite du pays de Cornouaille. Ethelstan soumit à sa puissance, par la guerre ou par la politique, toutes les populations de race diverse qui habitaient l'île de Bretagne[1]. Il donna un Norwégien pour gouverneur aux Anglo-Danois de la Northumbrie; c'était Erik, fils de Harald, vieux pirate qui se fit chrétien pour obtenir un commandement.

Le jour de son baptême, il jura de garder et 937.
de défendre le Northumberland contre les païens et les pirates[2]; de roi de mer qu'il était il devint roi de province, comme s'exprimaient les Scandinaves[3]. Mais cette dignité trop pacifique cessa promptement de lui plaire, et il remonta sur ses vaisseaux. Après quelques années d'absence, il revint visiter les Northumbriens, qui le reçurent avec joie, et le prirent de nouveau pour chef,
sans l'aveu du roi Edred[4], successeur du fils 946.

1. A tempore Æthelstani, qui primus regum anglorum omnes nationes quæ Britanniam incolunt sibi armis subegit. (Charta Edgari regis, apud Monasticon anglicanum, Dugdale, t. I, p. 140.) — Totius Albionis imperator augustus rex et basileus. Totius Britanniæ, cunctarumque nationum quæ infra eam includuntur imperator et dominus. (Chartæ Æthelstani regis.)

2 Qui contra Danos aliosque piratas istam regionem esset tuiturus. (Saga Haconaz goda, cap. III; Snorre's Heimskringla, t. I, p. 127.)

3. Theod-cyning, fylkes-cyning, folkes-cing.

4. *Ed-red*, heureux conseiller.

946. d'Ethelstan. Ce roi marcha contre eux, et les força d'abandonner Erik, qui, à son tour, pour se venger de leur désertion, vint les attaquer avec cinq chefs de corsaires du Danemarck, des Orcades et des Hébrides. Il périt dans le premier combat avec les cinq rois de mer ses alliés[1]. Cette fin, glorieuse pour un Scandinave, fut célébrée par les Skaldes ou poëtes du nord, qui, sans tenir compte du baptême qu'Eric avait reçu chez les Anglais, le placèrent, en idée, dans un tout autre paradis que celui des chrétiens.

« Il m'est venu un songe, dit le panégyriste « du pirate: je me suis vu, au point du jour, dans « la salle du Valhalla[2], préparant tout pour la « réception des hommes tués dans les batailles.

« J'ai réveillé les héros de leur sommeil; je « les ai engagés à se lever, à ranger les bancs, à « disposer les coupes à boire, comme pour l'ar« rivée d'un roi.

« D'où vient tout ce bruit? s'écrie Braghi[3]; « d'où vient que tant d'hommes s'agitent et que « l'on remue tous les bancs? — C'est qu'Erik doit

1. Cadit, die finiente, ipse rex Eirikus, caduntque cum eo quinque alii reges. (Hist. regum norveg. conscripta a Snorrio Sturlæ filio, t. I, p. 128.)

2. *Valhalla* signifie palais des morts.

3. Bragi, dans l'olympe scandinave, est le dieu de l'éloquence et de la poésie.

« venir, répond Odin; je l'attends. Qu'on se lève, 946.
« qu'on aille à sa rencontre.

« — Pourquoi donc sa venue te plaît-elle davantage que celle d'un autre roi? — C'est qu'en beaucoup de lieux il a rougi son épée de sang, c'est que son épée sanglante a traversé beaucoup de lieux.

« Je te salue, Erik, brave guerrier; entre: sois le bien-venu dans cette demeure. Dis-nous quels rois t'accompagnent; combien viennent avec toi du combat?

« — Cinq rois viennent, répond Erik, et moi je suis le sixième[1]. »

Le territoire des Northumbriens, qui avait 946
jusque-là conservé son ancien titre de royaume, à 955.
le perdit alors, et fut divisé en plusieurs provinces. Le pays situé entre l'Humber et la Tees fut nommé province d'York, en saxon, *Everwic-scire.* Le reste du pays, jusqu'à la Tweed, garda le nom général de Northumbrie, *Northan-humbra-land*, quoiqu'on y distinguât plusieurs circonscriptions diverses, telles que la terre des Cambriens, *Cumbra-land*, près du golfe de Solway; la terre des montagnes de l'ouest, *West-moringa-land;* enfin, la Northumbrie proprement dite, sur les bords de la mer orientale, entre les fleuves de Tyne et

1. Torfæi Hist. rer. norveg., pars secunda, lib. IV, cap. X, p. 197

946 de Tweed. Les chefs northumbriens, sous l'auto-
à
955. rité supérieure des rois anglo-saxons, conservèrent le titre danois qu'ils avaient porté depuis l'invasion; on continua de les appeler Iarls, ou Eorls selon l'orthographe saxonne. C'est un mot dont on ignore la signification primitive, et que les Scandinaves appliquaient à toute espèce de commandant, soit militaire, soit civil, qui agissait comme lieutenant du chef suprême, appelé King ou Kining. Par degrés, les Anglo-Saxons introduisirent ce titre nouveau dans leurs territoires du sud et de l'ouest, et en firent la qualification du magistrat à qui fut délégué le gouvernement des grandes provinces, appelées autrefois royaumes, avec la suprématie sur tous les magistrats locaux, sur les préfets des shires, *shire-gerefas* ou *shire-reves;* sur les préfets des villes, *port-reves;* sur les anciens du peuple, *eldermenn.* Ce dernier titre avait été, avant celui d'eorl, le nom générique des grandes magistratures anglo-saxonnes; il fut dès lors abaissé d'un degré et ne s'étendit plus qu'aux juridictions inférieures et aux dignités municipales.

La plupart des Danois, nouveaux citoyens de l'Angleterre, se firent chrétiens pour cesser de paraître étrangers. Plusieurs prirent, moyennant quelques concessions de terre, le titre et l'emploi de défenseurs perpétuels des églises, qu'ils a[illegible]t

autrefois brûlées. Il y en eut même qui entrèrent 946
dans les ordres ecclésiastiques, et firent profes- à 955.
sion d'un rigorisme dur et sombre, qui rappelait, sous d'autres formes, la rudesse de leur premier état[1].

Dans la révolution qui réunit l'Angleterre tout 955
entière, de la Tweed au cap de Cornouaille, en à 975.
un seul et même corps politique, le pouvoir des rois, devenus monarques, s'accrut en force à mesure qu'il s'étendit et devint, pour chacune des populations nouvellement réunies, plus pesant que n'avait été jadis l'ancien pouvoir de ses rois particuliers. L'association des provinces anglo-danoises aux provinces anglo-saxonnes attira nécessairement sur ces dernières quelque chose du régime sévère et ombrageux qui devait peser sur les autres, parce qu'elles étaient peuplées d'étrangers soumis malgré eux. Les mêmes rois, exerçant à la fois au nord le droit de conquête, et au midi celui de souveraineté légale, se laissèrent bientôt entraîner à confondre ces deux caractères de leur puissance et à distinguer faiblement l'Anglo-Danois de l'Anglo-Saxon, l'étranger de l'indigène, le sujet de l'homme pleinement libre. Ces rois conçurent d'eux-mêmes et de leur

1. Summus pontifex Odo, vir... grandævitatis maturitate... fultus et [illegible] iniquitatum inflexibilis adversarius. (Osberni Vita Odoni cantuar.; Anglia sacra, t. II, p. 84.)

955 à 975. puissance une opinion exagérée; ils s'entourèrent d'une pompe jusqu'alors inconnue : ils cessèrent d'être populaires comme l'étaient leurs prédécesseurs, qui, prenant le peuple pour conseiller en toutes choses[1], le trouvaient toujours prêt à
975 à 980. faire ce que lui-même avait délibéré. De là naquirent pour l'Angleterre de nouvelles causes de faiblesse. Toute grande qu'elle parût désormais, sous des chefs dont les titres d'honneur remplissaient plusieurs lignes[2], elle était réellement moins capable de résister à un ennemi extérieur, qu'au temps où réduite à peu de provinces, mais gouvernée sans faste et sans despotisme, elle voyait en tête de ses lois nationales ces simples mots : Moi, Alfred, roi des Saxons de l'ouest[3]....

Les habitants danois de l'Angleterre, soumis non sans regret à des rois étrangers pour eux, tournaient constamment leurs regards vers la mer, espérant que chaque brise leur amènerait des libérateurs et des chefs de leur ancienne pa-
980. trie. Cette attente ne fut pas longue, et, sous le règne d'Ethelred, fils d'Edgard, les descentes des hommes du Nord en Bretagne, qui n'avaient jamais complétement cessé, reprirent tout à coup

1. Ræde, rædegifan, geræednes. Voyez les préambules des lois anglo-saxonnes; Hickesii Thesaurus linguarum septentrionalium, t. II, in fine, passim.

2. Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 140.

3. Ego Ælfredus, occidentalium Saxonum rex.



un caractère menaçant. Sept vaisseaux de guerre 988.
abordèrent sur le rivage de Kent, et pillèrent l'île de Thanet; trois autres vaisseaux, se dirigeant vers le sud, ravagèrent les lieux voisins de Southampton, et des troupes de débarquement parcoururent et occupèrent, sur plusieurs points,
la côte orientale. L'alarme se répandit jusqu'à 991 à
Londres : Ethelred convoqua aussitôt le grand 993.
conseil national; mais, sous ce roi nonchalant et fastueux, l'assemblée ne se composait guère que d'évêques et de courtisans, plus disposés à flatter leur prince qu'à lui donner de sages avis [1]. Se conformant à l'aversion du roi pour toute mesure prompte et énergique, ils crurent éloigner les Danois en leur offrant une somme équivalente au profit que ces pirates s'étaient promis de leur invasion en Angleterre.

Il existait, sous le nom d'argent danois, *dane-gheld*, un impôt levé de temps en temps pour l'entretien des troupes qui gardaient les côtes contre les corsaires scandinaves [2]. Ce fut cet ar-

1. Rex pulchre ad dormiendum factus. (Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 63, ed. Savile.)—Rex... imbellis quia imbecillis, monachum potius quam militem actione prætendebat. (Osberni Vita S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 131.)

2. *Dæne-geld*, *dæne-geold*, en latin, *danegeldum*. — Duodecim denarios ex unaquaque hida totius patriæ, ad conducendos eos qui piratarum irruptioni resistendo obviarent. (Leges Edwardi, apud [illegible]s, p. 198.)

gent même qu'on proposa, sous forme de tribut, aux nouveaux envahisseurs : ceux-ci n'eurent
993. garde de refuser ; et le premier paiement fut de dix mille livres qu'ils reçurent sous la condition de quitter l'Angleterre. Ils partirent en effet, mais revinrent bientôt plus nombreux, afin d'obtenir une plus forte somme. Leur flotte remonta le fleuve de l'Humber, et en dévasta les deux rives. Les habitants saxons des provinces voisines accoururent en armes à leur rencontre ; mais, sur le point d'en venir aux mains, trois de leurs chefs, Danois d'origine, les trahirent et passèrent à l'ennemi. Tout ce qu'il y avait en Northumberland de Danois nouvellement convertis fit amitié et alliance avec les païens venus des bords de la Baltique [1].

994 à 1002. Bientôt les vents du printemps amenèrent dans la Tamise une flotte de quatre-vingts vaisseaux conduits par deux rois, Olaf de Norwége et Swen [2] de Danemarck, dont le second, après avoir reçu le baptême, était retourné au culte d'Odin. Ces deux rois, en signe de prise de possession, firent planter une lance sur la rive, et en jetèrent une

1. Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 55, ed. Gale. — Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 879, ed. Selden. — Eadmeri Hist. novorum, lib. I, p. 3 et 4, ed. Selden. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 69, ed. Savile.

2. *Sven*, *sweinn*, *sweyn*, *swayn*, un jeune homme. Voyez le Glossaire de Ihre.

autre dans le courant du premier fleuve qu'ils 994
traversèrent. Ils marchaient, dit un vieil historien, à 1002.
escortés par le fer et le feu, leurs compagnons ordinaires [1]. Ethelred, à qui la conscience de son impopularité faisait craindre de rassembler une armée [2], proposa encore une fois de l'argent aux ennemis, s'ils voulaient se retirer en paix : ils demandèrent vingt-quatre mille livres, que le roi
leur paya sur le-champ, satisfait de leurs pro- 1002.
messes et de la conversion d'un chef danois, qui reçut en grande cérémonie, dans l'église de Winchester, le baptême, auquel un de ses pareils prétendait avec dérision s'être présenté au moins vingt fois [3].

La trêve des envahisseurs fut loin d'être paisible ; dans les lieux de leurs cantonnements, ils outragèrent les femmes et tuèrent les hommes [4]. Leur insolence et leurs excès, irritant au dernier point le ressentiment des indigènes, amenèrent bientôt un de ces actes de vengeance nationale,

1. Cum ducibus solitis marte et vulcano. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 883, ed. Selden.)

2. Formidine meritorum nullum sibi fidelem metiens. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 69, ed. Savile.)

3. Jam vicies hic lotus sum. (Monachus Sancti Galli, apud Script. rer. gallic. et francic., t. V, p. 134.) — Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 880, ed. Selden. — Chron. saxon, ed. Gibson, p. 127 et seq.

4. Jam post pacem factam... uxores... et filias vi opprimere præsump- [illegible] (Matth. Westmonast. Flores hist., p. 200, ed. Francfort, 1601.)

1002. qu'il est également difficile de condamner et de justifier, parce qu'un instinct noble, la haine de l'oppression, s'y mêle à des passions atroces. Par
1003. suite d'une grande conspiration, formée sous les yeux et avec la connivence des magistrats et des officiers royaux, les Danois de la dernière invasion, hommes, femmes et enfants, furent tous, le même jour et à la même heure, assaillis et tués dans leurs logements, par leurs hôtes et leurs voisins[1]. Ce massacre, qui fit grand bruit, et dont les circonstances odieuses servirent dans la suite de prétexte aux ennemis de la nation anglaise, eut lieu en l'année 1003, le jour de Saint-Brice. Il ne s'étendit point sur les provinces du nord et de l'est, où les Danois, anciennement établis, et devenus cultivateurs ou bourgeois, formaient la majorité de la population ; mais tous les nouveaux conquérants, à l'exception d'un très-petit nombre, périrent, et avec eux une des sœurs du roi de Danemarck. Afin de tirer vengeance de ce meurtre et de punir ce qu'il nommait la trahison du peuple anglais, le roi Swen assembla une armée beaucoup plus nombreuse que la première, et dans laquelle, si l'on en croit d'anciens récits, il ne se trouvait pas un seul esclave, pas un affranchi, pas un vieillard, mais dont chaque

1. Mulieres cum liberis. (Matth. Westmonast. Flores hist., [illegible])

combattant était libre, fils d'homme libre et dans 1003.
la vigueur de l'âge[1].

Cette armée s'embarqua sur des vaisseaux de 1004.
haut bord, dont chacun portait une marque distinctive qui en désignait le commandant. Les uns avaient à la proue des figures de lions, de taureaux, de dauphins, d'hommes, en cuivre doré; les autres portaient au haut des mâts des oiseaux déployant leurs ailes et tournant avec le vent; les flancs des navires étaient peints de diverses couleurs, et des boucliers de fer poli y étaient suspendus en file[2]. Le vaisseau du roi avait la forme allongée d'un serpent, dont la tête avançait à la proue, et dont la queue se recourbait à la poupe; on l'appelait à cause de cela le Grand-Dragon[3].
A leur débarquement sur la côte d'Angleterre, les
Danois, formés en bataillons, déployèrent un 1004
étendart mystérieux qu'ils appelaient le *Corbeau*. à 1006.
C'était un drapeau de soie blanche, au milieu duquel on voyait en noir la figure d'un corbeau, le bec ouvert et les ailes étendues; trois sœurs du roi Swen l'avaient brodé durant une nuit en

1. Nullus... servus, nullus ex servo libertus, nullus ignobilis, nullus senili ætate debilis. Omnes erant nobiles, omnes plenæ ætatis robore valentes. (Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 168.) — Chron. saxon., ed. Gibson, p. 127 et seq.

2. Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 166.

3. Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXI; Snorre's Heimskringla, t. III, p. [illegible]8.

1001 accompagnant leur ouvrage de chants et de
à
1006. gestes magiques [1]. Cette bannière, qui, selon les idées superstitieuses des Scandinaves, était un gage de victoire, augmentait l'ardeur et la confiance des nouveaux envahisseurs. Dans tous les lieux où ils passaient, dit un vieil historien, ils mangeaient gaiement le repas préparé à regret pour eux; et, à leur départ, ils tuaient l'hôte et brûlaient le logis [2].

Ils enlevaient partout les chevaux, et se faisant cavaliers, suivant la tactique de leurs prédécesseurs, ils marchaient rapidement à travers le pays, se présentaient tout à coup, lorsqu'on les croyait loin, surprenaient les châteaux et les villes. En peu de temps ils eurent conquis toutes les provinces du sud-est, depuis l'embouchure de l'Ouse jusqu'à la baie de Southampton. Le roi Ethelred, qui n'était jamais prêt à combattre, n'imaginait d'autre ressource que celle d'acheter à prix d'argent des trêves de quelques jours, et cette politique de temporisation l'obligeait à charger le peuple d'impôts toujours croissants [3].

1. Corvus hians ore excutiensque alas. (Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann, p. 170.)

2. Reddebant hospiti cædem, hospitio flammam. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 360, ed. Savile.)

3. Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 56, ed. Gale. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 69, ed. Savile.

Ceux des Anglais qui avaient le bonheur d'être 1004
préservés du pillage des Danois n'échappaient à 1008.
point aux exactions royales, et, sous cette forme ou sous l'autre, ils étaient certains de se voir tout enlever.

Pendant que ceux qui gouvernaient l'Angle- 1006
terre faisaient ainsi leur pacte avec l'étranger à 1012.
aux dépens du peuple, il y eut un homme qui, bien que puissant dans le pays, aima mieux mourir que d'autoriser cette conduite par son exemple. C'était l'archevêque de Canterbury, nommé Elfeg. Prisonnier des Danois, après le siége de sa ville métropolitaine, et traîné de campements en campements à la suite de leurs bagages, il resta longtemps dans les chaînes sans prononcer le mot de rançon. Les Danois se lassèrent les premiers, et proposèrent à leur captif de lui rendre la liberté au prix de trois mille pièces d'or, s'il voulait prendre l'engagement de conseiller au roi Ethelred de leur donner une somme quadruple. « Je ne possède point tant « d'argent, répondit l'archevêque, et je ne veux « rien coûter à qui que ce soit, ni rien conseiller « à mon roi contre l'honneur du pays [1]. » Il déclara hautement qu'il n'accepterait de personne

1. Si... existimetis me aut ecclesiasticas possessiones expoliaturum, aut contra patriæ decus regi suasurum, fallimini. (Osberni Vita S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 138.)

1008 à 1012. aucun présent pour sa rançon, et défendit à ses amis de rien solliciter, disant que ce serait trahison de sa part que de payer les ennemis de l'Angleterre. Les Danois, plus avides d'argent que du sang de l'archevêque, renouvelaient souvent leurs demandes. « Vous me pressez en vain, leur « répétait Elfeg, je ne suis pas homme à fournir « aux dents des païens de la chair de chrétien à « dévorer, et ce serait le faire que de vous livrer « ce que les pauvres ont amassé pour vivre[1]. »

1012. Les Danois perdirent enfin patience, et un jour qu'il leur était venu du midi des tonneaux de vin dont ils burent largement, ne sachant que faire pour s'amuser après le repas, ils voulurent se donner le plaisir de mettre en jugement l'archevêque. On le leur amena garrotté sur un mauvais cheval, au lieu où se tenaient ordinairement le conseil de guerre et le tribunal de l'armée; les chefs et les guerriers de distinction étaient assis sur de grosses pierres qui formaient un large cercle, et non loin de là se trouvait un tas énorme d'ossements, de mâchoires et de cornes de bœufs, débris de la cuisine du camp[2]. Aus-

1. ... Christianorum carnes paganis dentibus conterendas dare. Ego equidem id faciam, si quod paupertas ad vitam paraverat, vestris hoc morsibus abutendum tradem. (Osberni Vita S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 138.)—Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 4, ed. Selden.—Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 57, ed. Gale.—Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 889, ed. Selden.

2. Ossibus et boum cornibus. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. [illegible])

sitôt que le prélat saxon eut été introduit au 1012.
milieu du cercle, un grand cri s'éleva de toutes parts : « De l'or, évêque, de l'or, ou nous « allons te faire jouer un rôle qui te rendra « fameux dans le monde [1]. » Elfeg répondit avec calme : « Je vous offre l'or de la sagesse, qui est « de renoncer à vos superstitions, et de vous « convertir au vrai Dieu ; que si vous méprisez « mon conseil, sachez que vous périrez comme « Sodome, et ne prendrez point racine en ce « pays. » A ces mots, qui leur parurent une menace et une insulte pour leur religion, les prétendus juges quittèrent leurs siéges, et se jetant sur l'archevêque, le renversèrent par terre en le frappant du dos de leurs haches ; plusieurs coururent à l'amas d'os et de cornes, dont ils s'armèrent et qu'ils firent pleuvoir sur le Saxon en écartant la foule qui l'entourait. L'archevêque essaya en vain de se mettre à genoux pour prier, et tomba bientôt à demi mort ; il fut achevé par un soldat qu'il avait converti et baptisé la veille, et qui, par une compassion barbare, lui fendit la tête d'un coup de hache, afin de terminer ses souffrances. Les meurtriers voulurent d'abord jeter le cadavre dans un bourbier voisin ; mais les Anglo-Saxons, qui honoraient Elfeg comme

1. Episcope, aurum. (Osberni Vita S. Elphegi ; Anglia sacra, t. II, p. [illegible].)

1012. un martyr du Christ et de la patrie, achetèrent son corps au prix d'une grosse somme d'argent et l'ensevelirent à Londres [1].

Cependant le roi Ethelred pratiquait sans scrupule ce que l'archevêque de Canterbury, au péril de sa propre vie, avait refusé de lui conseiller. Un jour ses collecteurs de taxes [2] levaient des tributs pour les Danois; le lendemain les Danois se présentaient eux-mêmes et taxaient pour leur propre compte. A leur départ, les agents royaux revenaient encore, et traitaient les malheureux habitants plus durement que la première fois, les appelant traîtres et pourvoyeurs de l'ennemi [3]. Le vrai pourvoyeur des Danois, Ethelred, lassa enfin la patience du peuple qui l'avait fait roi pour la défense commune. Quelque dure que fût la domination étrangère, on trouva plus facile de s'y résigner tout d'un coup, que d'attendre, au milieu des souffrances, sous un roi sans courage et sans vertu, le moment d'un esclavage
1013. inévitable. Plusieurs des provinces du centre se soumirent volontairement aux Danois; Oxford et Winchester ouvrirent bientôt leurs portes; et Sven, s'avançant dans la contrée de l'ouest jus-

1. Chron. saxon., ed. Gibson, p. 142.—Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 890 et 891, ed. Selden.

2. Regii exactores. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 57, ed. Gale.)

3. Tanquam patriæ proditorem et Danorum provisorem. (Ibid.)

qu'au golfe de la Saverne, prit le titre de roi 1013.
de toute l'Angleterre, sans aucune opposition [1]. Effrayé de l'abandon général, Ethelred s'enfuit dans la petite île de Wight; et de là passa le détroit pour aller en Gaule demander asile au frère de sa femme, chef d'une des provinces occidentales voisines de l'embouchure de la Seine [2].

En se mariant à une femme étrangère, Ethelred avait conçu l'espoir d'obtenir des parents puissants de son épouse quelque secours contre les Danois; mais il fut trompé dans son attente. Ce mariage, qui devait procurer des défenseurs à l'Angleterre [3], n'amena d'outre-mer que des solliciteurs d'emplois et des ambitieux avides d'argent et de dignités. Toutes les villes dont la garde avait été remise à ces étrangers furent les premières rendues aux Danois [4]. Par un hasard assez singulier, le prince résidant en Gaule, dont le roi d'Angleterre avait recherché l'alliance comme un appui dans la lutte contre les forces

1. Rex plenarius; *fulle cyning*. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 143.)

2. Ibid., p. 144. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 69, ed. Savile. — Henrici Huntind. Hist., lib. VI, ibid., p. 362.

3. Ad tuitionem et majorem securitatem regni sui. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 883, ed. Selden.)

4. Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 360, ed. Savile. — Roger. de Hoved. Annal., pars prior, ibid., p. 429, ed. Savile.

1013. de la Scandinavie, était lui-même d'origine scandinave, et fils d'un ancien chef de pirates, conquérant de la province gauloise que sa postérité gouverna par droit d'héritage; le chef de cette nouvelle dysnatie, après avoir longtemps ravagé le pays, y avait fixé ses compagnons de piraterie, et fondé avec eux un état qui de leur nom de nation s'appelait *Normandie*, ou terre des Normands[1].

La Normandie était contiguë, du côté du sud, à la petite Bretagne, état fondé, comme on l'a vu plus haut, par d'anciens réfugiés bretons; et du côté de l'est elle touchait au vaste pays dont elle avait été démembrée, à la Gaule septentrionale, qui avait pris un nouveau nom, celui de France, depuis l'établissement des Franks. Les descendants de ces émigrés de la Germanie y habitaient encore, après cinq siècles, séparés des indigènes gaulois, moins par les mœurs et l'idiome que par la condition sociale. L'empreinte de la distinction des races se retrouvait dans la différence profondément marquée des conditions sociales, et dans
500 les qualifications qui servaient à l'exprimer. Pour
à
1013. désigner la liberté civile, au xe siècle, il n'y avait, dans la langue parlée en France, d'autre mot que celui de *frankise* ou *franchise*[2], selon les dia-

1. Quam Nortmanniam Northmanni vocaverunt, eo quod de Northwega egressi essent. (Script. rer. normann., p. 7.)

2. En latin, *frankisia*, *franchisia*.

lectes, et *Franc* signifiait à la fois libre, puissant et riche.

Pour fonder à ce point la prédominance de la population conquérante, il n'eût peut-être pas suffi de la seule invasion des enfants de Merowig et de la conversion de leurs rois au catholicisme. Moins de trois siècles après leur établissement en Gaule, ces terribles envahisseurs étaient presque devenus Gaulois; les rois issus de Chlodowig, aussi peu offensifs que leurs aïeux s'étaient montrés farouches, bornaient leur ambition à faire bonne chère, et à se promener doucement en char[1]. Mais alors il existait entre le Rhin et la forêt des Ardennes, sur le territoire que les Franks nommaient *Oster-rike*, ou royaume d'Orient, une population chez qui le caractère teutonique avait mieux résisté à l'influence des mœurs méridionales. Venue la dernière à la conquête de la Gaule, exclue de la possession des riches provinces et des grandes cités du midi, elle aspirait à en usurper sa part, et même à supplanter dans leur domination les Franks du *Neoster-rike* ou du royaume occidental[2]. Ce hardi projet, longtemps poursuivi avec des chances diverses, s'accomplit enfin au VIII[e] siècle; et, sous la forme

496 à 801.

1. Plaustro bobus trahentibus vectus. (Annales Fuldenses, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 676.)

2. Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, Lettre X.

496 extérieure d'une révolution de palais, il y eut
à
801. une véritable invasion des Franks austrasiens sur les Franks neustriens. Un second partage de terres eut lieu dans presque toute la Gaule; il s'éleva une seconde race de rois, étrangers à la première; et la conquête, en se renouvelant, prit un caractère plus durable.

Ce ne fut pas tout; l'activité guerrière des Franks, éveillée par cette grande impulsion, les poussa dans tous les sens hors de leurs anciennes limites; ils firent des conquêtes vers le Danube et l'Elbe, au delà des Pyrénées et des Alpes. Maître de la Gaule et des deux rives du Rhin, de l'ancien territoire de la confédération saxonne, et d'une partie des pays slaves, de l'Italie presque entière et du nord de l'Espagne, le second prince de la nouvelle dynastie, Karle, surnommé le Grand, que nous appelons Charlemagne, échan-
801. gea son titre de roi contre celui d'empereur ou de César, aboli en Occident depuis plus de trois siècles. C'était un homme d'une activité infatigable, et doué de ce génie administratif qui va de l'ensemble aux plus petits détails, et que, par une singularité remarquable, on voit reparaître presque identiquement le même aux époques les plus différentes. Mais ce génie, malgré toutes ses ressources, ne pouvait, sans l'action des siècles, fondre en un seul corps tant de nations diverses

d'origine, de mœurs et de langage, sous une ap- 801.
parence d'union; l'isolement naturel subsista, et
pour empêcher l'empire de se dissoudre dès sa 801
création, il fallut que le grand empereur y portât à 814.
sans cesse la main. Tant qu'il vécut, les peuples
du continent occidental restèrent agrégés sous sa
vaste domination, étrangère pour tous hors un
seul; mais ils commencèrent à rompre cette union
factice, aussitôt que le César frank fut descendu,
en habits impériaux, dans le caveau sépulcral
d'Aix-la-Chapelle.

Un mouvement spontané de révolte agita pres-
qu'à la fois les nations associées malgré elles. La
Gaule tendit à se séparer de la Germanie, et l'Ita-
lie à s'isoler de toutes les deux. Chacune de ces 814
grandes masses d'hommes, en s'ébranlant, en- à 841.
traîna dans sa cause la portion du peuple con-
quérant qui habitait au milieu d'elles, comme
dominatrice du sol, et avec des titres de puis-
sance et d'honneur, soit latins, soit germaniques[1].
Les Franks tirèrent l'épée contre les Franks, les
frères contre les frères, les pères contre les fils.
Trois des petits-fils de Karle-le-Grand se livrèrent
bataille entre eux, au centre de la Gaule; l'un
à la tête d'une armée de Gaulois et de Gallo-

1. Duces, comites, judices, missi, præfecti, præpositi; *grafen*, *mark-grafen*, *land-grafen*, *tun-grafen*, *herizogen*, *skepen*, *sens-skalken*, *maer skalken*, etc.

841. Franks, l'autre suivi des Italiens, le troisième des Teutons et des Slaves [1]. La querelle domestique des rois issus du César frank n'était qu'un reflet de la querelle des peuples, et c'est pour cette raison même qu'elle fut si longue et si opiniâtre. Les rois firent et défirent dix partages de cet empire, que les peuples voulaient dissoudre; ils se prêtèrent l'un à l'autre des serments en langue tudesque et en langue romane vulgaire [2]; puis ils les rompirent aussitôt, ramenés, presque malgré eux, à la discorde, par la turbulence des masses que ne pouvait satisfaire aucun traité.

841 à 870. C'est au milieu de ce désordre, lorsque la guerre civile régnait d'un bout à l'autre de l'immense empire des Franks, que les Vikings danois ou normands (ce dernier nom prévalut en Gaule) vinrent affliger ce pays d'invasions réitérées. Ils faisaient un genre de guerre tout nouveau, et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises contre une agression ordinaire. Leurs flottes de bateaux à voiles et à rames entraient par l'embouchure des fleuves, et les remontaient souvent jusqu'à leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et disciplinés. Lorsqu'un pont ou quelque autre

1. A Fontenai, *Fontanetum*, près d'Auxerre.

2. Nithardi Hist., apud Script. rer. gallic. et francic., t. VII, p. 26 et 27.

obstacle arrêtait cette navigation, les équipages 841
tiraient leurs navires à sec, les démontaient, et à
les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé 870.
l'obstacle. Des fleuves ils passaient dans les rivières, et puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles, qu'ils fortifiaient pour en faire leurs quartiers d'hiver, et y déposer, sous des cabanes rangées en files, leur butin et leurs captifs.

Attaquant ainsi à l'improviste, et, lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité, ils parvinrent à dévaster des contrées entières, au point que, selon l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer. Les châteaux et les lieux forts étaient le seul refuge contre eux; mais, à cette première époque de leurs irruptions, il y en avait peu, et les murs mêmes des anciennes villes romaines tombaient en ruine. Pendant que les riches seigneurs de terres flanquaient leur manoir de tours crénelées et l'entouraient de fossés profonds, les habitants du plat pays émigraient en masses de leurs villages, et allaient à la forêt voisine camper sous des huttes défendues par des abattis et des palissades. Mal protégés par les rois, les ducs et les comtes du pays, qui souvent traitaient avec l'ennemi pour eux seuls et aux dépens des pauvres, les paysans s'animaient quelquefois

841 à 870. d'une bravoure désespérée, et, avec de simples bâtons, ils affrontaient les haches des Normands[1]. D'autres fois, voyant toute résistance inutile, abattus et démoralisés, ils renonçaient à leur baptême pour détourner la fureur des païens, et, en signe de leur initiation au culte des dieux du nord, ils mangeaient de la chair d'un cheval immolé en sacrifice. Cette apostasie ne fut point rare dans les lieux les plus exposés au débarquement des pirates; leurs bandes mêmes se recrutèrent de gens qui avaient tout perdu par leurs ravages; et d'anciens historiens assurent que le fameux roi de mer Hasting était fils d'un laboureur des environs de Troyes.

Près d'un siècle s'écoula entre la première et la dernière descente des Normands en Gaule, et dans cet intervalle s'accomplit, au milieu de malheurs de tout genre, le démembrement de l'empire fondé par Karle-le-Grand. Non-seulement on vit se détacher du territoire gaulois des pays que des limites naturelles en séparaient anciennement; mais, au sein même de ce territoire, il se fit une division partielle, d'après les convenances géographiques, les traditions locales, les différences de langage ou de dialectes. La Bretagne, restée

1. Adversus quos nullus rex, nullus dux, nullusque defensor surrexit qui eos expugnaret. (Chronicon Namnetense; Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, pièces justificatives, t. II, liv. 1, p. 45.)

indépendante sous la première dynastie franke, et assujettie sous la seconde, commença ce mouvement, et redevint un état séparé dès la première moitié du IXe siècle. Elle eut des princes nationaux, affranchis de toute suzeraineté étrangère, et même des princes conquérants qui enlevèrent au petit-fils de Charlemagne les villes de Rennes, de Vannes et de Nantes. Cinquante ans plus tard, l'ancien royaume des Visigoths, le pays compris entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, après s'être longtemps, et avec des chances diverses, débattu contre la domination franke, devint, sous le nom d'Aquitaine ou de Guienne, une souveraineté distincte; tandis que, de l'autre côté du Rhône, une nouvelle souveraineté se formait de la Provence unie à la partie méridionale de l'ancien royaume des Burgondes. En même temps, les provinces voisines du Rhin, où le flot des invasions germaniques avait apporté l'idiome tudesque, élevaient une barrière politique entre elles et le pays de langue romane. Dans l'espace intermédiaire laissé par ces nouveaux états, c'est-à-dire, entre la Loire, la Meuse, l'Escaut et la frontière bretonne, se trouvait resserré le royaume des Gallo-Franks, ou la France. Son étendue était exactement la même que celle du Neoster-rike, ou de la Neustrie des anciens Franks; mais le nom de Neustrie ne se donnait

841 à 870.

841 à 870. plus alors qu'à la côte maritime la plus occidentale, de même que son corrélatif Oster-rike, ou Austrasie, qui autrefois s'appliquait à la Germanie entière, fut insensiblement relégué vers les rives du Danube.

Ce nouveau royaume de France, véritable berceau de la France moderne, contenait une population mélangée, germaine sous un aspect, et sous l'autre gauloise ou romane : aussi les peuples étrangers lui donnaient-ils des noms différents, selon le point de vue d'où ils la considéraient. Les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les nations scandinaves ne voyaient que des Franks dans la Gaule ; mais les Allemands, revendiquant pour eux-mêmes ce noble nom, le refusaient à leurs voisins occidentaux, qu'ils appelaient *Wallons* ou *Welches*[1]. Dans l'intérieur du pays, on faisait à cet égard une autre distinction : le possesseur de terres qui habitait au milieu de ses vassaux et de ses colons, uniquement occupé d'armes ou de chasse, et qui menait ainsi un genre de vie conforme aux habitudes des anciens Franks, prenait le titre de *franc-homme*, ou celui de *baron*, empruntés

1. Alamani et cæteri transrhenani populi, qui imperatori Teutonicorum subjecti sunt, magis proprie se Francos appellari jubent, et eos quos nos putamus Francos, Galwalas, antiquo vocabulo, quasi Gallos nuncupant. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. 1, apud rer. anglic. Script., p. 24 et 25, ed. Savile.)

tous deux à la langue de la conquête [1]. Quant à ceux qui, n'ayant pas de manoir seigneurial, habitaient en masse, à la manière romaine, les villes, les bourgs ou les hameaux, ils tiraient de cette circonstance une qualification particulière; on les appelait *villains* ou *manants*[2]. Il y avait des villains réputés libres, et des villains serfs de la glèbe; mais la liberté des premiers, toujours menacée ou envahie par les seigneurs, était faible et précaire. Tel était le royaume de France, relativement à son étendue et aux différentes classes d'hommes qui l'habitaient, lorsqu'il subit une grande invasion de pirates septentrionaux, qui devait être la dernière de toutes, et en clore la longue série par un démembrement territorial. Pour remonter jusqu'à la cause de cet événement célèbre, il faut entrer dans l'histoire du Nord. 841 à 870.

Vers la fin du IXe siècle, Harald Harfagher, c'est-à-dire aux beaux cheveux, roi d'une partie de la Norwége, étendit par la force des armes son pouvoir sur tout le pays, dont il fit un seul royaume. Cette destruction de plusieurs petits 870 à 895.

1. Vivere, habitare, succedere more Francorum... Francus homo. (Gloss. de Ducange.) — *Barn, bearn, bairn, beorn*, un homme, un enfant mâle. (Gloss. de Wachter.) De là viennent les mots romans, *bers, bernes, bernage*.

2. *Villani, manentes, coloni*. Le mot *villa*, que les Romains n'employaient que pour désigner une maison de campagne, signifia de bonne heure, dans les langues néo-latines, toute espèce de lieux habités.

870 états anciennement libres n'eut point lieu sans
à
885. résistance : non-seulement le terrain fut vivement disputé, mais, après la conquête, beaucoup d'hommes préférèrent s'expatrier, et mener sur mer une vie errante, plutôt que d'obéir à un roi étranger. La plupart de ces déshérités infestaient les mers du nord, ravageaient les côtes et les îles, et travaillaient à exciter des soulèvements parmi leurs compatriotes. Ainsi l'intérêt politique fit bientôt du conquérant de la Norwége l'ennemi le plus acharné des pirates. Avec une flotte nombreuse, il les poursuivit le long de toutes les côtes de son royaume, et jusque dans les parages des Orcades et des Hébrides, coulant bas leurs vaisseaux, et ruinant les postes qu'ils avaient établis dans plusieurs îles de l'Océan. En outre, il interdit par des lois sévères dans ses états la piraterie, et toute espèce d'exaction à main armée [1].

C'était un usage immémorial parmi les Vikings d'exercer sur toutes les côtes, sans distinction de pays, un droit qu'ils nommaient *strandhug*, ou presse des vivres. Lorsqu'un équipage, dont les provisions de bouche tiraient à leur fin, apercevait sur le rivage quelques troupeaux gardés par peu de monde, les pirates débarquaient en force, s'emparaient des animaux, les tuaient, les dépe-

1. Mallet, Histoire du Danemarck, t. I, p. 223.

çaient, et se ravitaillaient ainsi sans payer, ou en 870
donnant le moins possible. Le *strandhug* était le à
fléau des campagnes et la terreur des paysans; 895.
souvent on l'avait vu exercer par des gens qui ne faisaient point métier de la piraterie, mais auxquels leur puissance et leur richesse assuraient l'impunité [1].

Il y avait à la cour du roi Harald, parmi les Iarles, ou chefs du premier rang, un certain Rognvald, que le roi aimait beaucoup, et qui l'avait servi avec zèle dans toutes ses expéditions. Rognvald avait plusieurs fils, tous connus pour leur bravoure, et dont le plus renommé s'appelait Rolf ou Roll, par une sorte d'euphonie commune à beaucoup de noms teutoniques. Il était d'une taille si haute, que, ne trouvant dans la petite race du pays aucun cheval à son usage, il cheminait toujours à pied, ce qui le faisait surnommer *Gang-Roll*, c'est-à-dire Roll-le-Marcheur. Un jour que le fils de Rognvald, avec de nombreux compagnons, revenait d'une croisière dans la Baltique, avant d'aborder en Norwége il relâcha dans la province de Vighen; et là, soit par besoin de vivres, soit pour profiter de l'occasion,
il exerça le *strandhug*. Le hasard voulut que le 895.
roi Harald se trouvât dans les environs, et reçût

1. Depping, Histoire des expéditions maritimes des Normands, t. II, ch. VIII, p. 57.

896. les plaintes des paysans ; sans considérer quel était l'auteur du délit, il fit assembler aussitôt un *thing*, ou grand conseil de justice, pour juger Roll d'après la loi. Avant que l'accusé parût devant l'assemblée, qui devait lui appliquer la peine du bannissement, sa mère courut auprès du roi et lui demanda grâce; mais Harald fut inexorable. Alors cette femme, inspirée par la colère et par le sentiment maternel, se mit à improviser, comme il arrivait souvent aux Scandinaves quand ils étaient vivement émus. S'adressant au roi, elle lui dit en vers : « Tu chasses du « pays et tu traites en ennemi un homme de « noble race ; écoute donc ce que je t'annonce : « il est dangereux d'attaquer le loup, et quand « on l'a une fois mis en colère, gare aux trou- « peaux qui vont dans la forêt [1] ! »

Malgré ces menaces un peu énigmatiques, la sentence fut prononcée, et Roll, se voyant banni à perpétuité, assembla quelques vaisseaux et cingla vers les Hébrides. Ces îles avaient servi de refuge à une partie des Norwégiens, émigrés par suite des conquêtes du roi Harald. Presque tous étaient des gens de haute naissance, et d'une grande réputation militaire. Le nouvel exilé s'associa avec eux pour des entreprises de piraterie ;

1. Haralds saga ens Harfagra, cap. XXIV ; Snorre's Heimskringla, t. I, p. 100. — Mallet, Histoire du Danemarck, t. I, p. 224.

ils réunirent tout ce qu'ils avaient de vaisseaux, 895.
et en formèrent une flotte assez nombreuse, qui n'obéissait point à un seul chef, mais à tous les confédérés, et où Roll n'avait d'autre prééminence que celle de son mérite et de son nom[1].

Partie des Hébrides, la flotte doubla la pointe de l'Ecosse, et, se dirigeant vers le sud-est, entra en Gaule par l'embouchure de l'Escaut; mais, comme la contrée, naturellement pauvre et déjà dévastée à différentes reprises, offrait peu de choses à prendre, les pirates se remirent
bientôt en mer. Ayant marché au sud, ils entrè- 896
rent dans la Seine, et la remontèrent jusqu'à à 898.
Jumiéges, à cinq lieues de Rouen : c'était le temps où les limites du royaume de France venaient d'être définitivement fixées, et resserrées entre la Loire et la Meuse. Aux longues révolutions territoriales qui avaient déchiré ce royaume succédait une révolution politique, dont le but, réalisé un siècle plus tard, était l'expulsion de la seconde dynastie des rois franks[2]. Le roi des Français, descendant de Karle-le-Grand, et nommé Karle comme son aïeul, seule ressemblance qu'il eût avec lui, disputait alors la couronne à un compétiteur dont les ancêtres ne l'avaient jamais portée. Tour à tour vainqueurs

1. Depping, Hist. des expéd. marit. des Normands, t. II, p. 68.
2. Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, Lettre XII.

896 à 898. ou vaincus, le roi d'ancienne race et le roi par élection étaient maîtres alternativement; mais ni l'un ni l'autre n'avaient assez de pouvoir pour protéger le pays contre une invasion étrangère : toutes les forces du royaume étaient employées, de part et d'autre, à soutenir la guerre civile; aussi, aucune armée ne se présenta pour arrêter les nouveaux pirates, et les empêcher de piller et d'incendier les deux rives de la Seine.

Le bruit de leurs dévastations parvint bientôt à Rouen, et y jeta la terreur. Les habitants n'attendaient aucun secours, et désespéraient de pouvoir défendre seuls leurs murailles, ruinées dans les invasions précédentes. Au milieu de ce découragement général, l'archevêque de Rouen, nommé Franke ou Francon, homme prudent et ferme, prit sur lui de sauver la ville, en capitulant avec l'ennemi avant la première attaque [1]. Sans s'inquiéter de la haine souvent cruelle que les païens du nord témoignaient pour le clergé chrétien, l'archevêque se rendit au camp près de Jumièges, et parla au chef normand avec le secours d'un interprète. Il dit et fit si bien, tant promit, tant donna, dit un vieux chroniqueur, qu'il conclut une trêve avec Roll et ses compagnons, leur garantissant l'entrée dans la ville, et

1. Frankes un archeveske, ki à Roem esteit...
(Wace, roman de Rou, t. I, p. 57.)

recevant d'eux, en retour, l'assurance de n'y faire aucun mal [1]. Ce fut près de l'église Saint-Morin, à l'un des ports de la Seine, que les Norwégiens abordèrent d'une façon toute pacifique. Ayant amarré leurs vaisseaux, tous les chefs parcoururent la ville en différents sens ; ils en examinèrent avec attention les remparts, les quais, les fontaines, et, la trouvant à leur gré, ils résolurent d'en faire leur place d'armes et le chef-lieu de leur nouvel établissement [2]. 896 à 898.

Après cette prise de possession, les chefs normands, avec leur principal corps de troupes, continuèrent de remonter la Seine. A l'endroit où ce fleuve reçoit la rivière d'Eure, ils établirent un camp fortifié pour attendre l'arrivée d'une armée française qui se dirigeait alors contre eux. Le roi Karle, ou Charles, comme on disait en langue romane, se voyant un moment seul maître du royaume, voulait tenter un grand effort, et repousser la nouvelle invasion : les troupes conduites par un certain Raghenold, ou Regnauld, qui avait le titre de duc de France, 898.

1. Roman de Rou, t. I, p. 57.

2. É Rou esgarda la vile é lunge et lée,
É dehorz e dedenz l'a sovent esgardée ;
Bone li semble e bele, mult li plest é agrée,
É li compaignonz l'ont a Rou mult loée.
(Ibid., p. 60.)

896 prirent position sur la rive droite de l'Eure, à
à
900. quelque distance du camp des Normands. Parmi les comtes qui avaient levé bannière pour obéir aux ordres du roi, et combattre les païens, se trouvait un païen converti, le fameux roi de mer Hasting. Vingt ans auparavant, las de courir les aventures, il avait fait sa paix avec le royaume de France, en acceptant le comté de Chartres. Dans le conseil que tinrent les Français pour savoir ce que l'on devait faire, Hasting, consulté à son tour, fut d'avis de parlementer avec l'ennemi, avant de risquer une bataille; quoique cet avis fût suspect à plusieurs seigneurs de l'armée, il prévalut; et Hasting partit avec deux personnes qui savaient la langue danoise, pour aller parler aux Normands.

Les trois envoyés suivirent le cours de l'Eure, jusqu'en face de l'endroit où les confédérés avaient élevé leurs retranchements. Là, s'arrêtant et élevant la voix de manière à être entendu sur l'autre bord : « Holà, cria le comte de Chartres, « braves guerriers, quel est le nom de votre sei- « gneur? — Nous n'avons point de seigneur, « répondirent les Normands; nous sommes tous « égaux [1]. — Mais pourquoi êtes-vous venus

1. Quo nomine vester senior fungitur? Responderunt : nullo, quia æqualis potestatis sumus. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 76.)



« dans ce pays, et qu'y voulez-vous faire? — En « chasser les habitants ou les soumettre à notre « puissance, et nous faire une patrie. Mais qui « es-tu, toi qui parles si bien notre langue [1]? » Le comte reprit : « N'avez-vous pas entendu par« ler de Hasting, le fameux pirate, qui courut les « mers avec tant de vaisseaux, et fit tant de mal « à ce royaume? — Sans doute, répliquèrent les « Normands. Hasting a bien commencé; mais il « a fait une mauvaise fin [2]. — N'avez-vous donc « pas envie de vous soumettre au roi Charles, « qui vous offre des fiefs et des honneurs, sous « condition de foi et de service? — Nullement, « nullement; nous ne nous soumettrons à per« sonne, et tout ce que nous pourrons conquérir « nous appartiendra sans réserve; va le dire au « roi, si tu veux [3]. »

De retour au camp, Hasting apporta cette réponse, et dans la délibération qui suivit, il

1. Terræ hujus colonos exturbare venimus, nostræ ditioni patriam subdere cupientes. Tu vero quis es, qui tam facete nobis loqueris? (Willelmi Gemeticensis Hist. Normann., apud Script. rer. normann, p. 228.) — Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.

2. Cui Rollo : Audivimus, inquit. Hastingus enim bono omine cœpit, et cuncta malo fine complevit. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 228.)—Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.

3. Hastingus ad hæc : Vultis, inquit, Karolo regi subdi? Nequaquam, ait Rollo, alicui subjiciemur; sed quæcumque armis adquiremus, nostro juri vindicabimus. Regi cujus te legatum gloriaris, audita, si vis, renuntia. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 228.) — Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.

898 à conseilla de ne point s'aventurer à forcer les
900. retranchements des païens : « Voilà un conseil de
« traître, » s'écria un seigneur nommé Rolland;
et plusieurs autres répétèrent le même cri. Le
vieux roi de mer, soit par indignation, soit qu'il
ne fût pas tout à fait sans reproche, quitta aussitôt l'armée, et abandonna même son comté de
Chartres, sans qu'on sût où il était allé. Mais ses
prédictions se vérifièrent : à l'attaque du camp
retranché, les troupes furent entièrement défaites, et le duc de France périt de la main d'un
pêcheur de Rouen, qui servait dans l'armée
norwégienne.

Libres de naviguer sur la Seine, Roll et ses
compagnons la remontèrent jusqu'à Paris, et
firent le siége de cette ville, sans pouvoir s'en
emparer. Un des principaux chefs ayant été pris
par les assiégés, pour le racheter ils conclurent
avec le roi Charles une trêve d'un an, durant
laquelle ils allèrent ravager les provinces du nord,
qui avaient cessé d'être françaises. A l'expiration
de la trêve, ils retournèrent en hâte vers Rouen,
et, partant de cette ville, allèrent surprendre
Bayeux qu'ils enlevèrent d'assaut, et dont ils
900. tuèrent le comte avec une partie des habitants.
Ce comte, nommé Béranger, avait une fille d'une
grande beauté, qui, dans le partage du butin,
échut à Roll, et que le Scandinave prit pour

femme, suivant les rites de sa religion et la loi de son pays [1]. 900.

Evreux et plusieurs autres villes voisines tombèrent ensuite au pouvoir des Normands, qui étendirent ainsi leur domination sur la plus grande partie du territoire auquel on donnait le vieux nom de Neustrie. Guidés par un certain bon sens politique, ils cessaient de se montrer cruels lorsqu'ils ne trouvaient plus de résistance, et se contentaient d'un tribut levé régulièrement sur les villes et sur les campagnes. Le même bon sens les détermina à créer un chef suprême, investi d'une autorité permanente; le choix des confédérés tomba sur Roll, « dont ils firent leur roi, » dit un ancien chroniqueur; mais ce titre, qu'on lui donnait peut-être dans la langue du nord, ne tarda pas à être remplacé par les titres français de duc ou de comte. Tout païen qu'il était, le nouveau duc se rendit populaire auprès des habitants indigènes. Après l'avoir maudit comme un pirate, ils l'aimèrent comme un protecteur, dont le pouvoir les garantissait à la fois de nouvelles attaques par mer, et des maux que la guerre civile causait dans le reste de la France [2]. 900 à 911.

1. Nobilissimam puellam, nomine Popam, filiam scilicet Berengarii, illustris viri, capiens, non multo post, more danico, sibi copulavit. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 229.)

2. Continua... pace diuturnaque requie lætabantur homines, sub (Rollonis) ditione securi morantes; locupletesque erant omnibus bonis, non

911 à 912. Devenus puissance territoriale, les Normands firent aux Français une guerre mieux soutenue, et, pour ainsi dire, plus méthodique. Ils se liguèrent avec d'autres Scandinaves, probablement Danois d'origine, qui occupaient l'embouchure de la Loire, et convinrent de piller simultanément tout le territoire compris entre ce dernier fleuve et la Seine. La dévastation s'étendit jusqu'en Bourgogne et en Auvergne. Paris, attaqué pour la seconde fois, résista ainsi que Chartres, Dijon et d'autres lieux forts; mais une foule de villes ouvertes furent détruites ou saccagées.
912. Enfin, en l'année 912, seize ans après l'occupation de Rouen, les Français de tout état, harassés de ces continuelles hostilités, commencèrent à se plaindre, et à demander que la guerre finît à quelque prix que ce fût; les évêques, les comtes et les barons faisaient au roi des remontrances; les bourgeois et les paysans criaient merci sur son passage. Un vieil auteur nous a conservé l'expression des murmures populaires: « Que voit-on en tout lieu? Des églises brûlées, « des gens tués; par la faute du roi et sa fai« blesse, les Normands font ce qu'ils veulent dans « le royaume; de Blois à Senlis, pas un arpent de « blé, et nul n'ose labourer ni en prés, ni en

timentes exercitum ullius hostilitatis. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 86.)

« vignes. A moins que cette guerre ne finisse, 912.
« nous aurons disette et cherté [1]. » Le roi Charles, qu'on surnommait le Simple ou le Sot [2], et à qui l'histoire a conservé le premier de ces noms, eut assez de bon sens dans cette occasion pour écouter la voix du peuple; peut-être aussi, en y cédant, crut-il faire un coup de politique, et s'assurer, par l'alliance des Normands, un appui contre les intrigues puissantes qui tendaient à le détrôner [3]. Il convoqua en grande assemblée ses barons et ses évêques, et leur demanda *aide* et *conseil*, suivant la formule du temps. Tous furent d'avis de conclure une trêve, et de négocier pour la paix.

L'homme le plus capable de mener à bien cette négociation était l'archevêque de Rouen, qui, malgré la différence de religion, exerçait sur Roll le même genre d'influence que les évêques du ve siècle avaient obtenu sur les conquérants de l'empire romain. Ses relations avec les autres évêques et avec les seigneurs de France n'avaient point été interrompues; peut-être même assista-

1. N'a ne boef, ne charrue, ne vilain en arée,
Ne vigne provignié, ne couture semée,
Mainte iglise i a jà essilie é gastée;
Se ceste guerre dure, la terre iert dégastée.
(Roman de Rou, t. I, p. 73.)

2. Carolus *simplex*, sive *stultus*. (Script. rer. gallic. et francic., t. IX, p. 22.) — *Follus*. (Ibid., p. 8.)

3. Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, Lettre XII.

912. t-il à leurs délibérations; mais, présent ou absent, il se chargea volontiers de porter et de faire valoir leurs offres de paix. L'archevêque alla donc trouver le fils de Rognvald, et lui dit : « Le roi Charles vous offre sa fille en mariage, « avec la seigneurie héréditaire de tout le pays « situé entre la rivière d'Epte et la Bretagne, si « vous consentez à devenir chrétien, et à vivre « en paix avec le royaume [1]. »

Le Normand ne répondit point, cette fois : « Nous ne voulons obéir à personne; » d'autres idées, une autre ambition que celle d'un coureur d'aventures, lui étaient venues, depuis qu'il gouvernait, non plus une bande de pirates, mais un vaste territoire. Le christianisme, sans lequel il ne pouvait marcher l'égal des grands seigneurs de France, avait cessé de lui répugner, et l'habitude de vivre au milieu des chrétiens avait éteint le fanatisme du plus grand nombre de ses compagnons. Quant au mariage, il se croyait libre d'en contracter un nouveau, et, devenant chrétien, de renvoyer la femme qu'il avait épousée avec des cérémonies païennes : « Les paroles du « roi sont bonnes, dit-il à l'archevêque, mais la « terre qu'il m'offre ne me suffit pas; elle est

1. Mandans, si christianus efficeretur, terram maritimam ab Eptæ flumine usque ab britannicos limites, cum sua filia nomine Gisla, se ei daturum fore. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 231.)

« inculte et appauvrie; mes gens n'y auraient 912.
« pas de quoi vivre en paix. » L'archevêque retourna vers le roi, qui le chargea d'offrir en son nom la Flandre, quoiqu'il n'eût réellement sur ce pays d'autres droits qu'une prétention contestée; mais Roll n'accepta point cette nouvelle proposition, disant que la Flandre était un mauvais pays, boueux et plein de marécages. Alors, ne sachant plus que donner, Charles-le-Simple fit dire au chef normand que, s'il voulait, il aurait en fief la Bretagne, conjointement avec la Neustrie: c'était une offre du même genre que la précédente; car la Bretagne était un état libre; la suzeraineté des rois de France ne s'y étendait guère que sur le comté de Rennes, enlevé aux Français par les princes bretons un demi-siècle auparavant. Mais Roll y fit peu d'attention; il ne s'aperçut pas qu'on ne lui donnait encore autre chose qu'une vieille querelle à débattre, et l'arrangement fut accepté [1].

Afin de ratifier le traité de la manière la plus solennelle, le roi de France et le chef des Normands se rendirent, chacun de son côté, au village de Saint-Clair sur l'Epte. Tous les deux étaient accompagnés d'une suite nombreuse; les

1. D'Argentré, Histoire de Bretagne, liv. III, p. 191. ed. Paris, 1588. — Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 83. — Willelm. Gemet. Hist. Normann., ibid., p. 231.

912. Français plantèrent leurs tentes sur l'un des bords de la rivière, et les Normands sur l'autre. A l'heure fixée pour l'entrevue, Roll s'approcha du roi, et, demeurant debout, mit ses deux mains entre les siennes, en prononçant la formule : « Dorénavant je suis votre féal et votre homme, « et je jure de conserver fidèlement votre vie, « vos membres et votre honneur royal. » Ensuite le roi et les barons donnèrent au chef normand le titre de comte, et jurèrent de lui conserver sa vie, ses membres, son honneur, et tout le territoire désigné dans le traité de paix [1].

La cérémonie semblait terminée, et le nouveau comte allait se retirer, lorsque les Français lui dirent : « Il est convenable que celui qui reçoit « un pareil don s'agenouille devant le roi, et lui « baise le pied. » Mais le Normand répondit : « Jamais je ne plierai le genou devant aucun « homme, ni ne baiserai le pied d'aucun « homme [2]. » Les seigneurs insistèrent sur cette formalité, qui était un dernier reste de l'étiquette observée jadis à la cour des empereurs franks; et Roll, avec une simplicité malicieuse, fit signe à l'un de ses gens de venir et de baiser pour lui

1. Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 231.

2. Qui tale donum recipit, osculo debet expetere pedem regis; et ille : Nunquam curvabo genua mea alicujus genibus, nec osculabor cujuspiam pedem. (Ibid.)

le pied du roi. Le soldat norwégien, se courbant 912.
sans plier le genou, prit le pied du roi, et le leva si haut pour le porter à sa bouche, que le roi tomba à la renverse [1]. Peu habitués aux convenances du cérémonial, les pirates firent de grands éclats de rire, et il y eut un moment de tumulte; mais ce bizarre incident ne produisit rien de fâcheux [2].

Deux clauses du traité restaient à remplir, la conversion du nouveau comte ou duc de Normandie, et son mariage avec la fille du roi; il fut convenu que cette double cérémonie aurait lieu à Rouen, et plusieurs des hauts barons de France s'y rendirent pour accompagner la fiancée. Après une courte instruction, le fils de Rognvald reçut le baptême des mains de l'archevêque, dont il écouta les conseils avec une extrême docilité. Au sortir des fonts baptismaux, le néophyte s'enquit du nom des églises les plus célèbres, et des saints les plus révérés dans son nouveau pays. L'archevêque lui nomma six églises et trois saints, la Vierge, saint Michel et saint Pierre. — « Et dans le voisinage, reprit le duc, « quel est le plus puissant protecteur? — C'est

1 Jussit cuidam militi pedem regis osculari, qui statim pedem regis arripiens, deportavit ad os suum, standoque defixit osculum, regemque fecit supinum. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 231.)

2. Itaque magnus excitatur risus, magnusque in plebe tumultus. (Ibid.)

912. « saint Denis, répondit l'archevêque. — Eh bien ! « avant de partager ma terre entre mes compa« gnons, j'en veux donner une part à Dieu, à « sainte Marie et aux autres saints que vous venez « de me nommer [1]. » En effet, durant sept jours qu'il porta l'habit blanc des nouveaux baptisés, chaque jour il fit présent d'une terre à l'une des sept églises qu'on lui avait désignées. Ayant repris ses vêtements ordinaires, il s'occupa d'affaires politiques, et du grand partage de la Normandie entre les émigrés norwégiens [2].

Le pays fut divisé au cordeau, disent les anciens chroniqueurs : c'était la manière d'arpenter usitée en Scandinavie. Toutes les terres désertes ou cultivées, à l'exception de celles des églises, furent partagées de nouveau, sans égard aux droits des indigènes. Les compagnons de Roll, chefs ou soldats, devinrent, selon leur grade, seigneurs des villes et des campagnes, propriétaires souverains de domaines grands ou petits. Les anciens propriétaires étaient contraints de s'accommoder à la volonté des nouveaux venus, de leur céder la place s'ils l'exigeaient, ou de tenir d'eux leur propre domaine à ferme, ou en vasselage. Ainsi les serfs du pays changèrent de

1. Fleury, Histoire ecclésiastique, t. XI, p. 593.

2. Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 231.

maîtres, et beaucoup d'hommes libres tombè- 912.
rent dans la servitude de la glèbe. De nouvelles dénominations géographiques résultèrent même de cette répartition de la propriété territoriale, et l'usage attacha dès lors à un grand nombre de domaines les noms propres des guerriers scandinaves qui les avaient reçus en lot [1]. Quoique l'état des gens de métiers et des paysans différât peu en Normandie de ce qu'il était en France, l'espoir d'une plus complète sécurité, et le mouvement de vie sociale qui accompagne d'ordinaire une domination naissante, engagèrent beaucoup d'artisans et de laboureurs à émigrer pour aller s'établir sous le gouvernement du duc Roll. Son nom, que les Français prononçaient Rou, devint populaire au loin; il passait pour le plus grand ennemi des voleurs, et le plus grand justicier de son temps.

Bien que la plupart des Norwégiens, à l'exem- 912 à 997.
ple de leur chef, eussent accepté le baptême avec empressement, il paraît qu'un certain nombre d'entre eux s'y refusèrent et résolurent de conserver les usages de leurs ancêtres. Les dissidents

1. Ainsi Angoville, Borneville, Grimonville, Hérouville, étaient les possessions territoriales d'Ansgod, Biorn, Grim, Harald, etc. Les anciennes chartes présentent ces noms sous une forme plus ou moins correcte. (Mémoire de M. de Gerville sur les noms de lieux en Normandie; Mémoires de la Société royale des antiquaires de France, t. VII.)

912 se réunirent pour former une sorte de colonie à
à
907. part, et se fixèrent aux environs de Bayeux. Peut-être furent-ils attirés de ce côté par les mœurs et le langage des habitants de Bayeux qui, Saxons d'origine, parlaient encore, au xe siècle, un dialecte germanique [1]. Dans ce canton de la Normandie, l'idiome norwégien, différant peu du langage populaire, se confondit avec lui, et l'épura en quelque sorte, de manière à le rendre intelligible pour les Danois et les autres Scandinaves [2]. Lorsque, après quelques générations, la répugnance des barons normands du Bessin et du Cotentin pour le christianisme eut cédé à l'entraînement de l'exemple, l'empreinte du caractère scandinave se retrouvait encore chez eux d'une manière prononcée. Ils se faisaient remarquer entre les autres seigneurs et chevaliers de la Normandie, par leur extrême turbulence, et par une hostilité presque permamanente contre le gouvernement des ducs; quelques-uns même affectèrent longtemps de porter sur leurs armes des devises païennes, et d'opposer le vieux cri de guerre des Scandinaves : *Thor*

1. Voyez la note 3 de la page 55.

2. Rotomagensis civitas romana potius quam dacisca utitur eloquentia, et Baiocacencis fruitur frequentius dacisca lingua quam romana. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 112.)

aide! à celui de *Dieu aide!* qui était le cri de Normandie[1]. 912 à 997.

La paix ne fut pas de longue durée entre les Français et les Normands, et ces derniers profitèrent avec habileté des circonstances pour s'agrandir vers l'est, presque jusqu'au lieu où la rivière d'Oise se réunit à la Seine[2]; au nord, leur territoire avait pour limite la petite rivière de Bresle, et celle de Coësnon au sud-ouest. Les habitants de ce pays étaient tous appelés Normands par les Français et par les étrangers, à l'exception des Danois et des Norwégiens, qui ne donnaient ce nom, honorable pour eux, qu'à la partie de la population qui était véritablement de race et de langue normandes. Cette portion, la moins nombreuse, jouait à l'égard de la masse, soit indigène, soit émigrée, des autres parties de la Gaule, le même rôle que les fils des Franks à l'égard des fils des Gaulois. En Normandie, la simple qualification de Normand fut d'abord un titre de noblesse : c'était le signe de la liberté et

1. Raol Tesson.....
Poinst li cheval, criant : Tur aïe !...
..... Willame crie : Dex aïe !
C'est l'enseigne de Normendie.
(Roman de Rou, t. II, p. 32 et 34.)

2. Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 316.

912 de la puissance, du droit de lever des impôts sur
à
997. les bourgeois et les serfs du pays [1].

Tous les Normands de nom et de race étaient égaux en droits civils, bien qu'inégaux en grades militaires et en dignités politiques. Nul d'entre eux n'était taxé que de son propre consentement; nul n'était assujetti au péage pour le charroi de ses denrées, ou pour la navigation sur les fleuves; tous enfin jouissaient du privilége de chasse et de pêche, à l'exclusion des villains et des paysans, termes qui désignaient en fait la masse
997. de la population indigène. Quoique la cour des ducs de Normandie fût organisée à peu près sur le modèle de celle des rois de France, le haut clergé n'en fit point partie dans les premiers temps, à cause de son origine française; plus tard, quand un grand nombre d'hommes de race norwégienne ou danoise eurent pris l'habit ecclésiastique, une certaine distinction de rang et de privilége continua d'exister, même dans les monastères, entre eux et le reste des clercs [2].

Cette distinction, beaucoup plus accablante dans l'ordre politique et civil, ne tarda guère à

1. La double descendance danoise par le père et par la mère constituait la plus haute noblesse. — Providentia summæ divinitatis, ut remur, hanc tibi dacigenam quam modo refoves conexuit; ut patre matreque dacigena hæres hujus terræ nascatur. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 152.)

2. Depping, Hist. des expéd. marit. des Normands, t. II, chap. XII.

soulever contre elle l'ancienne population du pays. Moins d'un siècle après l'établissement du nouvel état, dont elle était la partie opprimée, cette population eut la pensée de détruire l'inégalité de races, de manière que le pays de Normandie ne renfermât qu'un seul peuple, comme il ne portait qu'un seul nom. Ce fut sous le règne de Rikhart ou Richard II, troisième successeur de Roll, que ce grand projet se manifesta. Dans tous les cantons de la Normandie, les habitants des bourgs et des hameaux, le soir, après l'heure du travail, commencèrent à se réunir, et à parler ensemble des misères de leur condition. Ces groupes de causeurs politiques étaient de vingt, de trente, de cent personnes, et souvent l'assemblée se rangeait en cercle, pour écouter quelque orateur qui l'animait par des discours violents contre les seigneurs du pays, comtes, vicomtes, barons et chevaliers [1]. D'anciennes chroniques en vers présentent, d'une manière vive et forte, sinon authentique, la substance de ces harangues [2]. 997

1. Li paisan e li vilain
Cil del boscage e cil del plain...
Par vinz, par trentaines, par cenz,
Unt tenuz plusurs parlemenz.
(Roman de Rou, t. I, p. 303.)

2. Ibid., p. 304 et suiv. — Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-Maure, édit. de M. Francisque Michel, t. II, p. 390 et suiv.

997. « Les seigneurs ne nous font que du mal ; nous « ne pouvons avoir d'eux raison ni justice ; ils « ont tout, prennent tout, mangent tout, et « nous font vivre en pauvreté et en souffrance. « Chaque jour est pour nous jour de peines ; « nous n'avons nul gain de nos labeurs, tant il « y a de services de redevances et de corvées. « Pourquoi nous laisser traiter ainsi ? Mettons-« nous hors de leur pouvoir, nous sommes des « hommes comme eux, nous avons les mêmes « membres, la même taille, la même force pour « souffrir, et nous sommes cent contre un. Ju-« rons de nous défendre l'un l'autre ; tenons-« nous tous ensemble, et nul homme n'aura « seigneurie sur nous ; et nous serons libres de « péages, et nous pourrons couper des arbres, « prendre le gibier et le poisson, faire en tout « notre volonté, aux bois, dans les prés et sur « l'eau [1]. »

Ces appels au droit naturel et à la force du plus grand nombre ne manquèrent point leur effet, et beaucoup de gens des bourgades se firent l'un à l'autre le serment de tenir ensem-

1. Juxta suos libitus vivere decernebant quatenus tam in silvarum compendiis quam in aquarum commerciis, nullo obsistente ante statuti juris obice, legibus uterentur suis. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 249.) — J'ai rapproché de ce passage, et fondu ensemble, des traits empruntés à Wace et à Benoît de Sainte-Maure. Quoique postérieur d'un siècle et demi à l'événement, leur témoignage a tout au moins pour nous la valeur d'un récit traditionnel.

ble, et de s'aider contre qui que ce fût [1]. Une 997.
grande association de défense mutuelle s'étendit sur toutes les campagnes, et réunit, sinon la masse entière, du moins la classe agricole de la population indigène. Les associés étaient partagés en différents cercles, que l'historien original désigne par le nom de *conventicules* [2]; il y en avait au moins un par comté, et chacune de ces assemblées choisissait plusieurs de ses membres pour composer le cercle supérieur ou l'assemblée centrale [3]. Cette assemblée devait préparer et organiser dans tout le pays les moyens de résistance ou de soulèvement; elle envoyait de cantons en cantons, et de villages en villages, des gens éloquents et persuasifs, pour gagner de

1. Eissi se sunt entre-jurez
E pleviz et asseurez.....

(Chronique des ducs de Normandie par Benoît de Sainte-Maure, t. II, p. 393.)

E sunt entre-serementé
Ke tuit ensemle se tendrunt,
E ensemle se desfendrunt.

(Roman de Rou, t. I, p. 307.)

2. Rustici unanimes per diversos totius normannicæ patriæ comitatus plurima agentes conventicula.... (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 249.)

3. Ab unoquoque cœtu furentis vulgi duo eliguntur legati, qui decreta ad mediterraneum roboranda ferrent conventum. (Ibid.)

997. nouveaux associés, enregistrer leurs noms, et recevoir leurs serments [1].

Les choses en étaient à ce point, et aucune rébellion ouverte n'avait encore éclaté, lorsqu'à la cour de Normandie vint la nouvelle que, par tout le pays, les vilains tenaient des conciliabules et se formaient en association jurée [2]. L'alarme fut grande parmi les seigneurs, menacés de perdre d'un seul coup leurs droits et les revenus de leurs domaines. Le duc Richard, qui était encore trop jeune pour prendre conseil de lui-même, fit venir son oncle, Raoul, comte d'Évreux, en qui il avait toute confiance : « Sire, « dit le comte, demeurez en paix, et laissez-moi « ces paysans; ne bougez pas, mais envoyez-moi « tout ce que vous avez de chevaliers et d'autres « gens d'armes [3]. »

Afin de surprendre les chefs de l'association, le comte Raoul dépêcha de plusieurs côtés des espions adroits, qu'il chargea spécialement de découvrir le lieu et l'heure où se tenait l'assem-

1. Esliz unt ne sai kels ne kanz
Des plus kuint é des miex parlanz,
Ki par tuit li païz irunt,
E li seremenz rechevrunt.
(Roman de Rou, t. I, p. 307.)

2. Voyez sur ce genre d'association, ses effets et son origine, les *Considérations sur l'histoire de France*, placées en tête des *Récits des temps mérovingiens*, 2e édition, t. I, p. 311 et suiv.

3. Roman de Rou, t. I, p. 309 et 310.

blée centrale; sur leurs rapports, il fit marcher 997
ses troupes, et arrêta en un seul jour tous les députés des cercles inférieurs, les uns pendant qu'ils tenaient séance, les autres pendant qu'ils recevaient dans les villages le serment des affiliés [1]. Soit par passion, soit par calcul, le comte 997 à 1013.
traita ses prisonniers avec une extrême cruauté. Sans jugement et sans la moindre enquête, il leur infligea des mutilations ou des tortures atroces. Aux uns il fit crever les yeux, à d'autres couper les pieds ou les mains; d'autres eurent les jarrets brûlés, d'autres furent empalés vifs ou arrosés de plomb fondu [2]. On renvoya dans leurs familles les malheureux qui survécurent, et on les promena par les villages, pour y répandre la terreur. En effet, la crainte prévalut sur l'amour de la liberté dans le cœur des paysans de Normandie; la grande association fut rompue; il n'y eut plus d'assemblées secrètes, et une triste résignation succéda pour des siècles à l'enthousiasme d'un moment [3].

Quand eut lieu cette mémorable tentative, la

1. ..... Prist li vilains,
Ki justoent li parlemens,
E perneient li seremens.
(Roman de Rou, t. I, p. 311.)

2. Roman de Rou, t. I, p. 311 et 312. — Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-Maure, t. II, p. 395.

3. His rustici expertis, festinato concionibus omissis, ad sua aratra sunt reversi. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 249.)

907 différence de langage, qui d'abord avait séparé
à
1018. les grands et le peuple de la Normandie, n'existait déjà presque plus : c'était par sa généalogie que l'homme d'origine scandinave se distinguait du Gallo-Frank. A Rouen même, et dans le palais des successeurs de Roll, on ne parlait d'autre langue, au commencement du XIe siècle, que la langue romane ou française. La seule ville de Bayeux faisait encore exception, et son dialecte, mélangé de saxon et de norwégien, était facilement compris des habitants de la Scandinavie. Aussi, quand de nouveaux émigrés venaient du nord visiter leurs parents de Normandie, et leur demander quelque portion de terre, c'était du côté de Bayeux qu'ils s'établissaient de préférence. Pareillement c'était là que les ducs de Normandie, si l'on en croit un vieux chroniqueur, envoyaient leurs enfants pour apprendre à parler danois. Les Danois et les Norwégiens entretinrent avec la Normandie des relations d'alliance et d'affection, tant qu'ils trouvèrent dans la ressemblance de langage, le signe d'une ancienne fraternité nationale. Plusieurs fois, durant les querelles que les premiers ducs eurent à soutenir contre les Français, de puissants secours leur vinrent de la Norwége et du Danemarck, et tout chrétiens qu'ils étaient, ils furent aidés par des rois encore païens. Mais, dès que l'usage de

la langue romane devint universel en Norman- 997
die, les Scandinaves cessèrent de regarder les à 1013.
Normands comme des alliés naturels; ils cessèrent même de leur donner le nom de Normands, et les appelèrent Français, Romans ou Velskes, comme le reste des habitants de la Gaule [1].

Ces liens de parenté et d'amitié se trouvaient 1013
déjà fort relâchés dans les premières années du à 1014.
XI[e] siècle, lorsque le roi d'Angleterre Ethelred épousa la sœur de ce même Richard, quatrième duc de Normandie, dont il a été fait mention plus haut. Il est probable en effet que si la branche de population scandinave établie en Gaule n'eût été alors entièrement détachée de sa tige septentrionale, le roi saxon n'eût point conçu l'espérance d'être soutenu par le petit-fils de Roll contre la puissance des rois du Nord. Le peu d'empressement du Normand Richard à secourir son beau-frère ne provint d'aucun scrupule ni d'aucune répugnance morale, mais de ce que Richard ne vit dans cette intervention rien de favorable à son intérêt propre, qu'il était habile à démêler et ardent à poursuivre, selon le caractère qui distinguait déjà les habitants de la Normandie.

Pendant qu'Ethelred dans l'exil recevait l'hospitalité chez son beau-frère, les Anglais, sujets

1. Voyez ci-après, liv. VI; Francigenæ, Romani, Walli.

1013 à 1014. de l'étranger, regrettaient, comme au temps de la fuite d'Alfred et de la première conquête danoise, le règne de celui qu'ils avaient délaissé
1014. parce qu'ils ne pouvaient le souffrir. Sven, à qui ils avaient laissé prendre, en l'année 1014, le titre de roi d'Angleterre, mourut dans cette même année, assez subitement pour qu'il y ait lieu d'attribuer sa mort à un élan d'indignation patriotique. Les soldats danois, cantonnés dans les villes, ou en station sur leurs vaisseaux à l'embouchure des rivières, choisirent, pour succéder à leur chef, son fils Knut, alors en mission dans le pays voisin de l'Humber pour y déposer les tributs et les otages des Anglais du sud. Ceux-ci, encouragés par son absence, délibérèrent d'envoyer un messager à l'exilé de Normandie, lui dire, au nom de la nation anglaise, qu'elle le reprendrait pour roi, s'il promettait de mieux gouverner [1].

Pour répondre à ce message, Ethelred fit partir son fils Edward, le chargeant de saluer en son nom tout le peuple anglais [2], et de jurer publiquement qu'à l'avenir il remplirait ses devoirs de seigneur avec fidélité [3], amenderait ce qui ne

1. ..... Modo eos rectius gubernaret. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 145.) — Mathæi Westmonast. Flor. histor., p. 202.

2. ... Gretan ealne his Leodscipe. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 145.)

3. Hold hlaford. (Ibid.)

plaisait point, ou oublierait tout ce qu'on aurait 1014.
pu faire ou dire contre sa personne. L'amitié jurée entre la nation et le roi fut confirmée de part et d'autre par des gages mutuellement donnés [1], et l'assemblée des sages anglo-saxons prononça contre tout Danois qui s'intitulerait roi d'Angleterre une sentence perpétuelle de mise hors la loi [2].

Éthelred reprit ses marques d'honneur; on ne 1015.
peut savoir exactement sur quelle étendue de territoire il régnait, car les garnisons danoises, chassées alors de quelques villes, en conservèrent beaucoup d'autres, et même la cité de Londres demeura en leur pouvoir. Peut-être le grand chemin appelé Westlinga-street servait-il, pour la seconde fois, de ligne de démarcation entre les provinces libres et les provinces soumises à la domination étrangère. Le roi Knut, fils de Sven, mécontent du partage que les Anglo-Saxons le contraignaient d'accepter, revint du Nord; et, ayant débarqué près de Sandwich, il fit, dans un mouvement de colère, torturer et mutiler sur le rivage de la mer tous les otages que son père

1. Plenaria amicitia confirmata, et dictis et factis pignoribusque ex utraque parte datis. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 145.)

2. Ut-lagede of Engladand. (Ibid.) — *Leg* signifie à la fois pays, état, statut, loi, du verbe *lagen*, poser, établir. Ut-lage (*out-law*) veut dire un banni et un homme mis hors la loi.

1016. Ils passèrent le jour dans la cabane du père de Godwin, et, quand vint la nuit, au moment de se mettre en route, le vieux paysan dit au Danois : « Sache que c'est mon fils unique qui se « livre à ta bonne foi; il n'y aura plus de sûreté « pour lui parmi ses compatriotes, du moment « qu'il t'aura servi de guide; présente-le donc à « ton roi pour qu'il le prenne à son service [1]. » Ulf promit de faire beaucoup plus, et tint parole; à son arrivée au camp danois, il fit asseoir le fils du paysan dans sa tente, sur un siége aussi élevé que le sien, le traitant comme son propre
1017. fils [2]. Il obtint pour lui du roi Knut un grade militaire, et, dans la suite, le berger saxon parvint au rang de gouverneur de province dans la partie de l'Angleterre occupée par les Danois. Cet homme, qui de l'état de gardeur de troupeaux s'éleva, grâce à la protection des étrangers, aux premières dignités de son pays, devait, par une destinée bizarre, contribuer plus qu'aucun autre à la ruine de la domination étrangère. Son nom va bientôt figurer parmi les grands noms de cette histoire, et peut-être alors y aura-t-il quelque plaisir à se rappeler l'origine et la singularité de sa fortune.

1. Neque enim ei amplius apud populares suos tutum, ut ejus famulitio inseratur. (Torfæi Hist. rer. Norveg., pars III, lib. I, cap. XXI, p. 36.)

2. Filii loco habuisse. (Ibid.)

Les victoires des Anglo-Saxons sur les Danois 1017.
amenèrent un armistice et une trêve qui fut jurée solennellement, en présence des deux armées, par les rois Edmund et Knut. Ils se donnèrent mutuellement le nom de frère [1], et, d'un commun accord, fixèrent à la Tamise la limite de leurs royaumes respectifs. A la mort d'Edmund, le roi danois franchit cette limite, qui devait être inviolable; il avait gagné sous main quelques chefs intéressés ou ambitieux, et la terreur produite par son invasion fit réussir leurs intrigues: après une courte résistance, les Anglo-Saxons des provinces du sud et de l'ouest se soumirent, et reconnurent le fils de Sven pour roi de toute l'Angleterre. Knut jura en retour de se montrer juste et bienveillant, et toucha de sa main nue la main des principaux chefs, en signe de sincérité [2].

Malgré ces promesses et la facilité de son avénement, Knut se montra d'abord ombrageux et cruel. Tous les hommes qui s'étaient fait remarquer par leur attachement à l'ancienne liberté du pays et à la royauté anglo-saxonne, quelques-

1. Simus fratres adoptivi. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 363, ed. Savile.) — Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 171. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 72, ed. Savile.

2. Accepto pignore de manu sua nuda. (Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 436, ed. Savile.)

1017. uns même de ceux qui avaient trahi cette cause pour celle du pouvoir étranger, furent bannis de l'Angleterre ou mis à mort. « Qui m'apportera « la tête d'un de mes ennemis, disait le roi danois « avec la férocité d'un pirate, me sera plus cher « que s'il était mon frère[1]. » Les parents des deux derniers rois, Ethelred et Edmund, furent proscrits en masse : les fils d'Ethelred étaient alors à la cour de Normandie ; mais ceux d'Edmund, restés en Angleterre, n'échappèrent point à la persécution. N'osant les mettre à mort sous les yeux du peuple anglais, Knut les fit déporter en Scandinavie, et eut soin d'insinuer au petit roi auquel il les donna en garde quels étaient ses desseins à leur égard ; mais celui-ci feignit de ne pas comprendre, et laissa ses prisonniers libres de passer en Allemagne. De là ils se rendirent, pour être encore plus en sûreté, à la cour du roi de Hongrie, qui commençait alors à figurer parmi les puissances chrétiennes : ils y furent accueillis avec honneur, et l'un d'eux épousa dans la suite une parente de l'empereur des Allemands[2].

1018. Richard, duc de Normandie, sentant l'impossibilité de rétablir ses neveux sur le trône d'An-

1. Florentii Wigorniensis Chron., p. 619, ed. Francfort. 1601.

2. Mathæi Westmonast. Flor. histor., p. 206. — Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 363, ed. Savile.

gleterre, et voulant jouir du bénéfice d'une alliance étroite avec ce pays, adopta une politique toute personnelle; il négocia avec le roi danois au détriment des fils d'Ethelred. Par un arrangement bizarre, mais assez habilement conçu, il fit proposer à Knut de prendre en mariage la mère de ces deux enfants, qui, comme on l'a vu, était sa sœur : elle avait reçu au baptême le nom d'Emme ou Emma; mais, à son arrivée en Angleterre, les Saxons avaient changé ce nom étranger en celui d'Alfghive, qui signifiait *présent des génies*. Flattée de redevenir l'épouse d'un roi, Emma consentit à cette seconde union, et laissa en doute, disent les vieux historiens, qui d'elle ou de son frère se déshonorait le plus[1]. Bientôt elle devint mère d'un nouveau fils, à qui la puissance de son père promettait une tout autre fortune que celle des enfants d'Ethelred, et, dans l'enivrement de son ambition, elle oublia et méprisa ses premiers-nés. Quant à eux, retenus hors de leur pays natal, ils en désapprirent peu à peu les mœurs et jusqu'au langage; ils contractèrent dans l'exil des habitudes et des amitiés étrangères : événement peu grave en lui-même, mais qui eut de fatales conséquences.

1018.

1. Ignores majori illius dedecore qui dederit, an feminæ quæ consenserit. (Willelm Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script. p. 73, ed. Savile.)

1018 à 1030. Assuré dans son pouvoir par une possession de plusieurs années, et par un mariage qui le rendait en quelque sorte moins étranger à la nation anglaise, le roi Knut s'humanisa par degré; on vit se développer en lui un nouveau caractère; il eut des pensées de gouvernement aussi élevées que son époque et sa situation le comportaient; il eut même la volonté d'être impartial entre les Anglais et les Danois. Sans rien relâcher des énormes tributs que la conquête imposait à l'Angleterre, il les employait en partie à acheter de ses compatriotes leur retour en Danemarck, et à rendre ainsi moins sensible la division des habitants de l'Angleterre en deux races ennemies et de condition inégale. De tous les Danois armés qui étaient venus avec lui, il ne garda qu'une troupe d'élite de quelques milliers d'hommes, qui formaient sa garde, et qu'on appelait *Thingamanna*, c'est-à-dire gens du palais. Fils d'un apostat au christianisme, il se montrait chrétien zélé, rebâtissant les églises que son père et lui-même avaient brûlées, et dotant avec magnificence les abbayes et les monastères [1]. Dans le désir de flatter l'esprit national des Anglo-Saxons, il éleva une chapelle au lieu de la sépulture

1. Cum terram Angliæ progenitores mei... diris deprædationibus sæpius oppresserunt. (Diploma Chnuti regis; Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 58, ed. Gale.)

d'Edmund, roi d'Est-Anglie, qui, depuis un siècle 1018
et demi, était vénéré comme un martyr de la foi 1030.
et du patriotisme; en outre, le même motif lui fit ériger à Canterbury un monument pour l'archevêque Elfeg, victime, comme le roi Edmund, de la cruauté des Danois : il voulait qu'on y transportât le corps du saint, qui était enseveli à Londres; mais les habitants de cette ville ayant refusé de s'en dessaisir, le roi danois reprit tout à coup, dans un acte de piété, les habitudes du conquérant et du pirate. Il fit enlever militairement le cercueil, qui fut transporté entre deux haies de soldats, l'épée nue, jusqu'à la Tamise, et chargé sur un vaisseau de guerre ayant pour ornement à la proue une énorme tête de dragon[1].

Dans le temps du partage de l'Angleterre en souverainetés indépendantes, plusieurs des rois anglo-saxons, surtout ceux de West-sex et de Mercie, avaient établi, à différentes reprises, certaines redevances en faveur de l'église romaine. L'objet de ces dons purement gratuits était de procurer un meilleur accueil et des secours dans le besoin aux pèlerins anglais qui se rendaient à Rome, de fournir aux frais d'une école pour les jeunes gens de cette nation, ou à

1. Regia navis aureis rostrata draconibus. (Osberni Hist. de trans lat. S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 146.)—Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 286. —Chron. Johan Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 891, ed. Selden.

1018 à [illegible]. l'entretien du luminaire des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul[1]. Le paiement de ces rentes, qu'on appelait en langue saxonne *argent de Rome* ou *cens de Rome*[2], plus ou moins régulier, selon le degré de zèle des rois et des peuples, fut entièrement suspendu au IXe siècle par les invasions danoises. Voulant expier, en quelque sorte, le tort que ses compatriotes avaient fait à l'église, et surpasser en munificence tous les rois anglo-saxons, Knut fit revivre cette institution, en lui donnant plus d'étendue, et soumit toute l'Angleterre à un tribut perpétuel, qu'on appela *denier de saint Pierre*. Cet impôt, payable à raison d'un denier en monnaie du temps, par chaque maison habitée, devait, aux termes des ordonnances royales, être levé chaque année, *à la louange et gloire de Dieu-Roi*, le jour de la fête du prince des apôtres[3].

Les hommages pécuniaires des anciens rois saxons envers l'église romaine n'avaient aggravé en aucune sorte la dépendance religieuse de l'Angleterre. Cette dépendance et le pouvoir de l'église étaient alors d'une nature essentielle-

1. Ad luminaria Petri et Pauli. (Diplomata reg. Angliæ.)
2. Rom-feoh, rom-skeat.
3. *Romfeth*, id est Romæ census, quem beato Petro, singulis annis, reddendum, ad laudem et gloriam Dei regis, nostra larga benignitas semper instituit, in festo sancti Petri reddatur. (Leges Chnuti, art. XII; chron. Johan. Bromton. apud hist. angl. Script., t. I, col. 920, ed. Selden.)

ment spirituelle; mais durant le cours du IXe siècle, par suite des révolutions survenues en Italie, la suprématie de la cour de Rome prit un caractère tout nouveau : plusieurs villes, échappées à l'autorité des empereurs de Constantinople, ou enlevées par les Franks aux rois des Longobards, s'étaient rangées sous l'obéissance du pape, qui réunit ainsi la qualité de souverain temporel à celle de chef de l'église. Le nom de *patrimoine de saint Pierre* cessa dès lors d'être appliqué à de simples domaines séparés par de grandes distances, disséminés en Italie, en Sicile, en Gaule; mais il servit à désigner un territoire vaste et compacte, possédé ou régi souverainement à titre de seigneurie [1]. Suivant la loi constante et universelle du développement politique, ce nouvel état ne devait pas plus que tout autre être dépourvu d'ambition, et sa tendance nécessaire était d'abuser, dans des vues d'intérêt matériel, de l'influence morale que son chef exerçait sur les royaumes d'Occident. Après une semblable révolution, l'envoi d'un tribut annuel à la cour pontificale ne pouvait manquer d'avoir, au moins dans l'esprit de cette cour, un tout autre sens qu'auparavant. Des idées inouïes jusque-là commençaient à y germer; on parlait

1016 à 1066.

1. Fleury, Hist. ecclésiast., t. VIII, p. 29.

1030. « honoré de riches présents : j'ai reçu des vases « d'or et d'argent, des étoffes et des vêtements « de grand prix [1]. Je me suis entretenu avec « l'empereur, le seigneur pape et les autres « princes, sur les besoins de tout le peuple de « mes royaumes, tant anglais que danois. J'ai « tâché d'obtenir pour mes peuples justice et « sûreté dans leurs voyages à Rome, et surtout « qu'ils ne soient plus dorénavant retardés dans « leur route par les clôtures des monts, ni vexés « par d'énormes péages [2]. J'ai fait aussi mes « plaintes au seigneur pape sur l'énormité des « sommes exigées jusqu'à ce jour de mes arche- « vêques, quand ils se rendaient, suivant l'usage, « auprès du siége apostolique, afin d'obtenir le « *pallium*. Il a été décidé que cela n'aurait plus « lieu à l'avenir [3].

« Je veux en outre que vous sachiez tous que « j'ai fait vœu au Dieu tout-puissant de régler ma « vie selon la droiture, et de gouverner mon « peuple avec justice. Si, durant la fougue de « ma jeunesse, j'ai fait quelque chose de con- « traire à l'équité, je veux désormais, avec l'aide « de Dieu, l'amender selon mon pouvoir; c'est

1. Tam in vasis aureis et argenteis, quam in palliis et vestibus valde pretiosis. (Florent. Wigorn. Chron., p. 621.)

2. Ne tot clausuris per viam arctentur, nec teloniis. (Ibid.)

3. Decretumque est ne id deinceps fiat. (Ibid.)

« pourquoi je requiers et somme tous mes con- 1030.
« seillers, et ceux à qui j'ai confié les affaires de « mon royaume, de ne se prêter à aucune in- « justice, ni par crainte de moi, ni en faveur des « puissants. Je leur recommande, s'ils mettent du « prix à mon amitié et à leur propre vie, de ne « faire tort ni violence à aucun homme, riche « ou pauvre; que chacun, selon son état, jouisse « de ce qu'il possède, et ne soit troublé dans « cette jouissance ni au nom du roi, ni au nom « de personne, ni sous prétexte de lever de « l'argent pour mon trésor; car je n'ai nul besoin « d'argent obtenu par des moyens injustes.

« Je me propose de me rendre en Angleterre, « dans l'été même, et aussitôt que seront achevés « les préparatifs de mon embarquement. Je vous « prie et vous ordonne, vous tous, évêques et « officiers de mon royaume d'Angleterre, par la « foi que vous devez à Dieu et à moi [1], de faire « en sorte qu'avant mon retour toutes nos dettes « envers Dieu soient acquittées [2]; savoir : les « aumônes par charrues, la dîme des animaux « nés dans l'année, et les deniers dus à saint « Pierre par chaque maison des villes et des

1. Per fidem quam Deo et mihi debetis. (Florent. Wigorn. Chron., p. 621.

2. Omnia debita, quæ Deo secundum legem antiquam debemus, sint soluta. (Ibid.)

1030. « villages ; de plus, à la mi-août, la dîme des « moissons, et à la Saint-Martin, les prémices « des semences. Que si, à mon prochain débarquement, ces redevances ne sont point entièrement payées, la puissance royale s'exercera « contre les délinquants, selon la rigueur de la « loi, et sans aucune grâce [1]. »

1030 à 1035. Ce fut sous le règne de Knut, et à la faveur des longues guerres qu'il fit pour réunir au Danemarck les autres royaumes scandinaves, que Godwin, ce paysan saxon dont on a vu plus haut la singulière aventure, s'éleva graduellement aux premiers honneurs militaires. Après une grande victoire remportée sur les Norwégiens, il obtint la dignité d'Earl, ou chef politique de l'ancien royaume de West-sex, réduit alors à l'état de province. Beaucoup d'autres Anglais servirent avec zèle le roi danois dans ses conquêtes en Norwége et sur les rives de la Baltique. Il employa la marine saxonne à détruire celle des petits rois du nord, et, les ayant dépossédés un à un, il prit le titre nouveau d'empereur de tout le septentrion, par la grâce du Christ roi des rois [2]. Malgré cet enivrement de gloire

1. Districte absque venia. (Florent. Wigorn. Chron., p. 621.)

2. Ego... imperator Knuto a Christo rege regum, regiminis... potitus. (Diploma Knuti regis, apud Wilkins, Concilia magnæ Britanniæ, t. I, p. 296.)

militaire, l'antipathie nationale contre la domination danoise ne cessa point d'exister, et à la mort du grand roi, comme l'appelaient ses contemporains, les choses reprirent leur cours. Il ne resta rien de cette apparente fusion des deux races sous les mêmes drapeaux ; et cet empire, élevé pour un moment au-dessus de tous les royaumes du nord, fut dissous de la même manière que le vaste empire de Charlemagne. Les populations scandinaves expulsèrent leurs conquérants danois, et se choisirent des chefs nationaux. Plus anciennement conquis, les Anglo-Saxons ne purent s'affranchir tout d'un coup d'une manière aussi complète ; mais ils attaquèrent sourdement la puissance des étrangers, et commencèrent par les intrigues une révolution que la force devait terminer [1]. 1030 à 1035.

Le roi danois mourut en l'année 1035, et laissa trois fils, dont un seul, nommé Hardeknut [2], c'est-à-dire Knut le fort ou le brave, était né d'Emma la Normande : les autres étaient enfants d'une première épouse. Knut avait désiré, en mourant, que le fils d'Emma devînt son successeur : une pareille désignation était rarement 1035.

1. Præsidia militum danorum in Anglia, ne Anglici a dominio Danorum laberentur. (Petri Olai Excerpt., apud Script. rer. danic. t. II, p. 207.) — Saga af Magnusi Berfætta, cap. XI; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 211 et 212.

2. Al. *Harda-knut*, *Horda-knut*, *Hartha-knut*.

1035. sans influence sur ceux à qui les coutumes germaniques donnaient le droit de choisir les rois. Mais Hardeknut se trouvait alors en Danemarck; et les Danois d'Angleterre [1], pressés d'avoir un chef, pour être unis et forts contre les Saxons mécontents, firent roi un autre fils de Knut, appelé Harald [2]. Cette élection, vœu de la majorité, trouva quelques opposants, auxquels les Anglais s'empressèrent de se joindre pour nourrir et envenimer la querelle domestique de leurs maîtres. Les provinces du sud-ouest, qui, pendant toute la durée de la conquête, furent toujours les premières à s'insurger et les dernières à se soumettre, proclamèrent roi Hardeknut, pendant que les soldats et les matelots danois installaient Harald dans Londres. Ce schisme politique divisa de nouveau l'Angleterre en deux zones, séparées par la Tamise. Le nord fut pour Harald, le midi pour le fils d'Emma; mais la lutte engagée sous ces deux noms était en réalité la lutte des deux grands intérêts des vainqueurs tout-puissants au nord de la Tamise, et des vaincus moins faibles au midi.

Godwin, fils d'Ulfnoth, était alors chef de la

1. Dani lundonienses. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.) — Tha bithsmen on Lunden. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 154.)

2. *Her*, éminent, chef; *ald*, *hold*, fidèle. Les Saxons écrivent Harold.

vaste province de West-sex, et l'un des hommes les plus puissants de l'Angleterre. Soit qu'il eût déjà conçu le projet de faire servir à la délivrance de sa nation le pouvoir qu'il tenait des étrangers, soit qu'il ressentît quelque affection personnelle pour le fils puîné de Knut, il favorisa le prétendant absent, et appela dans l'ouest la veuve du dernier roi. Elle vint, accompagnée de quelques troupes danoises [1], et apportant avec elle une partie du trésor de son mari. Godwin prit l'emploi de généralissime et de protecteur du royaume au nom et en l'absence du fils d'Emma[2]; il reçut, pour Hardeknut, les serments de fidélité de toute la population du sud. Cette insurrection d'une nature ambiguë, et qui, sous un aspect, se présentait comme la lutte de deux prétendants, sous l'autre, comme une guerre de peuple à peuple, ne s'étendit point au nord de la Tamise. Au nord, la masse des habitants saxons jura, comme les Danois, fidélité au roi Harald; il n'y eut que des résistances individuelles, comme le refus d'Ethelnoth[3], Anglais de race et archevêque de Canter- 1035.

1. Mid...huscarlum. (Chron. Saxon., ed. Gibson, p. 154.)

2. Pupillorum tutorem se professus, reginam Emmam et regias gazas custodiens. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 76, ed. Savile.) — Godwinus vero consul, dux... in re militari. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 364, ed. Savile.) — Healdest mann. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 155.)

3. *Ethel*, noble; *noth*, utile.

1035. bury, de consacrer roi l'élu des étrangers et de lui remettre en cérémonie le sceptre et la couronne des rois anglo-saxons [1]. Harald, selon quelques historiens, se couronna de sa propre main, sans aucune cérémonie religieuse; et, ranimant au fond de son cœur le vieil esprit de ses aïeux, il prit en haine le christianisme. C'était à l'heure des offices, et quand le peuple se rendait à l'église, qu'il avait coutume de demander ses chiens de chasse ou qu'il faisait dresser sa table [2].

1036. Une guerre acharnée entre le sud et le nord de l'Angleterre, entre la population saxonne et la population danoise, paraissait inévitable. Cette attente produisit une sorte de terreur parmi les habitants anglo-saxons de la rive gauche de la Tamise [3]; car, malgré leur fidélité apparente au roi reconnu par les Danois, eux-mêmes craignaient d'être traités en rebelles. Un grand nombre de familles quittèrent leurs maisons pour se mettre en sûreté dans les forêts. Des troupes d'hommes, de femmes et d'enfants, emmenant leur bétail et portant leurs meubles, gagnèrent les terrains marécageux qui se prolongeaient, dans un espace

1. Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 174.

2. Dum alii ecclesiam, christiano more, missam audire subintrarent, ipse aut saltus canibus ad venandum cinxit, aut quibuslibet aliis vilissimis rebus sese occupavit. (Ibid.)

3. Sola suspicione belli supervenientis. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.)

de plus de cent milles, sur les quatre provinces 1036.
de Cambridge, de Hutingdon, de Northampton et de Lincoln[1]. Ce pays, qui avait l'apparence d'un vaste lac parsemé d'îles, n'était habité que par des religieux, qui devaient à la munificence des anciens rois de vastes maisons construites au milieu des eaux, sur des pilotis et de la terre apportée de loin[2]. Les pauvres fugitifs se cantonnèrent dans les bois de saules qui couvraient ces terres basses et fangeuses. Comme ils manquaient de beaucoup de choses nécessaires à la vie, et que tout le long du jour ils étaient oisifs, ils assaillirent de sollicitations, ou de visites de simple curiosité, les religieux de Croyland, de Peterborough et des autres abbayes voisines. Ils allaient et venaient sans cesse, pour demander des secours, des conseils ou des prières[3]; ils s'attachaient aux pas des moines ou des serviteurs du couvent pour les apitoyer sur leur sort[4]. Afin d'accorder l'observance de leur règle avec le devoir de l'hospitalité, les moines se tenaient renfermés dans leurs cellules, et désertaient le cloître

1. Cum suis parvulis ac catallis omnibus mobilibus... ad mariscorum uligines... (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.)

2. Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 292, éd. Savile.

3. Tota die in claustrum irruentes. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.)

4. De suis indigentiis... cum blanditiis allicere. (Ibid.)

1036. et l'église parce que la foule s'y rassemblait[1]. Un ermite, qui vivait entièrement seul dans les marais de Pegheland[2], fut si effrayé de se retrouver tout à coup au milieu des hommes et du bruit, qu'il abandonna sa cabane, et s'enfuit pour chercher d'autres déserts.

La guerre, si désirée d'un côté de la Tamise, et si redoutée de l'autre, n'eut pas lieu, parce que, l'absence de Hardeknut se prolongeant, ses partisans danois fléchirent[3], et que les Anglais du sud ne crurent pas le moment venu pour eux de lever leur drapeau national, non plus comme fauteurs d'un prétendant danois, mais comme ennemis de tous les Danois. La femme normande, dont la présence servait à donner à l'insurrection une couleur moins offensive aux yeux du pouvoir étranger, fit la paix avec ce pouvoir, et livra le trésor de Knut au rival de son propre fils. Godwin et les autres chefs saxons de l'ouest, forcés, par sa désertion, de reconnaître Harald pour roi, lui jurèrent obéissance,
1037 à 1039. et Hardeknut fut oublié[4]. Il arriva dans le même temps un événement tragique dont le récit ne

1. Vix... de dormitorio ausi sunt descendere. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.)

2. Vulfius anachorita. (Ibid.)

3. Quod in Denemercia moras innexuit. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 438, ed. Savile.)

4. Rex plenarius... *Full cyng ofer eall Engla-land.* (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 155.)

nous est parvenu qu'enveloppé de beaucoup d'obscurités. Une lettre d'Emma, qui vivait à Londres en bonne intelligence avec le roi Harald, fut envoyée, à ce qu'il paraît, aux deux fils d'Ethelred en Normandie; leur mère les informait par cette lettre, que le peuple anglo-saxon semblait disposé à faire roi l'un d'entre eux, et à secouer le joug du Danois; elle les invitait à se rendre secrètement en Angleterre, afin de s'entendre avec elle et avec leurs amis [1]. Soit que la lettre fût vraie ou supposée, les fils d'Ethelred la reçurent avec joie, et le plus jeune des deux, nommé Alfred, s'embarqua, du consentement de son frère, avec une troupe de soldats normands ou boulonnais [2]: ce qui était contraire aux instructions d'Emma, si toutefois il est vrai que l'invitation fût venue d'elle [3].

1037 à 1039.

Le jeune Alfred prit terre à Douvres, et s'avança au sud de la Tamise, pays où il devait rencontrer le moins de dangers et d'obstacles, parce que les Danois n'y habitaient pas en grand nombre. Godwin alla à sa rencontre, peut-être

1. Rogo unus vestrum ad me velociter et private veniat. (Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 174.)

2. Milites non parvi numeri. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 271.)

3. Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script. t. I, col. 936, ed. Selden. — Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 175 et 176.

1037 à 1039. pour éprouver ce dont il était capable, et pour concerter en commun avec lui quelque plan de délivrance nationale. Il le vit entouré d'étrangers, venus à sa suite pour partager la haute fortune qu'il espérait trouver chez les Anglais, et cette vue changea subitement en malveillance pour Alfred les bonnes dispositions du chef saxon. Un ancien historien fait tenir à Godwin, dans cette circonstance, devant les autres chefs rassemblés, un discours où il leur représente qu'Alfred est venu escorté de trop de Normands, qu'il a promis à ces Normands des possessions en Angleterre, et qu'on ne doit point laisser s'impatroniser dans le pays cette race d'étrangers, connue dans le monde par ses ruses et son audace[1]. Quoi qu'il en ait été de cette harangue, Alfred fut abandonné, sinon trahi, par Godwin et par les Saxons[2], qui, à la vérité, ne l'avaient point appelé d'outre-mer, ni attiré d'avance dans le péril où ils le laissaient. Les officiers du roi Harald, avertis de son débarquement, le surprirent avec ses compagnons, dans la ville de Guildford, pendant qu'ils étaient désarmés et dispersés dans

1. Nimiam copiam Normannorum secum adduxisse... gentem fortissimam et subdolam inter eos instirpare Anglis securum non esse. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 365, ed. Savile.)

2. Compatriotarum perfidia et maxime Godwini. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 77, ed. Savile.)

plusieurs maisons. Ils furent tous saisis et garrottés, sans que personne essayât de les défendre[1]. 1037 à 1039.

Plus de six cents étrangers avaient suivi le jeune Alfred; on les sépara de lui et ils furent traités de la façon la plus barbare; neuf sur dix périrent dans d'horribles tortures; le dixième seul obtint grâce de la vie. Le fils d'Ethelred, transféré dans l'île d'Ely, au cœur du territoire danois, fut traduit devant des juges qui le condamnèrent à perdre les yeux, comme violateur de la paix du pays. Emma, sa mère, ne fit aucune démarche pour le sauver de ce supplice, dont il mourut. Elle délaissa l'orphelin, dit un vieux chroniqueur[2]; et d'autres historiens lui reprochent d'avoir été complice de sa mort[3]. On peut douter de cette dernière assertion; mais une circonstance singulière, c'est qu'Emma, exilée peu de temps après d'Angleterre par ordre du roi Harald, ne se rendit point en Normandie, auprès de ses

1. Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 438, ed. Savile. — Ailred. Rieval. Genealog. reg. angl., apud hist. angl. Script., t. I, col. 366, ed. Selden. — Guill. Pictaviensis, apud Script. rer. normann., p. 178.

2. Deserti orphani... invidia. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 76, ed. Savile.) — Eluredi casum scire nolebat, et Edwardo exuli nichil penitus boni faciebat. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 33.)

3. Quidam dicunt Emmam in necem filii sui Alfredi consensisse. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script. t. I, col. 936, ed. Selden.) — Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 35.

10[illegible]. propres parents et du second des fils d'Ethelred, mais qu'elle alla en Flandre quêter un asile étranger[1], et que, de là, elle s'adressa au fils de Knut, en Danemarck, pour l'inviter à venger son frère maternel, le fils d'Ethelred le Saxon, assassiné, disait Emma, par Harald et trahi par Godwin[2].

La trahison de Godwin fut le cri des Normands, qui, par un ressentiment aveugle, accusèrent plutôt les Saxons que les Danois du massacre de leurs compatriotes, victimes d'une entreprise trop hasardeuse. Il y a d'ailleurs une foule de versions de cette aventure[3], et aucune n'est appuyée d'un assez grand nombre de témoignages pour être regardée comme la seule vraie. L'un des historiens les plus dignes de foi commence son récit par ces paroles : « Je vais dire « ce que les conteurs de nouvelles rapportent de « la mort d'Alfred[4] » ; et, à la fin de sa narration, il ajoute : « Voilà ce que le bruit public raconte, « mais je n'en puis rien affirmer[5]. » Ce qui semble

1. Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 364, ed. Savile.

2. Roger. de Hoved. Annal., pars prior, ibid., p. 438, ed. Savile.

3. Diversi diversimode et diversis temporibus,.. (Chron. Johan. Bromton., apud hist. angl. Script., t. I, col. 936, ed. Selden.)

4. Quod rumigeruli spargunt. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 77, ed. Savile.)

5. Hæc, quia fama serit, non omisi, sed quia chronica tacet, pro solido non asserui. (Ibid.)

devoir être mis hors de doute, c'est le supplice 1036.
du fils d'Ethelred et de plusieurs centaines d'hommes venus avec lui de Normandie et de France pour faire insurger les Saxons; l'entrevue de Godwin avec ce jeune homme, et surtout la trahison préméditée dont beaucoup de narrateurs 1039
l'accusent, paraissent des circonstances fabu- à 1040.
leuses ajoutées à un fond vrai. Quelque peu de foi que méritent ces fables, elles sont loin d'être sans importance historique, à cause du crédit qu'elles obtinrent dans les pays d'outre-mer, et du ressentiment national qu'elles soulevèrent contre le peuple anglais.

A la mort de Harald, les Anglo-Saxons, encore trop peu hardis pour choisir un roi de leur propre race, concoururent avec les Danois à l'élection du fils d'Emma et de Knut[1]. Le premier acte de royauté que fit Hardeknut fut d'ordonner qu'on déterrât le corps de son prédécesseur (Harald), et qu'après lui avoir coupé la tête on le jetât dans la Tamise. Des pêcheurs danois retrouvèrent le cadavre, et l'ensevelirent de nouveau à Londres, dans le cimetière réservé à leur nation, qui, même dans sa sépulture, voulait être distinguée des Anglais[2]. Après avoir donné

1. Anglis et Danis in unam sententiam convenientibus. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 76, ed. Savile.) — Mathæi Westmonast. Flor. histor., p. 210.

2. In cœmeterio Danorum. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.)

1040. Ainsi l'esprit d'indépendance, que les vainqueurs appelaient révolte, se ranimait peu à peu chez les fils des Saxons et des Angles. D'ailleurs, pour éveiller en eux les regrets de la liberté perdue, les misères et les affronts ne manquaient pas [1]. Le Danois qui portait le titre de roi d'Angleterre n'était pas seul à opprimer les indigènes; il avait sous lui toute une nation d'étrangers, et chacun y travaillait de son mieux. Ce peuple supérieur, dont les Anglais étaient sujets et non simples concitoyens, ne payait point d'impôts comme eux, et se partageait, au contraire, les impôts levés par son chef, recevant, à des époques fixes, de grandes distributions d'argent [2]. Quand le roi, dans ses revues militaires, ou dans ses promenades de plaisir, prenait pour son logement la maison d'un Danois, le Danois était défrayé tantôt en argent [3], tantôt en bétail, que le paysan saxon avait nourri pour la table de ses vainqueurs [4]. Mais la demeure du Saxon était

1 Pro contemptibus quos Angli a Danis sæpius receperant. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 954, ed. Selden.)

2. Classiariis suis per singulas naves viginti marcas. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 76, ed. Savile.) — Navium singulis remigibus, VIII marcas. (Chron. saxon., ed. Gibson. p. 156.) — XXXII navibus, XI millia librarum. (Ibid.)

3. Iste dedit... Danis XXVIII mill. lib. argenti ad sumptus hospitii regis. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. I, cap. XXVI, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2326, ed. Selden.)

4. Magna summa animalium bene crassorum. (Ibid.)

l'hôtellerie du Danois : l'étranger y prenait gratuitement le feu, la table et le lit; il y occupait la place d'honneur comme maître [1]. Le chef de la famille ne pouvait boire sans la permission de son hôte, ni demeurer assis en sa présence. L'hôte insultait à son plaisir l'épouse, la fille, la servante [2]; et, si quelque brave entreprenait de les défendre ou de les venger, ce brave ne trouvait plus d'asile; il était poursuivi et traqué comme une bête fauve; sa tête était mise à prix comme celle des loups; il devenait *tête de loup*, selon l'expression anglo-saxonne [3]; et il ne lui restait plus qu'à fuir vers la demeure des loups, qu'à se faire brigand dans les forêts, contre les conquérants étrangers et les indigènes qui s'endormaient lâchement sous le joug de l'étranger. 1040.

Toutes ces souffrances, longtemps accumulées, produisirent enfin leurs fruits, à la mort du roi Hardeknut, qui arriva subitement, au 1041.

1. Unus Danus custos et magister domus super omnes alios hospitii. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. I, cap. XXVI, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2326, ed. Selden.)

2. Et sic defloraverunt uxores nostras et filias et ancillas. (Ibid.)—Nam si Dacus Anglico super pontem occurrisset, Anglicus pedem movere ausus non fuisset, donec Dacus pontem pertransisset, et ulterius nisi Angli in honorem Dacorum capita inclinassent, graves pœnas et verbera cito sentirent. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 934, ed. Selden.)

3. *Wulf-heofod.* C'était le nom donné par les Saxons aux hommes mis hors la loi pour quelque grand crime. (Wilkins, Leges et concilia, passim.)

1041. Normandie, pour lui annoncer que tout le peuple l'avait élu roi, mais sous la condition de n'amener avec lui qu'un petit nombre de Normands [1].

Edward obéit, dit une ancienne chronique [2], et vint en Angleterre avec peu d'hommes. Il fut proclamé roi dès son arrivée, et sacré dans la grande église de Winchester. En lui remettant le sceptre et la couronne, l'évêque lui fit un long discours sur les devoirs de la royauté, et sur le gouvernement doux et équitable de ses
1042. prédécesseurs anglo-saxons. Comme il était encore sans épouse, il choisit la fille de l'homme puissant et populaire à qui il devait la royauté. Différents bruits de malveillance coururent au sujet de ce mariage; on disait qu'Edward, effrayé de l'immense autorité de Godwin, l'avait pris pour beau-père, afin de ne pas l'avoir pour ennemi [3]. D'autres assuraient qu'avant de faire élire le nouveau roi, Godwin avait exigé de lui, par serment sur Dieu et sur son âme, la pro-

1. Populus universus... Eall folc geceas Eadward to cynge. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 156.) — Mandantes ei quod paucissimos Normannorum secum adduceret. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 365, ed. Savile.)—Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. I, cap. VIII, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2329, ed. Selden.)

2. Paruit Edwardus et cum paucis venit in Angliam. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. angl. Script., p. 365, ed. Savile.)

3. Metuens tanti viri potentia lædi. (Willelm. Gemet., Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 271.)

messe d'épouser sa fille [1]. Quoi qu'il en soit, 1042.
Edward reçut en mariage une jeune personne d'une grande beauté, instruite dans les lettres, pleine de modestie et de douceur; on l'appelait Edithe, diminutif familier, pour Edswithe ou Ethelswithe [2]. « Je l'ai vue bien des fois dans « mon enfance, dit un contemporain, lorsque « j'allais visiter mon père, employé au palais du « roi. Si elle me rencontrait au retour de l'école, « elle m'interrogeait sur ma grammaire, sur mes « vers ou bien sur ma logique, où elle était fort « habile; et quand elle m'avait enlacé dans les « filets de quelque argument subtil, elle ne man- « quait jamais de me faire donner trois ou quatre « écus par sa suivante, et de m'envoyer rafraî- « chir à l'office [3]. » Edithe était douce et bienveillante pour tout ce qui l'approchait; ceux qui n'aimaient pas, dans son père et son frère, leur caractère de fierté un peu sauvage, la louaient de ne pas leur ressembler; c'est ce qu'exprimait, d'une façon poétique, un vers latin fort à la mode dans ce temps: « Godwin a mis

1. Jura michi, in Deum et in animam tuam, te filiam meam acceptu- rum in conjugem... et ego tibi dabo regnum Angliæ. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 24.)

2. *Ed*, heureux; *ethel*, noble; *schwend*, *swinth*, *swith*, leste, agile.

3. Ad regium penu transmisit, et refectum dimisit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.)

1042. « au monde Edithe, comme l'épine produit la « rose [1]. »

1042 à 1048. La retraite des Danois et l'anéantissement du régime de la conquête, en réveillant tous les souvenirs patriotiques, avaient rendu plus chères au peuple les coutumes anglo-saxonnes. On eût voulu les faire revivre dans toute leur pureté primitive, dégagées de ce que le mélange des races y avait apporté d'étranger. Dans ce désir, on se reportait au temps qui avait précédé la grande invasion danoise, au règne d'Ethelred, dont on rechercha, pour les rétablir, les institutions et les lois[2]. Cette restauration eut lieu dans la mesure où elle était possible, et le nom du roi Edward s'y attacha; ce fut un dicton populaire que ce bon roi avait rétabli les bonnes lois de son père Ethelred. Mais, à vrai dire, il ne fût point législateur; il ne promulgua point un nouveau code; seulement les ordonnances des rois danois cessèrent d'être exécutées sous son règne[3]. L'impôt de la conquête, d'abord accordé temporairement sous le nom de Danegheld, comme on l'a vu plus haut, ensuite levé chaque année, du-

1. Sicut spina rosam, genuit Godwinus Eghitam.
(Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.)

2. Leges ab antiquis regibus...latas. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 75, ed. Savile.)

3. Sub nomine regis Edwardi juratur, non quod ille statuerit, sed quod observaverit. (Ibid.)

rant trente ans, pour les soldats et les matelots 1042
étrangers [1], fut de cette manière aboli, non par à 1048.
la bienveillance gratuite du nouveau roi, mais
parce qu'il n'y avait plus de Danois en Angleterre.

Il n'y avait plus de Danois vivant dans le pays comme dominateurs; ceux-là furent tous expulsés, mais le peuple anglais redevenu libre ne chassa point de leurs habitations les hommes laborieux et paisibles qui, jurant obéissance aux lois communes, se résignèrent à la simple existence de cultivateurs ou de bourgeois. Le peuple saxon ne leva point de tributs sur eux par représailles, et ne rendit point leur condition plus mauvaise que n'était la sienne. Dans les provinces de l'est, et surtout dans celles du nord, les enfants des Scandinaves continuèrent de surpasser en nombre les enfants des Anglo-Saxons; ces provinces se distinguèrent de celles du centre et du midi par une différence assez remarquable d'idiome, de mœurs et de coutumes locales [2]; mais il ne s'y éleva pas la moindre résistance contre le gouvernement du roi saxon. L'égalité sociale rapprocha et confondit en peu de temps les deux

1. *Dæne-geld*, *Dæna-geold;* al. *Heregeold*, tribu de l'armée. (Chron. saxon., ed. Gibson, passim.)

2. Myrcna-laga, West-seaxna-laga, Dæna-laga. Vid. Hickesii Thesaur. linguar. septentrional.

1042 à 1048. races autrefois ennemies. Cette union de tous les habitants du sol anglais, redoutable aux envahisseurs d'outre-mer, arrêta leurs projets d'ambition, et aucun roi du nord n'osa venir revendiquer à main armée l'héritage des fils de Knut. Ces rois envoyèrent même au paisible Edward des messages de paix et d'amitié : « Nous vous « laisserons, lui disaient-ils, régner sans trouble « sur votre pays, et nous nous contenterons des « terres que Dieu nous a données à régir[1]. »

Mais, sous cette apparence extérieure de prospérité et d'indépendance, se développaient sourdement de nouveaux germes de trouble et de ruine. Le roi Edward, fils d'une Normande, élevé depuis son enfance en Normandie, était revenu presque étranger dans la patrie de ses aïeux[2]; le langage d'un peuple étranger avait été celui de sa jeunesse; il avait vieilli parmi d'autres hommes et d'autres mœurs que les mœurs et les hommes de l'Angleterre; ses amis, ses compagnons de plaisir et de peine, ses plus proches parents, l'époux de sa sœur, étaient de l'autre côté de la mer. Il avait juré de n'amener qu'un

1. Magnus then godes Saga, cap. III; Snorre's Heimskringla. t. II, p. 52. — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 65, ed. Gale. — Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 938, ed. Selden.

2. Pœne in Gallicum transierat. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.)

petit nombre de Normands : il en amena peu en effet, mais beaucoup vinrent après lui : ceux qui l'avaient aimé dans son exil, ceux qui l'avaient secouru quand il était pauvre, accoururent assiéger son palais [1]. Il ne put se défendre de les accueillir à son foyer et à sa table, et même de les y préférer aux inconnus dont il tenait son foyer, sa table et son titre. Le penchant irrésistible des anciennes affections l'égara jusqu'au point de confier les hautes dignités et les grands emplois du pays à des hommes nés sur une autre terre et sans amour pour la patrie anglaise. Les forteresses nationales furent mises sous la garde d'hommes de guerre normands; des clercs de Normandie obtinrent des évêchés en Angleterre, et devinrent les chapelains, les conseillers et les confidents intimes du roi. 1042 à 1048.

Nombre de gens qui se disaient parents de la mère d'Edward passèrent le détroit, sûrs d'être bien accueillis [2]. Quiconque sollicitait en langue normande [3] n'essuyait jamais un refus; cette lan-

1. Qui olim inopiam exulis pauculis beneficiis levarant. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 80, ed. Savile.)

2. Attrahens de Normannia plurimos quos, variis dignitatibus promotos, in immensum exaltabat. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.) — Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 34.

3. Gallicum idioma. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.) — Voyez plus haut, p. 206.

1042 à 1048. fils. « Est-il étonnant, disait-on, que l'auteur et « le soutien du règne d'Edward s'indigne de voir « élever au-dessus de lui des hommes nouveaux « et de nation étrangère ? et pourtant, jamais il « ne lui arrive de proférer un mot d'injure contre « l'homme que lui-même a fait roi [1]. » On qualifiait les favoris normands des noms de délateurs infâmes, d'artisans de discorde et de trouble [2], et l'on souhaitait longue vie au grand chef, au chef magnanime sur terre et sur mer [3]. On maudissait le fatal mariage d'Ethelred avec une femme normande, cette union contractée pour sauver le pays d'une invasion étrangère [4], et de laquelle résultait maintenant une nouvelle invasion, une nouvelle conquête, sous le masque de la paix et de l'amitié.

La trace et peut-être même l'expression originale de ces malédictions nationales se retrouvent

ciales et municipales. *Folc-gemot*, *scire-gemot*, assemblée de province. *Burh-gemot*, *Wic-gemot*, assemblée de ville. *Husting*, maison de conseil. *Hans-hus*, maison commune. *Gild-hall*, club ; *gid-scipe*, association. (Voyez Hickes., Thesaur. linguar. septentrion., sur les institutions sociales des Anglo-Saxons.)

1. Nunquam tamen contra regem quem semel fastigiaverint asperum etiam verbum locutos. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 80, ed. Savile.)

2. Delatorem... discordiæ seminatorem. (Ibid.)

3. Comes magnanimus per Angliam, terra marique. (Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 4, ed. Selden.)

4. Ad tuitionem regni sui. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 359, ed. Savile.)

dans un passage d'un ancien historien, où la tournure bizarre des idées et la vivacité du langage semblent trahir le style du peuple: « Il « faut que le Dieu tout-puissant se soit proposé « à la fois deux plans de destruction pour la race « anglaise, et qu'il ait voulu dresser contre elle « une sorte d'embuscade militaire[1]; car, d'un « côté, il a déchaîné l'irruption danoise; de « l'autre, il a créé et cimenté l'alliance normande, « afin que, si nous échappions aux coups portés « en face par les Danois, l'astuce des Normands « fût encore là pour nous surprendre[2]. »

1042 à 1048.

1. Duplicem contritionem proposuit, et quasi militares insidias adhibuit. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 359, ed. Savile.)

2. Ut si ab Danorum manifesta fulminatione evaderent, Normannorum improvisam cum fortitudine cautelam non evaderent. (Ibid.)

LIVRE III.

Depuis le soulèvement du peuple anglais contre les favoris normands du roi Edward, jusqu'à la bataille de Hastings.

1048 — 1066.

Parmi les hommes qui vinrent de Normandie 1048.
ou de France, pour visiter le roi Edward, se trouvait un certain Eustache, qui, de l'autre côté du détroit, portait le titre de comte de Boulogne. Il gouvernait héréditairement, sous la suzeraineté des rois de France, la ville de Boulogne, avec un petit territoire voisin de l'Océan; et, pour signe de sa dignité de seigneur d'une contrée maritime, il attachait à son heaume, lorsqu'il s'armait en guerre, deux longues aigrettes de fanons de baleine [1]. Eustache venait d'épouser la sœur d'Edward, déjà veuve d'un autre Français nommé Gaultier de Mantes [2]. Le nouveau

1. Guillelmi Britonis Philippeis, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XVII, p. 262 et 263.

2. Walterus Medantinus. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.)

1048. beau-frère du roi saxon séjourna auprès de lui quelque temps, avec une suite nombreuse. Il trouva le palais rempli d'hommes nés comme lui dans la Gaule et en parlant l'idiome, de façon que l'Angleterre lui semblait un pays conquis, où les Normands et les Français avaient le droit de tout oser. Après avoir pris du repos dans la cité de Canterbury, le comte se dirigeait vers Douvres; à un mille environ de distance, il fit faire halte à son escorte, quitta son palefroi de voyage, et monta le grand coursier qu'un de ses gens lui menait en main droite [1]; il endossa sa cotte de mailles, et tous ses compagnons firent de même. C'est dans cet attirail menaçant qu'ils entrèrent à Douvres [2].

Ils se promenaient insolemment par la ville, marquant les meilleures maisons pour y passer la nuit, et s'y établissant d'autorité. Les habitants murmurèrent; l'un d'entre eux eut le courage d'arrêter sur le seuil de sa porte un des Français qui prétendait prendre son quartier chez lui. L'étranger mit l'épée à la main et blessa l'Anglais, qui, s'armant à la hâte avec les gens de sa famille, assaillit et tua l'agresseur. A cette nouvelle, Eustache de Boulogne et toute sa troupe quit-

1. *Dextrarius*, dextrier.

2. Induit suam loricam, itemque sui socii, et adibant Dubrim. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 163.) — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.

tèrent leurs logements, remontèrent à cheval, 1048.
et faisant le siége de la maison de l'Anglais, ils le massacrèrent, dit la chronique saxonne, devant son propre foyer [1]. Ensuite ils parcoururent la ville, l'épée nue à la main, frappant les hommes et les femmes, et écrasant les enfants sous les pieds de leurs chevaux [2]. Ils n'allèrent pas loin sans rencontrer un corps de citoyens en armes; et, dans le combat qui s'engagea bientôt, dix-neuf des Boulonnais furent tués. Le comte prit la fuite avec le reste des siens; mais, n'osant gagner le port et s'embarquer, il retourna vers la ville de Glocester, où résidait alors le roi Edward avec ses favoris normands [3].

Le roi, disent les chroniques, donna sa paix à Eustache et à ses compagnons [4]. Il crut, sur la seule parole de son beau-frère, que tout le tort était du côté des habitants de Douvres, et, enflammé contre eux d'une colère violente, il manda promptement Godwin, dans le gouvernement duquel cette ville était comprise: « Pars « sans délai, lui dit Edward, et va châtier, par

1. Binnan his agenan heorthe. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 162.)

2. Pueros et infantes suorum pedibus equorum contriverunt. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 441, ed. Savile.)

3. Chron. saxon. Fragm. sub anno MLII, apud Gloss., ed. Lye, t. II, ad finem.

4. Et ille eis pacem dedit. (Ibid.)

1048. « une exécution militaire [1], ceux qui attaquent « mes parents à main armée et troublent la paix « du pays. » Moins prompt à se décider en faveur d'un étranger contre ses compatriotes, Godwin proposa qu'au lieu d'exercer une vengeance aveugle sur la ville entière, on citât, selon les formes légales, les magistrats à comparaître devant le roi et les juges royaux, pour rendre raison de leur conduite. « Il ne vous convient « pas, dit-il au roi, de condamner, sans les « entendre, des hommes que votre devoir est de « protéger [2]. »

La colère d'Edward, animée par les clameurs de ses courtisans et de ses favoris, se tourna tout entière contre le chef anglais, qui, accusé lui-même de désobéissance et de rébellion, fut sommé de comparaître devant un grand conseil convoqué à Glocester. Godwin s'émut peu d'abord de cette accusation, pensant que le roi se calmerait, et que les autres chefs lui rendraient justice [3]. Mais il apprit bientôt qu'à l'aide de l'influence royale et des intrigues des étrangers, l'assemblée avait été séduite, et qu'elle devait

1. Mid unfritha. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 163.)

2. Quos tutari debeas, eos ipse potissimum inauditos adjudices. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.)

3. Godwino parvipendente regis furorem quasi momentaneum. (Ibid.)

rendre un arrêt de bannissement contre lui et 1048.
contre ses fils. Le père et les fils résolurent d'opposer leur popularité à ces manœuvres, et de faire un appel aux Anglais contre les courtisans d'outre-mer, quoiqu'il fût loin de leur esprit, dit encore l'ancienne chronique, de vouloir faire aucune violence à leur roi national [1].

Godwin leva une troupe de volontaires dans le pays situé au sud de la Tamise, pays qu'il gouvernait dans toute son étendue. Harold, l'aîné de ses fils, rassembla beaucoup d'hommes sur les côtes de l'est, entre la Tamise et le golfe de Boston; son second fils, nommé Sweyn, engagea dans cette confédération patriotique les habitants des bords de la Saverne et des frontières galloises. Les trois corps d'armée se réunirent près de Glocester, et demandèrent au roi, par des messages, que le comte Eustache et ses compagnons, ainsi que plusieurs Normands et Boulonnais qui se trouvaient en Angleterre, fussent livrés au jugement de la nation. Edward ne répondit point à ces requêtes, et envoya aux deux grands chefs du nord et des provinces centrales, à Siward et à Leofrik, tous les deux Danois de naissance, l'ordre de se mettre en marche vers le sud-ouest avec toutes les forces qu'ils

1. Licet iis odiosum videretur adversus ipsorum dominum genuinum (Cyne Hlaforde) quicquam moliri. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)

1048. pourraient rassembler. Les gens de Northumbrie et de Mercie qui s'armèrent, à l'appel fait par les deux chefs, pour la défense de l'autorité royale, ne le firent point avec ardeur. Siward et Leofrik entendaient murmurer par leurs soldats qu'on se trompait, si l'on comptait sur eux pour verser le sang de leurs compatriotes en faveur de l'intérêt étranger et des favoris du roi Edward [1].

Tous deux furent sensibles à ces remontrances; la distinction nationale entre les Anglo-Saxons et les Anglo-Danois était devenue assez faible pour que la vieille haine des deux races ne pût désormais être exploitée au profit des ennemis du pays. Les chefs et les guerriers des provinces septentrionales refusèrent positivement d'en venir aux mains avec les insurgés du sud; ils proposèrent un armistice entre le roi et Godwin, et que leur différend fût débattu devant une assemblée tenue à Londres. Edward fut contraint de céder. Godwin, qui ne souhaitait point la guerre pour elle-même, consentit volontiers; et, d'une part et de l'autre, dit la chronique saxonne, on se jura la paix de Dieu et une parfaite amitié [2].

1. ...Suggerebant non nulli quod id valde inconsultum erat. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLII, apud Gloss., ed. Lye, t. II, ad finem.) — Ne ipsi cum suis compatriotis bellum inirent. (Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 441, ed. Savile.)

2. Godes grith and fulne freondscipe. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)

C'était la formule du siècle ; mais, d'un côté du moins, ces promesses furent peu sincères. Le roi profita du temps qui lui restait jusqu'à la réunion de l'assemblée, fixée à l'équinoxe d'automne, pour augmenter la force de ses troupes, pendant que Godwin se retirait vers les provinces du sud-ouest, et que ses bandes de volontaires, n'ayant ni solde ni quartiers, retournaient dans leurs familles. Faussant, quoique indirectement, sa parole, Edward fit publier, dans l'intervalle, son ban pour la levée d'une armée, tant au sud qu'au nord de la Tamise [1]. 1048.

Cette armée, disent les chroniques, était la plus nombreuse qu'on eût vue depuis le nouveau règne [2]. Le roi en donna le commandement à ses favoris d'outre-mer, parmi lequels figurait au premier rang un jeune fils de sa sœur Goda et du Français Gaultier de Mantes. Edward cantonna ses forces au dedans de Londres et près de la ville, de façon que le conseil national s'ouvrît au milieu d'un camp, sous l'influence de la terreur et des séductions royales. Godwin et ses deux fils furent sommés par ce conseil, délibérant sous la force, de renoncer au bénéfice des serments qu'avaient prêtés entre leurs mains le

1. Bannan ut here. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)—Chron. saxon. Fragm. sub anno MLII, apud Gloss., ed. Lye, t. II, ad finem.

2. Omnium qui huc usque fuerint optimum. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)

1048. peu d'hommes qui leur restaient [1], et de comparaître sans escorte et sans armes. Ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir au premier de ces deux ordres, mais qu'avant de se rendre à l'assemblée seuls et sans défense, ils réclamaient des otages, pour garantie de leur sûreté personnelle à l'entrée et à la sortie [2]. Deux fois ils répétèrent cette demande, que l'appareil militaire déployé dans Londres justifiait pleinement de leur part [3], et deux fois on leur répondit par un refus et par la sommation de se présenter sans délai, avec douze témoins qui affirmeraient par serment leur innocence. Ils ne vinrent pas, et le grand conseil les déclara contumaces volontaires, ne leur octroyant que cinq jours de paix pour sortir d'Angleterre avec toute leur famille [4]. Godwin, sa femme Ghitha, ou Édithe, et trois de ses fils, Sweyn, Tosti et Gurth, se rendirent sur la côte de l'est, d'où ils s'embarquèrent pour la Flandre. Harold et son frère Leofwin allèrent vers l'ouest à Brig-stow, maintenant Bristol, et passèrent la mer d'Irlande. Avant l'expiration du

1. Servitium militum suorum regi contraderent. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.)

2. Rogabant pacem et obsides, quo securi ab insidiis concilium ingrederentur eoque egrederentur. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)

3. Non posse ad conventiculum factiosorum sine vadibus et obsidibus pergere. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.)

4. Five nihta grith. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)

délai de cinq jours, et au mépris du décret de 1048.
l'assemblée, le roi fit courir à leur poursuite une troupe de cavaliers armés; mais le commandant de cette troupe, qui était un Saxon, ne put ou ne voulut pas les atteindre [1].

Les biens de Godwin et de ses enfants furent saisis et confisqués. Sa fille, l'épouse du roi, fut dépouillée de tout ce qu'elle avait en terres, en meubles et en argent. Il ne convenait pas, disaient
avec ironie les courtisans étrangers, que, dans 1048
le temps où la famille de cette femme souffrait à 1051.
les peines de l'exil, elle-même dormît sur la plume [2]. Le faible Edward alla jusqu'à permettre qu'on l'emprisonnât dans un cloître; les favoris prétendaient qu'elle n'était son épouse que de nom, bien qu'elle partageât son lit, et lui-même ne démentait pas ce propos, sur lequel se fonda en partie sa réputation de sainteté [3]. Les jours qui suivirent furent des jours d'allégresse et de fortune pour les gens venus d'outre-mer, et la Normandie fournit plus que jamais des gouverneurs à l'Angleterre. Les Normands y obtenaient

1. At illi non potuerunt aut noluerunt. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLII, apud Gloss., ed. Lye, t. II, ad finem.)—Roger. de Hoved. Annal., pars prior. apud rer. anglic. Script., p. 441, ed. Savile.

2. Ne scilicet, omnibus suis parentibus patriam suspirantibus, sola sterteret in pluma. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 82, ed. Savile.)

3. Nuptam sibi rex hac arte tractabat, ut nec thoro amoverit, nec virili more cognosceret. (Ibid., p. 80.)

1048 à 1051. peu à peu la même suprématie que les Danois avaient conquise autrefois par l'épée. Un moine de Jumiéges, appelé Robert, devint archevêque de Canterbury; un autre moine normand fut évêque de Londres; des prélats et des abbés saxons furent déposés, pour faire place à des Français et à de prétendus parents du roi Edward par sa mère [1]; les gouvernements de Godwin et de ses fils furent le partage d'hommes portant des noms étrangers. Un certain Eudes devint chef des quatre provinces de Devon, de Sommerset, de Dorset et de Cornouailles, et le fils de Gaultier de Mantes, nommé Raulfe, eut la garde de la province de Herefort et des postes de défense établis contre les Gallois [2].

1051. Bientôt un nouvel hôte de Normandie, le plus considérable de tous, vint visiter le roi Edward, et se promener, avec une suite nombreuse, à travers les villes et les châteaux de l'Angleterre [3]: c'était Guillaume, duc des Normands, fils bâtard du dernier duc, nommé Robert, que son carac-

1. Tunc Sparhafocus abbas fuit pulsus suo episcopatu. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 165.)

2. Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script, p. 443, ed. Savile. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.—Thom. Rudborne, Hist. major Winton.; Anglia sacra, t. I, p. 240.

3. Cum multo militum comitatu... ad civitates et castella regia circumduxit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 65, ed. Gale.)

tère violent faisait surnommer Robert-le-Diable. 1024
Robert l'avait eu d'une jeune fille de Falaise, à 1031.
qu'un jour, à son retour de la chasse, il rencontra, près d'un ruisseau, lavant du linge avec ses compagnes. Sa beauté frappa le duc, qui, souhaitant de l'avoir pour maîtresse, envoya, dit une chronique en vers [1], l'un de ses plus discrets chevaliers faire des propositions à la famille. Le père reçut d'abord dédaigneusement de pareilles offres; mais, par réflexion, il alla consulter un de ses frères, ermite à la forêt voisine, homme de grande réputation religieuse [2]; celui-ci répondit qu'on devait faire en tout point la volonté du prince; la chose fut accordée, dit le vieux poëte, et la nuit et l'heure convenues [3]. La jeune Normande s'appelait Arlète, nom corrompu en langue romane de l'ancien nom danois Herleve; le duc Robert l'aima beaucoup, et l'enfant qu'il eut d'elle fut élevé avec autant de soin que s'il eût été fils d'une épouse [4].

Le jeune Guillaume n'était encore âgé que de

1. Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-More, t. II, p. 555 et suivantes.

2. Ne fust un suen frère, un sainz hom,
Qu'il out, de grand religion...
(Ibid., p. 558.)

3. Ibid.

4. Unice dilexit, et aliquandiu justæ uxoris loco habuit. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 95, ed. Savile.)

1031. sept ans, lorsqu'il prit envie à son père d'aller en pèlerinage à pied jusqu'à Jérusalem, pour la rémission de ses péchés. Les barons de Normandie voulurent le retenir, en lui représentant qu'il serait mal pour eux de demeurer sans chef: « Par ma foi, répondit Robert, je ne vous lais« serai point sans seigneur. J'ai un petit bâtard « qui grandira et sera prud'homme, s'il plâît à « Dieu; et je suis certain qu'il est mon fils. Rece« vez-le donc pour seigneur; car je le fais mon « héritier, et le saisis dès à présent de tout le « duché de Normandie [1]. » Les barons normands firent ce que souhaitait le duc, parce que cela leur convenait, dit la vieille chronique [2]; ils jurèrent fidélité à l'enfant, et placèrent leurs mains entre les siennes [3]. Mais plusieurs chefs, et surtout les parents des anciens ducs, protestèrent contre cette élection, en disant qu'un bâtard n'était pas digne de commander aux fils des Danois [4]. Les seigneurs du Bessin et du Cotentin, plus remuants que les autres et encore plus

1. Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-More, t. II, p. 571. — Chron. de Saint-Denis; Recueil des historiens de la France et des Gaules, t. XI, p. 400.

2. Toutes voies puisque à faire leur convenoit, accomplirent leur volenté. (Ibid.)

3. Manibus illorum ejus manibus, vice cordis datis. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 157.)

4. Dicens quod nothus non deberet sibi aliisque Normannis imperare. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., ibid., p. 268.)

fiers de la pureté de leur descendance, se mirent 1031
à la tête des mécontents et levèrent une armée à 1051.
nombreuse; mais ils furent vaincus en bataille rangée au Val-des-Dunes, près de Caen, non sans le secours du roi de France, qui soutenait la cause du jeune duc par intérêt personnel, et afin d'exercer de l'influence sur les affaires du pays. Guillaume, en avançant en âge, devint de plus en plus cher à ses partisans; le jour où il revêtit pour la première fois une armure, et monta, sans s'aider de l'étrier, sur son premier cheval de bataille, fut un jour de fête en Normandie. Dès sa jeunesse, il s'occupa de soins militaires, et fit la guerre à ses voisins d'Anjou et de Bretagne. Il aimait passionnément les beaux chevaux et en faisait venir, disent les contemporains, de Gascogne, d'Auvergne et d'Espagne, recherchant surtout ceux qui portaient des noms propres par lesquels on distinguait leur généalogie [1]. Le jeune fils de Robert et d'Arlète était ambitieux et vindicatif à l'excès; il appauvrit autant qu'il put la famille de son père, pour enrichir et élever en dignité ses parents du côté maternel. Il punit souvent d'une manière sanglante les railleries que lui attirait la tache de sa naissance, soit de la part de ses compatriotes,

1. Qui nominibus propriis vulgo sunt nobilitati. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 181.)

1031 soit de la part des étrangers. Un jour qu'il atta-
à 1051. quait la ville d'Alençon, les assiégés s'avisèrent de lui crier du haut des murs: La peau! la peau! et de battre des cuirs, pour faire allusion au métier du bourgeois de Falaise dont Guillaume était le petit-fils. Le bâtard fit aussitôt couper les pieds et les mains à tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et lancer leurs membres, par ses frondeurs, au dedans des murs de la ville [1].

En parcourant l'Angleterre, le duc de Normandie put croire un moment qu'il n'avait pas
1051. quitté sa propre seigneurie; des Normands commandaient la flotte qu'il trouva en station au port de Douvres; à Canterbury, des soldats normands formaient la garnison d'un fort bâti sur le penchant d'une colline [2]; d'autres Normands vinrent le saluer, en habits de capitaines ou de prélats. Les favoris d'Edward se rangèrent avec respect autour du chef de leur pays natal, autour de leur seigneur naturel, pour parler comme on s'exprimait alors. Guillaume parut en Angleterre plus roi qu'Edward lui-même, et son esprit am-

1. Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-Maure, t. III, p. 93, 94 et 96. — Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 276.

2. Castellum in Dornberniæ clivo. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 441, ed. Savile.)

bitieux ne tarda pas à concevoir l'espérance de le devenir sans peine, à la mort de ce prince esclave de l'influence normande. De pareilles pensées ne pouvaient manquer de naître dans l'esprit du fils de Robert; cependant, si l'on en croit le témoignage d'un contemporain, il n'en laissa rien entrevoir et n'en parla point au roi Edward, croyant que les choses se disposeraient d'elles-mêmes à souhait pour son ambition [1]. Edward, de son côté, soit qu'il songeât ou non à ses projets et à l'opportunité d'avoir un jour son ami pour successeur, ne lui en dit rien non plus; seulement il l'accueillit avec une grande tendresse, lui donna des armes, des chevaux, des chiens et des oiseaux de chasse [2], le combla de toutes sortes de présents et d'assurances d'affection. Tout entier au souvenir du pays où il avait passé sa jeunesse, le roi des Anglais se laissait ainsi aller à l'oubli de sa propre nation; mais cette nation ne s'oubliait pas elle-même; et ceux qui lui conservaient leur amour trouvèrent bientôt le moment d'attirer sur eux les regards du roi. 1051.

Dans l'été de l'année 1052, Godwin partit de Bruges avec plusieurs vaisseaux, et aborda sur 1052.

1. De successione autem regni, spes adhuc aut mentio nulla acta inter eos fuit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 65, ed. Gale.)

2. Roman de Rou, t. II, p. 100.

1052. le rivage de Kent [1]. Il envoya secrètement des messagers à la garnison saxonne du port de Hastings, dans la province de Suth-Sex, ou Sussex par euphonie; d'autres émissaires se répandirent au loin vers le sud et vers le nord. A leur sollicitation, beaucoup de gens en état de porter les armes se lièrent par serment à la cause du chef exilé, promettant tous, dit un vieil historien, de vivre et de mourir avec lui [2]. La nouvelle de ce mouvement parvint à la flotte royale, qui croisait dans la mer de l'est sous la conduite des Normands Eudes et Raulfe; ils se mirent à la poursuite de Godwin, qui, se trouvant inférieur en forces, recula devant eux et s'abrita dans la rade de Pevensey, pendant qu'une tempête arrêtait la marche des vaisseaux ennemis. Il côtoya ensuite le rivage du sud jusqu'à la hauteur de l'île de Wight, où ses deux fils Harold et Leofwin, venant d'Irlande, le rejoignirent avec une petite armée [3].

Le père et les fils recommencèrent ensemble à pratiquer des intelligences parmi les habitants des provinces méridionales. Partout où ils abor-

1. Chron. saxon., ed Gibson, p. 165.

2. Omnes, uno ore, aut vivere aut mori se paratos fore, sibi promiserunt. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.)

3. Chron. saxon., ed. Gibson, p. 165. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.

daient, on leur fournissait des vivres, on se liait à leur cause par serment, et on leur donnait des otages [1]; tous les corps de soldats royaux, tous les navires qu'ils rencontraient dans les ports désertaient à eux [2]. Ils firent voile vers Sandwich, où leur débarquement eut lieu sans obstacles, malgré la proclamation d'Edward qui ordonnait à tout habitant de fermer le passage au chef rebelle. Le roi était alors à Londres; il appela dans cette ville tous les guerriers de l'ouest et du nord. Peu obéirent à son appel, et ceux qui s'y rendirent vinrent trop tard [3]. Les vaisseaux de Godwin purent librement remonter la Tamise et arriver en vue de Londres, près du faubourg qu'on appelait alors et qu'on appelle encore Southward [4]. Quand vint la marée basse, on jeta l'ancre, et des émissaires secrets se répandirent parmi les habitants de Londres, qui, à l'exemple de ceux des ports, jurèrent de vouloir tout ce 1052.

1. Dati... iis sunt obsides ac victus quibuscumque in locis postularent. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 167.)

2. Buthsecarlos omnes quos obvios invenerant, secum legentes. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.) — *Buthse-carlus*, marin, homme attaché au service d'un vaisseau, de *bucca*, *buccia*, *bucea*, *buscia* (du verbe saxon *bugan*, courber), signifiant vaisseau de grande dimension, et de *carl*, *ceorl*, homme robuste. (Vid., Somneri glossarium, apud hist. anglic. Script., t. II, ad finem, ed. Selden.)

3. At illi nimis tardantes ad tempus non venerunt. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.)

4. Les Saxons écrivaient *Suth-Weore*.

1052. que voudraient les ennemis de l'influence étrangère[1]. Les vaisseaux passèrent sans obstacles sous le pont de Londres, et débarquèrent un corps de troupes qui se rangea sur le bord du fleuve.

Avant de tirer une seule flèche, les exilés[2] envoyèrent au roi Edward un message respectueux, pour lui demander la révision de la sentence qui les avait frappés. Edward refusa d'abord; d'autres messagers se succédèrent, et, durant ces retards, Godwin eut peine à contenir l'irritation de ses amis[3]. De son côté, le roi trouva les hommes qui restaient sous ses drapeaux peu disposés à en venir aux mains avec des compatriotes[4]. Ses favoris étrangers, qui prévoyaient que la paix entre les Saxons serait leur ruine, le pressaient de donner le signal du combat; mais, la nécessité le rendant plus sage, il cessa d'écouter les Normands, et consentit à ce que voudraient résoudre les chefs anglais des deux partis. Ceux-ci se réunirent sous la présidence de Stigand, évêque de l'Est-Anglie. D'un commun accord, ils décidèrent que le roi devait accepter

1. Ut omnes fere quæ volebat omnino vellent, effecit. (Roger de Hoved., Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.)

2. Elagati. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 167.)

3. Adeo ut ipse comes ægre suos sedaret. (Ibid.)

4. Angli pugnare adversus suos propinquos ac compatriotas pene omnes abhorrebant. (Roger de Hoved. loc. supr. cit.)

de Godwin et de ses fils le serment de paix et des otages, en leur offrant de son côté des garanties équivalentes [1]. 1052.

Au premier bruit de cette réconciliation, les courtisans de Normandie et de France [2] montèrent à cheval en grande hâte, et s'enfuirent de différents côtés; les uns gagnèrent vers l'ouest un fort gardé par le Normand Osbert, surnommé Pentecoste; d'autres coururent vers un château du nord, commandé aussi par un Normand. Les Normands Robert, archevêque de Canterbury, et Guillaume, évêque de Londres, sortirent par la porte orientale, suivis de quelques hommes d'armes de leur nation, qui, tout en fuyant, massacrèrent plusieurs Anglais [3]. Ils se rendirent sur la côte et s'y embarquèrent dans de petits bateaux de pêcheurs. Dans son trouble et son empressement, l'archevêque laissa en Angleterre ses effets les plus précieux, et entre autres choses le *pallium* qu'il avait reçu de l'église romaine comme insigne de sa dignité [4].

Un grand conseil des sages fut convoqué hors

1. Decreverunt ut pax obsidibus confirmaretur ex utraque parte. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 167.)

2. And tha frencisce menn. (Ibid.)

3. Egressi sunt orientali porta, atque occiderunt et alias confecerunt multos juvenes. (Ibid., p. 167 et 168.)

4. Vili navicula propere transfretavit, ac dereliquit pallium præsulatumque hac in terra. (Ibid. p. 168.)

1052. d'autres pour lesquels le roi avait une amitié particulière, ou qui s'étaient peu signalés dans les derniers troubles, obtinrent le privilége d'habiter en Angleterre et d'y conserver des emplois [1]. Guillaume, évêque de Londres, fut rappelé aussi, quelque temps après, et rétabli dans son siége épiscopal; un Flamand, nommé Herman, demeura évêque de Wilton. Godwin s'opposa de tout son pouvoir à cette tolérance contraire à la volonté publique [2]; mais sa voix ne prévalut point, parce que trop de gens voulaient faire preuve de bonne grâce envers le roi, et succéder par ce moyen au crédit des courtisans étrangers. La suite prouva qui de ces gens de cour ou de l'austère Godwin était meilleur politique [3].

Il est difficile d'apprécier exactement le degré de sincérité du roi Edward dans son retour vers l'intérêt national, et sa réconciliation avec la famille de Godwin. Entouré de ses compatriotes, peut-être se croyait-il en esclavage, peut-être

1. Anfridum cognomento Ceockesfot (al. Ceousfoot)... et quosdam alios quos plus cæteris rex dilexerat, eique et omni populo fideles extiterant. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script, p. 443, ed. Savile.)

2. Insuper et aures ejus (Hermanni) afflaverat secundus rumor, Godwinum, qui sibi obstiterat, obiisse. (Ranulf. Higden, Polychron., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 281, ed. Gale.)

3. Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud Script. rer. anglic., p. 442 et 443, ed. Savile. — Gervasii Act. pontif. cantuar., apud hist. anglic. Script., t. II, col. 1651, ed. Selden. — Ranulf. Higden, loc. supr. cit.

regardait-il comme une gêne son obéissance aux 1052.
vœux du pays qui l'avait fait roi. Ses relations ultérieures avec le duc de Normandie, ses entretiens particuliers avec les Normands restés auprès de sa personne, sont la partie secrète de cette histoire. Tout ce que disent les chroniques du temps, c'est qu'une amitié apparente existait entre le roi et son beau-père, et qu'en même temps Godwin était détesté au dernier point en Normandie. Les étrangers à qui son retour avait fait perdre leurs emplois et leurs honneurs, ceux à qui la facile et brillante carrière de courtisans du roi des Anglais était maintenant fermée, ne nommaient jamais Godwin sans l'appeler traître, ennemi de son roi, meurtrier du jeune Alfred.

Cette dernière inculpation était la plus accré- 1053.
ditée, et elle poursuivit le patriote saxon jusqu'à l'heure de sa mort. Un jour, à la table d'Edward, il tomba subitement en défaillance, et l'on bâtit sur cet accident un récit romanesque et fort douteux, quoique répété par plusieurs historiens. Ils racontent qu'un des serviteurs, versant à boire, posa un pied à faux, trébucha, mais se retint dans sa chute en appuyant l'autre jambe. « Eh « bien! dit Godwin au roi en souriant, le frère est « venu au secours du frère. — Sans doute, reprit « Edward, jetant sur le chef saxon un regard si- « gnificatif, le frère a besoin de son frère, et

1053. « plût à Dieu que le mien vécût encore!—O roi! « s'écria Godwin, d'où vient qu'au moindre sou- « venir de ton frère, tu me fais toujours mauvais « visage? Si j'ai contribué, même indirectement, « à son malheur, fasse le Dieu du ciel que je ne « puisse avaler ce morceau de pain [1]! » Godwin mit le pain dans sa bouche, disent les auteurs qui rapportent cette aventure, et sur-le-champ il s'étrangla. La vérité est que sa mort ne fut point aussi prompte; que, tombé de son siége et emporté hors de la salle par deux de ses fils, Tosti et Gurth, il expira cinq jours après [2]. En général, le récit de tous ces événements varie, selon que l'écrivain est Normand ou Anglais de race. « Je « vois toujours devant moi deux routes et deux « versions opposées, dit un historien postérieur « de moins d'un siècle; que mes lecteurs soient « avertis du péril où je me trouve moi-même [3]. »

1054. Peu de temps après la mort de Godwin, mourut Siward, chef du Northumberland, qui d'abord avait suivi le parti royal contre Godwin, et qui ensuite avait voté pour la paix et pour

1. Henrici Huntind. Hist., lib. vi, apud rer. anglic. Script., p. 366, ed. Savile. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. ii, ibid., p. 81.

2. Quinta posthac feria vita decessit. (Roger de Hoved. Annal., pars prior., ibid., p. 443.)

3. Periclitatur oratio... lectorem præmonitum volo quod hic quasi ancipitem viam narrationis video, quia veritas factorum pendet in dubio. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. ii, ibid., p. 80 et 81.)

l'expulsion des favoris étrangers. Il était Danois 1054.
de naissance, et la population de même origine à laquelle il commandait lui donnait le nom de Siward-Digr, c'est-à-dire Siward-le-Fort[1]; on montra longtemps un rocher de granit qu'il avait, disait-on, fendu d'un coup de hache[2]. Attaqué par la dyssenterie, et sentant sa fin approcher : « Levez-moi, dit-il à ceux qui l'entou« raient; que je meure debout comme un soldat, « et non accroupi comme une vache; revêtez-moi « de ma cotte de mailles, couvrez ma tête de « mon heaume, mettez mon écu à mon bras « gauche et ma hache dorée dans ma main droite, « afin que j'expire sous les armes[3]. » Siward laissait un fils appelé Waltheof, trop jeune encore pour lui succéder dans son gouvernement de Northumbrie; cet emploi fut donné à Tosti, le troisième des enfants de Godwin. Harold, qui était l'aîné, remplaça son père dans le gouvernement de tout le pays situé au sud de la Tamise, et remit à Alfgar, fils de Leofrik, gouverneur de

1. Sig-ward Digr... (Origo et gesta Sivardi regis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 288.)

2. Ira fervente commotus, bipenni quam in manu gestabat globum quemdam lapideum ictu validissimo secuit, vestigiis adhuc eminentibus. (Ibid., p. 292 et 302.)

3. Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 366, ed. Savile. — Ranulf. Higden, Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 281, ed. Gale. — Chron. Johan. Bromton., apud hist. angl. Script., t. I, col. 946, ed. Selden.

1054. Mercie, l'administration des provinces de l'est qu'il avait gouvernées jusque-là[1].

Harold était alors en puissance et en talents militaires le premier homme de son pays; il refoula dans leurs anciennes limites les Gallois, qui firent vers ce temps plusieurs irruptions en Angleterre, encouragés par le peu d'habileté du Français Raulfe, neveu d'Edward, qui comman-
1055. dait la garnison étrangère cantonnée à Hereford[2]. Raulfe se montrait peu vigilant pour la garde d'un pays qui n'était pas le sien; ou si, en vertu de son pouvoir de chef, il appelait les Saxons aux armes, c'était pour les exercer malgré eux à la tactique du continent, et les faire combattre à cheval, contre l'usage de leur nation[3]. Les Anglais, embarrassés de leurs montures, et abandonnés par leur général, qui prit la fuite au premier péril, ne résistèrent point aux Gallois; les lieux voisins de Hereford furent envahis, et la
1055 à 1063. ville même fut pillée[4]. C'est alors que Harold vint du sud de l'Angleterre; il chassa les Cambriens jusque par-delà leurs frontières; il les contraignit

1. Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 443, ed. Savile. — Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 66, ed. Gale.

2. Voyez plus haut, p. 270.

3. Anglos contra morem in equis pugnare jussit. (Roger de Hoved. Annal., pars prior., apud rer. anglic. Script. p. 443, ed. Savile.)

4. Sed cum prælium essent commissuri, comes cum suis Francis et Normannis primus fugam capessit. (Ibid.)

de jurer qu'ils ne les repasseraient plus, et d'accepter comme loi que tout homme de leur nation, trouvé en armes à l'est du retranchement d'Offa, aurait la main droite coupée. Il paraît que les Saxons élevèrent de leur côté un autre retranchement parallèle, et que l'intervalle du milieu devint une sorte de terrain libre pour les commerçants des deux nations. Les antiquaires croient distinguer encore les traces de cette double ligne de défense, et, sur les hauteurs, quelques restes d'anciens postes fortifiés, établis par les Bretons à l'ouest, et par les Anglais à l'orient[1]. 1055 à 1063.

Pendant que Harold grandissait ainsi en renommée et en popularité auprès des Anglo-Saxons du sud, son frère Tosti était loin de s'attirer l'amour des Anglo-Danois du nord. Tosti, bien que Danois du côté de sa mère, par un faux orgueil national, traitait ses subordonnés en sujets plutôt qu'en citoyens volontairement réunis, et leur faisait sentir le joug d'un conquérant au lieu de l'autorité d'un chef. Il violait à plaisir leurs coutumes héréditaires, levait des tributs énormes, et faisait mettre à mort, sans jugement, les hommes qui lui portaient ombrage[2]. Après plu- 1064.

1. Wat's dike. Voyez Pennant's tour in Wales. —Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 444, ed. Savile.

2. Sub pacis fœdere per insidias... occidi præcepit... pro immensitate tributi quod de tota Northumbria injuste acceperat. (Ibid. p. 446.)

1064. sieurs années d'oppression, la patience des Northumbriens se lassa, et une troupe d'insurgés, conduite par deux hommes d'un grand nom dans le pays, se présenta subitement aux portes d'York, résidence de Tosti. Le chef s'enfuit; mais ses officiers et ses ministres, Saxons et Danois de race, furent mis à mort en grand nombre.

Les insurgés s'emparèrent des arsenaux et du trésor de la province ; puis, assemblant un grand conseil, ils déclarèrent le fils de Godwin déchu de son pouvoir et mis hors la loi[1]. Morkar, l'un des fils de cet Alfgar qui, après la mort de Leofrik, son père, était devenu chef de toute la Mercie, fut élu pour succéder à Tosti. Le fils d'Alfgar se rendit à York, prit le commandement de l'armée northumbrienne, et chassa Tosti vers le sud. L'armée s'avança sur les terres de Mercie jusqu'à la ville de Northampton, et beaucoup d'habitants de la contrée vinrent la grossir. Edwin, frère de Morkar, qui avait un commandement sur la frontière du pays de Galles, leva, pour soutenir la cause de son frère, quelques troupes de sa province, et même un corps de Cambriens, engagés sous la condition d'une solde, et peut-être par le désir de satisfaire leur haine nationale

1. Exlegaverunt. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 446, ed. Savile.)

en combattant contre des Saxons, même sous une bannière saxonne[1]. 1064.

A la nouvelle de ce grand mouvement, le roi Edward fit marcher Harold, avec les guerriers du sud et de l'est, à la rencontre des insurgés. L'orgueil de famille blessé dans la personne d'un frère, joint à l'aversion naturelle aux gens puissants contre tout acte énergique d'indépendance populaire, semblait devoir faire de Harold un ennemi impitoyable pour la population qui avait chassé Tosti, et pour le chef qu'elle avait élu. Mais le fils de Godwin se montra supérieur à ces passions vulgaires, et, avant de tirer l'épée contre des compatriotes, il proposa aux Northumbriens une conférence pour la paix. Ceux-ci exposèrent leurs griefs et le motif de leur insurrection. Harold essaya de disculper son frère, et promit au nom de Tosti une meilleure conduite pour l'avenir, si le peuple du Northumberland lui pardonnait et l'accueillait de nouveau; mais les Northumbriens protestèrent d'une voix unanime contre toute réconciliation avec celui qui les avait tyrannisés[2]. « Nous sommes nés libres, « dirent-ils, et élevés dans la liberté; un chef

1. Multi item Britones (Bryttas) cum eo una venerunt. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 171.) — Roger de Hoved., Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 446, ed. Savile.)

2. Omnes unanimiconsensu contradixerunt. (Roger de Hoved. loc. supr. cit.)

blique ne contraignait personne à l'observer, et 1042
Rome ne recevait plus que les offrandes et les à 1058.
dons volontaires de la dévotion individuelle. Aussi l'antique amitié de l'église romaine pour le peuple anglais déclinait-elle rapidement. On tenait sur lui et sur son roi des propos injurieux en style mystique, dans les salles de Saint-Jean-de-Latran[1]; l'on accusait les évêques saxons de se rendre coupables de simonie[2], c'est-à-dire d'acheter leurs siéges à prix d'argent, reproche que la cour de Rome adressait souvent de mauvaise foi et qu'elle encourait elle-même, ayant coutume de tout vendre[3], disait un proverbe du temps. L'archevêque d'York, Eldred, essuya les premières marques de cette inimitié. Il vint dans la ville éternelle pour solliciter le pallium, insigne obligé de la haute prélature catholique, comme les manteaux de pourpre transmis par les Césars étaient, pour les rois vassaux de l'ancienne Rome, le signe de la royauté. Les prêtres
romains refusèrent à Eldred le manteau archi- 1058.
épiscopal; mais un chef saxon qui l'accompagnait

1. Membra mali capitis. (Alexandri papæ Epist., apud Labbeum Concil., t. IX, p. 1121.)

2. Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 204, ed. Savile.

3. Roma... quamvis et ibi venalitas multum operetur. (Ibid.) — Ranulf. Higden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 280, ed. Gale.

1058. menaça de faire prohiber, par représailles, tout envoi d'argent au siége apostolique [1], et les Romains cédèrent, en gardant au fond du cœur le ressentiment d'avoir été contraints et le désir de se venger.

Le Normand Robert de Jumiéges, expulsé par les patriotes anglais de l'épiscopat de Canterbury, prit aussitôt la route de Rome, et alla se plaindre de ce qu'on avait violé en lui un caractère sacré; il dénonça comme usurpateur et comme intrus le Saxon Stigand que le vœu populaire avait élevé à sa place. Le pontife et les cardinaux romains accueillirent favorablement ses plaintes; ils firent un crime au prélat saxon de s'être revêtu du pallium que le Normand avait abandonné dans sa fuite [2], et le plaignant retourna en Normandie avec des lettres papales qui le déclaraient légitime archevêque de Canterbury [3].

Stigand, l'élu du peuple anglais, sentant le danger de n'être point reconnu à Rome, négocia sur ces entrefaites, et adressa au pape régnant la

1. Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 271, ed. Savile.

2. Voyez plus haut, p. 279.

3. Cum apostolicis litteris rediens. (Ranulf. Higden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 279, ed. Gale.) — Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 204, ed. Savile.

demande du pallium; mais un hasard impossible 1058.
à prévoir fit naître de cette demande même d'autres embarras fâcheux. Au moment où elle parvint à la cour pontificale, la papauté se trouvait aux mains d'un homme choisi par les principales familles romaines contre le gré du roi des Allemands, lequel, en vertu du titre de César que lui avaient transmis les empereurs franks, prétendait que nul souverain pontife ne devait être créé sans son aveu. Ce pape était Benoît, dixième du nom: disposé à l'indulgence, parce que son pouvoir était peu solide et qu'il avait besoin d'amis, il ne refusa point le pallium à l'archevêque Stigand. Mais une armée venue 1059
de par-delà les monts força bientôt l'élection d'un à 1065.
nouveau pape, qui, ayant chassé Benoît, se para, sans aucun scrupule, des ornements pontificaux abandonnés par le vaincu, le dégrada, l'excommunia, et annula tous ses actes. Stigand se trouva donc encore une fois sans pallium, chargé, aux yeux de la puissance papale, du crime d'usurpation et d'un nouveau crime beaucoup plus grave, pour avoir sollicité les bonnes grâces d'un faux pape et d'un excommunié [1]. Le voyage de Canterbury à Rome était pénible dans ce siècle; Stigand ne s'empressa pas d'aller se justifier

[1] Stigandus accepit pallium... a Benedicto antipapa. (Anglia sacra, t. I, p. 791.)

1059 à 1065. devant le rival heureux de Benoît X, et l'ancien ferment de haine contre le peuple anglais s'aigrit encore [1].

Un autre incident fournit aux Romains l'occasion d'associer leur haine au désir de vengeance qu'avait excité chez beaucoup de Normands la prétendue trahison de Godwin, et aux projets ambitieux du duc Guillaume. Il y avait à la cour de Normandie un religieux nommé Lanfranc, Lombard d'origine, fameux dans le monde chrétien par son habileté dans la jurisprudence et par des ouvrages consacrés à la défense de l'orthodoxie catholique; cet homme, que le duc Guillaume chérissait comme l'un de ses plus utiles conseillers, tomba dans la disgrâce pour avoir blâmé le mariage du duc normand avec Mathilde, fille de Baudoin, comte de Flandre, sa parente à l'un des degrés prohibés par l'église. Nicolas II, successeur de l'antipape Benoît, refusait obstinément de reconnaître et de sanctionner l'union des deux époux; ce fut auprès de lui que se retira le moine lombard exilé de la cour de son seigneur. Mais, loin de se plaindre du duc de Normandie, Lanfranc plaida respectueusement, devant le souverain pontife, la cause de ce mariage, que, de lui-même, il n'avait

1. Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 66, ed. Gale.

pas voulu approuver [1]. A force de prières et 1059
d'adresse, il obtint une dispense en forme, et, à 1065.
pour ce service signalé, fut reçu par le duc, son ancien patron, en plus grande intimité qu'auparavant. Il devint l'âme de ses conseils et son plénipotentiaire auprès de la cour de Rome. Les prétentions respectives du clergé romain et du duc de Normandie sur l'Angleterre, la possibilité de les faire valoir et de réussir en commun, furent dès lors, à ce qu'il paraît, le sujet de sérieuses négociations. L'on ne songeait peut-être point encore à un envahissement par les armes; mais la parenté de Guillaume avec Edward semblait un grand moyen de succès, en même temps qu'un titre incontestable aux yeux des Romains, qui favorisaient par toute l'Europe les maximes de l'hérédité royale contre la pratique de l'élection [2].

Il y avait deux années qu'en Angleterre la paix 1065.
intérieure durait sans aucun trouble. L'aigreur du roi Edward contre les fils de Godwin disparaissait faute d'aliments et par l'habitude de vivre au milieu d'eux. Harold, le nouveau chef de cette famille populaire, rendait pleinement au roi cette déférence de respect et de soumission

1. Ut ageret pro duce Normannorum et conjuge ejus. (Vita Lanfranci, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIV, p. 31.)

2. Mabillon, Annales benedictini, t. IV, p. 528.

1065. dont il était si jaloux. Quelques anciens récits disent qu'Edward l'aimait et le traitait comme son propre fils [1]; mais du moins n'éprouvait-il point à son égard l'espèce d'aversion mêlée de crainte que Godwin lui avait inspirée, et n'avait-il plus de prétexte pour retenir, comme des garanties contre le fils, les deux otages qu'il avait reçus du père. On se rappelle que ces otages avaient été confiés par le soupçonneux Edward à la garde du duc de Normandie. Ils étaient, depuis plus de dix ans, loin de leur pays, dans une sorte de captivité. Vers la fin de l'année 1065, Harold, leur frère et leur oncle, croyant le moment favorable pour obtenir leur délivrance, demanda au roi la permission d'aller les réclamer en son nom, et de les ramener d'exil. Sans montrer aucune répugnance à se dessaisir des otages, Edward parut fort alarmé du projet que formait Harold d'aller lui-même en Normandie. « Je ne veux pas te contraindre, lui « dit-il, mais si tu pars, ce sera sans mon aveu ; « car certainement ton voyage doit attirer quelque « malheur sur toi et sur notre pays. Je connais « le duc Guillaume et son esprit astucieux ; il te « hait, et ne t'accordera rien, à moins d'y voir « un grand profit : le seul moyen de lui faire

1. Loco filii habuit. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXVII ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 143)

« rendre les otages serait d'envoyer un autre « que toi [1]. » 1065.

Le Saxon, brave et plein de confiance, ne se rendit point à cet avis; il partit pour la traversée, comme pour un voyage de plaisir, entouré de gais compagnons, avec son oiseau sur le poing et ses lévriers courant devant lui[2]. Il s'embarqua dans un des ports de la province de Sussex. Le vent contraire écarta ses deux vaisseaux de leur route et les poussa vers l'embouchure de la Somme, sur les terres de Guy, comte de Ponthieu. C'était la coutume de ce pays maritime, comme de beaucoup d'autres, au moyen âge, que tout étranger jeté sur la côte par une tempête, au lieu d'être humainement secouru, fût emprisonné et mis à rançon. Harold et ses compagnons subirent cette loi rigoureuse, après avoir été dépouillés du meilleur de leur bagage; ils furent enfermés par le seigneur du lieu dans sa forteresse de Belram, aujourd'hui Beaurain, près de Montreuil [3].

Pour échapper à l'ennui d'une longue capti-

1. Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223. — Roman de Rou, t. II, p. 108 et 109. — Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 4, ed. Selden.

2. Tapisserie de Bayeux. Voyez le Mémoire de Lancelot, joint à l'atlas.

3. Roman de Rou, t. II, p. 110 et 111. — Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 5, ed. Selden.

1065. mandie, firent pour leur hôte, aux dépens des Bretons, des prouesses qui un jour devaient coûter cher à eux-mêmes et à leur pays. Le fils de Godwin, robuste et adroit, sauva au passage du Coësnon plusieurs soldats qui se perdaient dans les sables mouvants. Lui et Guillaume, tant que dura la guerre, n'eurent qu'une même tente et qu'une même table [1]. Au retour, ils chevauchaient côte à côte, égayant la route par un entretien amical [2], qu'un jour le duc fit tomber sur ses liaisons de jeunesse avec le roi Edward : « Quand Edward et moi, dit-il au Saxon, nous « vivions, comme deux frères, sous le même toit, « il me promit, si jamais il devenait roi en An- « gleterre, de me faire héritier de son royaume; « Harold, j'aimerais que tu m'aidasses à réaliser « cette promesse; et sois sûr que si, par ton « secours, j'obtiens le royaume, quelque chose « que tu me demandes, je te l'accorderai aussi- « tôt [3]. » Harold, quoique surpris à l'excès de cette confidence inattendue, ne put se défendre

1. Hospitem quasi contubernalem habens. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 191.)

2. Tales togeder thei told, ilk on a good palfray.
(Peter Langtofts Chronicle improved by Robert of Brune, p. 68.)

3. Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 5, ed. Selden. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 191.

d'y répondre par des paroles vagues d'adhésion; 1065.
et Guillaume reprit en ces termes : « Puisque tu « consens à me servir, il faut que tu t'engages à « fortifier le château de Douvres, à y creuser un « puits d'eau vive, et à le livrer à mes gens « d'armes; il faut aussi que tu me donnes ta « sœur pour que je la marie à l'un de mes barons, « et que toi-même tu épouses ma fille Adelize; « de plus, je veux qu'à ton départ tu me laisses, « pour garant de ta promesse, l'un des deux « otages que tu réclames; il restera sous ma « garde, et je te le rendrai en Angleterre, quand « j'y arriverai comme roi [1]. » Harold sentit à ces paroles tout le péril où il était, et où, sans le savoir, il avait mis ses deux jeunes parents. Pour sortir d'embarras, il acquiesça de bouche à toutes les demandes du Normand [2]; et celui qui avait deux fois pris les armes pour chasser les étrangers de son pays, promit de livrer à un étranger la principale forteresse de ce même pays. Il se réservait de manquer plus tard à cet indigne engagement, croyant acheter par un mensonge son salut et son repos. Guillaume n'insista plus; mais il ne laissa pas longtemps le Saxon en paix sur ce point.

1. Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 5, ed. Selden.

2. Sensit Haroldus in his periculum undique, nec intellexit quo evaderet. (Ibid.)

1065. Arrivé au château de Bayeux, le duc Guillaume tint sa cour et y convoqua le grand conseil des hauts barons de Normandie. Selon de vieux récits, la veille du jour fixé pour l'assemblée, Guillaume fit prendre, dans les églises de la ville et dans celles du voisinage, tout ce qui s'y trouvait de reliques. Les ossements tirés de leurs châsses et des corps entiers de saints furent mis, par son ordre, dans une grande huche ou une cuve qu'on plaça, couverte d'un riche drap d'or, dans la salle du conseil[1]. Quand le duc se fut assis dans son siége de cérémonie, tenant à la main une épée nue, couronné d'un cercle à fleurons, et entouré de la foule des seigneurs normands, parmi lesquels était le Saxon, on apporta deux petits reliquaires, et on les posa sur le drap d'or qui couvrait et cachait la cuve pleine de reliques. « Harold, dit alors Guillaume, je te requiers, de« vant cette noble assemblée, de confirmer, par « serment, les promesses que tu m'as faites; sa« voir : de m'aider à obtenir le royaume d'Angle« terre après la mort du roi Edward, d'épouser « ma fille Adelize, et de m'envoyer ta sœur pour

1. Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223. —

Tut une cuve en fist emplir,
Pois d'un paele les fist covrir,
Ke Heraut ne sout ne ne vit.
(Roman de Rou, t. II, p. 113.)

« que je la marie à l'un des miens[1]. » L'Anglais, pris une seconde fois au dépourvu, et n'osant renier ses propres paroles, s'approcha des deux reliquaires, étendit la main dessus, et jura d'exécuter, selon son pouvoir, ses conventions avec le duc, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. Toute l'assemblée répéta : *Que Dieu l'aide*[2] ! Aussitôt Guillaume fit un signe; le drap d'or fut levé, et l'on découvrit les ossements et les corps saints dont la cuve était remplie jusqu'aux bords, et sur lesquels le fils de Godwin avait juré sans se douter de leur présence. On dit qu'à cette vue il tressaillit et changea de visage, effrayé d'avoir fait le plus redoutable des serments[3]. Peu de temps après, Harold repartit, emmenant avec lui son neveu, mais laissant, malgré lui, son jeune frère Ulfnoth au pouvoir du duc de Normandie. Guillaume l'accompagna jusqu'à la mer et lui fit de nouveaux présents, joyeux d'avoir, par surprise, arraché à l'homme d'Angleterre le plus capable de nuire à ses projets, la promesse 1065.

1. Roman de Rou, t. II, p. 113. — Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 5, ed. Selden. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 191.

2. Plusors dient : Ke Dex li dont !
(Roman de Rou, t. II, p. 114.)
— Tapisserie de Bayeux.

3. Roman de Rou, t. II, p. 114. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223.

1065. solennelle, appuyée d'un serment terrible, de le servir et de l'aider[1].

Lorsque Harold, de retour dans son pays, se présenta devant le roi Edward, et lui raconta ce qui s'était passé entre lui et le duc Guillaume, le roi devint pensif et dit: « Ne t'avais-je pas « averti que je connaissais ce Guillaume, et que « ton voyage attirerait de grands malheurs sur « toi-même et sur notre nation? Fasse le ciel que « ces malheurs n'arrivent pas durant ma vie[2]! » Ces paroles et cette tristesse sembleraient prouver qu'en effet, dans des jours de jeunesse et d'imprudence, Edward avait fait à un étranger la folle promesse d'une royauté qui ne lui appartenait pas. On ne sait si, depuis son avénement, il avait entretenu, par quelques paroles, l'espérance ambitieuse de Guillaume; mais, à défaut de paroles expresses, son amitié constante pour le Normand avait tenu lieu à ce dernier d'assurances positives et de motifs pour le croire toujours favorable à ses vues.

Quelles qu'eussent été jusqu'à ce moment les négociations secrètes du duc de Normandie avec l'église romaine, elles purent dès lors avoir une

1. Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 192. — Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 5, ed. Selden.)

2. Nonne dixi tibi... me Willelmum nosse, ait? (Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 5, ed. Selden.) — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 449, ed. Savile.

base fixe et suivre une direction certaine. Un serment prêté sur des reliques, quelque absurde que fût ce serment, appelait, s'il était violé, la vengeance de l'église ; et dans ce cas, selon l'opinion du siècle, l'église frappait légitimement. Soit par un sentiment secret des périls dont cette vindicte ecclésiastique, associée à l'ambition des Normands, menaçait l'Angleterre, soit par une impression vague de terreur superstitieuse, un grand abattement d'esprit s'empara de la nation anglaise. Des bruits sinistres couraient de bouche en bouche ; l'on craignait et l'on s'alarmait sans sujet positif d'alarmes ; l'on exhumait des prédictions attribuées à des saints du vieux temps. L'un d'eux prophétisait des infortunes telles que les Saxons n'en avaient jamais éprouvé depuis leur départ des rives de l'Elbe [1] ; un autre annonçait l'invasion d'un peuple d'une langue inconnue, et la servitude du peuple anglais sous des maîtres venus d'outre-mer [2]. Toutes ces rumeurs, jusque-là sans crédit, ou forgées au moment même, 1065.

1. Venient super gentem Anglorum mala, qualia non passa est ex quo venit in Anglia usque tempus illud. (Johan. de Fordun, Scotichronichon, lib. IV, cap. XXXVI, p. 349, ed. Hearne.)

2. Insperatum eis a Francia adventurum dominum, quod et eorum excellentiam deprimeret in perpetuum et honorem sine termino eventilaret. (Chron. Johan. Bromton, apud rer. anglic. Script., t. I, col. 909, ed. Selden.) — Dira ac diuturna mala ab exteris gentibus esse passuram. (Osberni Vita S. Dunstani; Anglia sacra, t. II, p. 118.)

1066. étaient recueillies avidement, et entretenaient les esprits dans l'attente de quelque malheur inévitable.

La santé du roi Edward, homme d'une nature débile, et devenu plus sensible, à ce qu'il paraît, à la destinée de son pays, déclina depuis ces événements. Il ne pouvait se cacher à lui-même que son amour pour les étrangers était la seule cause du péril qui effrayait l'Angleterre; son esprit en fut plus accablé encore que celui du peuple. Afin d'étouffer les pensées et peut-être les remords qui l'obsédaient, il se livra tout entier au détail des pratiques religieuses; il donna beaucoup aux églises et aux monastères; et sa dernière heure vint le surprendre au milieu de cette vie triste et oisive. Sur son lit de mort, il s'entretint sans cesse de ses sombres pressentiments; il eut des visions effrayantes, et, dans ses extases mélancoliques, les passages menaçants de la Bible lui revenaient à la mémoire involontairement et d'une manière confuse. « Le Seigneur a tendu son arc, « s'écriait-il; le Seigneur a préparé son glaive; « il le brandit comme un guerrier; son cour- « roux se manifestera par le fer et par la flamme [1]. » Ces paroles glaçaient de terreur ceux qui entou-

1. Et ecce Dominus gladium suum vibravit, arcum suum tetendit et paravit.... Igne simul et gladio puniendi. (Ailred. Rieval., de Vita Edwardi confess., apud hist. angl. Script., t. I, col. 400, ed. Selden.)

raient le lit du roi [1]; mais l'archevêque de Canterbury, Stigand, ne put s'empêcher d'en rire, et se moqua des hommes que faisaient trembler les rêves d'un vieillard malade [2]. 1065.

Quelque faible que fût l'esprit du vieil Edward, il eut le courage de déclarer, avant de mourir, aux chefs qui le consultaient sur le choix de son successeur, qu'à son avis, l'homme le plus digne de régner était Harold, fils de Godwin [3]. En prononçant le nom de Harold dans cette circonstance, le roi se montrait supérieur à ses préjugés d'habitude, et même à l'ambition d'avancer sa propre famille; car il y avait alors en Angleterre un petit-fils d'Edmund Côte-de-Fer, né en Hongrie, où son père s'était réfugié dans le temps des proscriptions danoises. Ce jeune homme, appelé Edgar, n'avait ni talents ni gloire acquise, et ayant passé toute son enfance dans un pays étranger, il parlait à peine la langue saxonne [4].

1. Robert of Gloucester's chronicle, p. 350 et 352. — Cæteris timentibus. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 93, ed. Savile.)

2. Regem... delirare submurmurans, ridere maluit. (Ailred. Rieval., de Vita Edwardi confess., apud hist. angl. Script., t. I, col. 400, ed. Selden.)—Vetulum, accedente morbo, nugas delirare. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl. lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 93, ed. Savile.)

3. Haroldus capessit regnum, sicut rex ei concesserat. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 172.) — Eadmeri Hist. nov., p. 5, ed. Selden. — Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud. rer. anglic. Script., p. 449, ed. Savile.

4. Pontani rerum danicarum Hist., lib. V, p. 183 et 184, ed. Amsterdam, 1651.

1065. Un pareil candidat ne pouvait lutter de popularité avec Harold, le brave, le riche, le destructeur de la puissance étrangère [1]. Harold était l'homme le plus capable de tenir tête à tous les dangers qui semblaient menacer le pays; et quand bien même le roi mourant ne l'eût pas désigné d'avance au choix des autres chefs, son nom
1066. devait sortir de toutes les bouches [2]. Il fut élu le lendemain même de la pompe funèbre d'Edward, et sacré par l'archevêque Stigand, que l'église romaine, ainsi qu'on l'a vu plus haut, s'obstinait à ne pas reconnaître [3]. Le petit-fils du bouvier Ulfnoth se montra, dès son avénement, juste, sage, affable, actif pour le bien du pays, ne s'épargnant, dit un vieil historien, aucune fatigue ni sur terre ni sur mer [4].

Il lui fallut beaucoup de soins et de peines pour vaincre le découragement public qui se montrait de différentes manières. L'apparition d'une comète, visible en Angleterre pendant près

1. Orderici Vitalis Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 492.

2. Comes Haroldus unanimi omnium consensu in regem eligitur, quia non erat eo prudentior in terra, armis magis strenuus, legum terræ sagacior, in omni genere probitatis cultior. (Vita Haroldi; Chron. anglo-norm., t. II, p. 243.)

3. Tapisserie de Bayeux. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 196. — Order. Vital., Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 492.

4. Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 447, ed. Savile. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. Angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 93, ed. Savile.

d'un mois, produisit sur les esprits une impression extraordinaire d'étonnement et d'effroi. Le peuple s'attroupait dans les rues et sur les places des villes et des villages pour considérer ce phénomène, qu'on regardait comme la confirmation des pressentiments nationaux. Un moine de Malmesbury, qui s'occupait d'astronomie, composa sur la nouvelle comète une sorte de déclamation poétique où se trouvaient ces paroles : « Te voilà « donc enfin revenue, toi qui feras pleurer tant « de mères ! il y a bien des années que je t'ai vue « briller; mais tu me sembles plus terrible au« jourd'hui que tu m'annonces la ruine de mon « pays [1]. » 1066.

Les commencements du nouveau règne furent marqués par un retour complet aux usages nationaux abandonnés sous le règne précédent. Dans les chartes du roi Harold, l'ancienne signature saxonne remplaçait les sceaux pendants à la mode normande [2]. Néanmoins, il ne poussa point la réforme jusqu'à destituer de leurs emplois ou chasser du pays les Normands qu'avait épargnés, malgré la loi, une sorte de condescendance pour les affections du roi Edward [3]. Ces étrangers continuèrent de jouir de tous les droits civils; mais,

1. Ranulph. Hygden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 281, ed. Gale.

2. Ducarel's norman Antiquities.

3. Voyez plus haut, p. 280 et 282.

1066. peu reconnaissants de cette conduite généreuse, ils se mirent à intriguer au dedans et au dehors pour le duc de Normandie. Ce fut un message de leur part qui vint annoncer à Guillaume la mort d'Edward et l'élection du fils de Godwin.

Au moment où le duc apprit cette grande nouvelle, il était dans son parc, près de Rouen, tenant à la main un arc et des flèches neuves qu'il essayait[1]. Tout à coup il parut pensif, remit son arc à l'un de ses gens, et, passant la Seine, se rendit à son hôtel de Rouen; il s'arrêta dans la grande salle et s'y promena de long en large, tantôt s'asseyant, tantôt se levant, changeant de siége et de posture, et ne pouvant rester en aucun lieu. Aucun de ses gens n'osait l'aborder; tous se tenaient à l'écart et se regardaient l'un l'autre en silence[2]. Un officier, admis d'une manière plus intime dans la familiarité de Guillaume, venant à entrer alors, les assistants l'entourèrent pour apprendre de lui la cause de cette grande agitation qu'ils remarquaient dans le duc. « Je n'en sais rien de « certain, répondit l'officier, mais nous en serons « bientôt instruits. » Puis, s'avançant seul vers Guillaume : « Seigneur, dit-il, à quoi bon nous « cacher vos nouvelles? qu'y gagnerez-vous? Il

1. Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 224.
2. Ibid.

« est de bruit commun par la ville que le roi 1066.
« d'Angleterre est mort, et que Harold s'est em-
« paré du royaume, mentant à sa foi envers vous.
— « L'on dit vrai, répondit le duc; mon dépit « vient de la mort d'Edward, et du tort que m'a « fait Harold.—Eh bien, sire, reprit le courtisan, « ne vous courroucez pas d'une chose qui peut « être amendée : à la mort d'Edward il n'y a nul « remède, mais il y en a aux torts de Harold ; « à vous est le bon droit : vous avez de bons che- « valiers ; entreprenez donc hardiment : chose « bien entreprise est à demi faite [1]. »

Un homme de race saxonne et le propre frère de Harold, ce Tosti que les Northumbriens avaient chassé du commandement, et que Harold, devenu roi, n'avait point voulu leur imposer de nouveau, vint de Flandre exhorter Guillaume à ne pas laisser régner en paix celui qui s'était parjuré [2]. Tosti se vantait auprès des étrangers d'avoir en Angleterre plus de crédit et de puissance que le roi son frère, et promettait d'avance la possession de ce pays à quiconque voudrait s'unir à lui pour en faire la conquête [3]. Trop prudent

1. Chronique de Normandie ; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 225.

2. Cur perjurum suum regnare sineret fortiter redarguit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 492.)

3. Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXI ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 146 et 147.

1066. pour s'engager dans une grande démarche sur la simple parole d'un aventurier, Guillaume donna au Saxon, pour éprouver ses forces, quelques vaisseaux, avec lesquels, au lieu de débarquer en Angleterre, Tosti se rendit vers la Baltique, afin de quêter d'autres secours et d'exciter contre sa patrie l'ambition des rois du nord. Il eut une entrevue avec Swen, roi de Danemarck, son parent du côté maternel, et lui demanda de l'aider contre son frère et sa nation. Mais le Danois ne répondit à cette demande que par un refus durement exprimé. Tosti se retira mécontent et alla chercher ailleurs un roi moins délicat sur la justice [1]. Il trouva en Norwége Harald ou Harold, fils de Sigurd, le plus vaillant des Scandinaves, le dernier qui eût mené la vie aventureuse dont le charme s'était évanoui avec la religion d'Odin. Dans ses courses vers le midi, Harold avait suivi alternativement la route de terre et celle de mer; on l'avait vu tour à tour pirate et guerrier errant, *viking* et *varing*, comme on s'exprimait dans la langue du nord [2]. Il était allé servir dans l'est sous les chefs de sa nation qui, depuis près de

1. Torfæi Hist. rer. norveg., pars tertia, lib. v, cap. xvii, p. 347-349.

2. Plus correctement *varghing*, dérivé de *varg*, fugitif, expatrié. Ce mot existe dans tous les anciens dialectes germaniques. Vid. Du-Cange, Glossar. ad script. mediæ et infimæ latinitatis, verbis *wargus*, *wargengus*, *warengangi*, *warganeus*, *gargangi*, etc.

deux siècles, possédaient une partie des pays 1066.
slaves. Ensuite, poussé par le besoin de voir, il s'était rendu à Constantinople, où d'autres émigrés de la Scandinavie, sous ce même nom de *varings*, dont s'honoraient les conquérants des villes russes, formaient une milice mercenaire pour la garde des empereurs[1].

Harold était frère d'un roi, mais il ne crut point déroger en s'enrôlant dans cette milice. Il veilla, la hache sur l'épaule, aux portes du palais impérial, et fut employé, avec le corps dont il faisait partie, en Asie et en Afrique. Lorsque le butin fait dans ces expéditions l'eut rendu assez riche, il eut envie de repartir et demanda son congé; comme on voulait le retenir de force, il s'évada par mer, emmenant avec lui une jeune femme de haute naissance. Après cette évasion, il croisa en pirate le long des côtes de la Sicile, et accrut ainsi le trésor qu'il emportait sur son navire[2]. Il était poëte, comme la plupart des corsaires septentrionaux, qui, dans les longues traversées, et quand le calme de la mer ralentissait leur marche, s'amusaient à chanter en vers leurs succès ou leurs espérances. Au retour des

1. Les historiens grecs du Bas-Empire désignent ce corps de soldats étrangers par les mots Φαργάνοι et Βάραγγοι.

2. Saga af Haraldi Hardrada, cap. III; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 56.

1066. longs voyages où, comme il le disait lui-même dans ses chansons, il avait promené au loin son vaisseau, l'effroi des laboureurs, son vaisseau noir rempli de guerriers, Harold leva une armée, et fit la guerre au roi de Norwége, afin de le déposséder. Il prétendait avoir des droits héréditaires au gouvernement de ce royaume; mais reconnaissant bientôt la difficulté de le conquérir, il fit la paix avec son compétiteur, sous la condition d'un partage; pour compléter l'arrangement, il fut convenu que le trésor du fils de Sigurd serait divisé entre eux, de même que le territoire de Norwége. Afin de gagner à ses projets cet homme fameux dans tout le nord par ses richesses et son courage, Tosti l'aborda avec des paroles flatteuses. « Le monde sait, lui dit-il, « qu'il n'existe pas un guerrier digne de se com- « parer à toi; tu n'as qu'à vouloir et l'Angleterre « t'appartiendra [1]. » Le Norwégien se laissa persuader, et promit de mettre sa flotte en mer, aussitôt que la fonte annuelle des glaces aurait rendu l'Océan libre [2].

En attendant le départ de son allié de Norwége, Tosti vint tenter la fortune sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, avec une bande d'aven-

1. Non esse bellatorem fortitudine tibi parem. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 149.)

2. Ut primum glaciem verna tempestas dissolvit. (Ibid.)

turiers rassemblés en Frise, en Hollande et dans le pays des Flamands. Il pilla et dévasta quelques villages; mais les deux grands chefs des provinces voisines de l'Humber, Morkar et Edwin, se réunirent, et, poursuivant ses vaisseaux, le forcèrent de chercher une retraite sur les rivages de l'Écosse[1]. Pendant ce temps, Harold, fils de Godwin, tranquille dans les contrées méridionales de l'Angleterre, vit arriver près de lui un messager de Normandie qui lui parla en ces termes : « Guillaume, duc des Normands, te « rappelle le serment que tu lui as juré, de ta « bouche et de ta main, sur de bons et saints re-« liquaires[2]. — Il est vrai, répondit le roi saxon, « que j'ai fait ce serment au duc Guillaume; « mais je l'ai fait me trouvant sous la force; j'ai « promis ce qui ne m'appartenait pas, ce que je « ne pouvais nullement tenir : car ma royauté « n'est point à moi, et je ne saurais m'en démettre « sans l'aveu du pays; de même, sans l'aveu du « pays, je ne puis prendre une épouse étrangère. « Quant à ma sœur, que le duc réclame pour la 1066.

1. Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 148. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile.

2. Sur bons saintuaires. (Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 229.) — That he svor myd hys ryght honde. (Robert of Gloucester's Chronicle, p. 358, ed. Hearne.) — Et lingua et manu. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 192.)

1066. « marier à l'un de ses chefs, elle est morte dans « l'année; veut-il que je lui envoie son corps[1] ? » L'ambassadeur normand porta cette réponse, et Guillaume répliqua par un second message et des paroles de reproche douces et modérées[2], priant le roi, s'il ne consentait pas à remplir toutes les conditions jurées, d'en exécuter au moins une seule, et de prendre en mariage la jeune fille qu'il avait promis d'épouser. Harold répondit de nouveau qu'il n'en ferait rien, et pour preuve il épousa une femme saxonne, la sœur d'Edwin et de Morkar. Alors les derniers mots de rupture furent prononcés; Guillaume jura que dans l'année il viendrait exiger toute sa dette, et poursuivre son parjure jusqu'aux lieux où il croirait avoir le pied le plus sûr et le plus ferme[3].

Aussi loin que la publicité pouvait aller dans le XIe siècle, le duc de Normandie publia ce

1. Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 449, ed. Savile. — Ranulph. Higden Polychron, lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 285, ed. Gale.

2. Iterum ei amica familiaritate mandavit. (Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden.)

3. Sciret se ante annum emensum, ferro debitum vindicaturum, illuc iturum, quo Haroldus tutiores se pedes habere putaret. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 99, ed. Savile.) — Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 68, ed. Gale. — Matth. Paris, t. I, p. 2.

qu'il appelait l'insigne mauvaise foi du Saxon [1]. 1066.
L'influence générale des idées superstitieuses empêcha les spectateurs désintéressés dans cette dispute de comprendre la conduite patriotique du fils de Godwin, et sa déférence scrupuleuse pour la volonté du peuple qui l'avait fait roi. L'opinion du plus grand nombre, sur le continent, fut pour Guillaume contre Harold, pour l'homme qui s'était servi des choses saintes comme d'un piége, et réclamait une trahison contre celui qui refusait de la commettre. Les négociations entamées auprès de l'église romaine par Robert de Jumiéges et par le moine Lanfranc se poursuivirent avec activité, du moment qu'un diacre de Lisieux eut porté au delà des monts la nouvelle du prétendu crime de Harold et de toute la nation anglaise. Le duc de Normandie intentait contre son adversaire, devant la cour pontificale, une accusation de sacrilége; il demandait que l'Angleterre fût mise au ban de l'église et déclarée propriété du premier occupant, sauf l'approbation du pape [2]. Il fondait sa requête sur trois griefs principaux : le meurtre du jeune Alfred et des Normands ses compagnons, l'expulsion de l'archevêque Robert du siége de Canter-

1. Haroldi injustitia. (Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden.)
2. Ad apostolicum... misit. (Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 100, ed. Savile.)

1066. bury, et le parjure du roi Harold[1]; de plus, il prétendait avoir à la royauté des droits incontestables, en vertu de sa parenté avec le roi Edward, et des intentions que ce roi, disait-il, avait manifestées à son lit de mort. Il affectait le rôle d'un plaignant qui attend justice et désire que son adversaire soit écouté. Mais Harold fut vainement requis de se défendre devant la cour de Rome. Il refusa de s'avouer justiciable de cette cour, et n'y députa aucun ambassadeur, trop fier pour soumettre à des étrangers l'indépendance de sa couronne, et trop sensé pour croire à l'impartialité des juges qu'invoquait son ennemi[2].

Le consistoire de Saint-Jean-de-Latran était alors gouverné par un homme dont la célébrité domine toutes celles du moyen âge; c'était Hildebrand, moine de Cluny, créé par le pape Nicolas II archidiacre de l'église romaine. Après avoir régné plusieurs années sous le nom de ce pape, il se trouva assez puissant pour en faire élire un de son choix, qui prit le nom d'Alexandre II, et pour le maintenir contre la désapprobation de la cour impériale. Toutes les vues de ce personnage, doué d'une activité infa-

1. Ranulph. Higden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 285, ed. Gale.

2. Judicium papæ parvipendens. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 69, ed. Gale.)

tigable, tendaient à transformer la suprématie 1066.
religieuse du saint-siége en souveraineté universelle sur les états chrétiens. Cette révolution, commencée au IXe siècle par la réduction de plusieurs villes de l'Italie centrale sous l'obéissance ou la suzeraineté du pape, s'était continuée dans les deux siècles suivants. Toutes les cités de la Campanie, dont le pontife de Rome était le métropolitain immédiat, avaient passé, de gré ou de force, sous sa puissance temporelle, et, par une circonstance bizarre, on avait vu, dans la première moitié du XIe siècle, des chevaliers normands émigrés de leur pays, conduire, sous la bannière de Saint-Pierre, les milices romaines à cette conquête [1]. A la même époque, d'autres Normands, pèlerins ou aventuriers, s'étaient mis à la solde des petits seigneurs de l'Italie méridionale; puis, comme jadis les Saxons à la solde des Bretons, ils avaient rompu leur engagement, pris les forteresses et établi leur domination sur le pays. Cette nouvelle puissance ayant mis fin, sinon aux prétentions, du moins au pouvoir de l'empire grec sur les villes de l'Apulie et de la Calabre, convenait à l'intolérance religieuse de

1. Inter Normannos qui Tiberim transierant, Willermus de Monasteriolo... romani exercitus princeps militiæ factus, vexillum sancti Petri gestans, uberem Campaniam subjugavit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 472 et 473.) — Fleury, Hist. ecclésiast., t. XII, p. 40.

1066. la cour de Rome, et flattait son ambition par l'espoir d'une autorité facile à obtenir sur des guerriers simples d'esprit et pleins de vénération pour le saint-siége. En effet, plusieurs de ces nouveaux ducs ou comtes s'avouèrent successivement vassaux du prince des apôtres, et consentirent à recevoir une bannière de l'église romaine, en signe d'investiture féodale des terres qu'eux-mêmes avaient conquises. Ainsi l'église profitait de la puissance des armes normandes pour étendre graduellement sa suzeraineté en Italie, et elle s'habituait à considérer les Normands comme destinés à combattre pour son service, ou à lui faire hommage de leurs conquêtes.

Telles étaient les singulières relations que le hasard des événements venait de créer, lorsque arrivèrent à la cour de Rome les plaintes et la requête du duc de Normandie. Plein de son idée favorite, l'archidiacre Hildebrand crut le moment propice pour tenter sur le royaume d'Angleterre ce qui avait réussi en Italie; il fit tous ses efforts pour substituer aux débats ecclésiastiques sur la tiédeur du peuple anglais, la simonie de ses évêques et le parjure de son roi, une négociation formelle pour la conquête du pays, à frais et à profits communs. Malgré la réalité de ces projets purement politiques, le procès de

Guillaume contre Harold fut examiné dans l'assemblée des cardinaux, sans qu'il fût question d'autre chose que du droit héréditaire, de la sainteté du serment et de la vénération due aux reliques. Ces motifs ne parurent point, à plusieurs des assistants, assez graves pour justifier, de la part de l'église, une agression à main armée contre un peuple chrétien; et comme l'archidiacre insistait, un murmure s'éleva, et les opposants lui dirent qu'il était infâme d'autoriser et d'encourager l'homicide [1]; mais il s'en émut peu, et son opinion prévalut. 1066.

Aux termes de la sentence, qui fut prononcée par le pape lui-même, il était permis au duc Guillaume de Normandie d'entrer en Angleterre, pour ramener ce royaume sous l'obéissance du saint-siége et y rétablir à perpétuité l'impôt du denier de saint Pierre [2]. Une bulle d'excommunication, lancée contre Harold et tous ses adhérents, fut remise au messager de Guillaume, et l'on joignit à cet envoi une bannière de l'église romaine et un anneau contenant un cheveu de

1. Qua pro re, a quibusdam fratribus pene infamiam pertuli, submurmurantibus quod ad tanta homicidia perpetranda, tanto favore, meam operam impendissem. (Epistola Gregor. VII, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIV, p. 648.)

2. Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 227.

1066. saint Pierre, enchâssé sous un diamant de prix [1]. C'était le double signe de l'investiture militaire et ecclésiastique; et l'étendard bénit qui allait consacrer l'invasion de l'Angleterre par le duc de Normandie était le même que, peu d'années auparavant, les Normands Raoul et Guillaume de Montreuil avaient arboré, au nom de l'église, sur les châteaux de la Campanie [2].

Avant que la bulle, la bannière et l'anneau fussent arrivés, le duc Guillaume assembla, en conseil de cabinet, ses amis les plus intimes, pour leur demander avis et secours. Ses deux frères utérins Eudes et Robert, dont l'un était évêque de Bayeux et l'autre comte de Mortain; Guillaume, fils d'Osbert, sénéchal de Normandie, c'est-à-dire lieutenant du duc pour l'administration civile, et quelques hauts barons, assistaient à cette conférence. Tous furent d'opinion qu'il fallait descendre en Angleterre, et promirent à Guillaume de le servir de corps et de biens, jusqu'à vendre ou engager leurs héritages. « Mais ce n'est pas tout, lui dirent-ils; il vous « faut demander aide et conseil à la généralité « des habitants de ce pays; car il est de droit

1. Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 197. — Matth. Paris, t. I, p. 2.
2. Order. Vital. Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 473. — Fleury, Hist. ecclésiast., t. XII, p. 400.

« que qui paye la dépense soit appelé à la con- 1066.
« sentir[1]. » Guillaume alors fit convoquer, disent les chroniques, une grande assemblée d'hommes de tous états de la Normandie, gens de guerre, d'église et de négoce, les plus considérés et les plus riches. Le duc leur exposa son projet et sollicita leur concours; puis l'assemblée se retira, afin de délibérer plus librement hors de toute influence[2].

Dans le débat qui suivit, les opinions parurent fortement divisées; les uns voulaient qu'on aidât le duc de navires, de munitions et de deniers; les autres refusaient toute espèce d'aide, disant qu'ils avaient déjà plus de dettes qu'ils n'en pouvaient payer. Cette discussion n'était pas sans tumulte, et les membres de l'assemblée, hors de leurs siéges et partagés en groupes, parlaient et gesticulaient avec grand bruit[3]. Au milieu de ce désordre, le sénéchal de Normandie, Guillaume, fils d'Osbert, éleva la voix et dit: « Pourquoi vous disputer de la sorte? Il est votre seigneur, il a besoin de vous; votre devoir serait de lui faire vos offres et non d'attendre sa requête. Si vous lui manquez et qu'il arrive à ses fins, de par Dieu, il s'en souviendra; mon-

1. Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 225.

2. Ibid.

3. Ibid.

1066. « trez donc que vous l'aimez, et agissez de bonne « grâce. — Nul doute, s'écrièrent les opposants, « qu'il ne soit notre seigneur; mais n'est-ce pas « assez pour nous de lui payer ses rentes? Nous « ne lui devons point d'aide pour aller outre-« mer : il nous a déjà trop grevés par ses guerres; « qu'il manque sa nouvelle entreprise, et voilà « notre pays ruiné [1]. » Après beaucoup de discours et de répliques en différents sens, l'on décida que le fils d'Osbert, qui connaissait les facultés de chacun, porterait la parole pour excuser l'assemblée de la modicité de ses offres [2].

Les Normands retournèrent tous vers le duc, et le fils d'Osbert parla ainsi : « Je ne crois pas « qu'il y ait au monde des gens plus zélés que « ceux-ci; vous savez les aides qu'ils vous ont « fournies, les services onéreux qu'ils vous ont « faits; eh bien, sire, ils veulent faire davan-« tage; ils se proposent de vous servir au-delà de « la mer comme en-deçà. Allez donc en avant, et « ne les épargnez en rien; tel qui jusqu'à présent « ne vous a fourni que deux bons soldats à che-« val, va faire la dépense du double [3]... — Eh!

1. Chronique de Normandie, Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 225. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 98.

2. Chron. de Normandie; loc. supr. cit. — Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 367, ed. Savile. — Henrici Knyghton de Event. Angliæ, lib. I, cap. XVI, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2340, ed. Selden.

3. Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII,

« non, eh! non, s'écrièrent à la fois les assis- 1066.
« tants, nous ne vous avons point chargé d'une « telle réponse; nous n'avons point dit cela, cela « ne sera pas! Qu'il ait affaire dans son pays, et « nous le servirons comme il lui est dû; mais « nous ne sommes point tenus de l'aider à con- « quérir le pays d'autrui. D'ailleurs, si nous lui « faisions une seule fois double service, et si nous « le suivions outre-mer, il s'en ferait un droit et « une coutume pour l'avenir; il en grèverait nos « enfants; cela ne sera pas, cela ne sera pas!!! » Les groupes de dix, de vingt, de trente, recommencèrent à se former; le tumulte fut général, et l'assemblée se sépara [1].

Le duc Guillaume, surpris et courroucé au delà de toute mesure, dissimula cependant sa colère, et eut recours à un artifice, qui presque jamais n'a manqué son effet quand des personnages puissants ont voulu vaincre les résistances populaires. Il fit appeler séparément auprès de lui les mêmes hommes que d'abord il avait convoqués en masse; commençant par les plus riches

p. 226. — Roberti de Monte Appendix ad Sigebertum; apud Script. rer. gallic. et francic., t. XI, p. 168.

1. Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 226. —

Mult oïssiez cort estormir.
Noise lever, barunz frémir.
(Roman de Rou, t. II, p. 132.)

1066. n'avait point de plus proche parent que le comte breton Allan ou Alain, issu de Roll par les femmes, et ce fut à lui qu'il remit en partant la garde de son duché et la tutelle de son fils. Le comte Alain n'avait pas tardé à déclarer douteuse la naissance de son pupille, et à favoriser le parti qui voulait le priver de la succession; mais après la défaite de ce parti au Val des Dunes, il mourut empoisonné, selon toute apparence, par les amis du jeune bâtard. Son fils, nommé Conan, lui succéda, et il régnait encore en Bretagne à l'époque du grand armement de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre. C'était un homme audacieux, redouté de ses voisins, et dont la principale ambition était de nuire au duc de Normandie, qu'il regardait comme un usurpateur et comme le meurtrier de son père. Le voyant engagé dans une entreprise difficile, Conan crut le moment favorable pour lui déclarer la guerre, et lui fit porter, par l'un de ses chamberlains, le message suivant :

« J'apprends que tu es prêt à passer la mer, « afin de conquérir le royaume d'Angleterre. Or, « le duc Robert, dont tu feins de te croire le fils, « partant pour Jérusalem, remit tout son héritage « au comte Alain, mon père, qui était son cousin. « Mais toi et tes complices vous avez empoisonné « mon père; tu t'es approprié sa seigneurie et tu

« l'as retenue jusqu'à ce jour, contre toute justice, 1066.
« attendu que tu es bâtard. Rends-moi donc le « duché de Normandie qui m'appartient, ou je « te ferai la guerre à outrance, avec tout ce que « j'ai de forces [1]. »

Les historiens normands avouent que Guillaume fut quelque peu effrayé de ce message, car la plus faible diversion pouvait déjouer ses projets de conquête ; mais il trouva moyen de se délivrer, sans beaucoup de peine, de l'ennemi qui se déclarait avec tant de hardiesse et d'imprudence. Le chamberlain du comte de Bretagne, gagné sans doute à prix d'argent, frotta de poison l'intérieur du cor dont son maître se servait à la chasse, et pour surcroît de précaution il empoisonna de même ses gants et les rênes de son cheval [2]. Conan mourut peu de jours après le retour de son messager. Le comte Eudes, qui lui succéda, se garda bien de l'imiter et d'alarmer Guillaume le Bâtard sur la validité de ses droits : au contraire, se liant avec lui d'une amitié toute nouvelle entre les Bretons et les Normands, il lui envoya ses deux fils pour le servir contre les Anglais. Ces deux jeunes gens, appelés Brian et Allan, vinrent au rendez-vous des troupes nor-

1. Willelm. Gemet. Hist. normann., apud Script. rer. normann., p. 286.
2. Ibid.

1066. mandes[1], accompagnés d'un corps de chevaliers de leur pays qui leur donnaient le titre de Mactierns[2], pendant que les Normands les appelaient comtes. D'autres riches Bretons, qui n'étaient point de pure race celtique et portaient des noms à tournure française, comme Robert de Vitry, Bertrand de Dinand et Raoul de Gaël, se rendirent pareillement auprès du duc de Normandie, pour lui offrir leurs services[3].

Le rendez-vous des navires et des gens de guerre était à l'embouchure de la Dive, rivière qui se jette dans l'Océan, entre la Seine et l'Orne. Durant un mois, les vents furent contraires et retinrent la flotte normande au port. Ensuite une brise du sud la poussa jusqu'à l'embouchure de la Somme au mouillage de Saint-Valery[4]. Là, les

1. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, liv. III, t. I, p. 98.

2. Fils de chef. *Tiern*, chef; en gallois *Teyrn*.

3. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, liv. III, t. I, p. 98. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 227.

4. Des savants respectables ont pensé que ce lieu devait être Saint-Valery-en-Caux, et non Saint-Valery-sur-Somme, situé hors des limites du duché de Normandie; mais le manuscrit récemment découvert dans la bibliothèque de Bruxelles ne permet plus le doute à cet égard.

> Tuque, velis nolis, tandem tua litora linquens,
> Navigium vertis litus ad alterius.
> Portus ab antiquis Vimaci fertur haberi,
> Quæ vallat portum, Somana nomen aquæ...
> Desuper est castrum quoddam sancti Walarici,
> Hic tibi longa fuit difficilisque mora.

(Widonis Carmen de Hastingæ prælio; Chron. anglo-normandes, t. III, p. 3.)

mauvais temps recommencèrent, et il fallut attendre plusieurs jours. La flotte mit à l'ancre et les troupes campèrent sur le rivage, fort incommodées par la pluie qui ne cessait de tomber à flots[1]. 1066.

Pendant ce retard, quelques-uns des vaisseaux, fracassés par une tempête violente, périrent avec leurs équipages; cet accident causa une grande rumeur parmi les troupes fatiguées d'un long campement. Dans l'oisiveté de leurs journées, les soldats passaient des heures à converser sous la tente, à se communiquer leurs réflexions sur les périls du voyage et les difficultés de l'entreprise[2]. Il n'y avait point encore eu de combat, disait-on, et déjà beaucoup d'hommes étaient morts; l'on calculait et l'on exagérait le nombre des cadavres que la mer avait rejetés sur le sable. Ces bruits abattaient l'ardeur des aventuriers d'abord si pleins de zèle; quelques-uns même rompirent leur engagement et se retirèrent[3]. Pour arrêter cette disposition funeste à ses projets, le duc

1. Desolatus eras, frigus faciebat et imber,
Et polus obtectus nubibus et pluviis...
(Widonis Carmen de Hasting. prælio; Chron. anglo-normandes, t. III, p. 4.)

2. Vulgus militum, ut fieri solet, per tabernacula mussitabat. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 100, ed. Savile.)

3. Pavida fuga multorum qui fidem spoponderant. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 198.)

1066. Guillaume faisait enterrer secrètement les morts, et augmentait les rations de vivres et de liqueurs fortes[1]. Mais le défaut d'activité ramenait toujours les mêmes pensées de tristesse et de découragement. « Bien fou, disaient les soldats en « murmurant, bien fou est l'homme qui prétend « s'emparer de la terre d'autrui; Dieu s'offense « de pareils desseins, et il le montre en nous re« fusant le bon vent[2]. »

Guillaume, en dépit de sa force d'âme et de sa présence d'esprit habituelle, était en proie à de vives inquiétudes qu'il avait peine à dissimuler. On le voyait fréquemment se rendre à l'église de Saint-Valery, patron du lieu, y rester longtemps en prières, et, chaque fois qu'il en sortait, regarder au coq qui surmontait le clocher quelle était la direction du vent. S'il paraissait tourner au sud, le duc se montrait joyeux; mais s'il soufflait du nord ou de l'ouest, son visage et sa contenance redevenaient tristes[3]. Soit par un acte de foi sincère, soit pour fournir quelque distraction aux

1. Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 198.

2. Insanire hominem qui vellet alienum solum in jus suum refundere; Deum contra tendere, qui ventum arceret. (Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 100, ed. Savile.)

3. Ecclesiam sancti devota mente frequentans,
Illi pura dabas ingeminando preces;
Inspicis et templi gallus qua vertitur aura;
Auster si spirat, lætus abinde redis;

esprits abattus et découragés, il envoya prendre 1066.
processionnellement, dans l'église, la châsse qui contenait les reliques du saint, et la fit porter en grande pompe à travers le camp. Toute l'armée se mit en oraison; les chefs firent de riches offrandes; chaque soldat, jusqu'au dernier, donna sa pièce de monnaie; et la nuit suivante, comme si le ciel eût fait un miracle, les vents changèrent et le temps redevint calme et serein. Au point du jour, c'était le 27 septembre, le soleil, jusque-là obscurci de nuages, parut dans tout son éclat[1]. Aussitôt le camp fut levé, tous les apprêts de l'embarquement s'exécutèrent avec beaucoup d'ardeur et non moins de promptitude, et quelques heures avant le coucher du soleil la flotte entière appareilla. Quatre cents navires à grande voilure et plus d'un millier de bateaux de transport se mirent en mouvement pour gagner le large, au bruit des trompettes et d'un immense

Si subito boreas austrum divertit et arcet,
  Effusis lacrimis, fletibus ora rigas.

(Widonis Carmen de Hasting. prælio; Chron. anglo-normandes, t. III, p. 4.)

1. Expulit a cœlo nubes, et ab æquore ventos,
  Frigora dissolvit, purgat et imbre polum:
Incaluit tellus, nimio perfusa calore,
  Et Phœbus solito clarior emicuit.

(Ibid.)

1066. cri de joie poussé par soixante mille bouches[1].

Le vaisseau que montait le duc Guillaume marchait en tête, portant, au haut de son mât, la bannière envoyée par le pape, et une croix sur son pavillon. Ses voiles étaient de diverses couleurs, et l'on y voyait peints en plusieurs endroits les trois lions, enseigne de Normandie; à la proue était sculptée une figure d'enfant portant un arc tendu, avec la flèche prête à partir[2]. Enfin de grands fanaux élevés sur les hunes, précaution nécessaire pour une traversée de nuit, devaient servir de phare à toute la flotte et lui indiquer le point de ralliement. Ce bâtiment, meilleur voilier que les autres, les précéda tant que dura le jour, et, la nuit, il les laissa loin en arrière. Au matin, le duc fit monter un matelot au sommet du grand mât, pour voir si les autres vaisseaux venaient : « Je ne vois que le ciel et la

1. Quippe decem decies, decies et millia quinque
Diversis feriunt vocibus astra poli...
Clangendoque tuba reliquis ut littora linquant
Præcipis, et pelagi tutius alta petant.

(Widonis Carmen de Hasting. prælio; Chron. anglo-normandes, t. III, p. 5.)

— Dans ce passage l'auteur exagère beaucoup la force de l'armée normande.

2. D[r] Strutt's normann. Antiquities, pl. XXXII. — Roman de Rou, t. II, p. 146. — Thom. Rudborne, Hist. major Winton., lib. V, cap. I; Anglia sacra, t. I, p. 245. — Tapisserie de Bayeux.

mer, » dit le matelot, et aussitôt on jeta l'ancre[1]. 1066.
Le duc affecta une contenance gaie, et, de peur que le souci et la crainte ne se répandissent parmi l'équipage, il fit servir un repas copieux et des vins fortement épicés[2]. Le matelot remonta et dit que cette fois il apercevait quatre vaisseaux; la troisième fois, il s'écria : « Je vois une forêt de mâts et de voiles[3]. »

Pendant que ce grand armement se préparait en Normandie, Harold, roi de Norwége, fidèle à ses engagements envers le Saxon Tosti, avait rassemblé plusieurs centaines de vaisseaux de guerre et de transport. La flotte resta quelque temps à l'ancre, et l'armée norwégienne, attendant le signal du départ, campait sur le rivage, comme les Normands à l'embouchure de la Somme. Des impressions vagues de découragement et d'inquiétude s'y manifestèrent par les mêmes causes, mais sous des apparences plus sombres, et conformes à l'imagination rêveuse des habitants du nord. Plusieurs soldats crurent avoir dans leur sommeil des révélations prophétiques. L'un d'eux songea qu'il voyait ses compagnons débarqués sur la côte d'Angleterre et en

1. Præter pelagus et aera prospectui suo aliud nihil comparere indicat. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 198.)

2. Nec baccho pigmentato carens. (Ibid., p. 199.)

3. Tertio tantas exclamat, ut arborum veliferarum uberrima densitas nemoris præstet similitudinem. (Ibid.)

1066. présence de l'armée des Anglais ; que devant le front de cette armée courait, à cheval sur un loup, une femme de taille gigantesque ; le loup tenait dans sa gueule un cadavre humain dégouttant de sang, et quand il avait achevé de le dévorer, la femme lui en donnait un autre[1]. Un second soldat rêva que la flotte partait, et qu'une nuée de corbeaux, de vautours et d'autres oiseaux de proie étaient perchés sur les mâts et sur les vergues des vaisseaux : sur un rocher voisin était une femme assise, tenant un sabre nu, regardant et comptant les navires : « Allez, disait-elle aux « oiseaux, allez sans crainte, vous aurez à man- « ger, vous aurez à choisir, car je vais avec eux, « j'y vais[2]. » On remarqua, non sans terreur, qu'au moment où Harold mit le pied sur sa chaloupe royale, le poids de son corps la fit enfoncer beaucoup plus que de coutume[3].

Malgré ces présages sinistres, l'expédition se mit en route vers le sud-ouest, sous la conduite du roi et de son fils Olaf. Avant d'aborder en Angleterre, ils relâchèrent aux Orcades, îles peuplées d'hommes de race scandinave ; et deux

1. Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXIV ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 151.

2. Ibid., cap. LXXXIII ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 150 et 151.

3. Ibid, cap. LXXXV ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 152. — Torfæi Hist. rer. norveg., pars tertia, lib. V, cap. VII, p. 351. — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 390.

chefs, ainsi qu'un évêque de ces îles se joignirent, 1066.
à eux. Ils côtoyèrent ensuite le rivage oriental de l'Écosse, et c'est là qu'ils rencontrèrent Tosti et ses vaisseaux. Ils firent voile ensemble, et attaquèrent, en passant, la ville maritime de Scarborough. Voyant les habitants disposés à se défendre opiniâtrément, ils s'emparèrent d'un rocher à pic qui dominait la ville, y élevèrent un bûcher énorme de troncs d'arbres, de branches et de chaume, qu'ils firent rouler sur les maisons; puis, à la faveur de l'incendie, ils forcèrent les portes de la ville et la pillèrent[1]. Relevés, par ce premier succès, de leurs terreurs superstitieuses, ils doublèrent gaiement la pointe de Holderness, à l'embouchure de l'Humber, et remontèrent le courant du fleuve.

De l'Humber ils passèrent dans l'Ouse, qui s'y jette et coule près d'York. Tosti, qui dirigeait le plan de campagne des Norwégiens, voulait, avant tout, reconquérir, avec leur aide, cette capitale de son ancien gouvernement, afin de s'y installer de nouveau. Morkar, son successeur, Edwin, frère de celui-ci, et le jeune Walteof, fils de Siward, chef de la province de Huntingdon, rassemblèrent les habitants de toute la contrée voisine, et livrèrent bataille aux étrangers, au

1. Torfæi Hist. rer. norveg., pars tertia, lib. v, cap. VII, p. 351. — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 390.

1066. sud d'York, sur la rive de l'Humber; d'abord vainqueurs, ensuite forcés à la retraite, ils se renfermèrent dans la ville, où les Norwégiens les assiégèrent. Tosti prit le titre de chef du Northumberland, et fit des proclamations datées du camp des étrangers : quelques hommes faibles le reconnurent, et un petit nombre d'aventuriers se rendirent à son appel[1].

Pendant que ces choses se passaient dans le nord, le roi des Anglo-Saxons se tenait avec toutes ses forces sur les côtes du sud pour observer les mouvements de Guillaume, dont l'invasion, à laquelle on s'attendait depuis longtemps, causait d'avance beaucoup d'alarmes[2]. Harold avait passé tout l'été sur ses gardes, près des lieux de débarquement les plus voisins de la Normandie[3]; mais le retard de l'expédition commençait à faire croire qu'elle ne serait point prête avant l'hiver. D'ailleurs les périls étaient plus grands de la part des ennemis du nord, déjà maîtres d'une partie du territoire anglais, que de la part de l'autre ennemi, qui n'avait

1. Torfæi Hist. rer. norveg., pars tertia, lib. v, cap. xvii, p. 352. — Saga af Haraldi Hardrada, cap. lxxxvii; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 156.

2. Heraldus interea promptus ad decernendum prælio sive terrestri, sive navali, plerumque cum immani exercitu ad littus marinum operiens. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 197.)

3. Tota æstate et autumno adventum illius observabat. (Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile.

point encore mis le pied en Angleterre; et le fils 1066.
de Godwin, hardi et vif dans ses projets, espérait, en peu de jours, avoir chassé les Norwégiens, et être de retour à son poste pour recevoir les Normands. Il partit à grandes journées, à la tête de ses meilleures troupes, et arriva de nuit sous les murs d'York, au moment où la ville venait de capituler pour se rendre aux alliés de Tosti. Les Norwégiens n'y avaient pas encore fait leur entrée; mais, sur la parole des habitants, et dans leur conviction de l'impossibilité où l'on était de rétracter cette parole, ils avaient rompu les lignes de siége et fait reposer leurs soldats. De leur côté, les habitants d'York ne songeaient qu'à recevoir le lendemain même Tosti et le roi de Norwége, qui devaient tenir dans la ville un grand conseil, y régler le gouvernement de toute la province, et distribuer aux étrangers et aux transfuges les terres des Anglais rebelles[1].

L'arrivée imprévue du roi saxon, qui avait marché de manière à éviter les postes ennemis, changea toutes ces dispositions. Les citoyens d'York reprirent les armes, et les portes de la ville furent fermées et gardées de façon qu'aucun

1. Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXIX; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 156.—Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile.—Henrici Knyghton, de Event. Angl., lib. I, cap. XVI, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2339, ed. Selden.

1066. homme ne pût en sortir pour se rendre au camp des Norwégiens. Le jour suivant fut un de ces jours d'automne où le soleil se montre encore dans toute sa force ; la portion de l'armée norwégienne qui sortit du camp sur l'Humber pour accompagner son roi vers York, ne croyant point avoir d'adversaires à combattre, vint sans cottes de mailles, à cause de la chaleur, et ne garda pour armes défensives que des casques et des boucliers. A quelque distance de la ville, les Norwégiens aperçurent tout à coup un grand nuage de poussière, et sous ce nuage, quelque chose de brillant comme l'éclat du fer au soleil. « Quels sont ces hommes qui marchent vers « nous ? dit le roi à Tosti. — Ce ne peut être, « répondit le Saxon, que des Anglais qui viennent « demander grâce et implorer notre amitié[1]. » La masse d'hommes qui s'avançait, grandissant à mesure, parut bientôt comme une armée nombreuse, rangée en ordre de bataille. « L'ennemi ! « l'ennemi ! » crièrent les Norwégiens, et ils détachèrent trois cavaliers pour aller porter aux gens de guerre restés au camp et sur les navires l'ordre de venir en toute hâte. Le roi déploya son étendard, qu'il appelait le *ravageur du monde*[2] ;

1. Saga af Haraldi Hardrada, cap. xc ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 158 et 159.

2. En islandais *Land-eydo*, en danois *Landode*. — Saga af Haraldi Hardrada, cap. xci ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 158.

les soldats se rangèrent autour sur une ligne longue, peu profonde, et courbée vers les extrémités. Ils se tenaient serrés les uns contre les autres, et leurs lances étaient plantées en terre, la pointe inclinée vers l'ennemi: il leur manquait à tous la partie la plus importante de leur armure. Harold, fils de Sigurd, en parcourant les rangs sur son cheval noir, chanta des vers improvisés, dont un fragment nous a été transmis par les historiens du nord : « Combattons, disait-il, « marchons, quoique sans cuirasses, sous le « tranchant du fer bleuâtre; nos casques brillent « au soleil, c'est assez pour des gens de cœur [1]. » 1066.

Avant le choc des deux armées, vingt cavaliers saxons, hommes et chevaux, couverts de fer, s'approchèrent des lignes des Norwégiens; l'un d'entre eux cria d'une voix forte : « Où est « Tosti, fils de Godwin ? — Le voici, répondit « le fils de Godwin lui-même. — Si tu es Tosti, « reprit le messager, ton frère te fait dire par « ma bouche qu'il te salue, et t'offre la paix, son « amitié et tes anciens honneurs. — Voilà de « bonnes paroles, et bien différentes des affronts « et des hostilités qu'on m'a fait subir depuis « un an. Mais, si j'accepte ces offres, qu'y aura- « t-il pour le noble roi Harold, fils de Sigurd,

1. Saga af Haraldi Hardrada, cap. xciv; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 160. — Gesta Danorum, t. II, p. 165.

1066. « mon fidèle allié? — Il aura, reprit le messa-« ger, sept pieds de terre anglaise, ou un peu « plus, car sa taille passe celle des autres hommes [1]. « — Dis donc à mon frère, répliqua Tosti, qu'il « se prépare à combattre: car jamais il n'y aura « qu'un menteur qui aille raconter que le fils de « Godwin a délaissé le fils de Sigurd [2]. »

Le combat commença aussitôt, et, au premier choc des deux armées, le roi norwégien reçut un coup de flèche qui lui traversa la gorge. Tosti prit le commandement; et alors son frère Harold envoya une seconde fois lui offrir la paix et la vie, pour lui et pour les Norwégiens [3]. Mais tous s'écrièrent qu'ils aimaient mieux mourir que de rien devoir aux Saxons. Dans ce moment, les hommes des vaisseaux arrivèrent, armés de cuirasses, mais fatigués de leur course sous un soleil ardent. Quoique nombreux, ils ne soutinrent point l'attaque des Anglais, qui avaient déjà rompu la première ligne de bataille et pris le drapeau royal. Tosti fut tué avec la plupart

1. Quid ex Anglia ei concessum velit; terræ spatium septem pedum, aut non nihil majus. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. XCIV; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 160.) — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 395.

2. Ibid.

3. Pacem et vitam obtulit. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. XCVI; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 164.) — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 396.

des chefs norwégiens, et, pour la troisième fois, Harold offrit la paix aux vaincus. Ceux-ci l'acceptèrent; Olaf, fils du roi mort, l'évêque et le chef des îles Orcades se retirèrent avec vingt-trois navires, après avoir juré amitié à l'Angleterre [1]. Le pays des Anglais fut ainsi délivré d'une nouvelle conquête des hommes du nord. Mais, pendant que ces ennemis s'éloignaient pour ne plus revenir, d'autres ennemis s'approchaient, et le même souffle de vent qui agitait alors les bannières saxonnes victorieuses gonflait aussi les voiles normandes, et les poussait vers la côte de Sussex. 1066.

Par un hasard malheureux, les vaisseaux qui avaient longtemps croisé devant cette côte venaient de rentrer faute de vivres [2]. Les troupes de Guillaume abordèrent ainsi sans résistance à Pevensey près de Hastings, le 28 septembre de l'année 1066, trois jours après la victoire de Harold sur les Norwégiens. Les archers débarquèrent d'abord; ils portaient des vêtements courts, et leurs cheveux étaient rasés; ensuite descendirent les gens de cheval, portant des cottes de mailles et des

1. Saga af Haraldi Hardrada, cap. XCVII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 165. — Chron. saxon. Frag., sub anno MLXVI, apud Gloss. ed. Lye, t. II, ad finem. — Pontani rerum danicarum Historiæ, lib. V, p. 186.

2. Victu deficiente, classicus... exercitus domum rediit. (Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile.)

1066. heaumes en fer poli, de forme presque conique, armés de longues et fortes lances, et d'épées droites à deux tranchants. Après eux sortirent les travailleurs de l'armée, pionniers, charpentiers et forgerons, qui déchargèrent, pièce à pièce, sur le rivage, trois châteaux de bois, taillés et préparés d'avance. Le duc ne vint à terre que le dernier de tous; au moment où son pied touchait le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Un murmure s'éleva; des voix crièrent: « Dieu nous garde! c'est mauvais signe [1]. » Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt: « Qu'avez-vous? quelle chose vous étonne? J'ai « saisi cette terre de mes mains, et, par la splen- « deur de Dieu, tant qu'il y en a, elle est à « vous [2]. » Cette vive repartie arrêta subitement l'effet du mauvais présage. L'armée prit sa route vers la ville de Hastings, et, près de ce lieu, on traça un camp, et l'on construisit deux des châteaux de bois, dans lesquels on plaça des vivres.

1. Quant li dus primes fors issi,
Sor sez dous palmes fors chaï;
Sempres i out levé grant cri
E distrent tuit: mal signe est ci.
(Roman de Rou, t. II, p. 151 et 152.)

2. Seignors, par la resplendor Dé,
La terre ai as dous mainz seizie...
Tote est nostre quant qu'il i a.
(Ibid., p. 152.)

Des corps de soldats parcoururent toute la contrée voisine, pillant et brûlant les maisons. Les Anglais fuyaient de leurs demeures, cachaient leurs meubles et leur bétail, et se portaient en foule vers les églises et les cimetières, qu'ils croyaient le plus sûr asile contre un ennemi chrétien comme eux. Mais, dans leur soif de butin, les Normands tenaient peu de compte de la sainteté des lieux, et ne respectaient aucun asile [1]. 1066.

Harold était à York, blessé et se reposant de ses fatigues, quand un messager vint en grande hâte lui dire que Guillaume de Normandie avait débarqué et planté sa bannière sur le territoire anglo-saxon [2]. Il se mit en marche vers le sud avec son armée victorieuse, publiant, sur son passage, l'ordre à tous les chefs des provinces de faire armer leurs combattants et de les conduire à Londres. Les milices de l'ouest vinrent sans délai; celles du nord tardèrent à cause de la distance; mais cependant il y avait lieu de croire que le roi des Anglais se verrait bientôt entouré des forces de tout le pays. Un de ces Normands, en faveur desquels on avait dérogé

1. Tapisserie de Bayeux. — Roman de Rou, t. II, p. 153.

2. .... That duc Wyllam to Hastynges was ycome,
And hys baner adde yerd, and the contreye al ynome.
(Robert of Gloucester's Chronicle, p. 359.)

— Suppletio historiæ regni Angliæ. (Mss. Musæi britannici.)

1066. autrefois à la loi d'exil portée contre eux, et qui maintenant jouaient le rôle d'espions et d'agents secrets de l'envahisseur, manda au duc d'être sur ses gardes, et que, dans quatre jours, le fils de Godwin aurait avec lui cent mille hommes [1]. Harold, trop impatient, n'attendit pas les quatre jours ; il ne put maîtriser son désir d'en venir aux mains avec les étrangers, surtout quand il apprit les ravages de toute espèce qu'ils faisaient autour de leur camp [2]. L'espoir d'épargner quelques maux à ses compatriotes, peut-être l'envie de tenter contre les Normands une attaque brusque et imprévue, comme celle qui lui avait réussi contre les Norwégiens, le déterminèrent à se mettre en marche vers Hastings, avec des forces quatre fois moindres que celles du duc de Normandie [3].

Mais le camp de Guillaume était soigneusement gardé contre une surprise, et ses postes s'étendaient au loin. Des détachements de cavalerie avertirent, en se repliant, de l'approche

1. Chron. de Normandie ; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 228. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 199.

2. Quod propinqua castris Normannorum vastari audierat. (Ibid., p. 201.)

3. Modico stipatus agmine, quadruplo congressus exercitu. (Mss. abbatiæ Waltham, in Musæo britann.)—Florens. Wigorn. Chron., p. 634. — Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile. — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script. t. I, p. 69, ed. Gale.

du roi saxon, qui, disaient-ils, accourait en furieux [1]. Prévenu dans son dessein d'assaillir l'ennemi à l'improviste, le Saxon fut contraint de modérer sa fougue; il fit halte à la distance de sept milles du camp des Normands, et, changeant tout d'un coup de tactique, se retrancha, pour les attendre, derrière des fossés et des palissades. Des espions, parlant le français, furent envoyés près de l'armée d'outre-mer, pour observer ses dispositions et ses forces. A leur retour, ils racontèrent qu'il y avait plus de prêtres dans le camp de Guillaume, que de combattants du côté des Anglais. Ils avaient pris pour des prêtres tous les soldats de l'armée normande qui portaient la barbe rase et les cheveux courts, parce que les Anglais avaient alors coutume de laisser croître leurs cheveux et leur barbe. Harold ne put s'empêcher de sourire à ce récit: « Ceux « que vous avez trouvés en si grand nombre, « dit-il, ne sont point des prêtres, mais de braves « gens de guerre qui nous feront voir ce qu'ils « valent [2]. » Plusieurs des chefs saxons conseillèrent à leur roi d'éviter le combat et de faire sa retraite vers Londres, en ravageant tout le pays, pour affamer les étrangers. « Moi, répondit 1066.

1. Rex furibundus. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 201.)

2. Roman de Rou, t. II, p. 174. — Matth. Paris., t. I, p. 3.

1066. « Harold, que je ravage le pays qui m'a été donné « en garde ! Par ma foi, ce serait trahison, et je « dois tenter plutôt les chances de la bataille avec « le peu d'hommes que j'ai, mon courage et ma « bonne cause [1].

Le duc normand, dont le caractère entièrement opposé le portait, en toute circonstance, à ne négliger aucun moyen, et à mettre l'intérêt au-dessus de la fierté personnelle, profita de la position défavorable où il voyait son adversaire, pour lui renouveler ses demandes et ses sommations. Un moine, appelé Dom Hugues Maigrot, vint inviter, au nom de Guillaume, le roi saxon à faire de trois choses l'une : ou se démettre de la royauté en faveur du duc de Normandie, ou s'en rapporter à l'arbitrage du pape pour décider qui des deux devait être roi, ou enfin remettre cette décision à la chance d'un combat singulier. Harold répondit brusquement : « Je ne « me démettrai point de mon titre, ne m'en rap- « porterai point au pape, et n'accepterai point « le combat [2]. » Sans se rebuter de ces refus positifs, Guillaume envoya de nouveau le moine normand, auquel il dicta ses instructions dans

1. Par foy, dit Hérault, je ne destruiray pas le pays que j'ay à garder. (Chron. de Normandie ; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 229.)

2. Chron. de Normandie, ibid., p. 230. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 201.

les termes suivants : « Va dire à Harold que, s'il 1066.
« veut tenir son ancien pacte avec moi, je lui « laisserai tout le pays qui est au-delà du fleuve « de l'Humber, et que je donnerai à son frère « Gurth toute la terre que tenait Godwin; que « s'il s'obstine à ne point prendre ce que je lui « offre, tu lui diras, devant ses gens, qu'il est « parjure et menteur, que lui et tous ceux qui le « soutiendront sont excommuniés de la bouche « du pape, et que j'en ai la bulle [1]. »

Dom Hugues Maigrot prononça ce message d'un ton solennel, et la Chronique normande dit qu'au mot d'excommunication les chefs anglais s'entre-regardèrent, comme en présence d'un grand péril. L'un d'eux prit alors la parole : « Nous devons combattre, dit-il, quel qu'en soit « pour nous le danger; car il ne s'agit pas ici « d'un nouveau seigneur à recevoir, comme si « notre roi était mort; il s'agit de bien autre « chose. Le duc de Normandie a donné nos « terres à ses barons, à ses chevaliers, à tous ses « gens; et la plus grande partie lui en ont déjà « fait hommage ; ils voudront tous avoir leur « don, si le duc devient notre roi; et lui-même « sera tenu de leur livrer nos biens, nos femmes « et nos filles; car tout leur est promis d'avance.

1. Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 231.

1066. « Ils ne viennent pas seulement pour nous ruiner, mais pour ruiner aussi nos descendants, « pour nous enlever le pays de nos ancêtres ; et « que ferons-nous, où irons-nous, quand nous « n'aurons plus de pays [1] ? » Les Anglais promirent, d'un serment unanime, de ne faire ni paix, ni trêve, ni traité avec l'envahisseur, et de mourir ou de chasser les Normands [2].

Tout un jour fut employé à ces messages inutiles ; c'était le dix-huitième depuis le combat livré aux Norwégiens près d'York. La marche précipitée de Harold n'avait encore permis à aucun nouveau corps de troupes de le rejoindre à son camp. Edwin et Morkar, les deux grands chefs du nord, étaient à Londres, ou en chemin vers Londres ; il ne venait que des volontaires, un à un ou par petites bandes, des bourgeois armés à la hâte, des religieux qui abandonnaient leurs cloîtres pour se rendre à l'appel du pays. Parmi ces derniers on vit arriver Leofrik, abbé du grand monastère de Peterborough, près d'Ély, et l'abbé de Hida, près de Winchester, qui amenait douze moines de sa maison et vingt hommes d'armes levés à ses frais [3]. L'heure du

1. Chron. de Normandie ; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 231.

2. Ibid.

3. De domo sua duodecim monachos, et viginti milites pro servitio. (Monast. anglic., Dugdale, t. I. p. 210.)

combat paraissait prochaine ; les deux jeunes 1066.
frères de Harold, Gurth et Leofwin, avaient pris leurs postes auprès de lui ; le premier tenta de lui persuader de ne point assister à l'action, mais d'aller vers Londres chercher de nouveaux renforts, pendant que ses amis soutiendraient l'attaque des Normands. « Harold, disait le jeune « homme, tu ne peux nier que, soit de force, « soit de bon gré, tu n'aies fait au duc Guil- « laume un serment sur les corps des saints ; « pourquoi te hasarder au combat avec un par- « jure contre toi ? Nous qui n'avons rien juré, la « guerre est pour nous de toute justice ; car nous « défendons notre pays. Laisse-nous donc seuls « livrer bataille ; tu nous aideras si nous plions, « et si nous mourons, tu nous vengeras [1]. » A ces paroles touchantes dans la bouche d'un frère, Harold répondit que son devoir lui défendait de se tenir à l'écart pendant que les autres risquaient leur vie [2] : trop plein de confiance dans son courage et dans sa bonne cause, il disposa les troupes pour le combat [3].

Sur le terrain qui porta depuis, et qui aujour-

1. Quia et fugientes restituere et mortuos ulcisci poteris. (Willelm. Malmesb. de Gest reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 100, ed. Savile.)

2. Ibid.

3. Nimis præceps et virtute sua præsumens. (Mss. abbatiæ Waltham.)

1066. d'hui porte encore le nom de *lieu de la bataille* [1], les lignes des Anglo-Saxons occupaient une longue chaîne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait jour de combat. Des prêtres et des religieux qui avaient suivi, en grand nombre, l'armée d'invasion, attirés, comme les soldats, par l'espoir du butin [2], se réunirent pour prier et chanter des litanies, pendant que les gens de guerre préparaient leurs armes. Le temps qui leur resta après ce premier soin, ils l'employèrent à faire la confession de leurs péchés et à recevoir les sacrements. Dans l'autre armée, la nuit se passa d'une manière toute différente; les Saxons se divertissaient avec grand bruit et chantaient de vieux chants nationaux, en vidant, autour de leurs feux, des cornes remplies de bière et de vin [3].

Au matin, dans le camp normand, l'évêque de

1. Bataille, batayl, ou battle, selon l'orthographe anglaise moderne; en latin, *locus belli*. — Locus vero ubi... pugnatum est exinde BELLUM usque hodie vocatur. (Willelm. Gemet. Hist. normann., apud Script. rer. normann., p. 288.) — Locum qui nunc BELLUM nuncupatur. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 311.)

2. Gratia commodi ecclesiæ suæ, cum reliquis se exercitui immiscuerat. (Ibid.)

3. Roman de Rou, t. II, p. 184 à 186. Voyez pièces justificatives, liv. III, nº 2. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 231 et 232.

Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célé- 1066.
bra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet; puis il monta un grand coursier blanc, prit un bâton de commandement et fit ranger la cavalerie. L'armée se divisa en trois colonnes d'attaque : à la première étaient les gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde; à la seconde se trouvaient les auxiliaires bretons, manceaux et poitevins; Guillaume en personne commandait la troisième, formée de la chevalerie normande. En tête et sur les flancs de chaque corps de bataille, marchaient plusieurs rangs de fantassins armés à la légère, vêtus de casaques matelassées, et portant de longs arcs de bois ou des arbalètes d'acier. Le duc montait un cheval d'Espagne, qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Il tenait suspendues à son cou les plus révérées d'entre les reliques sur lesquelles Harold avait juré, et l'étendard bénit par le pape était porté à côté de lui par un jeune homme appelé Toustain-le-Blanc[1]. Au moment où les troupes allaient

1. Appendit etiam humili collo suo reliquias. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 201.) — Roman de Rou, t. II, p. 198. Voyez pièces justificatives, liv. III, n° 2. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 232 et 233.

se mettre en marche, le duc élevant la voix, leur parla en ces termes :

« Pensez à bien combattre, et mettez tout à « mort ; car si nous les vainquons, nous serons « tous riches. Ce que je gagnerai vous le gagne- « rez ; si je conquiers, vous conquerrez ; si je « prends la terre, vous l'aurez. Sachez pourtant « que je ne suis pas venu ici seulement pour « prendre mon dû, mais pour venger notre nation « entière des félonies, des parjures et des trahi- « sons de ces Anglais. Ils ont mis à mort les Danois, « hommes et femmes, dans la nuit de Saint-Brice. « Ils ont décimé les compagnons d'Alfred, mon « parent, et l'ont fait périr. Allons donc, avec « l'aide de Dieu, les châtier de tous leurs mé- « faits [1] ».

L'armée se trouva bientôt en vue du camp saxon, au nord-ouest de Hastings. Les prêtres et les moines qui l'accompagnaient se détachèrent, et montèrent sur une hauteur voisine, pour prier et regarder le combat [2]. Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Ro-

1. Roman de Rou, t. II, p. 187 à 190. Voyez pièces justificatives, liv. III, n° 2. — Chron. de Normandie ; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 232.

2. Roman de Rou, loc. supr. cit.. Voyez pièces justificatives, liv. III, n° 2.

land. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite; les Normands répétaient ses refrains ou criaient: Dieu aide! Dieu aide[1]! 1066.

A portée de trait, les archers commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux[2]; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Les fantassins armés de lances et la cavalerie s'avancèrent jusqu'aux portes des redoutes, et tentèrent de les forcer. Les Anglo-Saxons, tous à pied autour de leur étendard planté en terre, et formant derrière leurs palissades une masse compacte et solide, reçurent les assaillants à grands coups de hache, qui, d'un revers, brisaient les lances et coupaient les armures de mailles[3]. Les Normands, ne pouvant pénétrer dans les redoutes ni en arracher les pieux, se replièrent, fatigués d'une attaque inutile, vers la division que commandait Guillaume. Le duc alors fit avancer de nouveau tous ses archers, et leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais de lancer leurs traits en haut, pour qu'ils tombassent par-dessus le rem-

1. Diex aïe! (Roman de Rou, t. II, p. 187 à 190. Voyez pièces justificatives, liv. III, n° 2.) — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 234. — Henrici Huntind. Hist., lib. VII, apud rer. anglic. Script., p. 368, ed. Savile.

2. Quadrelli.

3. Sævissimas secures. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 201.)

1066. part du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche; mais il n'en continua pas moins de commander et de combattre. L'attaque des gens de pied et de cheval recommença de près, aux cris de Notre-Dame! Dieu aide! Dieu aide[1]! Mais les Normands furent repoussés, à l'une des portes du camp, jusqu'à un grand ravin recouvert de broussailles et d'herbes, où leurs chevaux trébuchèrent et où ils tombèrent pèle-mêle, et périrent en grand nombre[2]. Il y eut un moment de terreur dans l'armée d'outre-mer. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la fuite commença. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le passage, les menaçant et les frappant de sa lance[3], puis se découvrant la tête : « Me voilà, leur cria-t-il, regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai avec « l'aide de Dieu[4]. »

1. Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 234. — Matth. Paris, t. I, p. 2.

2. Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 311. — Nam crescentes herbæ antiquum aggerem tegebant, ubi summopere currentes Normanni cum equis et armis ruebant, ac sese, dum unus repente super alterum cadebat, vicissim extinguebant. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 287.)

3. Verberans aut minans hasta. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 202.)

4. Me, inquit, circumspicite, vivo et vincam, opitulante Deo. (Ibid.)

Les cavaliers retournèrent aux redoutes; mais 1066.
ils ne purent davantage en forcer les portes ni faire brèche : alors le duc s'avisa d'un stratagème, pour faire quitter aux Anglais leur position et leurs rangs ; il donna l'ordre à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. La vue de cette déroute simulée fit perdre aux Saxons leur sang-froid ; ils coururent tous à la poursuite, la hache suspendue au cou [1]. A une certaine distance, un corps posté à dessein joignit les fuyards, qui tournèrent bride ; et les Anglais, surpris dans leur désordre, furent assaillis de tous côtés à coups de lances et d'épées dont ils ne pouvaient se garantir, ayant les deux mains occupées à manier leurs grandes haches. Quand ils eurent perdu leurs rangs, les clôtures des redoutes furent enfoncées ; cavaliers et fantassins y pénétrèrent ; mais le combat fut encore vif, pêle-mêle et corps à corps. Guillaume eut son cheval tué sous lui ; le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts, au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome. Les débris de l'armée anglaise, sans chef et sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour, tellement que les combattants

1. Chron. de Normandie ; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 235.

1066. des deux partis ne se reconnaissaient plus qu'au langage[1].

Alors finit cette résistance désespérée; les compagnons de Harold se dispersèrent, et beaucoup moururent, sur les chemins, de leurs blessures et de la fatigue du combat. Les cavaliers normands les poursuivaient sans relâche, ne faisant quartier à personne[2]. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain, au point du jour, le duc Guillaume rangea ses troupes et fit faire l'appel de tous les hommes qui avaient passé la mer à sa suite, d'après le rôle qu'on en avait dressé avant le départ, au port de Saint-Valery. Un grand nombre d'entre eux, morts ou mourants, gisaient à côté des vaincus[3]. Les heureux qui survivaient eurent, pour premier gain de leur victoire, la dépouille des ennemis morts. En retournant les cadavres, on en trouva treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes : c'étaient l'abbé de Hida et ses douze compagnons. Le nom de leur monastère fut inscrit le premier sur le livre noir des conquérants[4].

1. Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 236.—Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 312.—Math. Westmonast. Flor. hist., p. 223. — Eadmeri Hist. nov., lib. 1, p. 6, ed. Selden.

2. Cursus... super jacentes. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 203.)

3. Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 236 et 237.

4. Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 210.

Les mères et les femmes de ceux qui étaient venus de la contrée voisine combattre et mourir avec leur roi, se réunirent pour rechercher ensemble et ensevelir les corps de leurs proches. Celui du roi Harold demeura quelque temps sur le champ de bataille, sans que personne osât le réclamer. Enfin la veuve de Godwin, appelée Ghitha, surmontant sa douleur, envoya un message au duc Guillaume, pour lui demander la permission de rendre à son fils les derniers honneurs. Elle offrait, disent les historiens normands, de donner en or le poids du corps de son fils. Mais le duc refusa durement, et dit que l'homme qui avait menti à sa foi et à sa religion n'aurait d'autre sépulture que le sable du rivage. Il s'adoucit pourtant, si l'on en croit une vieille tradition, en faveur des religieux de Waltham, abbaye que, de son vivant, Harold avait fondée et enrichie. Deux moines saxons, Osgod et Ailrik, députés par l'abbé de Waltham, demandèrent et obtinrent de transporter dans leur église les restes de leur bienfaiteur. Ils allèrent à l'amas des corps dépouillés d'armes et de vêtements, les examinèrent avec soin l'un après l'autre, et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes, et désespérant de réussir seuls dans cette recherche, ils s'adressèrent à une femme que Harold, avant 1066.

1066. d'être roi, avait entretenue comme maîtresse, et la prièrent de se joindre à eux. Elle s'appelait Edithe, et on la surnommait la Belle au cou de cygne[1]. Elle consentit à suivre les deux moines, et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle avait aimé.

Tous ces événements sont racontés par les chroniqueurs de race anglo-saxonne avec un ton d'abattement qu'il est difficile de reproduire. Ils nomment le jour de la bataille un jour amer, un jour de mort, un jour souillé du sang des braves[2]. « Angleterre, que dirai-je de toi, s'écrie « l'historien de l'église d'Ély, que raconterai-je à « nos descendants? que tu as perdu ton roi na-« tional et que tu es tombée au pouvoir de l'é-« tranger; que tes fils ont péri misérablement; « que tes conseillers et tes chefs sont vaincus, « morts ou déshérités[3]. » Bien longtemps après le jour de ce fatal combat, la superstition patriotique crut voir encore des traces de sang frais

1. Currunt ad cadavera et vertentes ea huc et illuc, donec regis corpus agnoscerent, non valentes... mulierem, quam, ante sumptum regimen, dilexerat, Editham, cognomento *Swanneshales*, quod sonat Collum Cygni, secum adducere. (De Inventione sanctæ crucis walthamensis; Chron. anglo-norm., t. II, p. 249.)

2. Hæc congressio tam lethalis, tam amara, tot generosorum sanguine cruenta. (Math. Westmonast. Flor. histor., p. 224.)

3. De te quid dicam, quid posteris referam? Væ tibi est, Anglia !... (Hist. eccles. Eliensis, lib. II, p. 44, apud rer. anglic Script., t. III, p. 516, ed. Gale.)

sur le terrain où il avait eu lieu; elles se montraient, disait-on, sur les hauteurs au nord-ouest de Hastings, quand un peu de pluie avait humecté le sol[1]. Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la sainte Trinité et de saint Martin, le patron des guerriers de la Gaule[2]. Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonvoisine, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela, en langue normande, l'*Abbaye de la Bataille*[3]. Des moines du grand couvent de Marmoutiers, près de Tours, vinrent y établir leur domicile, et prièrent pour les âmes de tous les combattants qui étaient morts dans cette journée[4]. 1066.

1. Si forte modico imbre maduerit, verum sanguinem et quasi recentem exsudat. (Guilielm. Neubrig. Hist., p. 10, ed. Hearne.)

2. Chartæ Willelmi Conquæstoris, apud Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 317 et 318.

3. Cum leuga circumquaque adjacente,... sicut illa quæ mihi coronam tribuit. (Charta Willelmi Conquæstoris, in notis ad Eadmeri Hist. nov., ed. Selden, p. 165.) — En latin *Abbatia de Bello*.

4. Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 312.

1066. On dit que, dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait: ils allèrent, tout décontenancés, porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, « travaillez toujours, répliqua le conquérant « d'un ton jovial; car si Dieu me prête vie, il y « aura plus de vin chez les religieux de la Ba- « taille, qu'il n'y a d'eau claire dans le meilleur « couvent de la chrétienté[1]. »

1. Eidem loco ita prospiciam, ut magis ei vini abundet copia quam aquarum in alia præstanti abbatia. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 312.)

FIN DU TOME PREMIER.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE PREMIER.

Nº I.

ARYMES PRYDEIN VAWR.

LA CONFÉDÉRATION DE LA GRANDE-BRETAGNE,

CHANT PATRIOTIQUE DU BARDE CAMBRIEN GOLYDDAN, VIIe SIÈCLE.

Dysgogan awen! dygobryssyn!
Marannedd a meuedd, a hèdd genhyn,
A phennaeth ehelaeth, a fraeth unbyn;
A, gwedy dyhedd, anhedd ymhob mehyn.
Gwyr gwychyr yn trydar casnar dengyn:
Escaud yn gnovud ryhyd dyvin:
Gwaethyl gwyr hyt Gaer Wair gwasgarawdd allmyn.
Gwnahawnt gorvoledd gwedy gwehyn,
A chymod Cymry, a gwyr Dulyn,
Gwyddyl Iwerddon, Mon, a Phrydyn,
Cernyw a Chludwys, eu cynnwys genhyn.
Atporion vydd Brython pan dyorphyn.
Pell dysgoganer amser dybyddyn
Teyrnedd, a bonedd eu gorescyn:
Gwyr gogledd, ynghyntedd yn eu cylchyn,
Ymhervedd eu rhagwedd y ddisgynnyn.
Dysgogan Merddin. Cyvervydd hyn.

Yn Anber Peryddon, meirion mechdeyrn
(A chyn ni bai unrhaith) llaith a Gwynyn.
O un ewyllys bryd, ydd ymvrthvynnyn.
Meirion eu trethau, dychynnullyn

Yngnedoedd Cymry nadd oedd a delyn:
Y sydd wr dyledawg a levair hyn —
« Ni ddyfai a dalai yngheithiwed. »

Mab Mair, mawr ei air! Pryd na thardded
Rhag pennaeth Saeson, ac eu hofed!
Pell bwynt cychmyn i Wrtheyrn Gwynedd!
Ev gyrhaut Allmyn i alltudedd.
Nis arhaeddwy neb, nis dioes daear;
Ni wyddynt py dreiglynt ymhob aber.

Pan brynasant Danet, drwy fled calledd.
Gan Hors a Hengys oedd yn eu rhyssedd,
Eu cynnydd bu y wrthym yn anvonhedd:
Gwedi rhin dilein, ceith ym ynver.
Dychymmydd medddawd mawr wirawd o vedd!
Dychymmyn angau angen llawer!
Dychymmydd anaelau, dagrau gwragedd,
Dychyfroy edgyllaeth peunaeth lledfer!
Dychymmydd tristyd byd a ryher,
Pan vydd cechmyn Danet an teyrnedd!

Gwrthotted trindawd dyrnawd a bwyller—
Y ddilein gwlad Vrython, a Saeson yn annedd!
Poet cynt eu rheges yn alltudedd,
Na myned Cymry yn ddivröedd!

Mab mair mawr ei air! pryd nas terddyn
Cymry, rhag göeir breyr ag unbyn!
Cyneircheid, cyneilweid, unrhaith cwynyn!
Un gôr, un gyngor, un eisor ynt.
Nid oedd er mawred nas lleverynt;
Namyn er hepcor göeir nas cymmodynt.
I Dduw a Dewi ydd ymorchmynnynt:
Taled gwrthotted fled i Allmyn!
Gwnawnt hwy aneireu eisiau trevddyn;
Cymry a Saeson cyvervyddyn,
I amlan ymdreulaw ag ymwrthryn.

O ddirvawr vyddinawr pan ymbrovyn,
Ag amallt lavnawr a gawr a gryn,
Ag am Gwy gair cyvergeir, y am Peurllyn,
A lluman a ddaw a garw ddisgyn;
A, mal balaon, Saeson syrthyn.

Cymry cynyrcheid cyfun Ddullyn.
Blaen wrth vôn, granwynion, cyvyng oeddyn
Meirion, yngwerth eu gau, yn eu creinbyn.
Eu byddyn yngwaedlin, yn eu cylchyn;
Eraill, ar eu traed, trwy goed Cilhyn,
Trwy Ywrch y Ddinas foras föyn.
Rhyvel heb ddychwel i dir Prydyn,
Attor, trwy law gyngor, mal morlithryn.
Meirion Caer Geri ddivri cwynant
Rhai i ddyfryn a bryn nis dirdwadant;
I Aber Peryddon ni mad ddoethant:
Anaelau drethau dychynullant:
Naw ugain canhwr a ddisgynnant;
Mawr watwar, namyn pedwar, nid atcorant.
Dybedd i eu gwragedd a ddywedant;
Eu crysseu yn llawn creu a arochant.

Cymry cyneirchaid, enaid dichwant—
Gwyr Dehau eu trethau a amygant.
Llym lliveid llavnawr, llwyr y lladdant:
Ni bydd i veddyg mwyn o'r a wnaünt.
Byddinoedd Cadwaladyr cadyr i deuant.
Ryddyrchavwynt Cymry. Cad a wnäant—
Llaith, anolaith ryddysgyrchasant.
Yn gorphen eu trethau angau a wawdant.
Eraill ar osgail ryphlanhasant:
Oes oeseu, eu tretheu nid esgorant.

Ynghoed, ym maes, ym mryn,
Canhwyll, yn nhywyll, a gerdd genhyn—
Cynan yn rhagwan ymhob disgyn.

Saeson rhag Brython gwae a gênyn.
Cadwaladir yn baladir gan ei unbyn,
Trwy synwyr, yn llwyr yn eu dychlyn,
Pan syrthwynt eu clas dros eu herchwyn
Ynghustudd, a chreu rhudd ar rudd allmyn.
Yn ghorpheu pob angrheith, anrheith dengyn.
Seis ar hynt, hyd Gaer Wynt, cynt pwy cynt techyn.

Gwyn eu byd hwy Gymry, pan adroddynt
Rymgwarawd y Drindawd o'r travallawd gynt
Na chryned Dyved na Glywyssyg.
Nis gwnaho molawd meirion mechdeyrn;
Na chynhorion Saeson cefyn ebryn,
« Nis gwnaw, meddut, meddawt genhyn,
Heb daled o dynged. » Maint a gefyn
O ymddiveid veibion, ac eraill ryn.
Trwy eiriawl Dewi a seint Prydyn,
Hyd frwd Argelo fohawr allan.

Dysgogan awen. Dyddaw y dydd
Pan ddyfo i wyr, i un gyssul,
Un gôr, un gynghor; a Lloeyr llosgyd,
Yr gobaith Arreiraw ar yn phrydaw llûydd;
A cherdd arallvro, a fo beunydd.
Mi wyr cwdd ym dda cwdda cwdd vydd.
Dy chyrchwynt gyvarth mal arth o vynydd,
I dalu gwynieith, gwaed eu hennydd,
Atoi peleidral dyval dillydd,
Nid arbetwy car corph eu gilydd:
Atoi pen gaflaw heb emennydd:
Atoi gwragedd gweddw, a meirch gweilydd;
Atoi' r brein uthr rhag uthur cedwyr,
A lliaws llaw amhar, cyn gwascar llûydd.

Cennadau angau dychyvervydd,
Pan savwynt galanedd wrth eu henydd.

Ev dialawr ar werth ei dreth beunydd,
A'r mynych genhadau a'r gau lûydd.

Dygorvu Cymry trwy gyvergyr,
Yn gywair, gydair, gydson, gydfydd :
Dygorvi Cymry i beri cad,
A llwyth lliaws gwlad a gynhullant,
A lluman glan Dewi a ddyrchavant,
J dywysaw Gwyddyl drwy Lieingant :
A gynheu Dulyn genhyn a savant,
Pan ddyfont i'r gâd nid ymwadant.

(Cambrian register for the year 1796, vol. II, p. 554 et suiv. — Myvyrian archaiology of Wales, t. I, p. 156.)

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT [1].

L'inspiration des bardes nous prophétisait des biens sans nombre, la paix, un vaste empire, des chefs actifs; mais après le calme l'orage a éclaté sur toutes les tribus de la nation, les chefs se sont querellés, pleins d'une colère barbare, les Scots sont venus nous attaquer, les Germains ont repoussé les assaillants jusqu'à Caer-Wair, et, après les avoir vaincus, ils ont célébré leur triomphe et leur bienvenue avec les Kymris, les hommes de Dublin, les Gaels d'Irlande, Mona, la Bretagne, la Cornouaille et les habitants de l'Alclwyde. Les Bretons recouvreront enfin leur puissance; on a prédit depuis longtemps qu'un jour viendra où ils régneront, et que leurs efforts seront couronnés du succès quand les hommes qui habitent au nord sur leurs frontières descendront au cœur du pays. Telle est la prophétie de Merddin; elle s'accomplira !

1. Je dois cette traduction à l'obligeance de M. Théodore de Lavillemarqué.

A Aber Peryddon, les officiers du chef des chevaux[1] soufflèrent la discorde avant d'avoir aucun motif de plainte légitime. D'un commun accord ils exigèrent violemment le tribut, et se mirent en devoir de le recueillir. Les Kymris étaient forts, aucun pacte ne les forçait de le payer. Il se trouva un homme noble qui dit: « Celui qui donne la solde ne doit pas être traité en es« clave. »

Par le fils de Marie, dont la parole est sacrée, maudit soit le jour où nous ne nous sommes point armés pour repousser la domination des Saxons, où nous les avons aimés! Maudits soient les lâches qui entouraient Guorteyrn Gwynedd! Ils auraient pu chasser les Germains de notre pays, et pas un d'eux n'aurait pris, pas un n'aurait ravagé nos terres; mais ils ne surent pas deviner quels hommes abordaient dans nos hâvres.

Depuis le jour où les Germains ont pris Tanet par ruse, dans une de leurs incursions, sous les ordres de Hors et de Henghist, ils n'ont cessé de faire des progrès contre nous. Après avoir tramé le perfide complot, leur messager s'en retourna. Songez à l'ivresse du grand banquet de l'hydromel; songez à la mort violente de tant d'hommes; songez aux terreurs, aux larmes des faibles femmes agitées par la douleur au milieu de la nuit. Songez au sort qui nous attend, si les lâches de Tanet deviennent jamais nos maîtres.

Puisse la Trinité ne pas désoler le pays breton et ne le pas donner pour demeure aux Saxons! qu'elle leur assigne une patrie en d'autres climats et ne condamne point les Kymris à l'exil!

1. Ce sobriquet injurieux donné par les Bretons aux Anglo-Saxons eut pour origine les noms propres des deux chefs de la première émigration saxonne, *Henghist* et *Horse*. Comme on l'a vu plus haut, *horse* ou *hross*, en langue teutonique, signifie un cheval, et *henghist* ou *hengst*, un étalon.

Par le fils de Marie, dont la parole est sacrée, maudit soit le jour où les Kymris ne résistèrent pas aux lâches volontés des chefs et des nobles! qu'ils soient convoqués, qu'ils se rassemblent tous, qu'ils se lèvent unanimement! Ils n'ont qu'un cœur, qu'un dessein, qu'une cause. S'ils demeuraient silencieux, ce n'était pas à cause des grands, mais parce qu'ils n'approuvaient pas de funestes résolutions. Qu'ils se confient maintenant à Dieu et à saint David, qui donnèrent aux Germains la récompense de leur trahison; que la discorde se mette parmi nos ennemis, faute d'un chef qui les guide! que les Kymris et les Saxons se rencontrent sur le champ de bataille, et que les armes décident entre eux! Quand l'ennemi en viendra aux mains avec notre grand chef; quand le bocage retentira des cris des guerriers; quand la bataille sera engagée pour les bords de la Wie et la terre des Lacs, alors s'élèvera l'étendard, un assaut furieux le suivra, et les Saxons tomberont comme les feuilles des arbres.

Les Kymris furent renforcés par leurs alliés de Dublin; l'avant-garde des officiers (Germains) était confondue avec leur arrière-garde; leur visage était pâle, et ils tremblaient; leurs troupes nageaient autour d'eux dans un lac de sang. Ce qui en resta prit la fuite à travers le bois de Killin et Burch-y-Dinas à pied et en désordre. La guerre ne désolera plus le pays de Bretagne; nos bras bien dirigés y ont mis fin; elle a passé comme le flot des mers. Les officiers venant de Caer-Gerie se plaignent astucieusement de ceux qui refusent d'abandonner leurs collines et leurs vallées. Ce n'est pas pour leur bien qu'ils sont débarqués à Aber-Peryddon. Le tribut qu'ils ont exigé leur a porté malheur. Ils ont pris terre au nombre de dix-huit milles. Leur désastre a été terrible. — Quatre seulement sont retournés chez eux; ils ont fait à leurs femmes un récit de paix, mais leurs habits exhalaient l'odeur du sang.

Que les Kymris s'assemblent et ne craignent pas d'exposer leur vie. Les hommes du sud ne paieront pas le tribut. Qu'on aiguise les épées, elles en tueront mieux ; les blessures qu'elles feront ne rapporteront guère au chirurgien. Les troupes belliqueuses de Cadwallader s'avancent : que les Kymris s'enflamment, ils vont combattre ; le carnage et la désolation les accompagnent ! Pour se délivrer du tribut, ils se rient de la mort ; ils perceront encore les étrangers de leurs flèches ; mais jamais, jamais ils ne leur paieront tribut.

Aux bois, aux champs, sur la montagne, une lumière marche à nos côtés dans les ténèbres, Conan nous guide en chacune de nos entreprises. Les Saxons devant les Bretons crieront « Malheur ! » Cadwallader, notre javelot, et ses chefs, par leur sage conduite, extermineront, noieront dans leur sang les Saxons, s'ils ont l'imprudence de s'avancer hors des limites de leurs cantonnements ; ils mettront un terme à leurs dévastations, à leurs violences, et les Saxons en fuite prendront aussi vite qu'il leur sera possible le chemin de Caer Guint.

Heureux le jour où les Kymris raconteront comment la Trinité les délivra de leurs maux ! Que ni Dyved ni Glywyssig ne s'alarment ! Les députés du prince des chevaux n'obtiendront point d'éloges ni les chefs saxons de fourrages. Ils ne s'établiront parmi nous qu'en nous payant de leur vie. Puisse se multiplier parmi eux le nombre des enfants qui n'ont plus de père, et diminuer le nombre de ceux qui en ont encore ! Puissions-nous, par l'intercession de David et des autres saints de la Bretagne, les faire fuir loin d'ici jusqu'à la rivière d'Argelo !

L'inspiration prophétique l'annonce : Un temps viendra où les guerriers s'assembleront avec un seul dessein, un seul cœur ; où la terre de Logres sera dévastée par la flamme. Que la confédération se fie sur notre bel ordre de bataille : les étrangers seront mis en fuite avant la fin

du jour, je le sais certainement; le succès nous attend, quoi qu'il arrive. Que les guerriers se précipitent comme l'ours des montagnes pour venger la mort de leurs ancêtres; qu'ils serrent en faisceaux leurs lances aiguës; que l'ami ne songe pas à protéger le corps de son ami; qu'il y ait beaucoup de crânes vides de cervelle, beaucoup de femmes veuves, beaucoup de coursiers sans cavaliers, beaucoup de corbeaux avides devant les guerriers terribles et beaucoup de bras coupés, dispersés devant l'armée.

Lorsque leurs officiers et la mort se trouveront face à face, et que les cadavres s'entasseront autour de leurs chefs, nous serons vengés de leurs exactions, de leurs incursions fréquentes et de leurs trahisons.

Les Kymris ont été victorieux dans le combat. Ils n'ont qu'une seule cause, qu'une seule parole, qu'une seule langue, qu'une seule foi. Les Kymris seront encore vainqueurs; ils veulent combattre; ils rassembleront leurs forces; ils déploieront la bannière de saint David, qui guidera les Gaels d'Irlande à travers les mers. Avec nous se lèveront les chefs de Dublin, qui ne lâcheront pas pied dans le combat.

N° 2.

DÉCRET DES EMPEREURS THÉODOSE ET VALENTINIEN, RELATIF A LA SOUMISSION DES ÉVÊQUES DES GAULES AU PAPE DE ROME. (AN DE J.-C. 445.)

Impp. Theodosius et Valentinianus AA. Aetio v. inl. comiti et magistro utriusque militiæ et patricio.

Certum est, et nobis et imperio nostro unicum esse præsidium in supernæ divinitatis favore, ad quem promerendum præcipue christiana fides, et veneranda nobis religio suffragatur. Cum igitur sedis apostolicæ primatum

sancti Petri meritum, qui princeps est episcopalis coronæ, et romanæ dignitas Civitatis, sacræ etiam synodi firmarit auctoritas, ne quid præter auctoritatem sedis istius inlicitum præsumptio adtentare nitatur. Tunc enim demum ecclesiarum pax ubique servabitur, si rectorem suum agnoscat universitas. Hæc cum hactenus inviolabiliter fuerint custodita, Hilarius Arelatensis, sicut venerabilis viri Leonis romani papæ fideli relatione comperimus, contumaci ausu inlicita quædam præsumenda tentavit; et ideo transalpinas ecclesias abominabilis tumultus invasit; quod recens maxime testatur exemplum. Hilarius enim, qui episcopus Arelatensis vocatur, ecclesiæ romanæ Urbis inconsulto pontifice, indebitas sibi ordinationes episcoporum sola temeritate usurpans invasit. Nam alios incompetenter removit, indecenter alios, invitis et repugnantibus civibus, ordinavit. Qui quidem, quoniam non facile ab his qui non elegerant recipiebantur, manum sibi contrahebat armatam, et claustra murorum, in hostilem morem, vel obsidione cingebat, vel aggressione reserabat, et ad sedem quietis pacem prædicaturus per bella ducebat. His talibus et contra imperii majestatem, et contra reverentiam apostolicæ sedis, admissis, per ordinem religiosi viri Urbis papæ cognitione discussis, certa in eum ex his, quæ male ordinaverat, lata sententia est. Et erat quidem ipsa sententia per Gallias etiam sine imperiali sanctione valitura. Quid enim tanti pontificis auctoritati in ecclesias non liceret? Sed nostram quoque præceptionem hæc ratio provocavit, ne ulterius vel Hilario, quem adhuc episcopum nuncupari sola mansueti præsulis permittit humanitas, nec cuiquam alteri ecclesiasticis rebus arma miscere, aut præceptis romani antistitis liceat obviare. Ausibus etiam talibus fides et reverentia nostri violatur imperii. Nec hoc solum, quod est maximi criminis, submovemus: verum, ne levis saltem inter ecclesias turba nascatur, vel in aliquo minui religionis disciplina videatur, hoc perenni

sanctione decernimus, ne quid tam episcopis gallicanis, quam aliarum provinciarum, contra consuetudinem veterem liceat, sine viri venerabilis papæ Urbis æternæ auctoritate, tentare; sed illis omnibusque pro lege sit, quidquid sanxit vel sanxerit apostolicæ sedis auctoritas. Ita ut quisquis episcoporum ad judicium romani antistitis evocatus venire neglexerit, per moderatorem ejusdem provinciæ adesse cogatur, per omnia servatis, quæ divi parentes nostri romanæ ecclesiæ detulerunt, Aëti P. K. A. Unde inlustris et præclara magnificentia tua, præsentis edictalis legis auctoritate, faciet quæ sunt superius statuta servari, decem librarum auri mulcta protinus exigenda ab unoquoque judice, qui passus fuerit præcepta nostra violari. Et *manu divina* Divinitas te servet per multos annos, parens carissime. Datum VIII. Idus junias Romæ, Valentiniano Augusto VI. Consule.

(Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 768.)

N° 3.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES ET ARIENS POUR LA CONVERSION DU ROI DES BURGONDES.

Collatio episcoporum, præsertim Aviti Viennensis coram Gundebald Burgundionum rege, adversus Arianos.

Providente Domino ecclesiæ suæ, et inspirante pro salute totius gentis cor domni Remigii, qui ubique altaria destruebat idolorum, et veram fidem potenter cum multitudine signorum amplificabat, factum est ut episcopi plures non contradicente rege congregarentur, si fieri posset, ut Ariani, qui religionem christianam scindebant, ad unitatem possent reverti. Quod ut melius fieret videreturque id non consilio accidisse sed occasione,

domnus Stephanus scripsit ad episcopos multos, et invitavit illos ad festivitatem sancti Justi quæ instabat, in qua ob frequentiam miraculorum fiebat concursus plurimus populorum. Venerunt itaque de Vienna Avitus, de Arelate Æonius, de Valentia.... de Massilia.... jus, et plures alii, omnes catholicæ professionis et laudabilis vitæ in Domino. Qui omnes ad salutationem regis cum domno Stephano ad Sarbiniacum, ubi tunc erat, profecti sunt. Erant quidam inibi de potentioribus arianis cum eo, qui si potuissent, prohibuissent nostrorum accessum ad regem, sed, Domino cooperante, nihil profecerunt.

Post salutationem factam domnus Avitus, cui, licet non esset senior nec dignitate nec ætate, tamen plurimum deferebatur, dixit ad regem : « Si Excellentia vestra « vellet procurare pacem ecclesiæ, parati sumus fidem « nostram tam clare demonstrare esse secundum Evan« gelium et apostolos quod nulli dubium erit, quam re« tinetis, non esse secundum Deum et ecclesiam. Habe« tis hic de vestris qui sunt instructi in omnibus scien« tiis, jubeatis ut nobiscum alloquantur, et videant si « possint respondere rationibus nostris, ut parati sumus « respondere rationibus eorum. Ad quæ rex respondit : « Si vestra fides est vera, quare episcopi vestri non im« pediunt regem Francorum, qui mihi bellum indixit, et « se cum inimicis meis sociavit, ut me destruerent? Nam « non est fides ubi est appetentia alieni, sitis sanguinis « populorum ; ostendat fidem per opera sua. »

Tunc humiliter respondit domnus Avitus, faciem habens angelicam ut et sermonem : « Ignoramus, o rex, « quo consilio, et qua de causa rex Francorum facit « quod dicitis ; sed Scriptura nos docet quod propter de« relictionem legis Dei sæpe subvertuntur regna, et sus« citantur inimici omni ex parte illis, qui se inimicos « adversus Deum constituunt. Sed redite cum populo « vestro ad legem Dei, et ipse dabit pacem in finibus ves« tris. Nam si habetis pacem cum illo, habebitis et cum

« ceteris, et non prævalebunt inimici vestri. » Cui rex : « Nonne legem Dei profiteor? Sed quia nolo tres Deos, « dicitis quia non profiteor legem Dei; in scriptura sancta « non legi plures esse Deos, sed unum. » Ad quæ domnus Avitus..... et cum videret regem pacifice audientem, protelavit sermonem, et dixit : « O si vellet sagacitas vestra cognoscere quam bene fundata sit nostra « fides, quantum boni vobis et populo vestro inde pro- « veniret! Nam et cœlestis gloria vobis non deesset, et « pax et abundantia in turribus vestris. Sed vestri cum « sint inimici Christi, super regnum vestrum et super « populum iram desuper accendunt, quod, ut spera- « mus, non esset, si velletis audire monita nostra, et ju- « bere ut vestri sacerdotes de his nobiscum colloquantur « coram sublimitate vestra et populo vestro; ut sciatis « quia Dominus Jesus est æterni Patris æternus Filius, et « utrique coæternus Spiritus Sanctus, unus Deus bene- « dictus in sæcula, simulque ante tempora, et absque « ullo initio. »

Cum hæc dixisset, procidit ad pedes regis, et amplectens eos, flebat amare; procubuerunt et omnes episcopi cum eo. Unde rex valde commotus est, et inclinans se usque ad eos, erexit domnum Avitum cum ceteris, quibus amicabiliter dicit se responsum daturum illis super petitionibus illorum. Quod est crastina die factum. Nam rex per Sagonam rediens ad urbem, misit ad domnos Stephanum et Avitum, ut venirent apud illum. Qui cum venissent, rex dixit ad illos : « Habetis quod postulatis, « nam sacerdotes mei parati sunt vobis ostendere, quod « nullus potest esse coæternus et consubstantialis Deo. « Sed nolo ut id fiat coram omni populo, ne turbæ exci- « tentur, sed tantum coram senatoribus meis, et aliis « quos eligam, sicut vos eligetis ex vestris quos volueri- « tis, sed non in magno numero, et id fiet die crastina « in hoc loco. » Quo dicto episcopi salutato rege discesserunt, et reversi sunt ut omnia intimarent aliis episco-

pis. Erat autem vigilia sollemnitatis sancti Justi : et licet optavissent quod hoc fieret die sollemnitatem sequenti, noluerunt tamen propter tantum bonum amplius procrastinare. Sed unanimiter decreverunt apud S. Justi sepulcrum pernoctare, ut illo intercedente obtinerent a Domino petitiones cordis sui. Evenit autem ut ea nocte cum lector secundum morem inciperet lectionem a Moyse, inciderit in illa verba Domini : *Sed ego indurabo cor ejus, et multiplicabo signa et ostenta mea in terra Ægypti, et non audiet vos.* Deinde cum post psalmos decantatos recitaret ex prophetis, occurrerunt verba Domini ad Esaïam dicentis : *Vade et dices populo huic : Audite audientes, et nolite intelligere, et videte visionem, et nolite cognoscere. Excœca cor populi ejus, et aures ejus aggrava, et oculos ejus claude, ne forte videat oculis suis, et auribus audiat, et intelligat suo corde, et convertatur, et sanem eum.* Cumque adhuc psalmi fuissent decantati, et legeret ex evangelio, incidit in verba quibus Salvator exprobrat Judæis incredulitatem : *Væ tibi Corrazaim, væ tibi Betzaida, quia si in Tyro et in Sidone virtutes factæ fuissent, quæ sunt factæ in vobis, jam dudum in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.* Denique cum lectio fieret ex apostolo, pronuntiata sunt verba illa : *An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis? Ignoras quoniam sustinentia Dei ad pœnitentiam te adducit? Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor thesaurizas tibi iram in tempore iræ.* Quod cum ab omnibus episcopis observatum fuisset, cognoverunt lectiones illas sic occurrisse volente Domino, ut scirent induratum esse cor regis, Deumque illum in sua impœnitentia relinquere, ad ostendendum divitias justitiæ suæ; unde valde tristes effecti, noctem in lacrymis transegerunt. Non destiterunt tamen veritatem nostræ religionis contra arianos asserere.

Igitur tempore quo rex jusserat conveniunt omnes episcopi, et simul ad regiam vadunt cum multis sacer-

dotibus et diaconibus, et quibusdam de catholicis, inter quos erant Placidus et Lucanus, qui erant de præcipuis militiæ regis. Venerunt etiam ariani cum suis. Cum ergo sedissent coram rege, domnus Avitus pro catholicis, Bonifacius pro arianis, sermonem habuerunt. Sed postquam domnus Avitus proposuit fidem nostram cum testimoniis sacræ Scripturæ, ut erat alter Tullius, et Dominus inspirabat gratiam omnibus quod dicebat; tanta consternatio cecidit super arianos, et qui satis amicabiliter audientiam præbuerat Bonifacius, nihil omnino respondere posset ad rationes domni Aviti, sed tantum quæstiones difficiles proponeret, quibus videbatur velle regem fugitare. Sed cum ab Avito urgeretur ut responderet ad antedicta, promittens se etiam responsurum ad ea quæ proposuerat, non potuit respondere ad unam de rationibus quæ fuerant a domno Avito propositæ, neque ullam pro defensione suæ partis allegare; sed tantum os suum in conviciis aperiebat, et dicebat catholicis esse præstigiatores, et colere multitudinem deorum. Quod solum cum diceret, videretque rex confusionem suæ sectæ, surrexit de sua sede, dicens quod in crastinum responderet Bonifacius. Discesserunt ergo omnes episcopi : et quia adhuc dies non erat inclinata, iverunt simul cum ceteris catholicis ad basilicam domni Justi, confitentes Dominum quoniam bonus, et laudantes eum, qui dederat illis talem victoriam de inimicis suis.

Sequenti vero die iterum ad regiam profecti cum his qui in præcedenti aderant. Cumque ingrederentur, invenerunt Aredium, qui eis persuadere volebat ut regrederentur : dicebat enim quod tales rixæ exasperabant animos multitudinis, et quod non poterat aliquid boni ex eis provenire. Sed domnus Stephanus, qui sciebat illum favere arianis, ut gratiam regis consequeretur, licet fidem nostram profiteretur, respondit ei quod non timendum erat ne rixæ procederent ex inquisitione veritatis, et amore salutis fratrum suorum; imo nihil esse utilius ad

jungendos animos in sancta amicitia, quam cognoscere apud quos esset veritas, quia ubicumque est, amabilis est, et professores ejus reddit amabiles. Addidit insuper omnes huc venisse secundum jussionem regis : contra quod responsum non est ausus Aredius amplius resilire. Ingressi sunt ergo; et cum rex eos vidisset, surrexit in occursum eorum, mediusque inter domnum Stephanum et domnum Avitum, adhuc multa locutus est contra Francorum regem, quem dicebat sollicitare fratrem suum contra se. Sed cum responderent præfati episcopi quod non esset melior via ineundi pacem, quam concordare in fide, et operam suam, si gratam haberet, pollicerentur pro tam sancto fœdere conciliando, nihil amplius locutus est : sed unusquisque locum, quem præcedenti die tenuerat, occupavit.

Cum itaque sedissent, domnus Avitus tam lucide probavit quod catholici non plures deos adorabant; ut sapientiam ejus tam catholici quam adversarii cum stupore mirarentur. Id autem fecit, ut responderet conviciis quæ Bonifacius in nostram fidem jecerat. Postquam ergo conticuit, ut locum daret responsionibus Bonifacii, nihil aliud potuit ille dicere, quam quod præcedenti die fecerat : et conviciis addens convicia, tanto impetu clamabat, ut præ raucitate non posset amplius loqui, et quasi suffocaretur. Quod cum rex vidisset, et satis diu exspectasset, tandem surrexit vultu indignationem prætendens contra Bonifacium. Tunc domnus Avitus dixit ad regem : « Si sublimitas vestra vellet jubere, ut hi « responderent propositionibus nostris, ut posset judi-« care quænam fides esset retinenda. » Sed nihil respondit, neque ceteri ariani qui erant cum illo : adeo stupefacti erant de doctrina et sapientia domni Aviti. Qui cum videret eorum silentium, subjunxit : « Si vestri non « possunt respondere rationibus nostris, quid obstat cur « non omnes simul conveniamus in eadem fide? Tunc murmurantibus illis, de sua fide securus in Domino, sub-

didit : « Si rationes nostræ non possunt illos convincere, « non dubito quin Deus fidem nostram miraculo confir- « met. Jubeat sublimitas vestra ut tam illiquam nos « eamus ad sepulcrum hominis Dei Justi, et interroge- « mus illum de nostra fide, similiter et Bonifacius de « sua : et Dominus pronuntiabit per os servi sui in qui- « bus complaceat. » Rex attonitus annuere videbatur : sed inclamare cœperunt ariani, et dicere se pro fide sua manifestanda facere nolle, ut fecerat Saül, et ideo maledictus fuerat; aut recurrere ad incantationes et illicita, sufficere sibi se habere Scripturam, quæ sit fortior omnibus præstigiis; et hæc semper repetentes et boantes potius quam vociferantes. Rex qui jam surrexerat, accipiens per manus domnum Stephanum et domnum Avitum, duxit eos usque ad cubiculum suum; et cum intraret, amplexus est eos, dicens ut orarent pro eo. Cognoverunt quidem illi perplexitatem et angustias cordis ejus; sed quia Pater eum non traxerat, non potuit venire ad Filium, ut veritas impleretur : Non est volentis, neque festinantis, sed miserentis Dei.

(Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 99-101.)

N° 4.

DISCOURS D'UN DES CHEFS DU NORTHUMBERLAND.

TEXTE ANGLO-SAXON.

Thyslic me is gesewen Cyning this andwarde lif manna on eorthan to withmetenysse thære tide the us uncuth is. swa gelic swa thu æt swæsendum sitte mid thinum ealdormannum and thegnum on winter tide. And sy fyr onæled and thin heall gewyrmed. and hit rine and sniwe and

styrme ute. Cume thonne an spearwa and hrædlice the hus thurh fleo. thurh othre duru in. thurh othre ut gewite:· hwet he on tha tid the he inne bith. ne bith ryned mid thy storme thæs wintres. ac that bith an eagan brihtm and the læste fæc. ac he sona of wintra in winter eft cymeth. Swa thonne this monna lif to medmyclum fæce ætyweth. Hwæt ther foregange. oththe hwæt thær æfterfylige we ne cunnon:· Forthon gif theos niwe lare owiht cuthlicre and gerisenlicre bringe. heo thæs vyrthe is that we thære fyligean:·

(Traduction saxonne de l'Histoire ecclésiastique de Bède par le roi Alfred, liv. II, chap. XII.)

TEXTE ORIGINAL.

Talis... mihi videret (rex), vita hominum præsens in terris, ad comparationem ejus quod nobis incertum est temporis, quale cum te residente ad cœnam cum ducibus ac ministris tuis tempore brumali, accenso quidem foco (in medio), et calido affecto cœnaculo, furentibus autem foris per omnia turbinibus hyemalium pluviarum vel nivium; adveniens unus passerum domum citissime pervolaverit, qui cum per unum ostium ingrediens, mox per aliud exierit, ipso quidem tempore quo intus est, hyemis tempestate non tangitur : sed tamen minimo spacio serenitatis ad momentum excurso, mox de hyeme in hyemem regrediens tuis oculis elabitur. Ita hæc vita hominum ad modicum apparet : quid autem sequatur quidve præcesserit prorsus ignoramus. Unde si hæc nova doctrina certius aliquid attulerit, merito esse sequen a videtur.

LIVRE DEUXIÈME.

N° 1.

CHANT NATIONAL DES ANGLO-SAXONS, SUR LA VICTOIRE DE BRUNANBURGH.

Æthelstan cyning.
eorla drihten.
beorna beah-gyfa.
and his brothor eac
Eadmund ætheling.
ealdor langne tyr.
gerlogon æt seccc
sweorda ecgum
ymbe Brunan-burh".
Bord-weall clufon".
heowon heatholinde.
hamera lafum".
afaran Eadweardes.
Swa him ge-æthele wæs
from cneo-mægum.
thæt hie æt campe oft
with lathra ge-hwæne
land ge-ealgodon.
hord and hamas.
Hettend crungun
Sceotta leoda".
and scip-flotan
fæge feollon".
feld dynede.
secga swate".
Syththan sunne up
on morgen-tid.
mære tuncgol.
glad ofer grundas.
Godes condel beorht
eces Dryhtnes.
oththsio æthele gesceaft
sah to" setle:·
Thær læg secg mœnig.
garum ageted.
guma Northerna".
ofer scyld scoten.
swilce Scyttisc eac
werig wiges-sæd:·
West-Seaxe forth
ondlongne dæg
eorod-cystum
on-last legdun
lathum theodum.
heowon-here'flyman
hindan thearle
mecum mylen-scearpum;·
Myrce ne wyrndon
heordes hond-plegan
hæletha nanum
thara the mid Anlafe
ofer æra-geblond

on lides bosme
land gesohtun
fæge to gefeohte:·
Fif legun
on tham camp-stede
cyningas geonge
sweordum aswefede.
Swealce seafene eac
eorlas Anlafes.
and" unrim
heriges-flotan:·
And Sceotta thær
geflemed wearth.
northmanna bregu.·
nyde-gebæded
to lides stefne
litle werede:·
Cread-cnearon
flot-cyning ut gewat
on fealone flode
feorh generede:·
Swilce thær eac se froda
mid fleame com
on his cyththe north
Constantinus:·
Har Hylde-rinc
hreman ne thorfte
mæcan gemanan.
Her" wæs his mæga sceard
and freonda gefylled.
on folc-stede
beslăgen æt secce".
And his sunu forlet
on wæl-stole
wundum forgrunden.
geonge æt guthe.
Gylpan ne thorfte
beorn blanden-feax
bil-geslehtes:·
Eald Inwidda
ne Anlaf this ma
mid heora here-lafum
hlehan ne thorftan.
thæt hie beadu-weorca
beteran wurdon.
on camp-stede.
cumbel-gehnades.
gar-mittinges.
gumena gemotes.
wæren-gewrixles.
thæs the hie on væl-felda
wirth Eadweardes
aforan plegodon:·
Gewitan him tha Northmen
nœgledon cnearrum.
dreorig daretha laf.
on dinnes mere.
ofer deop wæter
Difelin secan
and heora land".
ævisc-mode.
Swilce tha gebrother
begen æt samne.
cyning and ætheling.
cyththe sohton.
West-Seaxna land.
wiges hreamie".
Læton him behyndan
hra bryttian".
beforan thissum
and" thone sweartan hrefn.
hyrned nebban.

and thane hasean padan".
earn æftan hwit
æses brucan.
grædigne guth-hafoc.
and thæt græge deor
wulf on wealde:·
Ne wearth wæl mare
on thise iglande"
æfer gyta"
folces gefylled
sweordes ecgum.
thæs the us secgath bec
ealde uthwitan.
siththan eastan hider
Engle and Seaxe
up becomon.
ofer brymum brad"
Brytene sohton.
wlarce wig-smithas.
wealas ofer-comon.
eorlas arhwate.
eard begeaton:·
salowig padan".

(Chronique saxonne, édition d'Ingram, p. 141, Londres, 1825.)

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT.

Æthelstanus rex, comitum dominus, filiis torquium largitor; ejusque etiam frater Eadmundus Clito; longa stirpis serie [splendentes] interfecerunt [Hibernos] in prælio, gladiorum acie, circa Brunanburh : muros fiderunt : occiderunt nobiles domesticæ reliquiæ defuncti Edwardi. Sic eis ingenitum fuit a cognatis ut nobile videretur, prælio frequenter commisso, contra latrones patriam defendere, thesauros, ac domicilia, et devota exteris, Scotorum gens et navium classis egregia peribant : campi resonarunt : milites acriter [pugnabant]; ex quo sol, præclarum sidus, lætificans profunda; candela conspicua Dei æterni Domini, mane prodiret, donec nobilis creatura sedem repetisset. Ibi occubuerunt milites multi, telis perforati : advenæ Aquilonares sub scutis lanceati : Scoti etiam defessi prælio. Proles West-Saxonum, die longe provecta, turmis electis e vestigio prostraverunt invisas gentes : peremerunt exercitum fugientem, eos a tergo celeriter insecuti, gladiis et jaculis acutis. Mercii non metuebant durum manus ludum. Salus tunc

nullis qui cum Anlafo trans maris campos, in navis gremio, terram petierunt ad pugnam fatalem. Quinque occubuerunt in loco prælii reges, juvenum gladiis percussi: septem etiam duces Anlafi: absque numero de exercitu navali et Scotis [ceciderunt]. Ibi fugatus est Danorum terror: compulsus est ad fluctuum fremitum cum parva turma: ploravit mœstus in fluctu rex: egressus cum paucis in fluctum, vitam liberavit. Inde etiam Froda fuga reversus est in suam patriam: Aquilonaris [Dux] Constantinus de pugnæ congressu jactare nequiit inter suos cognatos: is fuit propinquorum fragmen: amici corruerant in statione populi, prostrati prælio: suum filium reliquit in loco stragis, vulneribus attritum, recentem ad prælia: gloriari non potuit proles flavicoma, audax in prælio, vetusta ingenio. Nec magis Anlafus eorumque reliquiæ jactare potuerunt, quod ipsi administratores negotiorum meliores erant in prælii loco; ictuum immanitate, telorum transforatione. Procerum concilia planxerunt vicissim suos in stragis campo cum Eadweardi filiis lusisse. Discesserunt inde Aquilonares viri cum navibus clavatis: mœstæ reliquiæ in mari resono ultra profundam aquam Difelinum petunt, suorumque terram dedecorant. Pariter etiam uterque frater, simul Rex et Clito, patriam petunt, West-Saxonum terram. Prælii deploratores post se reliquerunt, corvum Britannos in escam devorantem, nigrum corvum, ore cornutum, raucum etiam bufonem; tum et aquilam albam escam secutum, voracem milvum, et lupum in saltu mixtum colore. Non fuit strages major in hac insula unquam [pluresve] populi occisi ante hac gladii acie (quos commemorant libri veterum historicorum) ex quo ab oriente huc Angli ac Saxones appellentes, et per mare latum Britanniam petentes, insignes bellorum fabri, Britannos superabant, Duces honore præstantes: [et] terram occupabant.

(Chronique saxonne, édition de Gibson, pag. 112.)

N° 2.

NOMS DES PROVINCES ET DES PRINCIPALES VILLES D'ANGLETERRE, TELS QU'ILS SONT ORTHOGRAPHIÉS DANS LES CHRONIQUES SAXONNES.

Cant (Kent); Cantwaraburh (Canterbury).
Suthseaxe (Sussex); Cissanceaster (Chichester).
Sudrige (Surrey).
Middelseaxe (Middlessex); Lundene (London).
Eastseax (Essex); Colneceaster (Colchester),
Heortfordscyre (Hertfordshire).
Buccinggahamscyre (Buckinghamshire).
Oxnafordscyre (Oxfordshire).
Bearwukscyre (Berkshire).
Hamtunscyre (Hantshire); Wintanceaster (Winchester)
Wiltunscyre (Wiltshire); Searbyrig (Salisbury).
Dornsetas (Dorset).
Sumurset (Somerset).
Defnascyre (Devonshire); Exanceaster (Exeter).
Cornweallas (Cornwall).
Gleawanceasterscyre (Glocestershire).
Wigreceasterscyre (Worcestershire).
Weringwicscyre (Warwickshire).
Nordhamtunscyre (Northamptonshire).
Huntandunescyre (Huntingdonshire).
Bedanfordscyre (Bedfordshire).
Grantanbrycgscyre (Cambridgeshire).
Suthfolc (Suffolk); Gipeswic (Ipswick).
Northfolc (Norfolk); Northwic (Norwich).
Lygraceaster (Leicester).
Steffordscyre (Strafffordshire).
Scrobscyre (Shropshire); Scrobbesbyrig (Shrewsbury).
Ceasterscyre (Chestershire).

Deorabyscyre (Derbyshire).
Snotingahamscyre (Nottinghamshire).
Lincolnescyre (Lincolnshire).
Eoforwicscyre (Yorkshire).
Westmoringaland (Westmoreland).
Cumbraland (Cumberland).
Northanhumbraland (Northumberland).

LIVRE TROISIÈME.

N° 1.

CHANT COMPOSÉ EN BASSE-BRETAGNE SUR LE DÉPART D'UN JEUNE BRETON AUXILIAIRE DES NORMANDS, ET SUR SON NAUFRAGE AU RETOUR [1].

DISTRO EUZ A VRO-ZAOZ.

Etré parrez Pouldrégat ha parrez Plouaré,
Ez-euz tudjentil iaouank o sével eunn armé
Evit monet d'ar brezel dindan mab ann Dukés
Deuz dastumet kalz a dud euz a beb korn a Vreiz;

Evit monet d'ar brezel dreist ar mor, da Vro-zoz.
Me meuz ma mab Sivestik ez-int ous hé c'hortoz.
Me meuz ma mab Silvestik ha né meuz né met-hen,
A ia da heul ar strollad, ha gand ar varc'héien.

Eunn noz é oann em' gwélé, né oann ket kousket mad,
Me glévé merc'hed Kerlaz a gané son ma mab;
Ha mé sevel ém' c'hoanzé raktal war ma gwelé:
— Otrou doué! Silvestik, pelec'h oud-dé brémé?

1. Barzas Breiz, chants populaires de la Bretagne, publiés par M. Théodore de la Villemarqué, t. I, p. 104.

Martézé émoud ouspenn tric'hant léo dious va zi
Pé tolet barz ar mor braz d'ar pesked da zibri;
Mar kérez béa chommet gant da vamm ha da dad,
Te vize bet dimézet bréman dimézet mâd;

Té vizé bet dimézet hag eureujed timad
D'ar braoa plac'h dious ar vro, Mannaïk Pouldrégat,
Da Manna da dousik-koant, ha vizez gen-omp-ni
Ha gand da vugaligou trouz gant-hé kreiz ann ti.

Me em euz eur goulmik glas tostik dious ma dor,
Ma hi é doull ar garrek war benn ar roz o gor;
Me stago dious hi gouk me stago eul lizer
Gant séiennen va eured, ra zeui ma mab d'ar ger.

— Sav a-lé-sé, va c'houlmik, sav war da ziou-askel
Da c'hout mar té a nichfé, mar té a nichfé pell;
Da c'hout mar té a nichfé gwall bell dreist ar mor braz,
Ha wifez mar d-é ma mab, ma mab er buhé c'hoaz?

Da c'hout mar te a nichfé tré-beteg ann armé
Ha gasfez euz va mab paour timad kélou dimé?
— Sétu koulmik glaz va mamm a gané kreiz ar c'hoat,
Mé hi gwell érru d'ann gwern me hi gwel oc'h rézat.

— Eurvad d'hoc'h hu, Silvestik, eurvad d'hoc'h, ha klévet:
Ama cmeuz eul lizer zo gan-in d'hoc'h kaset.
— Benn tri bloaz hag eunn devez me erruo da vad
Benn tri bloaz hag eunn devez gant ma mamm ha ma zad. —

Achuet oa ann daou vloaz, achuet oa ann tri:
— Kénavo did, Silvestik, né az gwelinn két mui;
Mar gaffenn da eskern paour tolet gand ar maré
Ha mé ho dastuméfé hag ho briatéfé. —

Ne oa két he c'homz gant-hi, hé c'homz peur-lavaret
Pa skoaz eul lestr a Vreiz war ann ot, hen kollet,

Pa skoaz eul lestr a vro penn-da-benn hen frezet,
Kollet gant-hen hé raonnou hag hé gwernou bréet.

Leun a oa a dud varo, den na ouffé lavar,
Na gout pe géit so amzer n'hé deuz gwelet ann douar.
Ha Silvestik oa éno, hogen na mamm na tad,
Na minon, né doa siouaz, sarret hé zaou-lagad!

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT.

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

Entre la paroisse de Pouldrégat et la paroisse de Plouaré[1] il y a de jeunes gentilshommes qui lèvent une armée pour aller à la guerre, sous les ordres du fils de la duchesse[2], qui a rassemblé beaucoup de gens de tous les coins de la Bretagne;

Pour aller à la guerre, par-delà la mer au Pays-des-Saxons. J'ai mon fils Silvestik qu'ils attendent; j'ai mon fils Silvestik, mon unique enfant, qui part avec l'armée, à la suite des chevaliers.

Une nuit que j'étais couchée et que je ne dormais pas, j'entendis les filles de Kerlaz chanter la chanson de mon fils; et moi de me lever aussitôt sur mon séant: Seigneur Dieu! Silvestik, où es-tu maintenant?

Peut-être es-tu à plus de trois cents lieues d'ici, ou jeté dans la grande mer en pâture aux poissons. Si tu eusses voulu rester près de ta mère et de ton père, tu serais fiancé maintenant, bien fiancé;

1. Dans la baie de Douarnenez, en Basse-Bretagne.

2. Alain ou Alain Fergan, fils d'Havoise, l'un des principaux chefs bretons qui suivirent en Angleterre Guillaume-le-Conquérant. Voyez ci-après, t. II, liv. IV.

Tu serais à présent fiancé et marié à la plus jolie fille du pays, à Mannaïk de Pouldregat, à Manna, ta douce belle, et tu serais avec nous et au milieu de tes petits enfants, faisant grand bruit dans la maison.

J'ai près de ma porte une petite colombe blanche qui couve dans le creux du rocher de la colline; j'attacherai à son cou, j'attacherai une lettre avec le ruban de mes noces, et mon fils reviendra.

— Lève-toi, ma petite colombe, lève-toi sur tes deux ailes; volerais-tu, volerais-tu loin, bien loin, par-delà la grande mer, pour savoir si mon fils est encore en vie?
Volerais-tu jusqu'à l'armée, et me rapporterais-tu des nouvelles de mon pauvre enfant?

— Voici la petite colombe blanche de ma mère, qui chantait dans le bois; je la vois qui arrive aux mâts, je la vois qui rase les flots.

— Bonheur à vous, Silvestik, bonheur à vous, et écoutez : j'ai ici une lettre pour vous.

— Dans trois ans et un jour j'arriverai heureusement, dans trois ans et un jour je serai près de mon père et de ma mère.

Deux ans s'écoulèrent, trois ans s'écoulèrent....

— Adieu Silvestik, je ne te verrai plus! si je trouvais tes pauvres petits os, jetés par la mer au rivage, oh! je les recueillerais, je les baiserais!

Elle n'avait pas fini de parler, qu'un vaisseau de Bretagne vint se perdre à la côte, qu'un vaisseau du pays, sans rames, les mâts rompus, et faisant eau de toutes parts, se brisa contre les rochers.

Il était plein de morts; nul ne saurait dire ou savoir depuis combien de temps il n'avait vu la terre; et Silvestik était là; mais ni père, ni mère, hélas! ni ami n'avait fermé ses yeux!

N° 2.

RÉCITS POÉTIQUES DE LA BATAILLE DE HASTINGS.

RÉCIT DE GEOFFROI GAIMAR[1].

V jors après sont arivez
François ot IX mile niefs
A Hastinges desur la mier
Ilœc firent chastel fermer.
Li rois Harald, quant ceo oït,
L'évesque Tared idonc saisit
Del grant avoir et del hernois
K'il out conquis sur les Norreis,
Merleswein idonc lessa,
Pur ost mander el suth ala,
V jors i mist al assembler;
Mès ne pout gères aüner
Pur la graut gent ki ert oscise
Quant des Noreis fist Dieu justise.
Tresqu'en Suthsexe Harald ala
Tieus come pout od li mena.
Ses II frères gent assemblèrent,
A la bataille od lui alèrent,
Li uns fut Gérard, l'autre Leswine,
Contre la gent de ultre marine.
Quant les escheles furent rengées

1. Chronique de Geoffroi Gaimar; Chron. anglo-normandes, t. I, p. 6-11.

Et de férir apparaillées,
Mult i out genz d'ambes dous parz:
De hardement semblent léoparz.
Un des François donc se hasta,
Devant les autres chevaucha.
Talifer ert cil appellez,
Juglère hardi esteit assez,
Armes avoit et bon cheval,
Si ert hardiz et noble vassal.
Devant les autres cil se mist,
Devant Englois merveilles fist.
Sa lance prist par le tuet
Si com ceo fust un bastonet,
Encontre mont halt l'engetta
Et par le fer receue l'a.
III fois issi getta sa lance,
La quarte foiz puis s'avance,
Entre les Englois la lunça,
Parmi le cors un en navera,
Puist trest s'espée, arère vint
Et getta l'espée qu'il tint,
Encoutre mont haut le receit.
L'un dit à l'autre, qi ceo veit,
Que ceo estoit enchantement.
Cil se fiert devant la gent
Quant III foiz out getté l'espée.
Le cheval ad la goule baée,
Vers les Englois vint eslessé,
Auquanz quident estre mangé
Pur le cheval q'issi baout.
Li jugléour enprès venout,
De l'espée fiert un Engleis,
Le poign li fet voler maneis;
Un autre férit tant cum il pout,
Mau guerdon le jour en out;
Car li Englois de totes parz

Li launcent gavelocs et darz,
Si l'occistrent et son destrer :
Mar demanda le coup primer.
Après iço Franceis requèrent,
E li Englois encontre fièrent.
Assez i out levé grant cri.
D'ici q'au vespre ne failli
Ne le férir ne le launcer.
Mult i out mort meint chevalier.
Ne's sai nomer, ne ruis mentir.
Li Englois alèrent bien férir.
Li quiens Alain de Bretaigne
Bien i férit od sa compaigne.
Cil i férit come baron.
Mult bien le firent Breton.
Od le roi vint en ceste terre
Pur lui aider de sa guerre.
Son cosin ert, de son lignage,
Gentilhome de grant parage,
Le roi servit et ama,
Et il bien le guerdona,
Richement li donna el north
Bon chastel et bel et fort.
En plusurs lius en Engleterre
Li rois li donna de sa terre.
Lunges la tint et puis finit,
A Saint-Edmon l'om l'enfouit.
Ore ai dit de cel baron,
Repairer voil à ma raison.
Lui et li autre tant en firent
Que la bataille bien venquirent.
Et ceo sachez qu'au chef de tour
Englois furent li péjour,
Et tournent à fuie el pré.
Meint cors fut de l'alme voidé
Harald remist et ses II frères.

Par eus sont morz et fiz et pères,
Et multz autres des lignages,
Dont mult estoit granz damages.
Leswine et Gérard furent occis.
Li quiens Willam out le païs.

RÉCIT DE BENOIT DE SAINTE-MAURE [1].

Pas sis jorz, furent amassées
Les fières gens des granz contrées,
Dunc chevaucha [2] vers les Herberges.
La nuit que li ceus fu teniègres,
Soprendre quidout l'ost normant
En la pointe de l'ajornant,
Si qu'el champ out ses genz armées
E ses batailles devisées;
Euz la mer out fait genz entrer
Por ceus prendre, por ceus garder
Qui de la bataille fuireient
Et qui as nefs revertireient.
Treis cenz en i orent e plus.
Dès ore ne quident que li dux
Lor puisse eschaper ne seit pris
Ou en la grant bataille occis.
A ce vout mult li dux entendre
Que l'om n'el peust sopprendre.
Le seir en l'anuitant oscur
Que tuit en fussent plus seur,
Lor out lor cors faiz toz armer
Ci que le jor parut tot cler.

1. L'estoire e la généalogie des dux qui unt esté par ordre en Normendie, par Benoît de Sainte-Maure. Chroniques anglo-normandes, t. I, p. 196.
2. Harold.

Samadis ert, ce sui lisantz.
Dunc prist treis légions mult granz,
En treis ordres les devisa
Et s'autre gent r'apareilla,
Archers, serjanz e ceus à pié.
Quant tuit furent apareillié,
Si fu l'enseigne despleiée,
Que l'apostoile out enveié [e]
De la sainte iglise de Rome.
Assous, confès, c'en est la sume,
Chevauchèrent, lor escuz pris,
Contre lor mortex enemis.
Cume sage, proz e discrez,
Les out li dux amonestez;
Remembre lor lor grant honor,
Que puisqu'il l'orent à seignor
Ne furent en nul leu vencuz.
Or est li termes avenuz
Que lor valors estuet dobler,
Creistre e pareistre e afiner.
Ci n'a mestier hobeléiz,
Mais od les branz d'acer forbiz
Deffendre les cors et les vies,
Kar od tant seront acomplies
Les granz paines e les travailles,
Ici finiront les batailles,
Ci receveront les granz loiers
Qu'aveir deivent bons chevaliers
Les terres, les fieus, les honors,
Plus c'unc n'orent lor anceisors.
Par lor valor, par lor proeces,
Auront dès or les granz richesces,
Les granz tenures e les fieus;
Mais trop est perillos li gieus.
Si la victoire n'en est lor
E se il ne sunt venqueor,

Mort sunt, en ce n'a recovrer;
Kar fuie n'i aureit mestier,
Recet ne chastel ne boschage;
Mais qui or sera proz e sage
Si'l mostre e face apareissant,
E il sera par tot aidant
Chadel et escuz e deffense;
E si chascun d'eus se porpense,
Si trovera c'unc Engleterre
Ne vout gaires nus hom conquerre,
Qu'Engleis la peussent deffendre;
E si deivent à ce entendre,
Que mult poent estre seur
Dunt Heraut est vers lui parjur.
Faus, enchaaiz, vient al estor
Od tote sa grant déshonor;
Morz est, vencuz e trespassez,
E il vivront mais honorez
Del grand conquest qu'iloc feront,
Qu'ensemble od lui départiront.
Or n'i a plus mais del férir
E de vassaument contenir
Que la bataille aient vencue
Ainz que la nuit seit avenue.
   Tant out Heraut ses genz menées
Par poi qu'as lor ne sunt jostées,
Tant out conreiz faiz et sevrez
Qui ne vos serreient devisez,
Si bel armez, si richement,
Que des armes d'or et d'argent
Resplent la terre d'environ:
Tant riche enseigne e tant penon
I despleient à l'avenir.
Alez se sunt entre-férir
Si durement et od tel ire,
Jà n'orrez mais si fier martire.

Assemblez sunt d'anbes deuz parz,
Volent saettes, volent darz
A teu fuison senz plus tenir,
Riens n'i ose l'oil descovrir.
Li sun des cors, li hu, li cri,
Sunt entendu loing e oï.
Od ire assembla cel ovraigne,
Por tel ensangla[n]ta la plaigne.
Sempres assez en petit d'ore
Se corrent si morteument sore,
Od les haches danesches lées
E od les lances acérées
S'entre-fièrent si durement
E si très airéement,
Que des costez e des eschines,
Des chés, des braz et des peitrines
S'en ist li sans à fais vermeilz.
Tant i a d'eus pasmez e freiz
Que ce n'est si merveille non.
Comencée est la contençon
Od les fiers glaives esmoluz
Si pesme, dunt dis mile escuz
Sunt despeciez e estroez
Et les forz haubers effundrez,
E li boel et li panceil
Eissi que de cler sanc vermeil,
Qui des cors lor chet et devale,
En i a jà deu mile pâle.
Ne fu si l'ovre non à gas
De ci que oïz fu li fiers glas
Sor les heaumes des branz d'acier;
Mas là sorst dol e encombrer
A ceus qui trébuchent des seles
Et qui l'om espant les cerveles
E qui l'om tranche les viaires.
Eissi dura tant li afaires

Que li coart e li preisié,
Cil à cheval et cil à pié
D'ambesdeus parz furent à un.
Dunc fu le chaple si comun
Ci qu'à hore de midi
Que nus de tant espie forbi,
Ne de tant glaive reluisant,
Ne de tant espée trenchant
Ne de tante hache esmolue,
Ne de tante sajette ague,
Ne quide eschaper ne eissir.
Tuit s'abandonent à morir.
A ce veient l'ovre atorner,
Kar, ke en cors que en sanc cler,
Sunt en maïz jusqu'as genoilz.
Unc tante dolerose voiz,
Ne tanz morteus orribles criz
Ne furent en un jor oïz.
En ceste ovraigne amère e fière
Orent Engleis en teu manière
Avantage, cum je vos dirai :
Dunt li nostre orent grant esmái,
Qu'encombros ert li leus e haut
Ou estoient les genz Heraut.
Ce les fist tant le jor tenir
Qu'à eus faiseit mal avenir.
Se il fussent à plain trovez,
Mult fust ainceis li chans finez :
Mais mult greja les noz le jor
E qu'en igal n'esteit l'estor.
A grant meschef les requereient
Là ù forment se defendeient,
Si que je truis escrit senz faille
Qu'à senestre de la bataille,
Où li nostre èrent au contenz,
Vint un morteus esmaiemenz ;

Kar ne sai par quel aventure
Qui trop dut estre pesme et dure
Distrent e quidèrent plusor
Que li dux fust mort en l'estor :
C'en fist à mil les dos virer
Por fuir tot dreit à la mer.
A ce comença teu merveile
Qu'autretel mais ne sa pareille
Ne fu oïe en itant d'ore,
Qu'Engleis corent à Normanz sore;
Fièrent, dérompent les à faiz.
Ici sorst dolor e esmais.
N'i eust rien deu retenir,
Ne deu champ jà plus maintenir,
Si deu n'en feist marvaument;
Mais quant li dux veit e entent
Que sa gent est si dérompue
E morte, e guenchie, e vencue,
Si d'eus hastif conrei ne prent,
Dol à sis quers e dolor sent;
Par un sol poi n'esrage vifs,
Set qu'il creient qu'il seit ocis,
E por lui qu'il quident mort
Lor est venu cest desconfort.
Son chef désarme en la bataille
E del heaume e de la ventaille;
En si périllos leu mortal
Où fenissent tant bon vassal,
Mostrer se vout apertement
Que bien sachent certainement
Qu'il est toz seins e toz seurs,
Qu'à lui tornera li bons eurs;
A ceus qui jà èrent fuiant
Lor vait, l'espée el poing, d'avant,
Si très durement les manace
Dunt guerpi unt e champ e place

Que riens n'en saureit reconter.
Qui dunc l'oïst en haut crier :
« Qu'avez oï, genz senz valor?
Ne veez-vos vostre seignor
Délivre e bien aidanz e sains
E de victorie tot certains?
Tornez arière au féréiz,
Kar jà les verreiz desconfiz. »
Dunc vint poignant quens Eustace
Qui le duc effreie e manace
E dit : « Morz est, por veir, senz faille,
S'il ne se part de la bataille;
Nul recovrer n'a mais ès suens. »
Ci pout grant honte aveir li quens,
Qu'à trop mauvaise e à trop fole
Fu puis tenue la parole ;
E li dux ses gens tant sermone
Que quers e hardement lor done;
E quant ce est que sain le veient,
De nule rien plus ne s'effreient,
R'adrècent les chès des chevaus;
E li bons dux, li bons vassaus
Lor mostre la veie premiers.
Iloc par fu teus chevaliers
E tel esforz i fist le jor
Od le tranchant brant de color,
Que chevaliers fendi armez
De ci qu'ès nuz des baudrez;
Hurte et abat, détrenche e tue,
E sa grant gent se resvertue,
Trovent Engleis desconréez
Qui jà s'èrent abandonez
A enchaucier e à occire.
Donc i out d'eus fait teu martire
Si très doleros e si granz
Que milliers, si cum sui lisanz,

I chaïrent que tuit finèrent,
Idunc quant Normant recovrèrent,
En sanc èrent vers les jenoiz.
Ainz que partist icil tooilz,
Fu reis Heraut morz abatuz,
Parmi les deus costez féruz
De treis granz lances acérées
Et par le chef de dous espées
Qui entrèrent jusqu'as oreilles
Que les plantes en out vermeilles.
Ne fu pas tost aperceu :
Por ce se sunt mult puis tenu
Cil devers lui estrangement.
A cel estor, à cel content,
Dunt ci vos di e dunt je vos cont,
Robert, fiz Roger de Baumunt,
Vos di qui fu teus chevaliers
Si proz, si hardiz e si fiers
E si aidanz que ceste istoire
Me fait de lui mult grant mémoire,
Mult redélivrent forz les places
Il e ses genz quens Eustaces.
Si n'a durée acer ne fer
Vers Guillaume le fiz Osber,
Qu'Engleis ateigne si garniz
De la mort ne puisse estre fiz.
Chevaliers i est forz e durs
E sage, e sofranz, e seurs ;
E li bons visquens de Toarz
N'i est ne mauvais ne coarz,
Qui est apelé Eimeris ;
Mult i reçut le jor grant pris.
Gauter Gifart, savum de veir,
Qui out le jor grant estoveir,
Qu'abatuz fu de son destrier
Eissi que cinc cenz chevalier

Des lor l'aveient jà outré,
Toz ert li secors oublié,
Quant li bons dux de Normendie,
Od l'espée d'acer forbie,
L'ala secorre e délivrer
E faire sempres remonter,
En si fait lieu n'iert mais retrait
Que tel esforz cum ceu seit fait
Par un prince qui au munt vive.
Nus ne content ne nus n'estrive
Que le pris n'en fust suens le jor
De la bataille et de l'estor;
Poi out de mort crieme e regart
A rescorre Gauter Gifart.
N'en i r'out gaires de plus buens
Qui fu le jor Hues li quens,
E Guillaume cil de Warenne
R'ida à conquerre le règne
Cum buens chevalers et hardiz.
Uns Taillefer, ce dit l'escriz,
I aveit mult grant pris conquis;
Mais il i fu morz e occis.
Tant esteit grant sis hardemenz
Qu'en mi les presses de lor genz
Se colout autresi seur
Cume s'il i fust clos de mur;
Et puis qu'il out plaies mortez,
Puis i fu-il si proz e teus
Que chevalier de nul parage
N'i fist le jor d'eus teu damage,
Ne's non pas toz, ne cil ne fist
Que l'estoire primes escrit,
Qui riche furent et vassal
El dur estor pesme e mortal.
Si vousisse lor faiz escrire,
Trop lunge chose fust à dire;

En treis quaers de parchemin
N'en venissé-je pas à fin :
Par ce covient l'ovre à finer,
Que tost s'ennuient d'escouter,
Eschis e pensis e destreiz,
Auquant plusor sovente feiz
Qui à neient volent entendre
Mieuz qu'as buenz faiz oïr n'aprendre.
[S]i dès prime, quant fu jostée,
De ci qu'a haute relevée
Dura la bataille plénière,
Que nus ne s'en fu traiz arère;
Mais quant la chose fu seue
E entre Engleis aperceue
Que Heraut ert mort à devise
E le plus de sa gent occise
E sis frère e baron plusors
N'en i atendent nul secors;
Las sunt e vain, e feible, e pâle
Del sanc qui des cors lor déval[e];
Veient sei rompre e départir
E de totes parz envaïr,
Veient lor genz ocis e morte
E vient la nuit qui's desconforte,
Veient Normanz resvigorer
E lor force creistre e dobler,
Veient n'i a deffension,
Qui ne garra par esperon
Ou par mucer ou par foïr
Certains e fis est de morir;
Virent les dos, n'i a retor;
Le deffendre laissent li lor.
Teus fu lor perte e lors esmais
Que dérompu sunt à un fais.
Adonc i out glaive e martire
Si grant n'el vos saureiet riens dire,

Cele occise, cele dolor.
Tint tant cum point I out deu jor,
Ne la nuit ne failli la paine
Ci que parut le diemaine,
Ce que la terre ert encombrose
E fossée e espinose,
C'ocist Engleis plus e destruist,
Que nus à peine s'i esduist.
La trébuchoent e chaeient,
E cil a pié les occieient,
Ne quid ne l'sai ne je ne l'lis
Ne en nule istoire ne l'truis
C'unc si granz genz fust mais jostée,
Si péri n'eissi alée
N'eissi à neient revertue.
Si fu la bataille vencue
Le premier jor d'oitovre dreit:
E si quide-l'om bien e creit
Qu'à cinc milliers furent esmé
Cil des lor qui furent trové
Sol eu grant champ del féreiz
Quant qu'il fussent desconfiz
Estre l'occise et le martire
Qui fu tute la nuit à tire.
Au retorner parmi les morz
Veissiez esjoïr les noz;
Mais li dux est pleins de pitié,
De lermes a le vis moillié
Quant il esgarde les ocis.
S'il tuit li furent enemis
Morteus vers lui e vers les suens,
Dunt mult li unt ocis de buens,
S'il tot deit aveir joie grant
D'aver si vencu un tirant
Vers lui parjur, faus, desleié,
Toteveies a-il pitié

Que li plus bel e li meillor
E Deu règne tote la flor
Seient eissi peri e mort
Par sa grant coupe et par son tort.
Cerchez fu sis cors e trovez,
En plus de tresze leus nafrez;
Kar devers lui, si cum je qui,
N'out meillor chevaler de lui;
Mais Deu ne crienst ne serement
E por ce l'emprist malement.
Lez lui furent trové ocis
Andui si frère, ce m'est vis;
Ne se voudrent de lui partir:
Toz treis les i covint morir.
Eissi l'en prent qui sieu désert:
Qui tot coveite le tot pert.
Cest glaive e ceste grant dolor
Que li Normant unt fait des lor
Aveient piaçà déservie
Quant par lor très grant félonie
Occistrent auvré e tanz
De ses bons compaignons normanz,
C'unc puis ne fu ne s'haïssent
E qu'a ce ne s'atendissent,
Qu'or en unt fait à ceste feiz
Cumparé unt lor grant desleiz.
Tant aveit lor mautez durée
Qu'or est fenie e trespassée.
Alée est tote lor vertu
Si qu'à neient sunt revertu.
Deu règne ert mais la seignorie
As eirs estraiz de Normendie;
Cunquise l'unt cum chevalier
Au fer trenchant e al acier.
Au bie[n] matin, emprès maugier,
A fait li dux les morz cercher.

Mult i out piez e mains e buille;
Mais les armes e la despuille
Firent coillir e amasser;
Dunc fist toz les suens enterrer.
Li reis Heraut fu seveliz;
E si me retrait li escriz
Que sa mère por lui aveir
Vout au duc donner grant aveir;
Mais n'en vout unques dener prendre
Ne por riens nule le cors rendre;
Mais à un Guillaume Malet,
Qui n'ert tosel pas ne vaslet,
Mais chevaliers durs et vaillanz.
Icist l'en fu tant depreianz
Qu'il li donna à enfoïr
Là où li vendreit à plaisir.

RÉCIT DE ROBERT WACE.

Li dus e li soens plus n'i firent,
A lor herberges revertirent,
Tuit asseur e tuit certain
D'aveir la bataille à demain.
Dunc veissiez hanstes drecier,
Haubers e helmes afaitier,
Estrieus e seles atorner,
Couires emplir, ars encorder,
Eissi tot appareillier
Ke à cumbattre aveit mestier.
Quant la bataille dut joster,
La nuit avant, ço oï conter,

1. Roman de Rou et des ducs de Normandie, par Robert Wace, t. II, p. 183 et suiv.

Furent Engleiz forment haitiez,
Mult riant e mult enveisiez;
Tote nuit mangièrent e burent,
Unkes la nuit el lit ne jurent.
Mult les veissiez démener,
Treper e saillir e chanter;
Bublie, crient, *e weissel*
E laticome e drincheheil,
Drinc Hindrewart e Drintome
Drinc Helf e drinc Tome.
Eissi se contindrent Engleiz,
E li Normanz e li Franceiz
Tote nuit firent oreisons,
E furent en aflicions.
De lor péchiez confez se firent,
As proveires les regehirent,
Et qui n'en out proveires prez,
A son veizin se fist confez.
Por ço ke samedi esteit,
Ke la bataille estre debveit,
Unt Normanz pramis e voé,
Si com li cler l'orent loé,
Ke à cet jor mez s'il veskeient,
Char ne saunc ne maingereient.
Giffrei, éveske de Coustances,
A plusors joint lor pénitances;
Cil reçut li confessions,
E dona li béneiçons.
Cil de Baieues ensement,
Ki se contint mult noblement;
Éveske fu de Baessin,
Odes aveit nom, filz Herluin,
Frère li dus de par lor mère;
Granz esforz mena od son frère
De chevaliers e d'altre gent;
Manant fu mult d'or e d'argent.

D'oitovre al quatorzième di
Fut la bataille ke jo vos di.
Li proveires par lor chapeles,
Ki esteient par l'ost noveles,
Unt cele noit tote veillié,
Dex réclamé e Dex préié.
Junes font et aflicions
E lor privées oroisons;
Salmes dient e misereles,
Létanies e kerieles;
Dex requièrent e merci crient.
Patenostres e messes dient;
Li uns : *Spiritus Domini*,
Li altres : *Salus populi*,
Plusors : *Salve*, *sancte parens*,
Ki aparteneit à cel tens,
Kar samedi cel jor esteit
A cel jor bien aparteneit.
Quant li messes furent chantées,
Ki bien matin furent finées,
Tuit li baron s'entr'asemlèrent,
E l'duc vindrent, si porpalèrent
Ke treis cunreis d'armes fereient
Et en treis lieus les assaldreient.
En un tertre s'estut li dus,
De sa gent pout veir li plus;
Li baron l'unt avironé,
Hautement a à els parlé :
« Mult vos deis, dist-il, toz amer,
E mult me pois en vos fier,
Mult vos dei e voil mercier
Ke por mei avez passé mer,
Estes venu en cele terre,
Ne vos en puiz, ço peize mei,
Tel graces rendre comme jo dei,
Maiz quant jo porrai, les rendrai,

E ço aureiz ke jo aurai :
Se jo cunquier, vos cunquerrez,
Se jo prens terre, vos l'aurez.
Maiz jo di bien veraiement :
Jo ne vins mie solement
Por prendre ço ke je demant,
Maiz por vengier li félunies,
Li traïsuns, li feiz menties,
Ke li homes de cest païs
Unt fet à notre gent toz dis.
Mult unt fet mal à mes parenz ;
Mult en unt fet à altres gens ;
Par traïsun font kank' il font,
Jà altrement mal ne feront.
La nuit de feste saint Briçun
Firent orrible traïsun,
Des Daneiz firent grant dolor,
Toz les ocistrent en un jor.
Ne kuid mie ke péchié seit
D'ocire gent ki miex ne creit :
Ensemle od els mangié aveient,
E en dormant les ocieient ;
D'Alwered avez bien oï
Come Guigne mult le traï :
Salua li, poiz cil beisa,
Ensemle od li but è menga,
Poiz le traï, prist e lia,
E à felun rei le livra,
Ki en l'isle d'Eli le mist,
Les oils li creva, puiz l'ocist.
A Gedefort fist toz mener
Cels de Normendie e diesmer :
Et quant la diesme fu partie,
Oez com faite félonie,
Por ço ke trop grant li sembla,
La diesme de rechief diesma,

Teles félunies e plusors
K'il unt fete à nos ancessors
Et à nos amis ensement,
Ki se contindrent noblement,
Se Dex plaist nos les vengeron,
Et kant nos veincu les aron,
Ke nos feron légièrement,
Lor or aron e lor argent,
E lor aveir donc plenté ont,
E li maneirs ki riches sont.
En tot li mond n'a altretant
De si fort gent ne si vaillant
Come vos estes asemblez;
Vos estes toz vassals provez. »
— E cil comencent à crier:
« Jà n'en verrez un coarder,
Nus n'en a de morir poor,
Se mestier est por vostre amor. »
— Il lor répont: « Les vos merciz,
Por Dex, ne seiez esbahiz,
Ferez les bien al comencier;
N'entendez mie à gaaingner;
Li gaain nos iert tot comun;
A plenté en ara chescun;
Vos ne porreiz mie garir
Por estre en paiz ne por fuir,
Jà Engleiz Normanz n'ameront
Ne jà Normanz n'esparneront;
Félons furent e felons sont,
Faus furent et faus seront.
Ne fetes mie malvaistié,
Kar jà n'aront de vos pitié.
Ne li coart por bien fuir,
Ne li hardi por bien férir,
N'en iert des Engleiz plus preisiez.
Ne n'en sera plus esparniez.

Fuir poez jusk'à la mer.
Vos ne poes avant aler;
N'i troverez ne nef ne pont,
Et esturmans vos faldront;
Et Engleiz là vos ateindront,
Ki à honte vos ociront.
Plus vos morreiz en fuiant
Ke ne fereiz en combatant;
Quant vos par fuie ne garreiz,
Cumbatez vos e si veincrez.
Jo ne dot pas de la victoire,
Venuz somes por aveir gloire;
La victoire est en notre main,
Tuit en poez estre certain. »
— A ço ke Willame diseit
Et encor plus dire voleit,
Vint Willame li filz Osber,
Son cheval tot covert de fer.
— « Sire, dist-il, trop demoron;
Armons nos tuit, alon, alon! »
— Issi sunt as tentes alé,
Al miex k'il poent se sunt armé.
Li dus fu mult en grant trepeil,
Tuit perneient à li cunseil
Mult enorout toz li vassals,
Mult donout armes e chevals.
Quant il s'apareilla d'armer,
Sun boen haubert fist demander,
Sor sez bras l'a uns hoem levé,
Devant li dus l'a aporté.
Maiz al lever l'a trestourné
Sainz k'il ne fist ço de sun gré:
Sun chief a li duz enz boté,
Preuf l'aveit jà tot endossé,
Cels derriers a devant torné,
Arrière l'a mult tost jeté;

Cil en furent espoenté;
Ki li haubert unt esgardé.
— « Maint home, dist-il, ai veu:
Se issi li fust avenu,
Jà hui maiz armes ne portast
Ne en hui maiz en champ n'entrast,
Mais unkes en sort ne crei
Ne ne creirai; en Dex me fi,
Kar il fet d'el tot son pleisir,
E ço k'il velt fet avenir.
Unkes n'amai sortiseors,
Ne ne crei devineors:
A Dam le Deu tut me comant,
Ch'à mon haubert n'alez dotant;
Li haubert ki fu tresturné,
Et puiz me r'est à dreit doné
Senefie la tresturnée
De la chose ki iert muée.
Li nom ki ert de duché
Verreiz de duc en rei torné;
Reis serai ki duc ai esté,
N'en aiez mie altre pensé. »
— Dunc se signa, li haubert prist,
Beissa sun chief, dedens le mist,
Laça sun helme e ceint s'espée,
Ke un varlet out aportée.
Sun boen cheval fist demander,
Ne poeit l'en meillor trover;
D'Espaingne li out enveié
Un reis par mult grant amitié;
Armes ne presse ne dotast
Se sis sires l'esperonast.
Galtier Giffart l'out amené,
Ki à Saint-Jame aveit esté;
Tendi sa main, li règnes prist,
Pié en estrieu, desuz s'asist;

Li cheval poinst e porsailli,
Torna e point e s'esverti.
Li visquens de Toarz guarda
Coment li dus armes porta;
A sa gent a entor sei dit:
— « Home mez si bel armé ne vit,
Ki si gentement chevalchast,
Ne ki si bel arme portast
N'à ki haubert si aveuist,
Ne ki lance si bien brandist,
Ni en cheval si bien seist,
Ki si tornast ne si tenist.
Soz ciel tel chevalier n'en a
Beau quiens et beau rei sera;
Cumbate sei et si veincra;
Tot seit honi ki li faldra. »
— Li dus fist chevals demander,
Plusors en fist très li mener,
Chescnn out à l'arçon devant
Une espée bone pendant;
Et cil ki li chevals menèrent,
Lances acérées portèrent.
Dunc furent armé li baron,
Li chevalier e li gueldon,
En treis compaignes se partirent,
Et treiz compaignes d'armez firent.
A chescune des treiz compaignes
Out mult seignors à chevetaignes,
K'il ne feissent coardie
Por perdre membre ne por vie.
Li Dus apela un servant,
Son gonfanon fist traire avant
Ke li pape li enveia,
E cil le traist, cil le despleia;
Li duz le prist, suz le dreça,
Raol de Conches apela:

Portez, dist-il, mon gonfanon
Ne vos voil feire se dreit non;
Par dreit e par anceissorie
Deivent estre de Normandie
Vostre parent gonfanonnier,
Mult furent tuit boen chevalier.
Grant merci, dist Raol, aiez,
Ke nostre dreit reconoissiez;
Maiz li gonfanon, par ma fei,
Ne sera hui porté par mei.
Hui vos claim quite cest servise;
Si vos servirai d'altre guise,
D'altre chose vos servirai:
En la bataille od vos irai,
Et as Engleiz me combatrai
Tant ke jo vis estre porrai;
Saciez ke ma main plus valdra
Ke tels vint homes i aura.
E li Dus guarda d'altre part,
Si apela Galtier Giffart;
Pel gonfanon, dist-il, pernez,
En la bataille le portez.
Galtier Giffart li respondi:
Sire, dist-il, per Dex merci,
Veiez mon chief blanc e chanu,
Empeirie sui de ma vertu,
Ma vertu m'est afebliée,
E m'aleine mult empeiriée.
L'ensuigne estuet à tel tenir,
Ki lonc travail poisse soffrir,
E jo serai en la bataille;
N'aveiz home ki mielx i vaille,
Tant i kuid ferir od m'espée,
Ke tot en iert ensanglantée.
Dunc dist li dus, par grant fierté:
Seignors, par la resplendor Dé,

Vos me volez, ço crei, traïr,
E à cel grand busuing faillir.
Sire, dist Giffart, non feron;
Jamez ne feron traïson,
Nel' refus' mie par félonie,
Mais jo ai grant chevalerie
De soldéiers e de mon fieu;
Unkes mez jo n'out si bon lieu
De vos servir com jo ore ai.
Or se Dex plaist vos servirai;
Se mestier ert, por vos morreie,
Por vostre cor, li mien metreie.
En meie fei, ço dist li dus.
Jo vos amoe, or vos aim' plus;
Se jo en puiz escarper vis,
Mielx vos en sera mez toz dis.
Dunc apela un chevalier
Ke mult aveit oï preisier,
Tosteins filz Rou-le-Blanc out non
Al Bec en Caux aveit meison;
Li gonfanon li a livré
E cil l'en a seu bon gré,
Parfondement l'en a cliné:
Volentiers l'a e bien porté
Encor en tienent quitement
Lor éritage lor parent.
Quitement en deivent aveir
Lor éritages tuit ses eir.
Willame sist sor son destrier;
Venir a fet avant Rogier
Ke l'en dist de Montgomeri:
Forment, dist-il, en vos me fi:
De cele part de là ireiz,
De cele part les assaldreiz,
E Guillaume, un seneschal,
Li filz Osber un boen vassal,

Ensemble od vos chevalchera,
Et ovec vos les asaldra.
Li Boilogneis e li Pohiers,
Aureis e tos mes soldeiers.
De l'altre part Alain Fergant
Et Aimeri li cumbatant,
Poitevins meront e Bretons
E del Maine tos li barons
E jo, od totes mes granz genz
Et od amis et od parens,
Me cumbatrai par la grant presse,
U la bataille iert plus engresse.
Armé furent tuit li baron
E li chevalier e li gueldon.
La gent à pié fu bien armée,
Chescun porta arc et espée;
Sor lor testes orent chapels,
A lor piez liez lor panels;
Alquanz unt bones coiriés,
K'il unt à lor ventre liés;
Plusors orent vestu gambais,
Couires orent ceinz et archais.
Chevaliers ont haubers e branz,
Chauces de fer, helmes luizanz,
Escuz as cols, as mains lor lances;
E tuit orent fet cognoissances,
Ke Normant altre coneust,
Et k'entreposture n'eust;
Ke Normant altre ne férist,
Ne Franceiz altre n'oceist.
Cil à pié aloient avant
Serréement, lor ars portant;
Chevaliers emprez chevalchoent,
Ki les archiers emprez gardoent.
Cil à cheval et cil à pié,
Si com il orent comencié

Tindrent lor eire e lor compas,
Serréement lor petit pas
Ke l'un l'altre ne trespassout,
Ne n'aprismout ne n'esloignout;
Tuit aloent serréement,
E tuit aloent fièrement.
D'ambedui parz archiers esteient,
Ki à travers traire debveient.
Heraut out sez homes mandez,
Cels des chastels e des citez,
Des ports, des viles e des bors,
Cotes, barons et vavassors.
Li vilain des viles aplouent,
Tels armes portent com ils trovent,
Machues portent e granz pels,
Forches ferrées e tinels.
Engleiz orent un champ porpris,
Là fu Heraut od ses amis
Et od li baronz del païs,
Ke il out semons e requis.
Venuz furent delivrement
Cil de Lundres e cil de Kent,
Cil de Herfort e cil d'Essesse,
Cil de Surée e de Sussesse,
De Saint Edmund e de Sufoc,
E de Norwis e de Norfoc,
De Cantorbiere e de Stanfort,
E cil vindrent de Bedefort,
E cil ki sunt de Hundetone;
Venu sunt cil de Northantone,
D'Eurowic e de Bokinkeham,
De Bed et de Notinkeham:
De Lindesie e de Nichole
Vindrent qui sorent la parole.
Dechà deverz soleil levant
Veissiez venir gent mult grant

De Salebiere e de Dorsete
E de Bat e de Sumersete;
Mult en i vint deverz Glocestre,
E mult en vint de Wirecestre,
De Wincestre e de Hontesire
Et del conté de Brichesire.
Mult en vint d'altres cuntrées
Ke nos n'avon mie nomées;
Ne poon mie tot nomer,
Ne ne volon tot aconter.
Tuit cil ki armes porter porent
Ki la novele del duc sorent,
Alèrent le terre desfendre
D'icels ki la voloent prendre.
D'ultre li humbre n'i vint gaires,
Quer cil orent altres affaires;
Daneiz les orent damagiez
E Tosti les out empiriez.
Heraut sout ke Normanz viendreient,
E ke par main les assaldreient;
Un champ out par matin porpris
U il a toz ses Engleiz mis;
Par matin les fist toz armer
Et la bataille conréer.
Et il out armes et ator,
Ki conveneit à tel seignor.
Li dus, ço dist, le deit requerre,
Ki conquerre velt Engleterre,
Et il, ço dist, le deit attendre,
Ki la terre li deit défendre.
A sa gent dist e comanda
Et à ses baronz cunseilla
Ke tuit ensemble se tenissent
Et ensemble se défendissent,
Quer se diloc se desparteient,
A grant peine se rescovreient.

Normanz, dist-il, sunt boen vassal,
Vaillant à pié et à cheval;
A cheval sunt boen chevalier
Et de cumbatre costumier;
Se dedenz noz poent entrer,
Nient iert puiz del recovrer.
Lungues lances unt et espées,
Ke de lor terres unt aportées,
E vos avez lances agües
Et granz gisarmes esmolues.
Cuntre vos armes ki bien taillent
Ne kuid les lor gaires ne vaillent;
Trenchiez quant ke trenchier porreiz
Et jà mar rien esparnereiz.
Heraut out grant pople e estult,
De totes parz en i vint mult;
Mais multitude petit vaut
Se la virtu du ciel i faut.
Plusor e plusor unt poiz di
Ke Heraut aveit gent petit,
Por ço ke à li meschaï;
Maiz plusors dient e jel di,
Ke cuntre un home altre enveia
La gent al duc poi foisonna,
Maiz li dus aveit veirement
Plusors baronz e meillor gent:
Plenté out de boens chevaliers
E grant plenté de boens archiers.
Geldons Engleiz haches portoent,
E gisarmes ki bien trenchoent;
Fet orent devant els escuz
De fenestres e d'altres fuz,
Devant els les orent levez
Come cleies joinz e serrez;
N'i lessièrent nule jointure,
Fet en orent devant closture.

Par ù Normanz entr'elz venist,
Ke descunfire les volsist.
D'escuz e d'aiz s'avironèrent,
Issi desfendre se kuidèrent;
Et s'il se fussent bien tenu,
Jà ne fussent li jor veincu.
Jà Normant ne si embastist,
Ke l'alme à hunte ne perdist,
Fust par hache, fust par gisarme,
U par machue u par altre arme.
Corz haubers orent è petit
E helmes de sor lor vestis.
Li Reis Heraut dist e fist dire
E fist banir com lor sire
Ke chescun tienge à tort son vis
Tot dreit contre lor anemis;
Nus ne tort de là ù il est,
E ki viendra la les truis prest:
Ke ke Normant et altre face,
Chescun desfende bien sa place.
Dunc rova cels de Kent aler
Là ù Normanz durent joster,
Kar ço dient ke cil de Kent
Deivent férir primièrement;
U ke li reis auge en estor,
Li primier colp deit estre lor.
Cil de Lundres, par dreite fei,
Deivent garder li cors li Rei,
Tut entur li deivent ester,
E l'estandart deivent garder;
Cil furent miz à l'estandart,
Ke chescun le défent e gart.
Quant Heraut out tot aresté,
E ço k'il volt out comandé,
Emmi les Engleiz est venu
Lez l'estendart est descendu;

Lewine e Guert furent od lui;
Frère Heraut furent andui;
Asez out entur li baronz.
Heraut fu lez si gonfanonz;
Li gonfanon fu mult vaillanz,
D'or e de pierres reluisanz;
Willame pois ceste victoire
Le fist porter à l'Apostoile,
Por mostrer e metre en mémoire
Sun grant cunquest e sa grant gloire.
Engleiz se sunt tenu serré,
Tuit de cumbatre atalenté;
Un fossé unt d'une part fait,
Ki parmi la champaigne vait.
Entretant Normanz aparurent,
D'un pendant surstrent ù il furent,
D'une valée e d'un pendant
Sort un cunrei ki vint avant.
Li reis Heraut de luing les vit,
Guert apela, si li a dit:
Frère, dist-il, ù gardes-tu?
As-tu li dus qui vient veu?
De cele gent ke jo vei là,
La nostre gent nul mal n'ara;
Il a poi gent à nos cunquerre,
Mult ai grant gent en cele terre,
Encore ai jo tuz cumbatanz
Ke chevaliers ke paisanz
Par quatre foiz chent mil armez.
Par fei, dist Guert, grant gent avez,
Maiz mult petit poise en bataille
Assemblée de vilanaille.
Grant gent avez en sorquetot,
Mult creim Normanz e mult les dot;
Tuit cil ki vienent d'outremer
Sunt mult à craindre e à doter.

Bien sunt armé, à cheval vunt,
Nos maisnies défolerunt.
Mult unt lances, mult unt escuz,
Mult unt haubers, helmes aguz,
Mult unt glaives, mult unt espées,
Ars e saetes barbelées
Les saetes sunt mult isneles,
Mult plus tost vunt ke arondeles.
Guert, dist Heraut, ne t'esmaier,
Dex nos pot bien, s'il volt aidier :
Jà par la gent ke jo là vei
Ne nos estuet estre en esfrei.
Endementrez ke il parloent
De celz Normanz k'il esgardoent
Sort un altre cunrei plus grant,
Emprez l'altre serréement;
A une part del champ tornèrent,
E si k'as altres s'asemblèrent.
Heraut les vit, si les garda,
Guert apela, si li mostra;
Guert, dit-il; nos anemiz creissent,
Chevaliers vienent et espeissent,
Mult part en vient, grant poor ai :
Unkes maiz tant ne m'esmaai,
De la bataille ai grant freor,
Mi cors en est en grant poor.
— Heraut, dist-il, mal espleitas
Quant de bataille jor nomas;
Ço peise mei ke chà venis
E k'à Lundres ne remainsis,
U à Lundres u à Wincestre.
Maiz ore est tart, ne pot maiz estre.
Sire frère, Heraut a dit,
Cunseil arière velt petit;
Desfendon nos, se nos poon.
Ne sai mez altre garison.

Se tu, dist Guert, à Lundres fusses
De vile en vile aler peusses,
E jà li dus ne te quérist,
Engleiz dotast e tei cremist
Arière alast u paix feist,
Et tes règnes te remainsist.
Unkes creire ne me volsis,
Ne me preisa ço ke jo dis;
De la bataille jor meis
Et à cel jor terme asseis,
Et de ton gré si le quesis.
Guert, dist Heraut, por bien le fis;
Jor li assis à samedi,
Por ço ke samedi naski;
Ma mère dire me soleit
Ke à cel jor bieu m'aviendreit.
Fol est, dist Guert, ki en sort creit,
Jà nul prudhoem creire n'i deit,
Nul prudhoem ne deit creire en sort.
A son jor à chescun sa mort;
Tu dis ke samedis naskis,
A cel jor pos estre occis.
Atant est sorse une cumpaigne
Ki covri tute la champaigne;
Là fu li gonfanon levez,
Ki de Rome fu aportez;
Joste l'ensuigne ala li dus:
Là fu li mielx, là fu li plus;
Là furent li boen chevalier,
Li boen vassal, li boen guerrier;
Là furent li gentil baron,
Li boen archier, li boen geldon,
Ki debveient li dus garder,
Et entur li debveient aler.
Li garchon e l'altre frapaille;
Ki mestier n'orent en bataille,

Ki le menu herneiz gardèrent,
De verz un teltre s'en tornèrent.
Li proveire e li ordoné
En som un tertre sunt monté
Por Dex preier e por orer,
E por la bataille esgarder.
Heraut vit Willame venir,
E li chams vit d'armes covrir,
E vit Normanz en treiz partir,
Ki de treiz parz voldrent férir;
Ne sai kels deie plus doter,
A paine pout itant parler:
Nos somes, dist-il, mal bailli,
Mult criem ke nos seions honi.
Li quens de Flandres m'a traï;
Mult fis ke fol ke jel' créi,
Kar par son brief m'aveit mandé,
E par messaige asseuré
Ke Willame ne porreit mie
Aveir si grant chevalerie;
Por ço, dist-il, me suiz targiez,
Ke me suis tant poi porchaciez;
Ço peise me ke ai si fait.
Sun frère Guert à sei a trait,
Miz se sunt juste l'estandart;
Chescun prie ke Dex le gart.
Envirun els lor pareuz furent
E li Baron ke il conurent;
Toz les unt preié de bien faire.
Nus ne s'en pot d'iloc retraire;
Chescun out son haubert vestu,
Espée ceinte, el col l'escu;
Granz haches tindrent en lor cols.
Dunc il kuident férir granz cols.
A pié furent serréement,
Mult se contindrent fièrement;

Maiz s'il seussent deviner
Mult deussent plaindre e plorer
Por la dolorose advanture,
Ki lor avint mult male e dure.
Olicrosse sovent crioent
E *Godemite* reclamoent;
Olicrosse est en engleiz
Ke Sainte Croix est en franceiz,
E *Godemite* altretant
Com en frenceiz Dex tot poissant.
Normanz orent treiz cumpaignies
Por assaillir en treiz parties;
En treiz cumpaignes se partirent,
E treiz cumpaignes d'armes firent.
Li primiers e li secund vint,
E poiz li tiers ki plus grant tint:
Ço fu li dus ovec sa gent,
Tuit alèrent hardiement,
Dez ke li dous ost s'entrevirent,
Grant noise e grant temulte firent;
Mult oïssiez graisles soner
E boisines e cors corner:
Mult veissiez gent porfichier,
Escuz lever, lances drecier,
Tendre lor ars, saetes prendre,
Prez d'assaillir, prez de desfendre.
Engleiz à estal se teneient
E li Normanz toz tems veneient.
Quant il virent Normanz venir
Mult veissiez Engleiz fremir,
Genz esmover, est estormir;
Li uns rouir, li altres palir;
Armes seisir, escuz lever;
Hardiz saillir, coarz trembler.
Taillefer, ki mult bien cantout,
Sor un cheval ki tost alout,

Devant li dus alout cantant
De Karlemaine e de Rollant,
E d'Oliver e des vassals
Ki morurent en Renchevals.
Quant ils orent chevalchié tant
K'as Engleis vindrent aprismant :
Sires, dist Taillefer, merci,
Jo vos ai lungement servi,
Tut mon servise me debvez ;
Hui si vos plaist me le rendez.
Por tut guerredun vos requier,
E si vos voil forment preier :
Otreiez mei, ke jo n'i faille,
Li primier colp de la bataille.
E li dus respont : Je l'otrei.
E Taillefer point à desrei,
Devant toz li altres se mist ;
Un Engleiz féri, si l'ocist ;
De soz le pis, parmie la pance
Li fist passer ultre la lance
A terre estendu l'abati.
Poiz trait l'espée, altre féri,
Poiz a crié : Venez, venez :
Ke fetes vos ? Férez, férez.
Dunc l'unt Engleiz avironé ;
Al secund colp k'il out doné,
Eis vos noise levé e cri,
D'ambedui pars pople estormi.
Normanz à assaillir entendent,
E li Engleiz bien se défendent ;
Li uns fierent, li altres botent,
Tant sunt hardi ne s'entre dotent.
Eis vos la bataille assemblée,
Dunc encore est grant renomée
Mult oïssiez grant corneiz
E de lances grant froisseiz,

De machues grant fereiz,
E d'espées grant chapleiz.
A la feie Engleiz rusèrent,
Et à la feie retornèrent,
E cil d'ultre mer assailleient,
E bien sovent se retraeient.
Normanz escrient : Dex aïe ;
La gent englesche : *Ut* s'escrie.
Lors véissiez entre serjanz,
Gelde d'Engleiz e de Normanz,
Granz barates e granz medlées,
Buz de lances e colps d'espées.
Quant Engleiz cheient, Normanz crient
De paroles se cuntralient,
E mult sovent s'entre défient,
Maiz ne sevent ke s'entre dient ;
Hardiz fierent, cuarz s'esmaient ;
Normanz dient k' Engleiz abaient,
Por la parole k'il n'entendent,
Cil empierent e cil amendent.
Hardiz fierent, cuarz grandissent
Come hoems font ki escremissent.
A l'assaillir Normanz entendent,
Et li Engleiz bien se défendent,
Haubers percent et escuz fendent,
Granz colps receivent, granz colps rendent,
Cil vunt avant, cil se retraient ;
De mainte guise s'entre assaient.
En la champaigne out un fossé ;
Normanz l'aveient adossé :
En belliant l'orent passé,
Ne l'aveient mie esgardé.
Engleiz unt tant Normanz hasté,
E tant empeint e tant boté.
El fossé les unt fet ruser,
Chevals et homes jambeter :

Mult veissiez homes tumber,
Li uns sor li altres verser,
E tresbuchier et adenter;
Ne s'en poeient relever.
Des Engleiz i moreit asez,
Ke Normanz unt od els tirez.
En tut li jor n'out mie tant
En la bataille occiz Normant,
Com el fossé dedenz périrent,
Ço distrent ki li morz virent.
Vaslets ki as herneiz esteient,
E li herneiz garder debveient.
Voldrent guerpir tut li herneiz,
Por li damage des Franceiz,
K'el fossé virent tresbuchier,
Ki ne poeient redrecier;
Forment furent espoenté,
Por poi k'il ne s'en sunt torné;
Li herneix voleient guerpir
Ne saveient kel part garir.
Quand Odes li boen corunez,
Ki de Baieues ert sacrez,
Poinst, si lor dist: Estez, estez;
Seiez en paiz, ne vos movez;
N'aiez poor de nule rien,
Kar se Dex plaist nos viencron bien.
Issi furent asséuré,
Ne se sunt mie remué.
Odes revint puignant arière
U la bataille esteit plus fière.
Forment i a li jor valu,
Un haubergeon aveit vestu,
Desor une chemise blançhe,
Lé fut li cors, juste la manche;
Sor un cheval tot blanc seeit,
Tote la gent le congnoisseit

Un baston teneit en son poing:
Là ù veeit li grant besoing,
Faseit li chevaliers torner,
E là les faseit arrester:
Sovent les faseit assaillir,
E sovent les faseit férir.
Dez ke tierce del jor entra,
Ke la bataille comença,
De si ke none trespassa
Fust si de si, fust si de là,
Ke nus ne sout lequel veincreit,
Ne ki la terre conquerreit.
De tutes parz si se teneient,
E si sovent se cumbateient,
Ke nus ne saveit deviner
Ki debveit l'altre sormonter.
Normanz archiers ki ars teneint,
As Engleiz mult espez traeient
Maiz de lor escuz se covreient,
Ke en char férir ne s' poeient;
Ne por viser, ne por bien traire,
Ne lor poeient nul mal faire.
Cunseil pristrent ke halt traireient;
Quat li saetes descendreient,
De sor lor testes dreit charreient,
Et as viaires les ferreient.
Cel cunseil ont li archier fait,
Sor li Engleiz unt en halt trait;
Quant li saetes reveneient,
De sor les testes lor chaeient,
Chiés e viaires lor perçoent,
Et à plusors les oilz crevoent;
Ne n'osoent les oilz ovrir,
Ne lor viaires descovrir.
Saetes plus espessement
Voloent ke pluie par vent

Mult espès voloent saetes
Ke Engleis clamoent *wibetes*
Issi avint k'une saete,
Ki deverz li ciel ert chaete
Féri Heraut desus l'oil dreit,
Ke l'un des oilz li a toleit;
Et Heraut l'a par aïr traite,
Getée a les mains, si l'a fraite.
Por li chief ki li a dolu
S'est apuié sor son escu.
Por ço soleient dire Engleiz,
E dient encore as Franceiz
Ke la saete fu bien traite
Ki à Heraut fu en halt traite,
E mult les mist en grant orgoil,
Ki al rei Heraut creva l'oil.
Normanz aperchurent è virent
Ke Engleiz si se desfendirent,
Et si sunt fort por els desfendre,
Peti poeient sor els prendre.
Privéement unt cunseillié,
Et entr'els unt aparaillié
Ke des Engleiz s'esluignereient,
E de fuir semblant fereient,
Tant que Engleiz les porsivront
E par les chams s'espartiront.
Si les poeient despartir,
Mielx les porreient assaillir,
E lor force sereit mult piere,
Si porreient mielx descunfiere.
E com ils l'orent dit, si firent,
E li Engleiz les parswirent;
Poi e poi vunt Normanz fuiant,
E li Engleiz les vunt suiant.
Tant cum Normanz plus s'esluignièrent
E li Engleiz plus s'aprochièrent.

Par l'esluignement des Franceis
Kuidèrent è distrent Engleis,
Ke cil de France s'enfueient,
Ne jà mez ne retornereient.
La feinte fuie les deceut,
Par la fuie grant mal lor crut;
Kar se il se fussent tenu,
Ke il ne se fussent meu,
Mult se fussent bien desfendu,
A grant paine fussent veincu;
Maiz come fol se despartirent,
Et come fol les parswirent.
Mult veissiez par grant veisdie
Retraire cels de Normendie;
Lentement se vunt retraiant
Por fere Engleis venir avant.
Normans fuient et Engleis chacent,
Lances aloignent, haches haucent.
Quant il furent bien esbaudi,
E par la champaigne esparti,
Engleiz les aloent gabant
E de paroles leidissant.
Cuarz, font-il, mar i venistes
Ki nos terres aveir volsistes
Nostre terre aveir kuidastes,
Folz fustes quant vos i entrastes;
Normendie vos iert trop luing,
N'i vendrez mie à cel besuing;
Nient iert mez d'arrière aler;
S'à un saut n'i poez voler.
Filz e filles perduz avez
Se la mer tot ne bevez.
Cil escotoent e soffreient
Ne saveient ke il diseient,
Ço lor ert vis k'il glatisseient,
Kar lor langage n'entendeient

Al arester et al torner
Ke Normant voldrent recovrer,
Oïssiez baronz rapeler,
E Dex aïe en halt crier.
Lor erre unt Normanz repris
Torné lor sunt emmi le vis;
Donc veissiez Normanz torner,
E ès Engleiz entremesler;
Li uns li altres encuntrer,
E cels ferir e cels boter;
Cil fiert, cil faut, cil fuit, cil chace,
E cil assome, è cil manace;
Normanz encuntre Engleiz s'arestent,
E de férir Normanz s'aprestent.
Mult veissiez par plusurs places
Beles fuies e beles chaces;
Grant fu la gent, la place lée,
Estur espez, dure meslée;
De tutes parz bien se cumbatent,
Granz sunt li colps, bien s'entrebatent,
Bien le faseient li Normant,
Quant un Engleiz vint acorant;
En sa cumpaigne out chent armez,
De plusors armes atornez,
Hache noresche out mult bele,
Plus de plain pié out l'alemele,
Bien fu armé à sa manière,
Grant ert e fier, o bele chiere.
En la bataille el primer front,
La ù Normanz plus espez sont,
En vint saillant plus tost ke cers;
Maint Normant mit li jor envers
Od sa cumpaigne k'il aveit,
A un Normant s'en vint tot dreit,
Ki armé fu sor un destrier;
Od la hache ki fu d'acier

El helme férir le kuida,
Maiz li colp ultre escolorja;
Par devant l'arcon glaceia
La hache ki mult bien trencha;
Li col del cheval en travers
Colpa k'a terre vint li fers,
E li cheval chaï avant
Od tot son mestre à terre jus.
Ne sai se cil le féri plus,
Maiz li Normanz ki li colp virent,
A grant merveille s'esbahirent.
L'assalt aveient tot guerpi,
Quant Rogier de Montgomeri
Vint poignant, la lance beissié;
Onc ne leissa por la coignié
K'il aveit sus el col levée,
Ki mult esteit lonc enhanstée,
Ke il Engleiz si ne férist,
K'à la terre platir le fist;
Dunc s'écria : ferez, Franceiz;
Nostre est li champ sor les Engleiz.
Dunc veissiez dure medlée,
Maint colp de lance e maint d'espée.
E veissiez Engleiz desfendre,
Chevals tuér et escuz fendre.
Un soldeier i out de France
Ki fu de noble cuntenance,
Sor un cheval sist merveillos;
Dous Engleiz vit mult orguillos,
Ki s'esteient acumpaignié
Por ço ke bien erent preisié.
Ensemble debveient aler,
Li uns debveit l'altre garder,
En lor cols aveient levées
Dui gisarmes lunges e lées;
As Normanz feseient granz mals,

Homes tuoent e chevals.
Li soldeier les esgarda,
Vi li gisarmes, si dota;
Son boen cheval perdre creineit,
Kar ço ert li mielx k'il aveit;
Volentiers altre part tornast,
Se cuardise ne semblast,
Maiz tost fu en altre pensé,
Sun cheval a esperuné;
Poinst li cheval, li frein lascha
E li cheval tost le porta.
Por la crieme des dous gisarmes
L'escuz leva par les énarmes:
Un des Engleiz féri tot dreit,
Od la lance ke il teneit,
Sos li menton en la petrine;
Li fer passa parmi l'eschine.
Endementrez ke il versa,
Se lance chaï e froissa,
Et il a le gibet seisi
Ki à sun destre bras pendi;
L'altre Engleiz a féru amont
Ke tot li chief li casse e font.
Rogier li viel, cil de Belmont,
Assalt Engleiz el primier front,
A merveilles pris en i ont:
Ço pert as eirs ki riches sont;
Bien poet l'en saveir as plusors,
Ke il orent boens ancessors,
E furent bien de lor seignors
Ki lor donérent tels enors.
De cel Rogier en descendant
Vint li lignage de Mellant.
Guillame ke l'en dit Mallet,
Hardiement entr'els se met;
Od l'espée ki resflambie,

As Engleiz rent dure escremie;
Maiz son escu si estroèrent,
E son cheval soz li toèrent,
Et il meisme eussent mort,
Quant vint li sire de Montfort
Et dam Willame de Vez-Pont;
Od granz maisnies ke il ont
Le rescoûrent hardiement.
Mult i perdirent de lor gent;
Mallet firent monter maneiz
Sor un destrier tot freiz.
Bien firent cel de Beessin,
E li baronz de Costentin,
E Neel de Saint-Salveor
Mult s'entremet d'aveir l'amor
E li boen grê de son seignor;
Assalt Engleiz o grant vigor,
Od la petrine du destrier
En fist maint li jor tresbuchier,
Et od l'espée al redrecier
Veissiez bien baron aidier.
Grant pris en out cil de Felgières,
Ki de Bretaigne out gent mult fières.
Henri li sire de Ferrières,
E cil ki dunc gardout Tillières;
Od cels baronz grant gent s'asemble,
Sor Engliez fierent tuit ensemble;
Morz est u pris ki ne s'en emble;
Tote la terre crole e tremble.
De l'altre part out un Engleiz
Ki leidissoit mult li Franceiz;
Od une hache mult trenchant,
Les alout mult envaïssant.
Un helme aveit tot fait de fust,
Ke kolp el chief ne receust;
A ses draz l'aveit atachié,

Et envirun son col lacié,
Un chevalier de Normendie
Vit li forfeit à l'estoltie
K'il alout des Normanz faisant;
Sor un cheval sist mult vaillant;
Eve ne feu nel' retenist,
Se li sire bien le poinsist;
Li chevalier l'esperuna
E li cheval tost le porta.
Sor li helme l'Engleiz feri,
De suz les oils li abati,
Sor li viaire li pendi
E li Engleiz sa main tendi,
Li helme voleit sus lever,
E son viaire délivrer;
E cil li a un colp doné,
Li puing destre li a colpé,
E sa hache à terre chaï.
Et un Normant avant sailli;
Od ses dous mains l'a relevée,
Ke il aveit mult golosée;
Maiz mult li out corte durée,
K'il l'out sempres cumperée.
Al beissier ke il faseit
A la hache ke il perneit,
Un Engleiz od une coignié,
Ke il aveit lungue emmanchié,
L'a si féru parmi li dos
Ke toz li fet croissir les os;
Tote poet l'en veir l'entraille
Et li pomon e la coraille.
Li chevalier al boen cheval
S'en retorna ke il n'out mal;
Maiz un Engleiz ad encuntré,
Od li cheval l'as si hurté,
Ke mult tost l'a acraventé,

Et od li piez tot défolé.
Li boen citean de Roem
Et la jovente de Caem,
Et de Faleise, e d'Argentoen,
E d'Anisie, e de Matoen;
Cil ki ert sire d'Aubemare,
E dam Willame de Romare,
E li sire de Litehare,
E cil de Touke e de la Mare,
E li sire de Néauhou,
Et un chevalier de Pirou,
Robet li sire de Belfou,
E cil ki ert sire d'Alnou,
Li chamberlenc de Tancharvile,
E li sire d'Estotevile,
Et Wiestace d'Abevile,
Et li sire de Magnevile,
Willame ke l'en dist Crespin,
E li sire de Saint-Martin,
E dam Willame des Moslins,
E cil ki ert sire des Pins;
Tuit cil furent en la bataille;
N'i a cil d'els ki mult n'i vaille.
Un vassal de Grentemesnil
Fu mult li jor en grant peril;
Kar sun cheval li tresporta,
Por poi ke il ne tresbucha
A un boissun k'il tressailli:
Par li regnes le frein rompi,
E li cheval sailli avant,
Vers les Engleiz ala corant;
E li Engleiz ki s'aperchurent,
Haches levées li corurent;
Maiz li cheval s'espoenta
Arière vint, dunc il torna.
De Meaine li vieil Gifrei,

E de Bohon li vieil Onfrei,
De Cartrai Onfrei e Maugier,
Ki esteit novel chevalier;
De Garenes i vint Willeme,
Mult li sist bien el chief li helme;
Et li vieil Hue de Gornai,
Ensemle o li sa gent de Brai.
Ot la grant gent ke cil menèrent
Mult en ocistrent e tuèrent.
Et Engerran de Laigle i vint,
L'escu el col, la lance tint,
Sor Engleiz fiert de grant aïr,
Mult se peine del duc servir;
Por terre qu'il li out pramise
S'entremist mult de son servise.
E li visquens cil de Toarz
Ne fu mie li jor coarz.
D'Avreucin i fu Richarz,
Ensemble od li cil de Biarz,
E li sire de Solignie,
E li boteillier d'Aubignie,
Cil de Vitrie e de Lacie,
De val de Saire e de Tracie;
E cil furent en un conrei,
Sor Engleiz fierent demanei;
Ne dotoent pel ne fossé,
Maint hoem unt cel jor enversé:
Maint boen cheval i unt tué,
E d'els maint hoem i out nafré.
Hue li sire de Montfort,
Cil d'Espiné e cil de Port,
Cil de Corcie e cil de Jort,
I unt cel jor maint Englès mort.
Cil ki fu sire de Reviers,
Grant plenté out de chevaliers;
Cil i férirent as primiers,

Engleiz tolent od li destriers.
Li viel Willame de Moion
Out avec li maint cumpaignon.
De Cingueleiz Raol Teisson
E li viel Rogier Marmion
S'i contindrent come baron,
Poiz on orent grant guerredon.
Joste la cumpaigne Néél
Chevalcha Raol de Gael;
Bret esteit e Bretonz menout,
Por terre serveit ke il out,
Maiz il la tint asez petit,
Kar il la forfist, ço fu dit.
Des Biarz i fu avenals,
Des Mortiers-Hubert Paienals,
Robert Bertram ki esteit torz,
Mult i out homes par li morz.
Li archier du Val de Reil,
Ensemle od els cels de Bretoil,
A maint Engleiz crevèrent l'oil
Od li saetes acérées
K'il aveient od els aportées.
Cels de Sole e cels d'Oireval,
De Saint Johan e de Brehal,
Cels de Brius e cels de Homez
Veissiez férir mult de prez;
Li escuz sor lor chiés meteient,
Li colps de haches receveient;
Mielx voleient iloc morir,
Ke à lor dreit seignor faillir
Cil de Saint-Sever e de Caillie,
E li sire de Semillie;
De Basquevile i fu martels,
De joste li cil de Praels,
Cil de Goviz e de Sainteals,
Del viez Molei e de Monceals,

Cil ki ert sire de Pacie,
E li seneschals de Corcie,
Et un chevalier de Lacie,
Ensemle o els cils de Gascie,
E cil d'Oillie e de Sacie,
E li sire de Vaacie,
Del Tornéor e de Praeres,
Et Willame de Columbieres,
E Gilbert li viel d'Asnieres,
De Chaaignes e de Tornières,
Li viel Luce de Bolebec
E Dam Richart ki tient Orbec.
E li sire de Bonnesboz,
E cil de Sap e cil de Gloz,
E cil ki dunc teneit Tregoz;
Dous Engleiz fist tenir por soz;
L'un od sa lance acraventa,
L'altre od s'espée escervela,
Poinst li cheval, si retorna,
Si ke Engleiz ne le tocha;
E li sire de Monfichet,
Ki de bez garder s'entremet;
L'ancestre hue li Bigot,
Ki aveit terre à Maletot
Et as Loges et à Chanon;
Li dus soleit en sa maison
Servir d'une séneschaucie;
Mult out od li grant compaignie;
En fieu esteit son séneschals,
E mult esteit noble vassals.
Cil de corsage esteit petiz,
Maiz mult esteit proz e hardiz,
E por ço as Engleiz hurta
Od la grant gent ke il mena.
La oïssiez noises e criz
E de lances grant froisseiz;

Encuntre Engleiz furent as lices,
De lor lances firent esclices.
Od gisarmes et od coigniés
Lor unt lor lances pesciés;
Et cil unt lor espées traites,
Li lices unt totes fraites,
E li Engleis par grant déhait
Se sunt à l'estandart retrait.
Là esteient tuit assemblé
Li meshaignié e li nafré;
Dunc point li sire de La Haie,
Nus n'espargne ne ne manaie,
Ne nus ne fiert k'à mort ne traie,
Ne poet garir k'il fet plaie.
Cil de Vitrie e d'Urinie,
Cil de Monbrai e de Saïe
E li sire de la Ferté
Maint Engleiz unt acraventé;
Grant mal i firent li plusor,
E mult i perdirent des lor;
Botevilain e Trossebot,
Cil ne dotent ne colp ne bot,
Mult si firent cel jor d'aïr
As colps recheivre et al férir.
Willame Patric de la Lande
Li reis Heraut forment demende;
Ço diseit, se il le veeit,
De perjure l'appellereit.
A la Lande l'aveit veu,
E Heraut out iloc geu
E par la Lande fu passez.
Quant il fu al duc amenez,
Ki à Avrenches dunc esteit,
Et en Bretaigne aler debveit.
Là le fist li dus chevalier,
Armes e dras li fist bailler

A li et à sez cumpaingnons,
Poiz l'enveia sor li Bretons.
Patric fu lez li dus armez,
E mult esteit de li privez,
Mult i out chevaliers de Chauz,
Ki jostes firent et assauz.
Engleiz ne saveient joster,
Ne à cheval armes porter;
Haches et gisarmes teneient,
Avec tals armes se cumbateient.
Hoem qui od hache volt férir,
Od sez dous mainz l'estuet tenir,
Ne pot entendre à sei covrir,
S'il velt férir de grant air;
Bien férir et covrir ensemble
Ne pot l'en faire, ço me semble.
Deverz un tertre unt pris estal,
Normanz unt miz deverz li val.
Normanz à pié e à cheval,
Les assaillirent comme vassal.
Dunc puinst Hue de Mortemer
Od li sire d'Auviler;
Cil d'Onebac e de Saint-Cler
Engleiz firent mult enverser.
Robert ki fu filz Erneis,
La lance aluigne, l'escu pris,
A l'estandart en vint puignant;
De son glaive ki fu tranchant
Fiert un Engleiz ki ert devant,
Mort l'abati de maintenant,
Poiz trait l'espée demaneiz,
Maint colp féri sor les Engleiz.
A l'estandart en alout dreit,
Por ço k'abatre le voleit,
Maiz li Engleiz l'avironèrent,
Od lor gisarmes le tuèrent:

La fu trové quant il fu quis,
Lez l'estandart mort et ocis.
Li quens Robert de Moretoing
Ne se tint mie del dus loing;
Frère ert li dus de par sa mère,
Grant aïe fist à son frère.
Li sire poinst de Herecort,
Sor un cheval ki mult tost cort,
De kant k'il pot li dus secort.
De Crievecoer e de Driencort
E li sire de Briencort
Sueient li dus kel part k'il tort.
Cil de Combrai e cil d'Alnei,
E li sire de Fonteneï,
De Roberell e del Molei
Vunt demandant Heraut li rei.
As Engleis dient : çà estez ;
U est li reis ke vos servez,
Ki à Guillame est parjurez?
Morz est s'il pot estre trovez,
Altres barons i out assez,
Ke jo n'ai mie encor nomez ;
Maiz jo ne pois à toz entendre,
Ne de toz ne poiz raisun rendre ;
Ne poiz de toz li colps retraire
No jo ne veil lunge ovre faire ;
Ne sai nomer toz li barons
Ne de toz dire li sernons
De Normendie e de Bretaigne,
Ke li dus out en sa cumpaigne.
Mult out Mansels et Angevins
E Tuarceiz e Peitevins
E de Pontif e de Boloigne.
Grant ert la gent, grant la busoigne ;
De mainte terre out soldeiers,
Cels por terre, cels por deniers.

Li dus Willame se cumbat,
En la greignur presse s'embat,
Mult en abat, n'est ki rescoe;
Bien pert ke la busoigne ert soe.
E cil ki tient son gonfanon
(Tostein filz Rou li Blanc out non;
Del Bec joste Fescam fu nez,
Chevalier proz e renomez;
Et quant li dus tournout, tournout,
Et quant arestout, arestout)
Par li granz presses s'embateit,
Là ù il plus Engleiz veeit,
E li Normanz les ocieient
E tueient et abateient.
Out li dus mult grant cumpaignie
De vavassors de Normendie,
Ki por lor seignor garantir
Se lesseient as cors férir.
Alain Fergant, quens de Bretaigne,
De Bretons mene grant cumpaigne;
C'est une gent fière e grifaigne,
Ki volentiers prent e gaaingne.
Cil en ocist mult e méhaigne,
Ne fiert Engleis ki sus remaigne.
Bien se cumbat Alainz Ferganz,
Chevalier fu proz e vaillanz;
Li Bretonz vait od sei menant,
Des Engleiz fait damage grant.
Li sire de Saint Galeri,
E li Queus d'Ou bien i feri,
E Rogier de Mongomeri
E de Toarz Dam ameri
Se cuntindrent come hardi;
Ki li fierent, mal sont bailli.
Li dus Willame mult s'engoisse,
Sor li Engleiz sa lance froisse;

D'aler à l'estendart se peine
Od li grant pople ke il meine;
Mult s'entremet de Heraut querre,
Ke par li est tute la guerre.
Normanz vunt lor seignor quérant,
E mult le vunt avironant;
As Engleiz vunt granz colps donant,
E cil se vunt mult desfendant;
Forment, s'esforcent e desfendent,
Lor anemiz à colps atendent.
Un i en out de grant vigor,
Ke l'en teneit por luiteor;
Od une hache k'il teneit,
As Normanz grant mal faiseit;
Trestuit li pople le cremeit,
Kar les Normanz mult destruieit
Li dus poinst, si l'ala férir;
Maiz cil guenchi, cil fist faillir,
En travers sailli un grant saut,
El col leva la hache en haut;
A reter ke li dus faiseit
Por la hache ke il cremeit
S'acorsa; cil de grant vertu
Sus a li dus el chief féru,
Li helme li a mult pléié,
Maiz ne l'a pas granment blecié.
Por poi k'il ne l' fist tresbuchier,
Maiz as estrieus s'est porfichiez,
Delivrement s'est redreciez;
E kant il se kuida vengier
Et occire li pautonier,
Li pautonier s'est trait arière;
Crieme a del duc k'il ne l' fière.
Entre les Engleiz vint saillant,
Maiz n'i pout mie avoir garant,
Kar Normanz ki l'erent veu

L'ont parsui e conseu,
As fers des lances l'ont cosu,
A terre l'unt mort abatu,
Là ù la presse ert plus espesse;
Là cil de Kent e cil d'Essesse
A merveille se cumbateient,
E li Normanz ruser faiseient,
En sus les faiseient retraire,
Ne lor poeient grant mal faire.
Li dus vit sa gent resortir
E les Engleiz trop esbaudir;
Par les enarmes prinst l'escu,
Porfichié s'est de grant vertu,
Une lance a prise e drecié,
Ke un vaslet li a baillié,
Joste li prist sun gonfanon.
Plus de mil armez environ,
Ki del duc grant garde perneient
E là ù il puigneit puigneient,
Serréement si com il durent,
Verz les Engleiz férir s'esmurent;
Od la force des boens destriers
Et od li colps des chevaliers
La presse unt tote desrompue
Et la turbe avant els fendue.
Li boen dus avant les conduit,
Maint enchaça e maint s'emfuit.
Mult veissiez Engleiz tumber,
Gésir à terre e jambeter,
Et as chevals cels defoler
Ki ne se poent relever;
Mult veissiez voler cerveles
Et à terre gésir boeles.
Mult en chaï à cel enchaus
Des plus riches et des plus haus.
Engleiz par places se astreignent,

Cels ocient ke il ateignent,
Et plus k'il poent s'esvertuent,
Homes abatent, chevals tuent.
Un Engleiz a li dus veu,
A li ociere a entendu;
Od une lance k'il portout
Férir le volt, mais il ne pout,
Kar li dus l'a anceiz féru
E à terre jus abatu.
Grant fu la noise e grant l'occise;
Maint alme i out forz de cors mise;
Li vifz de suz li morz trespassent,
D'ambes parz de férir se lassent.
Ki déroter pot, si dérote,
E ki ne pot férir, si bote;
Li forz cuntre li forz estrivent,
Li uns morent, li altres vivent;
Li cuarz se vont retraiant,
Et li hardiz passent avant.
Mal est bailli ki entrels chiet,
Grant poor a ainz k'il reliet,
E maint en chiet ki ne relieve,
Par la grant presse maint encrieve.
Tant unt Normant avant empeint,
K'il unt à l'estandart ateint.
Heraut à l'estandart esteit,
A son poer se desfendeit,
Maiz mult esteit de l'oil grevez,
Por ço k'il li esteit crevez.
A la dolor ke il senteit
Del colp del oil ki li doleit,
Vint un armez par la bataille;
Heraut féri sor la ventaille,
A terre le fit tresbuchier;
E quant k'il se volt redrecier,
Un chevalier le rabati,

Ki en la cuisse le féri,
En la cuisse parmi le gros,
La plaie fu de si en l'os.
Guert vit Engleiz amenuisier,
Vit k'il n'i out nul recovier,
Vit son lignage déchaeir;
De sei garir n'out nul espeir,
Fuir s'en volt, mais ne pöeit,
Ke la presse toz tems cresseit.
A tant puinst li dus, si l'ateint,
Par grant aïr avant l'empeint,
Ne sai se de cel colp morut,
Maiz ço fut dit ke pose jut.
L'estandart unt à terre mis,
E li reis Heraut unt occis
E li meillor de ses amis;
Li gonfanon à or unt pris.
Tel presse out à Heraut occire,
Ke jo ne sai ki l'occist dire.
Mult unt Engleiz grant dol eü
Del rei Heraut k'il unt perdu,
E del duc ki l'aveit vencu
E l'estandart out abatu.
Mult lungement se cumbatirent
E lungement se desfendirent,
De si ke vint à la parfin
Ke li jor torna el déclin.
E dunc unt bien aperceu,
E li alkanz recogneu
Ke l'estandart esteit cheü,
E la novele vint e crut
Ke mort esteit Heraut por veir.
Ne kuident maiz secors aveir;
De la bataille se partirent,
Cil ki porent fuir fuirent.
Ne sai dire ne jo nel di,

Ne jo n'i fu, ne jo ne l' vi,
Ni à mestre dire n'oï
Ki li reis Heraut abati,
Ne de kel arme il fu nafrez,
Maiz od li morz fu morz trovez;
Mort fu trovez entre li morz,
Ne l' pout garir ses granz esforz.
Engleiz ki del champ eschapèrent,
De si à Lundres ne finèrent:
Ço diseient e so creimeient
Ke li Normanz prez les sueient.
Grant presse out à passer li pont,
E l'ewe fu desoz parfont;
Por la presse li pont froissa,
E maint en l'ewe tresbucha.
Willame bien se cumbati,
En mainte presse s'embati,
Maint colp dona, maint colp reçut,
E par sa main maint en morut.
Douz chevals out soz li occis,
E li tiers a par busuing pris,
Si k'il à terre ne chaï,
Ne de sanc gute n'i perdi.
Coment que chescun le feist,
Ki ke morust ne ki vesquist,
Veir est ke Willame veinqui.
Des Engleiz mult del champ fui
E maint en morut par li places:
A Dex Willeme en rent graces.
Li dus Willame par fierté,
Là ù l'estendart out esté
Rova son gonfanon porter,
E là le fist en haut lever;
Ço fu li signe qu'il out veincu
E l'estandart out abatu.
Entre li morz fist son tref tendre,

E là rova son hostel prendre;
Là fist son mangier aporter
Et aparaillier son souper.
Eis vus Galtier Giffart puignant:
Sire, fet-il, k'alez faisant?
Vos n'estes mie avenament
Remez od ceste morte gent.
Maint Engleiz gist ensanglenté
Entre li morz sain u nafré,
Ki de lor sanc se sunt soillié,
Et od li morz de gré couchié,
Ki par noit kuident relever,
E par noit kuident escaper;
Mais mult se kuident ainz vengier,
E mult se kuident vendre chier.
Ne chaut chescun de sa vie,
Ne li chaut poiz ki l'ocie,
Mais ke il ait un Normant mort.
Nos lor faison, ço dient, tort.
Aillors deussiez herbergier,
E faire vos eschargaitier
A mil u à douz mil armez
De cels u plus vos fiez.
Seit ennuit faite l'eschargaite;
Nos ne savons ki nos agaite;
Fière jornée avon hui faite,
Maiz la fin bien me plaist e haite.
Giffart, dist li dus, Dex merci,
Bien l'avome fet tresqu'ici,
Et se Dex le velt cunsentir,
E ke à li vienge à pleisir,
Bien le feron d'ore en avant;
De tot traion Dex à garant.
Issi s'en est Giffart tornez
Et Willame s'est désarmez.
A la guige del col oster,

Et à l'helme del chief sevrer
Et à l'hauber del dos verser
Vinrent baronz e chevaliers
E dameisels et esquiers;
Li colps virent granz en l'escu
E li helme ont quassé veu.
A grant merveille unt tot tenu
E dient tuient : tel ber ne fu
Ki si poinsist e si férist,
Ne ki d'armes tels faiz si fist;
Poiz Rollant ne poiz Olivier
N'out en terre tel chevalier.
Mult le preisent, mult le loent,
De ço k'il unt veu s'esjoent,
Maiz dolens sunt de lor amis,
Ki sunt en la bataille occis.
Li dus fu entr'els en estant
De bele groisse e de bel grant;
Graces rendi al rei de gloire
Par ki il out eu victoire;
Li chevaliers a merciez,
Et li morz sovent regretez.
A la champaigne la nuit jut,
Entre li morz mainga e but.
Diemaine fu el demain;
Cil ki orent ju à cel plain
E ki orent veillié as chans
E sofert orent mainz ahans,
Par matin furent el jor levez;
Par la champaigne sunt alé,
Lor amis unt fait enterrer,
Cels k'il porent morz trover.
Li nobles dames de la terre
Sunt alées lor maris querre;
Li unes vunt quérant lor pères,
U lor espos u fils u frères;

A lor villes les emportèrent,
Et as mostiers les enterrèrent.
Clers e proveires del païs
Par requeste de lor amis
Unt cels ke il trovèrent pris;
Charniers unt fait, cil unt enz mis.
Li reis Heraut fut emportez,
Et à Varham fu enterrez,
Maiz jo ne sais ki l'emporta,
Ne jo ne sai ki l'enterra.
Maint en remest el champ gisant,
Maint s'en ala par nuit fuiant.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE TROISIÈME.

Depuis le soulèvement du peuple anglais contre les favoris normands du roi Edward, jusqu'à la bataille de Hastings.

1048 — 1066.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

LIVRE DEUXIÈME.

N° 1.

N° 2.

LIVRE TROISIÈME.

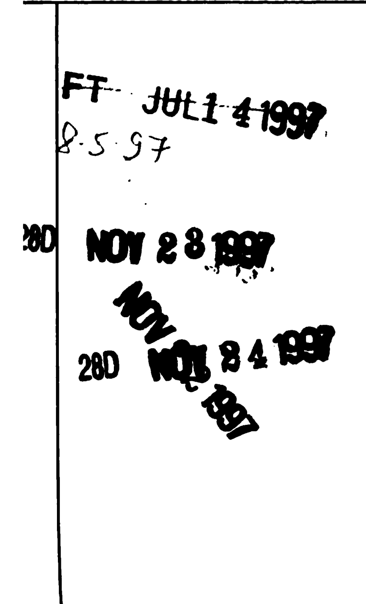
N° 1.

N° 2.

FIN DE LA TABLE.




ty Libraries
317 548


FT JUL 1 4 1997
8·5·97
28D NOV 2 8 1997
28D NOV 2 4 1997

